



NOUVELLES
ÉTRENNES
FRIBOURGEOISES
ALMANACH DES VILLES ET DES CAMPAGNES
1879

PUBLIÉES SOUS LE PATRONAGE
DE LA
SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE
DE FRIBOURG.

—
Treizième année,
ORNÉE DE DOUZE GRAVURES OU VIGNETTES.



FRIBOURG
IMPRIMERIE L. FRAGNIÈRE.

MARCHÉS HEBDOMADAIRES.

Aigle, le samedi. — *Annecy*, le mardi grand marché, et le vendredi. — *Aarau*, le samedi. — *Aubonne*, le mardi. — *Avenches*, le vendredi. — *Bâle*, le vendredi, aussi pour le bétail. — *Berne*, le mardi. — *Bex*, le jeudi. — *Bienne*, les mardi, jeudi et samedi. — *Bulle*, le jeudi. — *Carouge*, les mardi et vendredi. — *Certier*, le samedi. — *Couvet*, le samedi. — *Château-d'OEx*, le jeudi. — *Chaux-de-Fonds*, le mercredi. — *Cossonay*, le jeudi. — *Delémont*, le mercredi. — *Echallens*, le jeudi. — *Estavayer*, le mercredi. — *Evian*, le lundi. — *Fleurier*, le vendredi. — *Fribourg*, le samedi. — *Genève*, le samedi grand marché, et le mercredi. — *Langenthal*, le mardi. — *Lausanne*, le samedi grand marché, et le mercredi. — *Locle*, le samedi. — *Lucens*, le mardi. — *Lucerne*, le mardi, aussi pour le bétail. — *Lutry*, le vendredi. — *Martigny-B.*, le lundi. — *Morat*, les mercredi et samedi. — *Monthey*, le mercredi. — *Morges*, le mercredi. — *Moudon*, le lundi pour graines, et le vendredi légumes. — *Moutiers-Grandval*, le samedi. — *Neuchâtel*, le jeudi grand marché, le mardi et le samedi. — *Nidau*, le lundi. — *Noirmont*, le mardi. — *Nyon*, le jeudi. — *Olton*, le vendredi. — *Olten*, le samedi. — *Orbe*, le lundi. — *Payerne*, le jeudi. — *Porrentruy*, le jeudi. — *Rolle*, le vendredi. — *Romont*, le mardi. — *Rorschach*, marché de graines, le jeudi. — *Saignelégier*, le samedi. — *Schaffhouse*, le mardi grand marché et le samedi. — *Sion*, le samedi. — *Soleure*, le samedi. — *St-Gall*, le samedi. — *St-Imier*, les mardi et vendredi. — *St Maurice*, le mardi. — *Thoune*, le samedi. — *Thonon*, le jeudi. — *Vevey*, le mardi grand marché, et le samedi. — *Winterthour*, le jeudi. — *Yverdon*, le mardi grand marché, et le samedi. — *Zurich*, le vendredi grand marché, et le lundi.

Eclipses en 1879.

Il y aura en 1879 trois éclipses, dont deux de soleil et une de lune.

Le 22 janvier, éclipse de soleil invisible à Fribourg.

Le 19 juillet, éclipse de soleil visible à Fribourg. Elle commencera à 6 h. 38 min du matin et finira à 0 h. 26 min. du soir.

Le 28 décembre, éclipse partielle de la lune en partie visible à Fribourg. Milieu de l'éclipse à 4 h. 05 min.

Observations.

Comput ecclésiastique.

Nombre d'or 18	Indiction romaine 7
Epacte VII	Lettres dominicales E
Cycle solaire 12	Lettre du Martyrologe H

Fêtes mobiles.

Septuagésime, 9 février.	Pentecôte, 1 ^{er} juin.
Les Cendres, 26 février.	Trinité, 8 juin.
Pâques, 13 avril.	Fête-Dieu, 12 juin.
Les Rogat. 19, 20, et 21 mai.	Premier dimanche de l'Avent
Ascension, 22 mai	30 novembre.

Entre Noël 1877 et le dimanche de quinquagésime 1878, il y a 8 semaines et 4 jours.

Entre l'Épiphanie et le mercredi des cendres (temps du carnaval), il y a 7 semaines 2 jours.

Entre la Pentecôte et l'Avent, il y a 25 dimanches.

Commencement des quatre saisons.

Le printemps, le 21 mars, à minuit 0 m. du matin.

L'été, le 21 juin, à 8 h. 12 m. du soir.

L'automne, le 23 septembre, à 11 h. 37 m. du matin.

L'hiver, le 22 décembre, à 4 h. 52 m. du matin.

Quatre-Temps.

Reminiscere	5 mars.	Crucis	17 septembre
Trinitatis	4 juin.	Lucie	17 décembre

Signes explicatifs de la lune et du zodiaque.

Bélier	Balance	Poissons	
Taureau	Scorpion	Nouvelle lune	
Gémeaux	Sagittaire	Premier quartier	
Écrevisse	Capricorne	Pleine lune	
Lion	Vierge	Dernier quartier	

Signes du soleil et des principales planètes.

Mercure	Mars	Jupiter
Vénus	Soleil	Uranus
Terre	Saturne	Lune

Autres signes du calendrier.

Conjonction	Cours direct <i>dir.</i>	Tête de dragon
Aspect sextil	Cours rétrogr. <i>rétr.</i>	Queue de dragon
Quadrature	Lune ascendante	Périgée <i>Per.</i>
Aspect trine	Lune descendante	Apogée <i>Ap.</i>
Opposition		

JANVIER



31 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES. et distances lunaires.	SOLEIL	
			lev. h. m.	couch. h. m.
M	1 CIRCONCISION. s Odilon.		7.56	4.12
J	2 B. Macaire, ab., s. Adélard		7.56	4.13
V	3 ste Geneviève, v., s. Florent.	☾ ☐ ♃	7.56	4.14
S	4 s. Tite, év., s. Rigobert, év		7.56	4.15
D	5 ste Emilienne, v.	☾ ☿ ☿ ☐ ♄	7.56	4.16
L	6 EPIPHANIE. 3 Rois.	☾	7.55	4.17
M	7 s. Lucien, pr. m.		7.55	4.18
M	8 s. Séverin, ap. de la Nor.	☾ 0 h 16 m. soir.	7.55	4.20
J	9 s. Julien, m., s. Basilisse v.	☾ ☿ ☿ ☐ ♀	7.54	4.21
V	10 s. Guillaume, év.	☾ ☿ ☿ ☐ ♄	7.54	4.22
S	11 s. Hygin, P. m.	☾ ☿ ☿ ♄	7.53	4.23
D	12 1 s. Ernest, m., s. Satyre.	☾ ♀ en ☾	7.53	4.25
L	13 s. Hermyle, m., s. Léonce.	☾ ☿ ☿ ☐ ♀	7.52	4.26
M	14 Pet. Com. des morts s. Hil.	☾ ☾ Périg	7.52	4.27
M	15 s. Paul, er., s. Maurice, a.	☾ 11 h. 30 m. mat	7.51	4.29
J	16 s. Marcel, P. m., s. Bérard.	☾ ♀ pl.	7.50	4.30
V	17 S. N. de J. s. Sulpice.		7.49	4.32
S	18 Ch. S. Pierre à Rome.	☾ ☐ ♄	7.49	4.33
D	19 2 s. Canut, r. s. Wulstan.	☾, ☾ ☿ ☿ ☐ ☿	7.48	4.35
L	20 ss. Fabien et Sébastien, m.	☾ en ☾	7.47	4.36
M	21 ste Agnès, v., s. Meinrad.		7.46	4.38
M	22 ss. Vincent et Anastase.	☾ 0 h. 19 m. soir	7.45	4.39
J	23 s. Raymond, Emérentien.	☾ ☿ ☿ ☐ ♀	7.44	4.41
V	24 s. Timothée, év. m.	☾ ☿ ☿ ♄	7.43	4.42
S	25 Conversion de S Paul.		7.42	4.44
D	26 3 s Polycarpe, év. m.	☾ ☐ ☿	7.41	4.46
L	27 s. Jean Chrisostôme, év.	☾ ☿ ☿ ☐	7.39	4.47
M	28 s. Amédée, év. de Lausanne.	☾ ☐ ♀	7.38	4.49
M	29 s. François de Sales, év.	☾ ☐ Apog.	7.37	4.50
J	30 ste Martine, s. Hyacinthe.	☾ 0 h. 13 m. soir.	7.36	4.52
V	31 s. Pierre Nolasque, f.	☾ ☐ ♀ ☐	7.34	4.54

Les jours croissent pendant ce mois de 1 heure 4 minutes.

Pleine lune, le 8, à 0 h. 16 m. du soir.

Dernier quartier, le 15, à 11 h 30 min. matin.

Nouvelle lune, le 22, à 0 h. 19 min. soir.

Premier quartier le 30, à 0 h. 13 min. du soir.

FOIRES DE JANVIER.

Aarau	15	Morges	8	Bâle, les vendredis
Aarbourg	20	Nidau	28	Berne
Æschi	14	Ollon	31	Fribourg
Albeuve	13	Olten	27	Genève, les lundis
Baden (A)	28	Porrentruy	20	pour boucherie
Berne	7, 21	Romont	14	Locle, marchés
Berthoud	2	Rougemont	17	aux chevaux les
Boltigen	14	Rue	15	samedis.
Bulle	9	Schwytz	27	Moudon
Délémont	21	Soleure	14	Neuchâtel
Estavayer	8	Sursée	13	Noirmont
Fribourg	13	Unterséen	3, 29	Nyon
Genève	6	Vevey	28	Orbe
Leipzig	2 au 15	Winterthour	30	Payerne
Martigny-B.	13	Zofingen	9	Romont
Mont-s.-Vaud	20	Zoug	28	Sion
Morat	8	<i>Marchés au bétail.</i>		Thoune
		Æschi	14	

Travaux des champs pour chaque mois.

Janvier. Ce mois ne permet aucun travail, ni dans les jardins ni dans les champs. On abat les bois dans les forêts et on les façonne. Si la température le permet, on extirpe les haies et on répare les chemins ruraux. Dans tous les cas, c'est le moment de réparer les outils et de mettre en ordre les magasins. On termine les battages.

PROVERBES. (*)

Les plus doctes et vertueux
Ce sont les moins présomptueux.

Mille projets se font la nuit
Qui avortent quand le jour luict.

Mieux vaut souvent faire le sourd.
Qu'en son parler estre trop lourd.

(*) Tirés de différents manuscrits du commencement du XVII^e siècle.

AVIS.

Les autorités des localités respectives sont priées de nous faire connaître les changements des foires, ainsi que les erreurs que nous aurions pu commettre, faute de renseignements suffisants.

FÉVRIER



28 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires	SOLEIL		
			lev. h. m.	couch h. m.	
S	1 s. Ignace, év. m.	☾	☾ □ ♄	7.33	4.55
D	2 PURIFICATION. s. Apron.	☾	☾ ☉ ☿ □ ♃	7.32	4.57
L	3 s. Blaise, év. m.	☾		7.30	5.59
M	4 s. André Corsini, év.	☾		7.29	5. 0
M	5 ste Agathe, v. m., B. Oger.	☾	♀ en ☿	7.27	5. 2
J	6 ste Dorothee, v., s. Amand.	☾	☾ ☉	7.26	5. 4
V	7 s. Romuald, ab. s. Richard	☾	☾ 2 h. 10 m. soir.	7.24	5. 5
S	8 s. Jean de Matha.	☾	☾ ☉ ♄	7.23	5. 7
D	9 <i>Septuagésime</i> ste Apolline, v.	☾	☾ ☉ ♀	7.21	5. 9
L	10 s. Scholastique, év	☾	☾ Périg.	7.19	5.10
M	11 s. Séverin, ab., Adolphe.	☾		7.18	5.12
M	12 ste Eulalie, v. m.	☾	☾ □ ♀	7.16	5.14
J	13 s. Maure, m., s. Lézin, év.	☾	☾ 7 h. 22 m. soir.	7.14	5.15
V	14 s. Valentin, pr., Eleucade.	☾	☾ □ ♄	7.13	5.17
S	15 s. Faustin, m., s. Géorgie.	☾	☾ □ ♀	7.11	5.19
D	16 <i>Sexagés.</i> ste Julienne, v. m.	☾	☾ ☉ ☿. □ ♃	7. 9	5.30
L	17 s. Silvin, év., s. Fintan pr	☾		7. 8	5.22
M	18 s. Siméon, év., Flavien, év.	☾	☾ ☉	7. 6	5.24
M	19 s. Boniface, év. de Lausanne	☾	☉ en ☿	7. 4	5.25
J	20 s. Sadoth, év. m.	☾	☾ ☉ ♀ ♃	7. 2	5.27
V	21 s. Maximien, s. Germain.	☾	☾ 4 h. 31 m. mat.	7. 0	5.28
S	22 <i>Ch. s. Pierre à Antioche.</i>	☾	☾ ☉ ♀	7. 8	5.30
D	23 <i>Quinquag.</i> s. Pierre Dam.	☾	☾ ☉ ♃	7.56	5.33
L	24 MATTHIAS, ap., Ethelbert.	☾	☾ □ ☉	7.55	5.33
M	25 s. Césaire, méd., Walburge	☾	☾ en ☿	7.53	5.35
M	6 <i>Les Cendres.</i> s. Nestor, év.	☾	☾ Apog.	7.51	5.36
J	27 s. Léandre, ste Honorine.	☾	☾ □ ♃	7.49	5.38
V	28 s. Romain, a., s. Lupicin.	☾	☾ □ ♀ ♄	7.47	5.40

Les jours croissent pendant ce mois de 1 heure 31 minutes.

Pleine lune, le 7, à 2 h. 10 m. du soir.

Dernier quartier, le 13, à 7 h. 22 m. du soir.

Nouvelle lune, le 21, à 4 h. 31 m. du matin.

Premier quartier, le 1 Mars, à 8 h. 27 min. du matin.

FOIRES DE FÉVRIER.

Aarau	49	Monthey	4	Zoug	25
Aarberg	12	Morat	5	Zweisimmen	6
Avenches	7	Morges	26		
Berne	4, 25	Moudon	3	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bienne	6	Onnens, Vaud	15	Bâle les vendredis	
Bremgarten	17	Orbe	10	Berne	4, 25
Brienz	6	Oron	5	Berthoud	6
Bulle	6	Payerne	6	Fribourg	4
Châtel-St-Denis	24	Pontarlier	13	Genève, les lundis	
Chateau-d'Œx	3	Porrentruy	17	pour boucherie.	
Cossonnay	6	Ragatz	5	Landeron	3
Délémont	18	Rapperswyl	5	Loele, marché aux	
Echallens	27	Rolle	28	chevaux les samed.	
Erlenbach	14	Romont	4	Morges	5
Frauenfeld	24	Rue	19	Moudon	3
Fribourg	17	Saignelégier	3	Neuchâtel	6
Genève	3	Schwarzenb.	10	Nyon	6
Gessenay	4	Sempach	3	Orbe	24
Landeron	3	Sion	22	Payerne	6
Langnau	26	Wangen	7	Romont	25
Laufon	24	Willisau	25	Thonon	6
Lenzbourg	6	Yverdon	25	Vevey	25
Liestal	12	Yvorne	5		
Martigny-B.	17	Zoffingen	13		

Février. Les travaux non terminés du mois passé continuent. On sème sur couche ou dans un lieu abrité du jardin les choux pour le repiquage. On dispose les couches et on y pratique quelques semis.

N'est esgratigné à tort
Qui resveille le chat qui dort.

N'est noblesse à la campagne
Qui ne tranche du grand d'Espagne.

Entre femmes entre marys
Sont plus de pleurs que de rys.

Femme qui scait tant de nouvelles,
Parle de tous et tous parlent d'elle.

Dort cinq heures un escolier,
Le marchand six, sept l'ouvrier ;
Les fainéans et desja vieux
Dorment tousiours et en tous lieux.

MARS



31 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires.	SOLEIL	
			lev. h. m.	couch. h. m.
S	1 s. Albin, év., Eudoxie, m.	☾ 8 h. 27 m. mat	6.45	5.41
D	2 1 <i>Quadrage</i> . s. Simplicie, P.	♁ ♂ sup.	6.43	5.43
L	3 ste Cunégonde., s. Titien.		6.41	5.44
M	4 s. Casimir, c., s. Lucius, P.	☾ ☽ ☿	6.39	5.46
M	5 <i>Q.-T.</i> s. Théophile, év.	☾ ☽ ☿	6.37	5.48
J	6 s. Fridolin, pr.		6.35	5.49
V	7 <i>Q.-T.</i> s. Thomas d'Acquin.	☾ ☽ ♃	6.33	5.51
S	8 <i>Q.-T.</i> s. Jean de Dieu, c.	☾ 1 h. 38 m. soir.	6.31	5.52
D	9 2 ste Françoise Romaine, v.	☾ ☽ ♃	6.29	5.54
L	10 Les 40 martyrs. s. Attale	☾ Périg.	6.27	5.55
M	11 s. Eutime, év., m.	☾ ☐ ♃	6.25	5.57
M	12 s. Grégoire, P. doct.		6.23	5.58
J	13 B. Humbert, comte.	♁ en ♃	6.20	6. 0
V	14 ste Mathilde, r.	☾	6.18	6. 2
S	15 s. Longin, soldat, m.	☾ 4 h. 9 m. mat.	6.16	6. 3
D	16 3 s. Héribert, év.		6.14	6. 5
L	17 s. Patrice, év., Gertrude.	☾ ☽ ☿ ☐ ♀	6.12	6. 6
M	18 s. Narcisse, év m.		6.10	6. 8
M	19 <i>Mi-Car. S. N. Joseph</i>	♁ en ♃	6. 8	6. 9
J	20 s. Vulfran, év., s. Eugène.	☾ ☽ ♃	6. 6	6.11
V	21 s. Benoît, ab.	☾ en ♃	6. 4	6.12
S	22 B. Nicolas de Flue.	☾ 9 h. 33 m. soir.	6. 2	6.14
D	23 4 s. Victorien, m.	☾ ☽ ♃	5.59	6.15
L	24 s. Gabriel, arch.	☾ ☽ ♀	5.57	6.17
M	25 ANNONCIATION.	☾ Apog.	5.55	6.18
M	26 s. Emmanuel, m.	♃ ☽ ☉	5.53	6.20
J	27 ste Lydie m.	☾ ☐ ♃ ♃	5.51	6.21
V	28 s. Gontran, roi.		5.49	6.23
S	29 s. Ludophe, év.	☾,	5.47	6.24
D	30 5 <i>Passion</i> . s. Quirin, m..	☾ ☐ ♃	5.45	6.26
L	31 ste Balbine, s. Benjamin.	☾ 1 h. 33 m. mat.	5.43	6.27

Les jours croissent pendant ce mois de 1 heure 47 minutes.

Plaine lune, le 8, à 1 h. 38 min. du soir.
 Dernier quartier, le 15, à 4 h. 9 m. du matin.
 Nouvelle lune, le 22, à 9 h. 33 m. du soir.
 Premier quartier, le 31 à 1 h. 33 min. du matin.

FOIRES DE MARS.

Aarau	19	Landeron	10	Unterséén	5
Aarberg	12	Langenthal	4	Willisau	27
Aarbourg	3	La-Sarraz	25	Zurzach	1, 10
Aarwangen	13	Lausanne	12	Zweisimmen	6
Aigle	8	Locle	25	<i>Marchés au bétail.</i>	
Anet	19	Martigny-Ville	24	Bâle, les vendredis	
Aubonne	18	Mézières Vaud	26	Berne	4
Avenches	14	Morat	5	Berthoud	6
Bâle	7	Moudon	3	Chaux-de-F.	26
Bex	27	Neuveville	26	Erlenbach	14
Bienne	6	Nidau	18	Fribourg	4
Berthoud	6, 13	Nyon	6	Genève, les lundis	
Bulle	6	Olten	17	Oron	5
Carouge	13	Payerne	13	pour boucherie.	
Chiètres	27	Pontarlier	27	Locle, marchés	
Coire	5, 19	Porrentruy	17	aux chevaux les	
Concise	7	Pully	20	samedis	
Coppet	13	Romont	4	Morges	5
Cortailod	11	Rue	28	Moudon	3
Cossonay	13	Saignelégier	3	Neuchâtel	6
Cressier-L.	24	St-Aubin, N	26	Nyon	6
Cully	7	St-Blaise	3	Orbe	31
Délémont	18	St-Maurice	4	Payerne	6
Erlenbach	11	Schwytz	17	Romont	25
Estavayer	5	Signau	20	Schmitten F.	3
Farvagny	20	Soleure	10	Sion	22
Frutigen	24	Sursée	6	Thonon	6
Genève	3	Travers	24	Thoune	1, 29
Grandson	12			Vevey	25
Huttwyl	12				

Mars. La nature se réveille. Les labours commencent. On sème l'avoine, les pois, les poisettes, le froment de printemps ; quelques pommes de terre hâtives ont dû être plantées aussitôt que la terre a été suffisamment égouttée. C'est le moment de planter les arbres. On greffe à la fin du mois. On laboure et ensemeince les jardins. On taille la vigne, on fait le bois aux espaliers et on les palisse.

Chastiment de la jeunesse
Fait grand bien à la vieillesse.

A bonne volonté
Ne manque temps ny opportunité.

A graisser par trop la botte,
On la bruslé autant qu'on frotte.

AVRIL



30 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires.	SOLEIL	
			lev. h. m.	couch h. m.
M	1 s. Hugues, év., Théodora.		5.41	6.28
M	2 s. François de P.		5.39	6.30
J	3 s. Richard, év., s. Vulpien		5.37	6.31
V	4 s. Isidore, év., s. Zosime, er		5.34	6.33
S	5 s. Vincent-Ferrier, c.		5.32	6.34
D	6 Ramaux. s. Célestin, P		5.30	6.36
L	7 s. Hégésippe, N.-D. 7 D		5.28	6.37
M	8 s Amance, év, Edèse m.		5.26	6.39
M	9 ste Valtrude, vv.		5.24	6.41
J	10 s. Fulbert, év., s. Thérènce.		5.22	6.42
V	11 s. Léon, P. d, s. Isaac, m.		5.20	6.43
S	12 Sem. sainte s. Jules, P., s. Constantin.		5.18	6.45
D	13 PAQUES. s. Herménégilde		5.16	6.46
L	14 s. Tiburce, m. ste Ju-tine.		5.14	6.48
M	15 -te Anastasie de Rome, m.		5.10	6.50
M	16 s. Lambert, m., s Paterne.		5.18	6.51
J	17 s. Rodolphe, m., s. Anicet.		5. 6	6.52
V	18 s Eleuthère, ste Apollone.		5. 4	6.54
S	19 s. Socrate, m., s. Gérold.		5. 2	6.55
D	20 1 Quasimodo. s. Théotime.		5. 2	6.56
L	21 s. Anselme, év., s. U. thasat.		5. 0	6.58
M	22 ss. Soter et Caïus, PP.		4.58	7. 0
M	23 s. Georges, m.		4.56	7. 1
J	24 s. Fidèle, cap. m., s. Beuve.		4.54	7. 2
V	25 4 s. Marc, évang. s. Ermin.		4.52	7. 4
S	26 ss. Clet et Marcelin, PP.		4.50	7. 5
D	27 2 B. Pierre Canisius, jés.		4.49	7. 7
L	28 s. Vital, m., Paul de la Croix		4.48	7. 8
M	29 s. Pierre, m., s. Robert,		4.46	7.10
M	30 ste Catherine de Sienne.		4.44	7.11

Les jours croissent pendant ce mois de 1 heure 39 minutes.

Pleine lune, le 6, à 10 h. 53 m. du soir.

Dernier quartier, le 13, à 2 h. 37 m. du soir.

Nouvelle lune, le 21, à 2 h. 24 m. du soir.

Premier quartier, le 29, à 2 h. 45 m. du soir.

FOIRES D'AVRIL.

Aarau	16	Landeron	7	Willisau	24
Aarberg	23	Langnau	30	Winterthour	3
Aarbourg	28	La-Roche	28	Yverdon	1
Aigle	19	La-Sarraz	22	Zoffingen	10
Albeuve	28	Laupen	17	Zurich (cuirs)	28
Attalens	28	Les-Bois	7	Zweisimmen	24
Baden	28	Martigny-B.	7		
Berne	15	Martigny-V.	28	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bienne	24	Motier-Trav.	10	Bâle les vendredis	
Brienz	3	Moudon	14	Berne	1, 22
Bulle	3	Morat	16	Berthoud	3
Châtel-St-D.	21	Morges	16	Chaux-de-F.	23
Coire	16	Neuenegg	14	Fribourg	5
Cudrefin V.	28	Olten 7 Orbe	7	Genève les lundis	
Délémont	15	Ormont-dessous	24	pour boucherie.	
Echallens	17	Ormont-dessus	15	Locle marchés aux	
Einsiedeln	28	Oron	2	chev. les samed.	
Estavayer	9	Payerne	17	Lucerne	17
Frauenfeld	28	Planfayon	16	Morat 2 Morges	2
Francfort	15	Pontarlier	24	Moudon	14
Fribourg	7	Porrentruy	21	Neuchâtel	3
Genève	7	Romont	15	Neuenegg	14
Gessenay	4	Rue	16	Nyon 3 Orbe	28
Grandcourt	4	Schwarzenbourg	14	Payerne	3
Grandson	25	Sempach	7	Romont	29
Gruyères	23	Soleure	15	Sion	26
Hérisau	25	Sursée	28	Thoune	26
Herzogenbuch.	2	Vevey	29	Vevey	29

Avril. La plantation des pommes de terre se termine. On sème l'orge, le chanvre, les racines et les haricots en plein champ. On attend la fin du mois pour semer le maïs. Les semis dans les jardins se complètent. On a soigné plus particulièrement dans le commencement du mois les raies et les irrigations des prés.

Ceux qui dans les procès s'amuseut
Prétendant y gagner s'abusent.

De femme, pasté, fruit et jambon,
Qui en prend peu le trouve bon.

Bon marché tire l'argent de la bourse.

Bonne mère est qui chastie bien
Et d'un enfant ne souffre rien.

MAI



31 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires.		SOLEIL	
				lev.	couch.
				h. m.	h. m.
J	1 ss. Philippe et Jacques, ap.		☾ ☿ ♀	4.42	7.13
V	2 s Athanase, év.		☾ ☿ ♀	4.41	7.14
S	3 <i>Invent. ste Croix.</i> s. Alex.		☾ ☿ ♀	4.39	7.16
D	4 3 ste Monique, vv.		☾ ☿ ♀	4.37	7.18
L	5 s. Pie V. P., s. Ange, pr. m.		☾ ☿ ♀	4.35	7.19
M	6 s. Jean P. L. Edbert év.		☾ ☿ ♀	4.33	7.20
M	7 s. Stanislas, év. m.		☾ ☿ ♀	4.32	7.22
J	8 <i>Apparit. S. Michel.</i>		☾ ☿ ♀	4.30	7.23
V	9 <i>Transl. S. Nicolas.</i>		☾ ☿ ♀	4.29	7.24
S	10 s. Antonin, év., Isidore lab.		☾ ☿ ♀	4.28	7.25
D	11 4 s. Gauthier, s. Illuminé, c.		☾ ☿ ♀	4.26	7.27
L	12 s. Pancrace, m., s. Mérée.		☾ ☿ ♀	4.25	7.29
M	13 s. Marcellin, év., s. Servais.		☾ ☿ ♀	4.24	7.30
M	14 ste Justine, s. Boniface.		☾ ☿ ♀	4.22	7.31
J	15 s. Isidore, s. Achille.		☾ ☿ ♀	4.21	7.32
V	16 s. Jean Népom, m.		☾ ☿ ♀	4.19	7.33
S	17 s. Paschal, conf.		☾ ☿ ♀	4.18	7.35
D	18 5 s. Venance, s. Eric, r		☾ ☿ ♀	4.17	7.36
L	19 <i>Process. s. Yves, Célestin.</i>		☾ ☿ ♀	4.16	7.37
M	20 " s. Bernadine c.		☾ ☿ ♀	4.15	7.39
M	21 " s. Félix, cap.		☾ ☿ ♀	4.13	7.40
J	2 ASCENSION. ste Julie, Emile		☾ ☿ ♀	4.12	7.41
V	23 s Didier, év m. Florent.		☾ ☿ ♀	4.11	7.42
S	24 ste Jeanne, m.		☾ ☿ ♀	4.10	7.43
D	25 6 s. Urbain, s. Grégoire.		☾ ☿ ♀	4. 9	7.44
L	26 s Philippe de N., c.		☾ ☿ ♀	4. 8	7.46
M	27 s. Prisque, m., s. Madelaine		☾ ☿ ♀	4. 7	7.47
M	28 s. Germain, s. Poge.		☾ ☿ ♀	4. 6	7.48
J	29 s. Maximin, Conon.		☾ ☿ ♀	4. 6	7.49
V	30 s. Ferdinand, ste E nmélie.		☾ ☿ ♀	4. 5	7.50
S	31 ste Angèle, v. Pétronille		☾ ☿ ♀	4. 4	7.51

Les jours croissent pendant ce mois de 1 heure 17 minutes.

Pleine lune, le 6, à 6 h. 40 min du matin.
 Dernier quartier, le 13, à 3 h. 4 min. du matin.
 Nouvelle lune, le 21, à 6 h. 19 min. du matin.
 Premier quartier, le 29, à 0 h. 5 min. du matin

FOIRES DE MAI.

Aigle	17	Lausanne	14	Thoune	14
Aarau	21	Liestal	28	Vuippens	13
Aubonne	13	Louèche-B.	1	Zoffingen	8
Avenches	9	Lucerne	42	Zurich	1
Berthoud	1, 29	Martigny-B.	12	Zurzach	31
Bex	4	Monthey	21	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bière	19	Montreux	12	Bâle	5
Brienz	4	Morat	7	Berne	6
Bulle	8	Moudon	5	Berthoud	4
Carouge	12	Neuveville	28	Chaux-de-F.	28
Charmey	6	Nyon	4	Erlenbach	43
Château-d'Ex	21	Olten	5	Fribourg	3
Chiètres	29	Ollon	16	Genève les lundis pour boucherie.	
Concise	8	Orbe	19	Langnau	2
Corcelles	7	Porrentruy	19	Loele	10
Cortailod	21	Payerne	29	Morges	7
Cossonay	29	Rolle	30	Moudon	5
Couvet	31	Romainmotier	23	Neuchâtel	4
Délémont	20	Romont	43	Nyon	4
Echallens	28	Rue	14	Orbe	26
Estavayer	28	St-Maurice	26	Payerne	4
Farvagny	7	Saignelégier	5	Sion	24
Fribourg	5	Schwarzenb.	8	Thoune	31
Genève	5	Semsales	12	Vevey	27
Gessenay	4	Signau	4	Yverdon	6
Landeron	5	Sempach	5		
Langenthal	20	Sion	3, 31		
Laufon	5	Soleure	13		

Mai. Renouvelez dans ce mois tous les semis des plantes potagères ; semez choux-fleurs, choux-marcelin, pois, chicorée, etc. Si le temps est favorable, commencez les foins à la fin du mois. En tout cas, les sarclages des pommes de terre et des racines auront été soignés préalablement.

Sage est celui qui se modère
En vin, en amour, en colère.

Tel a vescu longues années
Sans estre à soy une iournée.

Tout faict profit en mesnage
Où bon mary et femme sage.

Veux-tu tousiours avoir bien,
Fais mestier d'abbé ou rien.

JUIN



30 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires	SOLEIL	
			lev. h. m.	couch h. m.
D	1 PENTECOTE. s. Fortunat pr.	☾ □ ○	4. 3	7.52
L	2 s. Erasme, év., s. Eugène.	☾	4. 2	7.53
M	3 ste Clotilde, reine.	☾ Périg.	4. 2	7.54
M	4 Q.-T. ss. Attale et Eutiche.	☾ 2 h. 4 m. soir.	4. 1	7.55
J	5 s. Boniface, év., m.	☾ □ ♂	4. 1	7.56
V	6 Q.-T. s. Claude, s. Amance.	☾ ☉ ☿	4. 0	7.57
S	7 Q.-T. Vénérable Landolphe.	☾ ☉ ♀	4. 0	7.58
D	8 TRINITE. s. Médard, év.	☾	3.59	7.59
L	9 s. Félicien, s. Pélagie m.	☾ ♀ en ☿	3.59	7.59
M	10 ste Marguerite, reine.	☾ ☉ ☿ □ ♀	3.59	8. 0
M	11 s. Barnabé, ap.	☾ 5 h. 24 m. soir.	3.59	8. 1
J	12 FÊTE-DIEU. s. Basilide.	☾ ☉ ♂	3.58	8. 1
V	13 s. Antoine de Padoue, c.	☾ ☉ ♀	3.58	8. 2
S	14 s. Basile, d. s. Rufin.	☾	3.58	8. 2
D	15 s. Bernard de Menth.	☾ Apog	3.58	8. 3
L	16 s. Ferréol, m., Aurélien.	☾ ♀ sup. ○	3.58	8. 3
M	17 s. Rainer, c., ste Isaure.	☾ □ ♀	3.58	8. 4
M	18 s. Léonce, m., s. Marc.	☾ ☉ □ ☿	3.58	8. 4
J	19 ss Gervais et Protais, mm.	☾ 8 h. 48 m. soir.	3.58	8. 4
V	20 ste Florentine.	☾ ☉ ☿ ♀	3.58	8. 5
S	21 s. Louis de Gonzague, c.	☾ ☉ ☿ □ ♀	3.58	8. 5
D	22 3 s. Paulin. 10,000 Martyrs.	☾ en ☿	3.58	8. 5
L	23 s. Zacharie et ste Etisabeth.	☾ ☉ ♀	3.59	8. 5
M	24 s. JEAN-BAPTISTE.	☾ ☉ ☿ ♀	3.59	8. 5
M	25 s. Guillaume, s. Prosper.	☾ ☉ ☿ ☿	3.59	8. 5
J	26 ss. Jean et Paul, mm.	☾	4. 0	8. 5
V	27 s. Ladislas, roi.	☾ 6 h. 24 m. mat	4. 0	8. 5
S	28 s. Léon II, P., ste Irénée.	☾	4. 1	8. 5
D	29 4 ss. Pierre et Paul, ap.	☾	4. 1	8. 5
L	30 Commém. de s. Paul, ap.	☾ □ ♀	4. 2	8. 5

Les jours croissent de 18 m. du 1 au 21 et décroiss. du 4 m. du 22 au 30.

Pleine lune le 4, à 2 h. 4 m. du soir.
 Dernier quartier le 11, à 5 h. 24 m. du soir.
 Nouvelle lune le 19, à 8 h. 48 m. du soir.
 Premier quartier le 27, à 6 h. 24 m. du matin.

FOIRES DE JUIN.

Anet	4	Morat	4	<i>Marchés au bétail.</i>		
Bienne	5	Morges	25			
Boudry	4	Moudon	2		Bâle les vendredis	
Brienz	5	Olten 2	Oron 4		Berne	3
Bulle	11	Pontarlier	19		Berthoud	5
Délémont	17	Porrentruy	16		Fribourg	7
Erlenbach	13	Romont	10		Genève, les lundis	
Frauenfeld	30	Rue	18		pour boucherie.	
Genève	2	Sempach	2		Landeron	2
Grandson	26	Sion	7		Morges	4
Landeron	2	Soleure	3		Moudon	2
Laufon	9	St-Aubin	9		Neuchâtel	5
Locle	24	St-Imier	3		Nyon	5
Louèche-B.	2	Sursée	23		Orbe	30
Martigny-B.	9	Travers	16		Payerne	21
Mézières, V.	11	Valangin, N.	2		Sion	28
Monthey	4	Yverdon	3	Vevey	21	
Mont-s.-Vaud	27	Zurich (14 j.)	19			

Juin. La fenaison occupe les bras durant tout le mois. On ébourgeonne et on palisse la vigne, ainsi que les arbres fruitiers. On repique les choux-fleurs, les cardons, le céleri, les laitues, etc. On renouvelle quelques semis d'herbes fourragères.

Qui à Pasque argent devra
Le Caresme court trouvera.

Londres, Paris, Rome et Fribourg
Ne furent pas faicts en un iour.

Service à grand seigneur rendu
Est souvent service perdu.

Noblesse faict le gentil homme,
Et la vertu l'honneste homme.

Ny servante qui te réplique,
Ny femme qui d'esprit se pique.

Temps pommelé, femme fardée
Ne sont pas de longue durée.

Sous la soye et le velours
L'homme de bien n'est pas tousiours.

JUILLET



31 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES. et distances lunaires.	SOLEIL lev. couch h. m. h. m
M	1 s. Théobald. s. Arnould	☾, ☾ Périg.	4. 28. 5
M	2 <i>Visitation</i> s. Othon, év.		4. 38. 4
J	3 <i>Pr Sang</i> s. Héliodore, év.	☉ 10 h. 4 m. soir.	4. 38. 4
V	4 s. Udalric év. s. Laurien.	☾ ☽ ☽ ☽	4. 48. 4
S	5 ste Philomène, v.	♀ en ♀	4. 58. 3
D	6 5 s. Isaïe, proph., Romule		4. 68. 3
L	7 s. Guillebeaud, év.	☾ ☽ ☽	4. 68. 2
M	8 ste Elisabeth, s. Kilian	☾ ☽ ☽	4. 78. 2
M	9 ste Véronique, abb.	☽ ☽ ☽	4. 88. 1
J	10 s. Silvain, m., ste Ruffine.		4. 98. 1
V	11 s. Utric. c., s. Pie. P m.	☾ 9 h 23 m. matin.	4.10 8. 0
S	12 s. Jean-Gualbert, a.	☾ ☽ ☽ ☽	4.11 7.59
D	13 6 s. Anaclet, P. m.	☾ Apog. ☽ ☽	4.12 7.59
L	14 s. Bonaventure, év., doct.		4.13 7.58
M	15 s. Henri, empereur.	☾	4.14 7.57
M	16 <i>Scapulaire</i> . s. Hilarin, m.		4.15 7.56
J	17 s. Alexis, c., ste Marcelline.	☾ ☽ ☽	4.16 7.55
V	18 s. Camille, c., s. Frédéric.	☉ 9 h. 34 m. main.	4.17 7.54
S	19 s. Vincent de Paul. s. Arsène	♀ ☽ ☽	4.18 7.53
D	20 7 ste Marguerite, v. m.	☾ ☽ ☽	4.19 7.52
L	21 ste Praxède, v. s. Daniel	☾ ☽ ☽	4.20 7.51
M	22 ste Marie-Madeleine.	☽ en ♀	4.21 7.50
M	23 s. Apollinaire, év. m.	☽ en ♀	4.23 7.49
J	24 B. Louise, v., ste Christine.	☾ ☽ ☽	4.24 7.48
V	25 s. Jacques, ap., s. Christophe	☽ 11 h 4 m. mat.	4.25 7.47
S	26 <i>ste Anne, mère de M.</i> , s. Eraste	♀ en ♀	4.26 7.45
D	27 8 ste Natalie, m., ste Liliose.		4.28 7.44
L	28 ss. Victor et Innocent, PP	☾ Pér.	4.29 7.43
M	29 ste Marthe, s. Loup, év.	☾, ♀ ☽ ☽	4.30 7.41
M	30 ss. Abdon et Sennen, mm.	☾ ☽ ☽	4.31 7.40
J	31 s. Ignace Loyola, s. Germain.		4.33 7.39

Les jours décroissent pendant ce mois 58 minutes.

Pleine lune, le 3, à 10 h. 4 m. du soir.

Dernier quartier, le 11, à 9 h. 23 min. matin.

Nouvelle lune, le 19, à 9 h. 34 min. matin.

Premier quartier le 26, à 11 h. 4 min. du matin.

FOIRES DE JUILLET.

Aarau	16	Landeron	7	<i>Marchés au bétail.</i>	
Aarberg	2	Langnau	16	Aubonne	1
Aarbourg	21	Lausanne	9	Bâle, les vendredis	
Aarwangen	17	Morat	2	Berne	1
Avenches	4	Moudon	7	Berthoud	3
Bellegarde	28	Nidau	15	Fribourg	5
Berthoud	10	Oiten 7 Orbe	14	Genève, lundis	
Brienz	3	Payerne	3	pour boucherie.	
Bulle	24	Pontarlier	17	Landeron	7
Concise	21	Porrentruy	21	Morges	2
Cossonay	10	Romont	8	Moudon	7
Delémont	15	Rue	23	Neuchâtel	3
Echallens	17	Saignelégier	14	Nyon	3
Éstavayer	9	Sempach	14	Orbe	28
Fribourg	14	Soleure	8	Payerne	3
Genève	7	Thonon	2	Sion	26
Herzogenbuch.	2	Vevey	29	Willisau	31
Langenthal	15	Zofingen	10	Yverdon	1

Juillet. La moisson commence durant ce mois. On a débuté par la navette, dont le terrain est immédiatement labouré et semé en trèfle incarnat, en blé noir, ou en maïs, pour fourrage. Aussitôt qu'un champ de grain est récolté, la charrue doit le retourner.

On n'est pas mal en mesnage
Quand on a biens et femme sage.

On connoist au serviteur
Quand le maistre est un menteur.

Pour ta demeure belle maison,
Du bon vin pour ta boisson,
Grandes terres et femme de raison,
C'est pour vivre de bonne façon,

Peu de barbe et roux de couleur,
Monstre l'homme de peu de valeur.

Qui a fille en sa maison
Ne la quitte point pour raison.

A O U T



31 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES. et distances lunaires.	SOLEIL lev. couch. h. m. h. m.	
V	1 s. <i>Pierre aux Liens.</i> s. Vère.	☾ ☐ ♂ ♄	4.34	7.37
S	2 <i>Portioncule.</i> s. Alphonse Lig.	☉ 7 h. 40 m. mat.	4.36	7.35
D	3 9 <i>Invent. Rel. s. Etienne.</i>		4.37	7.34
L	4 s. Dominique, Tertullien.	☾ ♂ ♃	4.38	7.32
M	5 <i>N.-D. des Neiges.</i> Oswald.	☾ ♂ ♀	4.40	7.31
M	6 <i>Transfiguration.</i> s. Sixte.		4.41	7.29
J	7 s. Gaétan. c. s. Albert, c.	☾ ♂ ♄	4.42	7.28
V	8 s. Cyriaque, diac. s. Sévère.		4.44	7.26
S	9 s. Romain, m., s. Secondien.	☾ Ap. ♂ ♀	4.45	7.24
D	10 10 s. <i>Laurent,</i> diac. m.	☾ 2 h. 37 m. mat.	4.47	7.23
L	11 s. Tiburce et ste Susanne.	♀ en ♄	4.48	7.21
M	2 ste Claire, v., ste Hilarie.	☾ ☾ ☐ ♃	4.49	7.19
M	13 ss. Hippolyte et Cassien.	☾ ☐ ♀	4.51	7.18
J	4 <i>Jeûne.</i> s. Eusèbe., c.	☾ ☐ ♄	4.52	7.16
V	15 ASSOMPTION s. Alfred.		4.54	7.14
S	16 s. Théodule, év.	☾ ☿	4.55	7.12
D	17 11 s. Joachim, s. Libérat.	☉ 8 h. 39 m. soir.	4.56	7.10
L	18 s. Agapit, m., ste Hélène.	☾ ♂ ♀	4.58	7. 9
M	19 s. Marien, c., s. Louis.		4.59	7. 7
M	20 s. Bernard, ab. s. Samuel.	☾ ♂ ♀	4. 1	7. 5
J	21 ste Jeanne de Chantal, vv.	☾ ☉ ♄	5. 2	7. 3
V	22 s. Symphorien, m.	☾ Pér.	5. 3	7. 1
S	23 s. Sidoine, év., s. Zachée.	♀ ♂ inf ☉	5. 5	6.59
D	24 12 s. <i>Barthélemi,</i> ap	☾ 3 h. 40 m. soir.	5. 6	6.57
L	25 s. Louis, r., ste Patrice.	☾ ♀ en ♄	5. 8	6.55
M	26 s. Zéphirin, P. m.	☾ ☐ ♀	5. 9	6.53
M	27 ste Eulalie, s. Joseph Calas.	☾ ☉ ♀ ♂	5.11	6.51
J	28 s. Augustin, év., doct.		5.12	6.49
V	29 <i>Décol. S. J.</i> ste Sabine, m.		5.13	6.47
S	30 ste Rose, v., s. Félix.	☾ ☐ ♂	5.15	6.45
D	31 13 <i>Déd. S. Nic.</i> s. Raymond,	☉ 7 h. 26 m. soir.	5.16	6.43

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 heure 36 minutes.

Pleine lune, le 2, à 7 h. 40 m. du matin.

Dernier quartier, le 10, à 2 h 37 min. matin.

Nouvelle lune, le 17, à 8 h. 39 min. soir.

Premier quar. le 24, à 3 h. 40 soir. Pleine lune le 31, à 7 h. 26 soir.

FOIRES D'AOUT.

Aarau	20	Morat	6	Zurzach	30
Aarberg	20	Moudon	11	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bienne	14	Neuveville	27	Bâle, les vend.	
Bremgarten	18	Ormont-dessous	25	Berne	5
Brienz	7	Ormont-des.	23	Berthoud	7
Cerlier	13	Payerne	14	Chaux-de-F.	20
Cortébert	18	Porrentruy	18	Fribourg	2
Cossonay	28	Romont	19	Genève, lundis	
Delémont	19	Rue	28	pour boucherie.	
Echallens	21	Saignelégier	12	Morges	6
Einsiedeln	25	Schaffhouse	26	Moudon	6
Frauenfeld	18	Soleure	12	Neuchâtel	7
Genève	4	Sursée	25	Nyon 7 Orbe	25
Grandson	13	Valangin	16	Payerne	7
Landeron	11	Willisau	28	Sion	23
Laufon	18	Winterthour	21	St-Imier	18
Laupen	14	Zofingen	14	Thonon	7
Liestal	13	Zurich, foires aux		Thoune	30
Mont-s-Vaud	25	cuirs	25	Vevey	26

Août. On termine les moissons et les déchaumages et on commence les regains. On greffe en écusson, et vers la fin du mois, les semailles d'automne commencent à s'effectuer.

C'est bien disné quand on eschappe
 En torchant son nez à la nappe,
 Sans desbourser maille ny desnier
 Et dire adieu au tavernier.

Amasser en toute saison
 Et dispenser selon raison
 Feront tousiours bonne maison.

A paroles lourdes
 Oreilles sourdes.

A la chandelle
 Chèvre semble damoiselle.

Cœur content
 Grand talent.

Le pauvre avec un beau visage
 Faict manger maigre potage;
 La laide avec sa riche dot
 Faict beaucoup mieux bouillir un pot.

SEPTEMBRE



30 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires.	SOLEIL lev. couch h. m. h. m
L	1 ste Vèrène, v., s. Gilles, a.		5.186.41
M	2 s. Etienne, r., s. Maxime.		5.196.39
M	3 ste Sérapie, m., s. Aristée.	☾ ☽ h	5.206.37
J	4 ste Rosalie, v., s. Moïse, légis.		5.226.35
V	5 s. Laurent-Justinien, év.		5.236.33
S	6 s. Pétrone, év., s. Onésiphore	☾ (Ap. ☽ ♂	5.256.31
D	7 14 s. Grat. év., ste Reine v.	☾ ☽ ☿ ♃	5.266.29
L	8 NATIVITÉ N.-D. Adrien.	☾ 8 h. 32 m. soir.	5.286.27
M	9 s. Gorgon, m., s. Dorothee		5.296.25
M	10 s. Nicolas, ste Pulchérie.	☾ ☽ ♀	5.306.23
J	11 s. Félix et ste Régule, mm.	☾ ☽ ☿	5.326.20
V	12 s. Guy, c., s. Evence év.		5.336.18
S	13 s. Amé, év., s. Euloge év.	☾ ☽ ♃	5.356.16
D	14 15 Exalt. ste Croix. Materne.	☾ ☽ ☿ ♀ ☽ ♂	5.366.14
L	15 s. Nicomède, s., Evre év.	☾ ☽ ☿ ♃	5.376.12
M	16 s. Cyprien, év., ste Euphémie	☾ 6 h. 25 m. mat.	5.396.10
M	17 Q.-T. s. François. Valérien.	☾ ☽ ☿ ♀ ☽ h	5.406. 8
J	18 s. Joseph-Cupertin, c. Irène.	☾ ☽ Périg.	5.426. 6
V	19 Q.-T. s. Janv., ste Constance		5.436. 3
S	20 Q.-T. s. Eustache, m.	☿ ☽ ♃	5.456. 1
D	21 16 FÊTE FÉD. s. MATTHIEU,	☾ ☽ ☽ ☽	5.465.57
L	22 s. Maurice, Emmeran év.	☾ 9 h. 48 m. soir.	5.475.59
M	23 s. Lin, P. ste Thècle, v.	☾ ☽ en ♃	5.495.55
M	24 N.-D. de la Merci, s. Gérard,	☾ ☽ ☽	5.505.53
J	25 ste Aurélie, v., s. Pacifique.	☾ ☽ en ♃	5.525.51
V	26 s. Cyprien et ste Justine.		5.535.48
S	27 ss. Côme et Damien, mm.	☾ ☽ ☽	5.555.46
D	28 17 N. D. des 7 D. Wenceslas,	☽ ☽ ☽	5.565.44
L	29 s. MICHEL, arch. Grimoald	☽ ☽ en ♃	5.585.42
M	30 ss. Jérôme, Ours, Victor.	☽ 9 h. 45 m. mat.	5.595.40

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 heure 42 minutes.

Dernier quartier, le 8, à 8 h. 32 m. du soir.

Nouvelle lune, le 16, à 6 h. 25 m. du matin.

Premier quartier, le 22, à 9 h. 48 min. du soir.

Pleine lune, le 30, à 9 h. 45 m. du matin.

FOIRES DE SEPTEMBRE.

Aarau	17	Lenzbourg	25	Zurzach	4
Aarbourg	15	Louèche-B.	29	Zweisimmen	6
Aubonne	9	Lutry	25	Willisau	25
Avenches	5	Martigny V.	22		
Baden	29	Monthey	10	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bâle	19	Morges	3		
Bellegarde,	22	Motiers-Travers	5	Asile du Marchai-	
Berne	2	Moudon	8	ruz	8, 29
Bienne	18	Nyon	25	Bâle, les vendr.	
Bulle	11	Olten	1	Berne	2
Charmey	30	Oron	3	Berthoud	4
Chât.-d'Æx	17	Ormont-dessus	9	Chaux-de-F.	17
Chiètres	4	Payerne	18	Fribourg	2
Delémont	16	Planfayon	10	Frutigen	6
Estavayer	10	Pontarlier	4	Genève, les lundis	
Erlenbach	9	Porrentruy	15	pour boucherie.	
Frauenfeld	29	Rolle	19	Landeron	1
Fribourg	4	Romont	16	Lucerne	25
Frutigen	5	Rue	24	Morges	3
Gessenay	5	St-Aubin, N.	16	Moudon	4
Genève	1	Schwartzenb.	25	Neuchâtel	4
Gex	9	Schwytz	17	Nyon	29
Grandcourt	12	Soleure	19	Orbe	8
Gruyères	29	Sumiswald	26	Ormont-dessous	8
Landeron	1	Thonon	3, 4	Payerne	4
Langenthal	24	Thoune	24	Sion	27
Langnau	17	Vallangin	22	Thoune	25
La-Sarraz	16	Verrières	22	Tramelan	26
Lausanne	10	Yverdon	2	Vevey	30
		Zurich (14 j.)	11		

Septembre. Il reste encore quelques regains à terminer au commencement du mois. Les labours et les semis de froment et d'autres grains hivernés se continuent avec une grande activité. Les derniers jours du mois voient commencer la récolte des pommes de terre. Les vaches viennent manger la troisième herbe dans les prés. Les jours pluvieux sont utilisés pour les battages.

Vieille qui chante, porte qui crie
N'ont rien en elles qui n'ennuye.

Trois choses font riche devenir :
Gagner et ne rien despendre,
Emprunter ne iamais rendre,
Promettre et ne pas tenir.

OCTOBRE



31 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires.	SOLEIL	
			lev.	couch.
			h. m.	h. m.
M	1 s. Remi, év., s. Piat, pr. m.		6. 1	5 38
J	2 ss. Anges gard. s. Léger, év.		6. 2	5.36
V	3 Les deux Évalde, pr. mm.		6. 3	5.34
S	4 s François d'Assise, c.	☾ Ap. ♂♂	6. 5	5 32
			6. 6	5.30
D	5 18 <i>Rosaire</i> . s. Placide, m.	☽ et ♀♂	6. 8	5.28
L	6 s. Bruno, c., ste Foi v. m.,	☽ ♀♂ ☽	6. 9	5 26
M	7 s. Marc, P., s. Serge, m.	♂ retr.	6. 11	5.23
M	8 ste Brigitte, ste Laurence.	☾ 2 h. 12 m. soir.	6. 12	5 21
J	9 ss Denis et Rustique, mm.	☾ ☽	6. 12	5 21
V	10 s. François Borgia, c.		6. 14	5.19
S	11 ste Placidie v., s. Commer.	☾ ♂♂	6. 15	5 17
			6. 17	5.15
D	12 19 s. Maximilien, év.	☾ ♂♂ ☽ ♀♂ ☽	6. 19	5.13
L	13 s. Edouard, r., s. Hugolin.	☾ ♂♂ ♀♂	6. 20	5.11
M	14 s. Calixte, P., s. Burcard.	☾ ♂♂ ☽	6. 22	5. 9
M	15 ste Thérèse, v., s. Roger	☽ 3 h 37 m. soir.	6. 23	5. 7
J	16 s. Gall. ab., s. Florentin, év.	☾ Per. ♂♀	6. 25	5. 5
V	17 ste Hedwige, vv.	☽ en ☽	6. 26	5. 4
S	18 <i>s. Luc</i> , évang., ste Tryphonie.	☾ ♂♂ ♂	6. 28	5. 2
D	19 20 s. Pierre d'Alcantara, c.	☽. ☾ ☽ ♀	6. 29	5. 0
L	20 s. Jean de Kenty, s. Aurèle.	☽ ☽ ☽	6. 31	4.58
M	21 ste Ursule, v. s. Hilarion.	☽ ☽	6. 33	4 56
M	22 ste Cordule, v. ste Alodie.	☽ 6 h. 46 m. mat.	6. 34	4 54
J	23 s. Pierre-Paschase, év. m.	☽ ☽ ♀	6. 36	4 52
V	24 s. Raphaël, arch.	☽ en ☽	6. 37	4 51
S	25 s. Chrysanthé, m., s. Darie.	☽ ☽ ☽	6. 39	4.49
D	26 21 s. Evariste, P. m.	☽ ☽ ♀	6. 40	4.47
L	27 s. Frumence, év.	☽ ♂☽	6. 42	4.45
M	28 ss <i>Simon, Jude</i> . s. Cyrille		6. 44	4.43
M	29 ste Eusébie, v. m.		6. 45	4.42
J	30 s. Sérapion, év.	☽ 2 h. 38 m. mat.	6. 47	4.40
V	31 <i>Jeûne</i> . s. Wolfgang, év.	☾ Ap.		

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 heure 44 minutes.

Dernier quartier, le 8, à 2 h. 12 m. du soir.

Nouvelle lune, le 15, à 3 h. 37 m. du soir.

Premier quartier, le 22 à 6 h. 46 min. du matin.

Pleine lune, le 30, à 2 h. 38 min. du matin.

FOIRES D'OCTOBRE.

Aarau	15	La-Sarraz	28	Travers	9
Aigle	25	Laufenbourg	28	Vallorbes	21
Albeuve	14	Lausanne	8	Verrières	14
Bâle (14 j.)	28	Locle	21	Vuippens	14
Berne	7, 21	Louèche-B.	13	Winterthour	9
Berthoud	22	Lucerne	1, 16	Yverdon	28
Bex	15	Martigny-B.	20	Yvorne	29
Bière	20	Mézières, V.	15	Zofingen	9
Bouveret	27	Montreux	31	Zweisimmen	23
Brientez	2	Morat	23	<i>Marchés au bétail.</i>	
Bulle	15	Moudon	20	Allières, Frib.	8
Chât.-d'Ex.	1	Neuenegg	20	Bâle, les vendr.	
Châtel-St-D.	27	Nidau	28	Berthoud	2
Cossonay	16	Olten	20	Orbe	13
Cressier	27	Ormont dessous	20	Boltigen	11
Cudrefin	27	Ormont-dessus	7	Chaux-de-F.	15
Delémont	21	Oron	1	Fribourg	4
Echallens	16	Palézieux	18	Genève, les lundis	
Einsiedeln	6	Planfayon	15	pour boucherie	
Erlenbach	14	Pontarlier	16	Liestal	22
Estavayer	1	Porrentruy	20	Locle	4
Farvagny	15	Romainmotier	24	Morat	1
Frauenfeld	20	Romont	14	Morges	1
Fribourg	6	Rue	23	Moudon	6
Frutigen	21	St-Gall (8 j.)	18	Neuchâtel	2
Genève	6	Saignelégier	6	Nyon 2 Orbe	27
Gessenay	3	Schwartzemb.	30	Romont	28
Gex	16	Schwytz	13	Payerne	2
Landeron	6	Sempach	28	Thoune	25
La-Roche	20	Sion	4, 20	Vevey	28
La-Sagne	14	Soleure	21		

Octobre. Terminaison des semailles et de la récolte des pommes de terre. Arrachage des racines. Redoublement d'activité des battages. On braque le chanvre et le lin ; on entreprend les seconds labours et on récolte les fruits. C'est aussi dans ce mois que s'effectue la vendange et que les pressoirs sont mis en activité.

Vieux singe et vieil amoureux
Ne sont jamais bien gracieux.

Trois grandes filles avec une mère
Sont quatre diables pour un père.

NOVEMBRE



30 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires.	SOLEIL lev. couch. h. m. h. m.	
S	1 LA TOUSSAINT. ste Bénigne	☿ ☽ ☿	6.48	4.39
D	2 22 <i>Comm. des trép.</i> s. Tobie,	☾	6.50	4.37
L	3 ste Ide, vv. s. Hubert, év.	☾ ☽ ☽ ☽	6.51	4.36
M	4 s. Charles Borr., card.	☿ ☽ ☽ ☽	6.53	4.34
V	5 s. Zacharie, ste Elisabeth.	☾ ☽ ☽	6.54	4.32
J	6 s. Protais, év., s. Léonard.	☾ ☽ ☽	6.56	4.31
V	7 s. Engelbert, év. s. Ernest	☾ 6 h. 24 m. mat.	6.58	4.29
S	8 s. Godefroi, év., s. Dieudon.	☾ ☽ ☽	6.59	4.28
D	9 23 s. Théodore, m. s. Ursin.	☾ ☽ ☽ ☽	7. 1	4.26
L	10 s. André-Avellin, c.	☾ ☽ ☽ ☽	7. 2	4.25
M	11 s. Martin, év., s. Mennas	☾ ☽ ☽ ☽	7. 4	4.24
M	12 s. Ruf, év., s. Imier, erm.	☾ ☽ ☽ ☽	7. 6	4.22
J	13 s. Didace, s. Stanislas Kostka.	☾ ☽ ☽ ☽	7. 7	4.21
V	14 ste Vénérande, v. m.	☼ 1 h. 7 m. mat.	7. 9	4.20
S	15 ste Gertrude, v., s. Léopold.	☾ ☽ ☽ ☽	7.10	4.19
D	16 24 s. Othmar, a., s. Eucher.	☾ ☽ ☽ ☽	7.12	4.17
L	17 s. Grégoire Thaumaturge.	☾ ☽ ☽ ☽	7.14	4.16
M	18 s. Odon, s. Maxime, év.	☾ ☽ ☽ ☽	7.15	4.15
M	19 ste Elisabeth, vv. s. Pontien.	☾ ☽ ☽ ☽	7.17	4.14
J	20 s. Félix de Val, s. Edmond.	☾ 7 h. 23 m. soir.	7.18	4.13
V	21 <i>Présent. N.-D.</i> s. Albert.	☾ ☽ ☽ ☽	7.20	4.12
S	22 ste Cécile, v., s. Philémon.	☾ ☽ ☽ ☽	7.21	4.11
D	23 25 s. Clément, ste Félicité.	☾ ☽ ☽ ☽	7.23	4.10
L	24 s. Jean de la Croix, Flore.	☾ ☽ ☽ ☽	7.24	4. 9
M	25 ste Catherine, ste Juconde	☾ ☽ ☽ ☽	7.26	4. 8
M	26 s. Pierre d'Alex. s. Conrad.	☾ ☽ ☽ ☽	7.27	4. 8
J	27 s. Virgile, év., s. Josaphat.	☾ ☽ ☽ ☽	7.28	4. 7
V	28 s. Sostène, év. m.	☾ 9 h. 26 m. soir.	7.30	4. 6
S	29 s. Saturnin, P. m.	☾ ☽ ☽ ☽	7.31	4. 5
D	30 1 <i>Avent.</i> s. ANDRÉ ap.	☾ ☽ ☽ ☽	7.32	4. 5

Les jours décroissent pendant ce mois de 1 heure 18 minutes.

Dernier quartier, le 7, à 6 h. 24 m. du matin.

Nouvelle lune, le 14, à 1 h. 7 m. du matin.

Premier quartier, le 20, à 7 h. 23 min. soir.

Plaine lune, le 28, à 9 h. 26 m. du soir.

FOIRES DE NOVEMBRE.

Aarau	19	Gruyères	26	Sursée	3
Aarberg	12	Herzogenbuch.	12	Vevey	25
Aarbourg	24	Landeron	10	Willisau	27
Aarwangen	4	La-Roche	26	Winterthour	6
Anet	5	Laupen	6	Yverdon	25
Attalens	10	Lausanne	12	Zofingen	13
Aubonne	3	Lucens	12	Zurich	11
Avenches	21	Lucerne	20	Zurzach	3
Baden	17	Lutry	27		
Berne	25	Martigny-V.	10	<i>Marchés au bétail.</i>	
Berthoud	6	Monthey	19	Aubonne	4
Bex	1	Morat	19	Berne	4, 25
Bienne	13	Morges	13	Bulle	13
Boudry	10	Moudon	17	Fribourg	10
Bulle	13	Neuchâtel	6	Genève, les lundis	
Château-d'Œx	13	Neuveville	26	pour boucherie.	
Coppet	13	Nyon 27	Ollon 21	Lucerne	20
Cossonay	6	Olten 24	Oron 5	Morat 5	Morges 5
Couvvet	10	Payerne	6	Moudon	3
Délémont	18	Porrentruy	17	Neuchâtel	6
Echallens	20	Rolle	21	Nyon 6	Orbe 24
Einsiedeln	10	Romont	11	Payerne	6
Erlenbach	11	Rue	20	Romont	25
Estavayer	5	Schwytz	17	Schmitten	24
Fribourg	10	St-Maurice	3	Sion	22
Genève	3	Semsaies	10	Thoune	29
Gessenay	14	Sion 4, 8,	15	Vevey	25
Grandson	12	Soleure	10		

Novembre. Les seconds labours s'achèvent. Le peu de plantes demeurées dans les jardins se retirent. On émonde les arbres et on soigne les prés dans les beaux jours que ce mois présente encore. Les battages se poursuivent.

Fille qui pend au cou d'un homme
Ne mérite pas qu'on la nomme.

Gousset bien garny d'argent
Faict aller gaiement les gens.

Homme a ny sens ny raison
Qui laisse jeune femme au tison.

Homme sans barbe,
De loing le regarde.

DÉCEMBRE



31 jours.

FÊTES ET SAINTS.		PHASES et distances lunaires.	SOLEIL	
			lev. h. m.	couch. h. m.
L	1 s. Eloi, év. Diodore.	♄ * ☉	7.35	4. 4
M	2 s. Bibiane m. ste Pauline, m.	☾ ♀	7.35	4. 3
M	3 s. François-Xavier c.	♄ ♀	7.37	4. 3
J	4 ste Barbe v. m. Osmond év.	♀ étoile pl. gr. élon.	7.38	4. 2
V	5 <i>Jeûne.</i> s. Sabas, s. Nicet.	♄ ♀	7.40	4. 2
S	6 <i>Jeûne.</i> s. NICOLAS, ste Denyse	☾ 8h. 11m. soir.	7.41	4. 2
D	7 2 <i>Avent.</i> s. Ambroise év.	☾ ☐ ♀	7.42	4. 2
L	8 IMM. CONCEPTION.	☾ ☉ ♄	7.44	4. 2
M	9 ste Léocadie, v. m.	♀ en ☾	7.45	4. 1
M	10 ste Eulalie, v. m.	♀	7.46	4. 1
J	11 s. Damase, P.	♄	7.47	4. 1
V	12 <i>Jeûne.</i> s. Synèse, m.	☾ P. ☾	7.48	4. 1
S	13 <i>Jeûne.</i> ste Lucie, s. Aubert.	♄ 11h. 32m. mat.	7.49	4. 1
D	14 3 <i>Avent.</i> s. Nicaise, s. Agnel	♄ dire.	7.50	4. 2
L	15 s. Célien, m.	☾ ☉	7.51	4. 2
M	16 s. Eusèbe, év. m.	☾ ☐ ☉ et ☉	7.51	4. 2
M	17 <i>Q.-T.</i> s. Lazare, s. Florian.	♄ dir.	7.52	4. 2
J	18 s. Auxence s. Gatien.	♀ ☐	7.33	4. 3
V	19 <i>Q.-T.</i> s. Némèse, m., Darius.	♄	7.53	4. 3
S	20 <i>Q.-T.</i> ste Ursanne rel.	☾ 11h. 46m. matin.	7.54	4. 4
D	21 4 <i>Avent.</i> s. THOMAS, s. Festus.	♀ ☉ ☉ ♀ d.	7.54	4. 4
L	22 s. Yves, s. Chérémon.	☉ en ☾	7.53	4. 5
M	23 s. Victoire, s. Servule	♄	7.55	4. 5
M	24 <i>Jeûne.</i> s. Delphin, év.	☾ ☉ ☉	7.55	4. 6
J	25 NOEL. ste Eugénie v. m.	☾ Apog.	7.55	4. 7
V	26 s. Etienne diac. s. Marin.	☾ ☐	7.56	4. 7
S	27 s. Jean, ap. évang.	♄	7.56	4. 8
D	28 <i>ss. Innocents.</i> s. Théophile.	☉ 4h. 44m. soir.	7.56	4. 9
L	29 s. Thomas de Cantorb., év.	☾ ☉ froid.	7.56	4.10
M	30 s. Sabin, év. m., s. Anyse.	♀ étoile pl. gr. élon.	7.56	4.11
M	31 s. Sylvestre, P., ste Colombe.	♄ ☐ ☉	7.56	4.12

Dernier quartier, le 6, à 8 h. 11 m. soir.

Pleine lune, le 13, à 11 h. 32 m. matin.

Premier quartier, le 20, à 11 h. 46 m. matin.

Nouvelle lune, le 28, à 4 h. 44 m. soir.

FOIRES DE DÉCEMBRE.

Aarau	17	Langnau	10	Winterthour	18
Aarberg	31	Laufon	15	Yverdon	26
Aigle	20	Laupen	24	Zoug	2
Aubonne	2	Lenzbourg	11	Zweismimmen	11
Bâle	1, 18	Martigny-B.	1	<i>Marchés au bétail.</i>	
Berthoud	4, 25	Monthey	31	Bâle les vendredis.	
Bex	24	Morat	3	Berne	2
Bienne	24	Moudon	27	Berthoud	4
Brienz	4	Neuveville	31	Fribourg	6
Bremgarten	15	Nidau 9 Olten	15	Genève, les lundis	
Bulle	11	Orbe 8 Oron	3	pour la boucherie.	
Châtel-St-Denis	1	Payerne	18	Morges	3
Cully	12	Pontarlier	11	Moudon	1
Délémont	16	Porrentruy	15	Neuchâtel	4
Echallens	24	Romont 2 Rue	18	Nyon 4 Orbe	29
Estavayer	3	St-Maurice	16	Payerne	4
Farvagny-le-G.	10	Saignelégier	1	Romont	30
Fribourg	1	Schwytz	1	Sion	27
Frauenfeld	8	Soleure	9	Schwarzenb.	26
Genève	1	Thoune	17	Thoune	27
Hérisau	19	Villeneuve	4	Tramelan	26
Langenthal	2	Willisau	15	Vevey	30

Décembre. On termine les battages, et l'exploitation des bois commence. On se livre aux travaux d'intérieur.

Jamais homme sage et discret
Ne révèle à femme son secret.

En passant voir un amy,
Civilité à demy.

Grand visage, longues oreilles
N'ont pas l'air de faire merveilles.

Je bois à l'allemande :

Au matin pur, au disné sans eau
Et au soupé comme il vient du tonneau.

De trop près se chauffe qui se brule.

Homme qui paye bien ce qu'il doit
Est plus riche que l'on ne croit.

La guerre, ainsi que l'amour,
Joue tousiours un mauvais tour.

AUTORITÉS FÉDÉRALES.

Conseil fédéral.

- MM. Dr Schenk, Ch., de Signau (Berne), Président.
 Hammer, Bernard, d'Olten, Vice-Président.
 Heer, Joachim, de Glaris.
 Welti, Emile, de Zurzach (Argovie).
 Scherrer, Jacq., de Winterthour.
 Anderwert, Fridolin, d'Emishofen (Thurg.).
 Droz, Numa, de la Chaux-de-Fonds.
 Schiess, Jean-Ulric, de Hérissau (Appenzell),
 Chancelier fédéral.
 Lüttscher, Jean-Luzius, de Haldenstein (Grisons),
 Substitut du Chancelier.

Tribunal fédéral.

- MM. Roguin, Jules, d'Yverdon (Vaud), Président.
 Morel, J.-Ch.-P., de Wyl (St-Gall), Vice-Président.
 Niggeler, Rod., de Gros-Afoltern (Berne).
 Stamm, Henri, de Thayngen (Schaffhouse).
 Olgiati, Gaudenaz, de Poschiavo (Grisons).
 Bläsi, Joseph, d'Aldermansdorf (Soleure).
 Dr Dubs, Jacq., d'Affoltern (Zurich).
 Weber, Hans, d'Oberflachs (Argovie).
 Broye, Jean, de Fribourg.

SUPLÉANTS.

- MM. Hermann, Nicolas, de Sachseln (Obwald).
 Clausen, Félix, de Mühlbach (Valais).
 Honegger, Henri, de Hinweil (Zurich).
 Arnold, Joseph, d'Altorf (Uri).
 Jäger, Théophile, de Brugg (Argovie).
 Olgiati, Jacques, de Cadenazzo (Tessin).
 Goaf, Jacques, de Maisprach (Bâle-Campagne).
 Winkler, Jean, Dr, de Lucerne.
 Pictet, Gustave, de Genève.
-

AUTORITÉ LÉGISLATIVE.

GRAND CONSEIL.

Cercle de la Sarine. — 21 députés.

- MM. Berger, Isidore, à Prez-vers-Noréaz.
 Bocard, Raymond, à Fribourg.
 Bongard, Joseph, à Ependes.
 Bourgknecht, Louis, à Fribourg.
 Bulliard, Nicolas, à Arconciel.
 Buman, Charles, à Fribourg.
 Buman, Edouard, à Fribourg.
 Chappuis, Joseph, à Magnedens.
 Chollet, Louis, à Fribourg.
 Clerc, Cyprien, à Fribourg.
 Corpataux, François, à Matran.
 Cottet, Antoine, au Petit-Farvagny.
 Esseiva, Ignace, à Fribourg.
 Fournier, Philippe, à Fribourg.
 Gendre, Frédéric, à Fribourg.
 Hayoz, Joseph, à Autafond.
 Kolly, Jean-Baptiste, à Praroman.
 Margueron, Jean, à Cottens.
 Morel, Jacques, à Lentigny.
 Moullet, Pierre, à Posat.
 Vaillant, Frédéric, à Fribourg.

Cercle de la Singine. — 13 députés.

- MM. Aebischer, Pierre, à Niedermonten.
 Aeby, Paul, à Fribourg.
 Bæriswyl, Christ, à Alterswyl.
 Hayoz, Pierre, à Guin.
 Jungo, Pierre-Aloyse, à Guin.
 Kæser, Jean, à Fribourg.
 Riedo, Jean-Joseph, à Planfayon.
 Schaller, Henri, conseiller d'Etat, à Fribourg.
 Schneuwly, Pierre, à Wunnewyl.
 Spicher, François, à Ueberstorf.
 Techtermann, Arthur, cons. d'Etat, à Fribourg.
 Vonderweid, Joseph, à Fribourg.
 Weck-Reynold, L., conseiller d'Etat, à Fribourg.

Cercle de la Gruyère. — 16 députés.

- MM. Bapst, Hercule, à La-Roche.
 Blanc, Edouard, à Bulle.
 Deschenaux, Jules, à Echarlens.
 Duvillard, N., à Bulle.
 Frossard, François-Xavier, à Romanens.
 Geinoz, Olivier, à Bulle.
 Gillet, Félicien, à Hauterive.
 Gillet, Jean, à Montbovon.
 Glasson, Paul, à Fribourg.
 Jaquet, Joseph, à Echarlens.
 Morard, Louis, à Bulle.
 Musy, Pierre, à Bulle.
 Remy, Auguste, à Bulle.
 Repond, Joseph, à Fribourg.
 Schwarz, Jacques, à Riaz.
 Théraulaz, Alph., conseiller d'Etat, à Fribourg.

Cercle de la Glâne. — 11 députés.

- MM. Brayoud, Maurice, à Massonnens.
 Conus, Jean, à Romont.
 Deschenaux, Antonin, à Ursy.
 Ducrest, Romain, à Promasens.
 Grand, Louis, à Romont.
 Grangier, Jules, à Bulle.
 Menoud, François-Xavier, cons. d'Etat,
 à Fribourg.
 Raboud, Alexandre, à Romont.
 Richoz, Jean-Baptiste, à Siviriez.
 Robadey, Louis, à Romont.
 Wuilleret, Louis, à Fribourg.

Cercle du Lac. — 12 députés.

- MM. Cressier, Georges, à Morat.
 Derron, Henri, »
 Fasnacht, Edouard, »
 Galliet, Henri, à Motier.
 Gendre, Isaac, à Fribourg.
 Huber, Adolphe, à Fribourg.
 Hug, Frédéric-Edouard, à Fribourg.

MM. Liechty, Hermann, à Morat.
 Meyer, Jacob, à Ormev.
 Monney, Pierre, à Cournillens.
 Petitpierre, Edmond, à Morat.
 Progin, Edouard, à Courtion.

Cercle de la Broye. — 11 députés.

MM. Andrey, Philippe, à Coumin.
 Boccard, Antonin, à Fribourg.
 Bondallaz, François, à Nuvilly.
 Bulet, Léon, à Estavayer.
 Castella, Théodore, à Fribourg.
 Chaney, François, à Estavayer.
 Dubey, Didier, à Domdidier.
 Ducrest, François, à Estavayer.
 Gottrau, Pierre, à Fribourg.
 Losey, Valentin, à Montborget.
 Renevey, Jacques, à Fribourg.

Cercle de la Veveyse. — 6 députés.

MM. Esseiva, Jean, à Fiaugères.
 Genoud, Ignace, à Châtel.
 Genoud-Repond, Joseph, à Châtel.
 Monnard, Pierre, à Aftalens.
 Perroud, Tobie, à Châtel.
 Pilloud, François, »

AUTORITÉ EXÉCUTIVE

ET ADMINISTRATIVE.

CONSEIL D'ÉTAT.

Le Pouvoir exécutif et administratif est confié à un Conseil d'Etat nommé par le Grand Conseil. Le Conseil d'Etat est composé de sept membres. La durée de ses fonctions est de cinq ans. Après chaque renouvellement du Grand Conseil, il y a un renouvellement intégral du Conseil d'Etat. (Const., art. 49 et 50.)

MM. Menoud, François-Xavier, Président.
 Weck-Reynold, Louis, Vice-Président.
 Schaller, Henri, conseiller d'Etat.
 Fournier, Philippe, »
 Techtermann, Arthur, »
 Théraulaz, Alphonse, »
 Bise, Modeste, »

Chancellerie d'Etat.

CHANCELIER.

M. Bourgknecht, Louis, de Fribourg.

VICE-CHANCELIER.

M. Weitzel, Alfred, de Macconnens.

REGISTRATEUR.

M. Tercier, Isidore, de Vuadens.

BURALISTES.

MM. Berguin, Xavier, de Fribourg.
 Auderset, Baptiste, de Tavel.

ARCHIVES D'ÉTAT.

MM. Schnewly, Joseph, archiviste.
 Scherrer, François, sous-archiviste.

HUISSIERS D'ÉTAT.

MM. Jæger, François. Gougler, Simon.
 Sulger, Louis. Kolly, Gaspard.
 Ruffieux, Claude. Vacat.
 CONCIERGE : Savoy, Jean, d'Attalens.

DIRECTIONS DU CONSEIL D'ÉTAT
et fonctionnaires qui en dépendent.

I. DIRECTION DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Directeur : MM. Schaller, conseiller d'Etat.
Suppléant : Fournier, Ph., "
Secrétaire : Bocard, Hubert, de Fribourg.

Commission des Etudes.

Section française.

MM. Schaller, directeur de l'Instruction publique,
président.
Wicky, chanoine, à Fribourg.
Favre, " "
Bourgknecht, Louis, chancelier, à Fribourg.
Ammann, Alfred.

Section allemande,

MM. Tschopp, chanoine, à Fribourg.
D^r Frœlicher, procureur-général, à Fribourg.

Section technique.

MM. Crausaz, Simon, à Fribourg.
Grivel, Louis, fils, "

Section de Morat

MM. Bourqui, préfet, Vice-Président, à Morat.
Haas, ancien directeur, à Courgevaux.
Cressier, député, Morat.
Landry, pasteur, Meyriez.
Haller, " Fribourg.

Bibliothèque cantonale.

M. Gremaud, professeur, bibliothécaire cantonal

Conservateurs des Musées.

MM. Grangier, professeur, à Fribourg.
Musy, " "

Commission des Musées.

(Cabinets de physique et d'histoire naturelle).
MM. Buman, docteur, président.
Bocard, Raymond.
Cuony, pharmacien, secrétaire.

ENSEIGNEMENT.

Instruction supérieure.

Ecole de droit.

- MM. Clerc avocat, professeur de droit civil.
 Perrier, Emile, avocat, professeur de droit constitutionnel et de procédure civile.
 Repond, Jules, licencié en droit, professeur d'histoire et d'encyclopédie du droit et de droit pénal.

Collège cantonal St-Michel.

- Recteur. M. Frossard, abbé.
 Aumônier. M. Favre, »
 Préfet de l'internat. M. Moullet, abbé.
 Préfet de discipline. M. Chappaley.

Cours académique du Lycée.

- Religion. MM. Favre, abbé.
 Philosophie. Jaccoud, abbé.
 Physique et chimie. Buman.
 Histoire naturelle. Musy.
 Mathématiques. Lance et Weber.
 Cosmographie. Weber.
 Histoire. Gremaud, abbé.
 Littérature comparée. Bapst, abbé.
 Littérature allemande. Eichhorn.
 Préparateur et concierge. Helfer.

Gymnase.

Section littéraire française.

- 1re classe, MM. Torche, abbé.
 2me » Fragnière, E.
 3me » Bossy.
 4me » Jaquet, abbé.
 5me » Thomas, »
 6me » Caillat, »
- Histoire. MM. Gremaud, abbé.
 Histoire naturelle. Musy.
 Langue et Littérature allemande. Eichhorn.
 Mathématiques. Lance.
 Comptabilité. Ducotterd.

Section littéraire allemande.

1re et 2me classe.	MM. Vieli, Philippe-Antoine, abbé.
3me et 4me classe.	Bruhin, abbé.
5me et 6me classe.	Reidy, Pierre, abbé.
<i>Langue française.</i>	1re division. MM. Blanc.
	2me » Bossy.
	3me » Grangier.
<i>Branches diverses.</i>	M. Koller.

Section industrielle.

<i>Religion.</i>	MM. Favre, abbé. Haller, Jean, professeur de religion pour les élèves du culte réformé.
<i>Logique.</i>	Jaccoud, abbé.
<i>Droit commercial.</i>	Clerc.
<i>Langue française.</i>	Blanc (1re et 2me classe). Grangier (3me et 4me classe).
<i>Langue allemande.</i>	Gschwind (1re et 2me classe). Grangier (3me et 4me classe).
• <i>Langue anglaise et sciences commerciales.</i>	M. Gschwind.
<i>Mathématiques.</i>	MM. Ducotterd (1er et 2me classe). Sottaz (3me et 4me classe).
<i>Physique et histoire naturelle.</i>	M. Musy.
<i>Chimie.</i>	MM. Buman.
<i>Histoire.</i>	Blanc (1re et 2me classe). Gremaud (4me classe).
<i>Géographie.</i>	Blanc (1re, 2me et 3me classe).
<i>Calligraphie.</i>	Chappaley.
<i>Comptabilité simple et commerce.</i>	M. Ducotterd.
<i>Dessin technique.</i>	M. Sottaz.

Maîtres attachés à l'établissement.

<i>Langue anglaise.</i>	M. Gschwind.
<i>Langue italienne.</i>	M. Chappaley.
<i>Dessin académique et modelage.</i>	M. Bonnet.
<i>Musique vocale.</i>	M. Muller.
<i>Musique instrumentale.</i>	M. Eggis.
<i>Gymnastique.</i>	M. Helfer.

Instruction secondaire.

Ecole d'Hauterive.

M. Gillet, Félicien, directeur et professeur.

- MM. Horner, abbé, aumônier.
 Bise, Elie, professeur.
 Schreiber, maître d'allemand et de musique.
 Bugnon, Alphonse, professeur et aide surveillant.
 Levet, Alexandre, surveillant.

Ecole secondaire des filles de Fribourg.

- MM. Majeux, directeur et professeur.
 Favre, chanoine, professeur de religion.
 M^{lles} Berguin, Marie, institutrice.
 Richoz, Joséphine, institutrice.
 MM. Eichhorn Charles, }
 Muller, } maîtres spéciaux.

Ecole secondaire de Bulle.

- MM. Progin, Maurice, directeur.
 Bornet, vicaire.
 Gort, André, de Pfäfers, prof. de mathématiques.

Ecole secondaire de Morat.

- MM. Lederlé, Frédéric, directeur.
 Süsstrunk, professeur.
 Gobat, »
 Gerber, »
 Blechschmied, »
 Blaser, »
 Schluép, »
 Debraïne, »

Ecole secondaire de la Broye.

- MM. Chambetta, abbé, directeur.
 Jungo, professeur.
 Challamel, Joseph, professeur.
 D^r Volmar, maître de gymnastique et de natation.
 Duc, maître de plain-chant et de musique.

Ecole secondaire de la Glâne.

- MM. Nicolet, abbé, directeur.
 Genilloud, professeur.
 Dietschy, langue allemande et musique.

Ecole secondaire de la Singine.

- MM. Hayoz, directeur.
 Bæriswyl, chapelain.
 Zurkinden, professeur.

Ecole secondaire de la Veveyse.

- MM. Chillier, directeur.
 Villard, Hypolite, professeur.
 Cardinaux, Léon, »
 Philippona, Joseph, »
 Genoud, Joseph, »

Ecole secondaire de Comérod.

- MM. Perriard, Alexandre, directeur.
 Crausaz, Auguste, à Courtion, professeur.
 Vollery, à Courtion, professeur.

INSPECTEURS DES ÉCOLES.**1er Arrondissement scolaire.**

- M. Brasey, Jean-Louis, à Estavayer.

2me Arrondissement scolaire.

- M. Hænni, Jacob, député, à Salvagny.

3me Arrondissement scolaire.

- M. Tschopp, chanoine, à Fribourg.

4me Arrondissement scolaire.

- M. Barras, Joseph, à Bulle.

II. DIRECTION DE LA JUSTICE ET DES CULTES.

- Directeur.* MM. Menoud, conseiller d'Etat.
Suppléant. Schaller, H. »
Secrétaire. Remy, Aloys.

A. — COMMISSIONS ET OFFICIERS PUBLICS RELEVANT DE LA DIRECTION DE LA JUSTICE.**Commission de législation.**

- MM. Menoud, conseiller d'Etat, président.
 Wuilleret, avocat.
 Reynold, Philippe, juge cantonal.
 Clerc, président.

Ministère public.

- MM. D^r Frœlicher, avocat, procureur-général.
 Landerset, Alphonse, substitut.

Avocats patentés.

- MM. Wuilleret, Louis-Antoine, à Fribourg.

MM. Dr Frélicher, Joseph, à Fribourg.
 Stœcklin, Ernest, »
 Gendre, Isaac, »
 Robadey, Clément, à Romont.
 Fasnacht, Edouard, à Morat.
 Renevey, Jacques, à Fribourg.
 Uldry, Nicolas, »
 Chapaley, Hubert, à Bulle.
 Grivet, Cyprien, à Fribourg.
 Chaperon, Jean, »
 Aÿby, Paul, »
 Morard, Lucien, à Bulle.
 Magnin, Alphonse, »
 Chassot, Alfred, à Estavayer.
 Marmier, Auguste, »
 Girod, Ernest, à Fribourg.
 Wuilleret, Emmanuel, à Fribourg.
 Perrier, Emile, »
 Weck, Frédéric, »

Licenciés en droit.

MM. Wattlelet, Hans, de Morat.
 Broye, Jules, à Fribourg.
 Haymoz, Joseph, »
 Wuilleret, Charles, »
 Sudan, Pierre, »
 Repond, Jules, »
 Braillard, François, »
 Gillard, Christophe, »

Procureurs patentés.

Fribourg. MM. Berguer, Fidèle. Egger, Xavier, notaire.
 Gendre, Alexandre. Renevey, J.-P., avocat. Stœcklin,
 Ernest, avocat. Uldry, Nicolas, avocat. Grivet,
 Cyprien, avocat. Vuichard, Isidore, notaire. Marro,
 Joseph. Techtermann, Edouard. Girod, Ernest,
 avocat. Weck, Frédéric, avocat. Perrier, Emile,
 avocat. Leu, Charles. Genoud, Tobie. Pasquier, Léon,
 notaire. Wuilleret, Charles. Pfefferlé, Pierre. Grolimond,
 Joseph.

Bulle. MM. Chapaley, H., avocat. Collaud, Albert. Magnin,
 Alphonse. Menoud, J.-Jos. Morard, Lucien, avocat.
 Andrey, Alex., notaire. Barras, Calybite.

Romont. MM. Favre, Jacques. Forney, Victor. Modoux,
 J.-Louis.

- Estavayer-le-Lac*. MM. Chassot, Alfred. Lehnweiter, Fortuné. Mouret, Auguste. Mouret, Philibert. Marmier, Auguste, avocat.
- Châtel-St-Denis*. MM. Mossier, Louis. Cardinaux, Tobie. Genoud, Pierre. Philipona, Joseph. Toffel, Xavier
- Morat*. MM. Fasnach, Ed., avocat. Cuanillon, Jean. Fasnacht, Gottlieb. Wattelet, Hans.
- Rue*. M. Dupraz, Alexandre.
- Montagny-la-Ville*. MM. Joye, Joseph-Nicolas. Michel, Louis.
- Semsaies*. MM. Corboz, Cyprien. Perrin, Joseph.
- Portalban*. M. Python, Auguste.
- Corpataux*. M. Barras, Jean-Pierre.
- Murist*. M. Bourqui, Ignace.
- Remaufens*. M. Tâche, Jean-Joseph.
- Dompierre*. M. Monney, Florentin.
- Tour-de-Trême*. M. Reichlen, Alfred.
- Léchelles*. M. Progin, Emile.

CANTONNEMENT DES NOTAIRES.

District de la Sarine.

- MM. Cuony, Augustin, à Fribourg.
 Bourqui, Louis, à Fribourg.
 Berset, Pierre, à Autigny.
 Burgy, Jacques, à Fribourg.
 Renevey, Jacques, »
 Vuichard, Isidore, »
 Pasquier, Léon »
 Michaud, Pierre, »

District de la Singine.

- MM. Wuilleret, Fortuné, à Maggenberg,
 Comte, Etienne, à Fribourg.
 Egger, Xavier, »
 Schorderet, Xavier, »

District de la Gruyère.

- MM. Robadey, Anselme, à Lessoc.
 Dupré, Jules, à Bulle.
 Jaquet, Joseph, à Echarlens.
 Thorin, Hubert, à Villars-sous-Mont.
 Chappaley, Hubert, à Bulle.
 Menoud-Musy, Joseph, à Bulle.
 Andrey, Alexandre, à Bulle.
 Morard, Louis, »

District de la Veveyse.

- MM. Liaudat, Alfred, à Châtel-St-Denis.
 Perroud, Tobie, »
 Toffel, Xavier, »

District de la Glâne.

- MM. Gobet, Jean, à Romont.
 Conus, Jean, »
 Grand, Louis, »
 Chatton, Isidore, à Romont.
 Conus, François, à Rue.

District de la Broye.

- MM. Vorlet, Jean, à Villeneuve.
 Corminbœuf, Joseph, à Domdidier.
 Bullet, Léon, à Estavayer.
 Quillet, Paul, à St-Aubin.
 Bersier, Joseph, à Estavayer.

District du Lac.

- MM. Haas, Edouard, à Morat.
 Fasnacht, Amédée, à Montilier.
 Hafner, Jacques, à Morat.
 Derron, Henri, »
 Friolet, Frédéric, »

B. — COMMISSIONS RELEVANT DE LA DIRECTION
 DES CULTES.

CULTE CATHOLIQUE.**Commission de surveillance des biens du clergé catholique.**

- MM. Menoud, conseiller d'Etat, président.
 Chassot, vicaire-général.
 Perroulaz, ancien chancelier de l'Evêché.
 Renevey, avocat, à Fribourg.
 Ræmy, Aloys, secrétaire.

CULTE PROTESTANT.**1. Commission synodale réformée.**

- M. Haas, Frédéric, à Morat.

2. Commission centrale administrative des biens du clergé réformé.

- MM. Willemin, P.-Abraham.
 Chautems, Daniel.
-

III. DIRECTION DES FINANCES.

Directeur. MM. Weck-Reynold, conseiller d'Etat.
Suppléant. Bise, Modeste,
Secrétaire. Piller, Joseph.
Copiste-expéd. Beaud, François.

Bureau central de l'impôt.

Secrétaire. MM. Emmenegger, Joseph.
Copiste-expéd. Egger, Philippe.

Trésorerie d'Etat.

MM. Muller, Léon de St-Sylvestre, trésorier.
 Vonderweid, Henri, receveur-général.
 Kaiser, Adolphe, de Fribourg, 1^{er} sec. comp.
 Dessonnaz, Charles, 2^e secrétaire-comptable.
 Bovet, Joseph, copiste-expéditionnaire.
 Savoy, Jean, timbreur provisoire.

Receveurs d'Etat.

Sarine. MM. Monney-Macherel, à Fribourg.
Singine. Auderset, Jean, à Tavel.
Lac. Cressier, Georges, à Morat.
Glâne. Deschenaux, à Romont.
Veveysse. Genoud, Xavier, à Châtel.
Gruyère. Blanc, Edouard, à Bulle.
Broye. 1^{er} arrond. MM. Demière, Béat, à Estavayer.
 2^e " Despond, Jos., à Domdidier.

Commissariat général et Enregistrement.

MM. Crausaz, Simon, commissaire-général et directeur
 de l'enregistrement.
 Bovard, Jean-Louis, secrétaire.
 Stempfél, Joseph, aide.

Commissaires-géomètres.

MM. Crausaz, Simon, commissaire-général.
 Chollet, Joseph, à Grolley.
 Perrier, Ferdinand, à Fribourg.

- MM. Richoz, Jean-Baptiste, à Siviriez.
 Pernet, Jules, à Romont.
 Sudan, Jean, à Fribourg.
 Bise, Alexandre, à Bulle.
 Monney, Jean, à Châbles.
 Perrottet, Auguste, à Morat.
 Techtermann, Jules, à Montagny.
 Butty, Joseph, à Estavayer.
 Bertschy, Jean-Baptiste, à Murist.
 Buman, Eugène, à Fribourg.
 Pillonel, Henri, à Estavayer.
 Mændly, Alphonse, à Cugy.
 Dubey, Alfred, à Gletterens.

CONTROLEURS DES HYPOTHÈQUES
 ET PERCEPTEURS DE L'ENREGISTREMENT.

District de la Sarine.

- 1re section.* MM. Clerc, Jacques, à Farvagny,
2me » Glasson, Paul, à Fribourg.
 Favre, Philippe, subst.
3me » Kolly, député, au Mouret.

District de la Singine.

- MM. Spicher, Christophe, à Tavel.
 Bæriswyl, Jean-Joseph, subst. prov.

District de la Gruyère.

- 1re section.* MM. Corpataux, Eugène, à Bulle.
 Pittet, Jules, substitut prov.
2de » Thorin, H., à Villars-sur-Mont.
 Robadey, Anselme, substitut.

District de la Glâne.

- 1re section.* MM. Badoud, François, à Romont.
 Forney, Isidore, subst. provisoire.
2de » Bosson, Louis, à Rue.

District de la Broye.

- 1re section.* MM. Despond, Joseph, à Domdidier.
 Plancherel, Eugène.
2de » Butty, commissaire, à Estavayer.
 Rochat, Antonin, substitut prov.

District du Lac.

MM. Fasnacht, Abraham, à Morat.
Kærber-Wenger, Rodolphe, substitut.

District de la Veveysse.

MM. Philippona, Etienne, à Châtel-St-Denis.
Philippona, Joseph, substitut.

ADMINISTRATION DES SELS ET BOISSONS.

M. Stœcklin, Fortuné, à Fribourg.

FACTEURS DES SELS ET PERCEPTEURS DES DROITS
DE CONSOMMATION.

Fribourg, MM. Audergon, Jean-Joseph.
Morat, Scheidegger, Jean.
Romont, Badoud, Jean.
Bulle, Sottas, Joseph, feu Jacques.
Estavayer, Carrard, Louis.

DIRECTION DE L'INTÉRIEUR.

Directeur. MM. Théraulaz, A., cons. d'Etat.
Suppléant. Menoud, Fr.-Xav., "
Secrétaire. Jungo, Joseph.
Vérificateur des comptes. Repond, Amédée.
Adjoint. Vonlanthen, Benoît.

COMMISSIONS ATTACHÉES A LA DIRECTION
DE L'INTÉRIEUR.

Commission de l'Hospice cantonal.

MM. Théraulaz, A., conseiller d'Etat, président.
Wicky, Rd chanoine de St-Nicolas.
Favre, " "
Schneuwly, " "
Esseiva, docteur en médecine.
Glasson, juge cantonal.
Monney-Macherel, receveur.
Jungo, Joseph, secrétaire.

**Commission administrative de l'Hospice des aliénés
de Marsens.**

MM. Théraulaz, A., conseiller d'Etat, président.
Grangier, préfet, à Bulle.
Sallin, Rd doyen, à Bulle.
Guinchard, Henri, à Posieux.
Richoz, J.-Bapt., à Siviriez.

Directeur de l'Hospice des aliénés de Marsens.

M. Girard de Cailleux (France).

Médecin-adjoint de l'Hospice de Marsens.

M. Remy, Félix, à Bulle.

Econome de l'Hospice des aliénés de Marsens.

M. Chiffelle, Charles.

Secrétaire-comptable de l'Hospice des aliénés de Marsens.

M. Verdon, Joseph.

Commission de l'Industrie et du Commerce.

MM. Théraulaz, conseiller d'Etat, président.
 Hartmann, Louis, négociant, à Fribourg.
 Buman, professeur, »
 Esseiva, Ignace, négociant, »
 Rätzo, Joseph, »
 Jungo, Joseph, secrétaire.

Suppléants.

MM. Jungo, Stéphan, négociant, à Fribourg.
 Perrier, F., ingénieur, »
 Egger, Louis, négociant, »

Commission d'agriculture.

MM. Théraulaz, conseiller d'Etat, président.
 Vonderweid, Alphonse, de Fribourg.
 Diesbach, Alphonse, de Rosières.
 Gottrau, Charles, de Granges.
 Bertschy, Meinrad, à Balliswyl.
 Jungo, Joseph, secrétaire.

Suppléants.

MM. Frossard, major, à Romanens.
 Monney, député, à Cournillens.
 Jungo, Aloys, à Guin.

Commission pour l'amélioration de la race chevaline.

MM. Théraulaz, conseiller d'Etat, président.
 Schwarz, Jacques, à Riaz, vice-président.
 Limat, Joseph, major, à Cormagens.
 Menoud, Jean, à Romont.
 Jungo, Joseph, secrétaire.

Suppléants.

- MM. Bæriswyl, Benjamin, vétérinaire.
 Bocard, Alphonse, à Fribourg.
 Brémond, Alfred, à Semsales.
 de Courten, Hector, à Lully.

Commission pour l'amélioration des races bovine et porcine.

- MM. Théraulaz, conseiller d'Etat, président.
 Diesbach, Louis, à Fribourg, vice-président.
 Frossard, major, à Romanens.
 Roggo, Nicolas, à Pontels.
 Jungo, Joseph, secrétaire.

Suppléants.

- MM. Musy, Simon, à Grandvillard.
 Stoll, Nicolas, à Salvagny.
 Perrin, Martin, à Semsales.
 Bertschy, Meinrad, à Balliswyl.

INSPECTEUR EN CHEF DES FORÊTS.

- M. Gottrau, Edmond, à Granges.

INSPECTEURS DES FORÊTS.

- 1^{er} Arrond. MM. Stœcklin, Jules, à Fribourg.
 2^e " Cornaz, Eugène, à Romont.
 3^e " Genoud, Louis, à La-Tour.
 4^e " Liechty, Hermann, à Morat.

Vérificateurs des poids et mesures.

1er arrond. (Sarine, Singine, Broye et Lac).

- M. Berthold, Pierre, à Fribourg.

1er Sous-arrond. (Sarine et Singine).

- M. Berthold, Pierre, à Fribourg.

2me Sous-arrond. (Broye).

- M. Duc, Louis, à Estavayer.

3me Sous-arrond. (Lac).

- M. Lergier, Alfred, à Morat.

2me arrond. (Gruyère, Glâne et Veveyse).

- M. Fessler, Joseph, à Romont.

4me Sous-arrond. (Gruyère).

- M. Jolliet, Alexandre, à Bulle.

5me Sous-arrond. (Glâne).

- M. Fessler, Joseph, à Romont.

6me Sous-arrond. (Veveyse).

- M. Villard, Joseph, à Châtel.

7me Sous-arrond. (Verrerie de Semsales.)

- M. Zumkeller, Antoine, dit Toni.

V. DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS.

Directeur. MM. Bise, Modeste, conseiller d'Etat.
Suppléant. Théraulaz, Alph.,
Secrétaire. Cosandey, Joseph.

I. Ponts et chaussées.

Inspecteur. MM. Gremaud, Amédée.
Ingénieur-adjoint. Blaser, Samuel.
Secrétaire.

II. Intendance des Bâtiments.

Intendant. M. Fragnière, Auguste.

Contrôleurs des routes.

1er arrond.	<i>Singine.</i>	{	MM. Schneuwly, Henri.
	<i>Sarine.</i>		
2e »	<i>Lac.</i>		Fasnacht, Amédée.
3e »	<i>Haute-Broye.</i>		Ding, Léon.
	<i>Basse-Broye.</i>		Jordan, Paul.
4e »	<i>Glâne.</i>		Richoz, commissaire.
5e »	<i>Gruyère.</i>		Maillard, Xavier.
6e »	<i>Veveyse.</i>		Pilloud, Arthur.

M. Riedo, député, surveillant des routes de la contrée de Planfayon, Dirlaret, Chevrilles, etc.
M. Andrey, Séraphin, surveillant de la route de Bulle-Boltigen.

VI. DIRECTION DE LA POLICE.

Directeur. MM. Fournier, conseiller d'Etat.
Suppléant. Techtermann, Arthur.
Secrétaire. Wuilleret, Roger.

Bureau de Police centrale.

Directeur. MM. Fournier, conseiller d'Etat.
Suppléant. Techtermann, Arthur.
Secrétaire. Corpataux, Vincent.
Copiste-planton. Wæber, gendarme.

Commission de santé.

Président. MM. Fournier, conseiller d'Etat, président.
Vice-Président et Secrétaire. Schaller, Jean-Louis, Dr, à Fribourg.

MM. Esseiva, docteur, à Fribourg.
 Boëchat, » »
 Baloud, » Romont.

Commission des vétérinaires.

Broye, 1er cant. MM. Bula, Fréd., à Domdidier.
 » 2e » Fivaz, Ulric, à Estavayer.
Glâne, Butty, à Romont.
Gruyère, 1er » Strebel, fils, à la Tour-de-T.
 » 2e » Pasquier, P., à Bulle.
 » 3e » Ruffieux, à La-Roche.
Lac, Volmer, Ed., à Morat.
Sarine, 1er » Bæriswyl, B., à Fribourg.
 » 2e » Tanner, à Praroman.
Singine, 1er » Bertschy, à Christlisberg.
 » 2e » Strebel, M., père, à Bellevue.
Veveyse, Strebel, A., fils, à La-Tour.

**Commission d'assurances des bâtiments
 contre l'incendie.**

MM. Fournier, conseiller d'Etat, président.
 Bise, conseiller d'Etat.
 Esseiva, Ignace, négociant.
 Fraisse, Adolphe, architecte.
 Vonderweid, Joseph, député.
 Pachoud, Philippe, secrétaire.

COMMISSION DES TAXES POUR L'ASSURANCE DES
 BATIMENTS.

I. ARROND. District de la Sarine.

Taxeur d'arr. MM. Sudan, commissaire, à Fribourg.
Suppléant. Crausaz, S., commissaire.
 » Ammann, Eugène, »
Taxeur de district. Brulhard, J., charp., à Fribourg.
 » Meyer, maçon, à Fribourg.
Suppléant. Zosso, Ant., charp., à Fribourg.
 » Nein, Alexandre, à Cottens.
 » Sterroz, entrep., à Fribourg.
 » Winckler, P., charp., à Fribourg.

II. ARROND. Districts de la Singine et du Lac.

Taxeur d'arr. MM. Ammann, E. commissaire à Frib.
Suppléant. Crausaz, Simon, » »
 » Riedo, juge de paix à Planfayon.
 » Sudan, commissaire, à Fribourg.

Taxeur du district de Singine. M. Muller, Jos., à Untergehrewyl.

Suppléant. MM. Meyer, Jos., entrep., à Fribourg.
 „ Winckler-Weitzel, ch., à Fribourg.
 „ Brulhart, Jos., charp., à Fribourg.
 „ Fasel, Jean, syndic, de Tavel.

Taxeur du district du Lac. M. Fasnach, Jacob, maçon à Morat.

Suppléant. MM. Spach, à Buchillon.
 „ Merlach, D., menuisier, à Mort.
 „ Schorr, Gottfried, à Salvagny.

• III. ARROND. District de la Broye.

Taxeur d'arr. MM. Monney, J., comm., à Châbles.

Suppléant. * Devevey, B., entrep., à Estavaver.

Taxeur de district. Rey, Don., charp., à Aumont.

Suppléant. Roux, juge, à Chatonnaye.
 „ Curty, François, à Montagny.
 „ Brasey, Tobie, charp., à Font.
 „ Jordan, à Domdidier.

IV. ARROND. Districts de la Glâne et de la Veveyse.

Taxeur d'arr. MM. Richoz, commissaire, à Siviriez.

Suppléant. Genoud, Léon, à Châtel.

Taxeur du district de la Glâne. M. Roux, juge, à Chatonnaye.

Suppléant. MM. Maillard, charp., à Mézières.
 „ Deschenaux, Ant., à Ursy.
 „ Deschenaux, Nicolas, à Siviriez.
 „ Piller, Jos., méc., à Romont.

Taxeur du district de la Veveyse. M. Lambert, Tob., à Châtel.

Suppléant. MM. Chillier, Casimir, à Châtel.
 „ Pellet, A., tuilier, à Semsales.
 „ Colliard, Baptiste, à Châtel.

V. ARROND. District de la Gruyère.

Taxeur d'arr. MM. Maillard, X., ingénieur, à Bulle.

Suppléant. Gillet, F., député, à Hauterive.
 „ Richoz, commissaire, à Siviriez.

Taxeur de district. Boccard, B., à Grandvillard.

Suppléant. „ Jonneret, D., charp., à Bulle.
 „ Gillard, Albert, à Botterens.
 „ Duding, Pierre, à Riaz.

- Suppléant.* MM. Jerly, P.-J., à Pont-la-Ville.
 » Rime, Joseph, père, charpentier,
 à Charmey.
 » Pythoud, Joseph, à Albeuve.

Gendarmerie.

M. Buman, Eugène, commandant.

Maisons pénitentiaires.

- MM. Favre, Alph., direct. de la maison de force.
 Audergon, Joseph, direct. de la maison de cor.
 Schneuwly, chanoine, aumônier catholique.
 Ems, " " "
 Haller, pasteur, aumônier réformé.
 Esseiva, docteur, officier de santé.

Geoliers de districts.

- M. Huber, Louis, à Fribourg.
 Gendarmerie, à Tavel.
 Gendarmerie, à Bulle.
 Gendarmerie, à Romont.
 Gendarmerie, à Estavayer.
 Gendarmerie, à Morat.
 Gendarmerie, à Châtel.

VII. DIRECTION DE LA GUERRE.

- Directeur.* MM. Techtermann, Arthur, cons. d'Etat.
Suppléant. Weck-Reynold, L.,
1er Secrétaire. Kollep, Léon, à Fribourg.
2e " Villard, Louis, à Fribourg.

Commandants d'arrondissements.

- MM. Perrier, Ferdinand, colonel.
 Wuilleret, Théodore, lieutenant-colonel.

Commissaire des guerres et inspecteurs des arsenaux.

- M. Wuilleret, Henri, lieutenant-colonel.
-

PRÉFECTURES.**Sarine.**

- MM. Boccard, Antonin, de Fribourg, préfet.
 Piller, Ernest, lieutenant de préfet.
 Menétrey, Nicolas, 1^{er} secrétaire.
 Loffing, Paul, 2^e secrétaire.

Singine.

- MM. Delpech, Jean, major, à Fribourg, préfet.
 Auderset, Jean, lieutenant de préfet.
 Neuhaus, Joseph, secrétaire.

Gruyère.

- MM. Grangier, Jules, d'Estavayer, préfet.
 Glasson, Auguste, fils, lieutenant de préfet.
 Combaz, Louis, secrétaire.

Veveyse.

- MM. Genoud, Ignace, de Châtel, préfet.
 Genoud-Repond, lieutenant de préfet.
 Philippona, Joseph, secrétaire.

Glâne.

- MM. Diesbach, Max, de Fribourg, préfet.
 Robadey, Louis, lieutenant de préfet.
 Wuilleret, Théodore, secrétaire.

Broye.

- MM. Ducrest, François, de Fribourg, préfet.
 Holz, Philippe, lieutenant de préfet.
 Rattaz, Ferdinand, secrétaire.

Lac.

- MM. Bourqui, Alexis, de Murist, préfet.
 Cressier, Georges, lieutenant de préfet.
 Zurkinden, Théodore, secrétaire.
-

SYNDICS DU CANTON.

(Avec la population d'après le recensement de 1870).

District de la Sarine. (Population 22,544).

Ville de Fribourg	MM. Chollet, Louis	10,904
Arconciel	Bulliard, Louis	331
Autafond	Hayoz, Joseph	92
Autigny	Berset, J., feu Pierre	523
Avry-sur-Matran	Gumy, Julien	322
Belfaux	Quiot, Etienne	351
Bonnefontaine	Bongard, Jean-Bapt.	311
Chérens	Ræmy, Joseph	256
Chésalles	Rossmann, Amédée.	72
Chésoppelloz	Cuennet, Jacques	103
Corserey	Chatagny, Théodore	221
Corjolens	Dorand, Pierre	60
Corminbœuf	Bochud, Pierre-Jos.	353
Corpataux	Barras, Antoine	327
Cottens	Margueron, J., dép.	369
Cuterwyl	Grivel, Vincent	98
Ecuwillens.	Galley, Antoine	488
Ependes	Mauron, François	323
Essert	Brunisholz, Jean	192
Estavayer-le-Gibloux	Clerc, Antoine	284
Farvagny-le-Grand	Oberson, Pierre	387
Farvagny-le-Petit	Piccand, Joseph	130
Ferpicloz	Risse, Pierre	168
Givisiez	Boccard, Ignace	152
Granges-Paccot	273
Grenilles	Rolle, Vincent, feu F.	99
Grolley	Cuennet, Pierre, dit du Volary	322
Illens	Clerc, Joseph	18
La-Corbaz et Cormagens	Chatton, Joseph	223
Lentigny	Morel, Jacques	317
Lossy et Formangueries	Kæch, François	144
Lovens	Jerly, Joseph	130
Magnedens	Chappuis, Nicolas	88
Marly-le-Grand	Casteller, Jean	303
Marly-le-Petit	Meyer, Christophe	100
Matran	Corpataux, François	323
Montécu.	Brulhard, Louis	47
Montévraz	Wicht, Pierre	273
Neyruz	Dafflon, Nicolas	426

Nierlet	MM. Cuennet, Michel	117
Noréaz	Sauterel, Pierre	466
Oberried	Wicht, Baptiste	149
Onnens	Barbey, feu Pierre	198
Pierrafortscha	Bæriswyl, Louis	199
Ponthaux	Mottaz, Louis	217
Posat	Reynaud, Joseph	105
Posieux	Guinchard, Henri	264
Praroman	Kolly, Jean-Baptiste	370
Prez	Rothey, François	366
Rossens	Bulliard, Joseph	372
Rueyres-St-Laurent	Page, P., feu Laurent	219
Sales	Mauron, Joseph	160
Senèdes	Spielmann, Pierre	65
Treyvaux	Roulin, Joseph	905
Villars-sur-Glâne	Roubaty, Aimé	405
Villarlod	Michel, Claude	206
Villarsel-le-Gibloux	Michel, Joseph	165
Villarsel-sur-Marly	Bielmann, François	90
Vuisternens-en-Ogoz	Sudan, Bruno	533
Zénauva	Quetzoud, J., feu J,	70

District de la Saagne. (Population, 16,375).

Alterswyl	MM. Stritt, Martin	1,173
Bœsingen	Lentzbourg, Achille	1,333
Brunisried	Ruffieux, Louis	328
Chevrières, Neuhaus	Lauper, Jean-Joseph	659
Dirlaret	Bächler, Jean-Joseph	930
Guin	Hayoz, Pierre-Joseph	2,984
Heitenried	Aebischer, Pierre	640
Oberschrot	Zbinden, Peter	572
Planfayon	Purro, Pierre	912
Plasselb	Neuhaus, Jean	355
St-Antoine	Sturny, Jacques	1,457
St-Sylvestre	Rotzeta, Nicolas	559
St-Urs	Stritt, Joseph	945
Tavel	Fasel, Jean	745
Tinterin	Marthe, Pierre	358
Ueberstorf	Spicher, François	1,244
Wunnewyl	Schneuwly, Peter	956
Zumholz	Fasel, Jean-Joseph	223

District de la Broye. (Population, 13,704).

Aumont	Berchier, Benoît	468
Autavaux	Baudin, Louis	144

Bollion	MM. Chaney, J., fils de P.	156
Bussy	Pamblanc, M., ffeu N.	250
Châbles	Oulevey, Auguste	304
Chandon	Christan, Théodore	201
Chapelle	Jauquier, Cyprien	118
Châtillon	Lambert, Pierre-Jos.	171
Cheyres	Pillonel, V., fils de F.	357
Cheiry	Nicolet, Bapt., ffeu B.	296
Cugy	Chuard, Pierre-Jos.	504
Dlleey	Delley, Paul, dit à Francf.	280
Domdidier	Corminbœuf, A., dit Thoret	868
Dompierre	Pochon, Charles	538
Estavayer	Chaney, François	1,537
Fétigny,	Vorlet, Xavier	300
Font	Brasey, Jacques	277
Forel	Duc, Dominique	175
Franex	Maître, Jules	146
Frasses	Darx, Etienne	144
Les Friques	Rey, Ph., fils d'Henri	75
Gletterens	Dubey, Georges	269
Granges-de-Vesin	Vollerey, Naziance	185
Léchelles	Michel, Théodore	248
Lully	de Courten, Hector	100
Mannens, Grandsivaz	Joye, Lucien	356
Ménières	Corminbœuf, Aug.	269
Montagny-la-Ville	Joye, Joseph	278
Montagny-les-Monts.	Françey, Pierre	636
Montborget	Losey, Valentin	134
Montbrelloz	Bourdilloud, Hubert	149
Montet	Chaney, Louis	292
Morens	Berchier, Florentin	133
Murist	Duruz, Alfred	280
Nuvilly	Bondallaz, Amédée	380
Portalban	Vacat	152
Praratoud	Bondallaz, Jos., ff. Franç.	85
Prévondavaux	Badoud, Xavier	131
Rueyres-les-Prés	Dubey, Félix	193
Russy	Guillet, Jn., fils de Jn.	198
St-Aubin	Collaud, J., dit Benot.	580
Seiry	Bise, Ernest	154
Sévaz	Dubey, Nicolas	59
Surpierre	Thierrin, A., fils de J.	245
Vallon	Bæchler, Antoine	152
Vesin	Borgognon, François	204
Villeneuve	Jacob, Cyprien	280

La-Vounaise	MM. Losey, Ferdinand	152
Vuissens	Fasel, Auguste	240

District de la Gruyère. (Population, 19,404).

Albeuve	MM. Castella, Alexis, cap.	456
Avry-devant-Pont	Gaillard, Joseph	395
Bellegarde	Buchs, Jos.-Christ.	728
Botterens	Savary, Philippe	102
Broc	Mossu, Anselme	435
Bulle	Glasson, Jules	2,273
Cerniat	Bourret, Joseph	610
Charmey	Chapaley, N., feu F.	1,090
Châtel-sur-Montsalvens	Barras, Jacq.-Alex.	172
Corbières	Blanc, François	210
Crésuz	Ruffieux, J.-Jacques	122
Echarlens	Gremaud, Charles	402
Enney	Dey, Alexandre	264
Estavannens	Jaquet, Constant	238
Grandvillard	Carrat, Henri	507
Gruyères	Rime, Tobie	1,097
Gumeffens	Morard, Pierre	410
Hauteville	Passaplan, Elie	485
La-Roche	Théraulaz, Joseph	1,158
La-Tour	Corboz, Louis	755
Le-Pâquier	Vallélian, Silvère	315
Lessoc	Both, Félicien	260
Marsens	Magnin, Jean	431
Maules	Oberson, Pierre	224
Montbovon	Pernet, Simon	366
Morlon	Grandjean, Constant	280
Neirivue	Gremion, N., d. d. Plon	251
Pont-en-Ogoz	Duriaux, Jacques	204
Pont-la-Ville	Maradan, Jean	386
Riaz	Schwartz, Jacques	566
Romanens	Pittet, François	298
Rueyres-Treyfayes	Monney, Alexandre	218
Sales	Pasquier, Placide	425
Sorens	Gobet, André	722
Vaulruz	Favre, Auguste	673
Villarsbeney	Thomet, Elie	83
Villars-d'Avry	Bertschy, Amédée	102
Villars-sous-Mont	Thorin, Auguste	101
Villardvolard	Repond, Jacques	262
Vuadens	Moret, Louis	1,086
Vuippens	Romanens Théophile	250

District de la Glâne. (Population, 13,175).

Auboranges	MM. Crausaz, François	161
Berlens	Perroud, Alphonse	185
Blessens	Perriard, Joseph	144
Billens	Jorand, Pierre	160
Bionnens	Gavilley, Théodore	80
Chapelle	Grivel, Victor	140
Châtelard	Uldry, Alexandre	444
Châtonnaye	Péclat, Auguste	390
Chavannes-les-Forts	Bays, Cl., à la Pierra	318
Chavannes-sous-Orsonnens	Débieux, Joseph	250
Ecasseys	Menoud, Alexandre	85
Ecublens	Maillard, Pierre	135
Eschiens	Monney, Jean-Joseph	61
Esmonts	Grivel, Nicolas	135
Estévenens	Bays, J., dit du Biolé	228
Fuyens	Vauthey, Jacques	74
Gillarens	Dorthe, Joseph	177
Grangettes	Python-Bondallaz, Cl.	178
Hennens	Jorand, Jean-Joseph	152
La-Joux	Menoud, Félicien	418
La-Magne	Menoud, Jacques	101
Le-Saulgy	Conus, Isidore	69
Les Glânes	Jaquet, Jean	108
Lieffrens	Girard, Louis	90
Lussy	Moulet, Jules	255
Macconnens	Kern, Joseph	104
Massonnens	Brayoud, Maurice	404
Mézières	Dénervaud, Alphonse	357
Montet	Demierre, Jean	121
Morlens	Decotterd, Pierre	61
Mossel	Monney, Nicolas	217
Neirigue	Oberson, J., à la veuve	98
Orsonnens	Page, Théophile, prov.	341
Prez	Cosandey, Théodore	362
Promasens	Ducrest, Romain	204
Romont-Arruffens	Forney-Riche, Jos.	1,911
Rue	Bosson, Louis	452
Siviriez	Richoz, J.-B., com.	404
Sommentier	Roullier, P., fils de C.	244
Torny-le-Grand	Bugnon, Basile	302
Torny-le-Petit et Middel	Péclat, Joseph	331
Ursy	Deschenaux, A., dép.	193

Vauderens	MM. Richoz, Jean	259
Villageaux	Pache, Nicolas	58
Villaraboud	Donzallaz, Joseph	315
Villaron	Maillard, Max	102
Villargiroud	Berset, Pierre-Joseph	160
Villarimboud	Perroud, Joseph	340
Villarsiviriaux	Berset, Antoine	209
Villariaz	Gret, Jean-Joseph	195
Villaz-St-Pierre	Blanc, Antoine	316
Vuarmarens	Dutoit, Pierre	206
Vuisternens-d.-Romont	Menoud, Claude	345

District de la Veveyse. (Population, 7,855).

Attalens	MM. Monnard, Pierre	970
Bossonnens	Musy, Michel	331
Bouloz	Dénervaud, Placide	263
Besencens	Vial, J., d. du Tremy	176
Châtel-St-Denis	Chaperon, Denis	2,326
Fiaugères	Esseiva, Jean, député	295
Granges	Gabriel, François	305
Grattavache	Grandjean, A., fils de F.	165
Le-Crêt	Pittet, François	448
La-Rougève	Sonney, François	79
Pont	Ducrest, Antoine	150
Porsel	Barbey, François	357
Progens	Gobet, Gaspard	247
Remauffens	Tache, M., fils de J.	434
Semsaies	Perrin, J., dit à Nina	848
St-Martin	Molleyres, François	461

District du Lac. (Population, 14,840)

Agrimoine	MM. Mæder, Hans, fils de S.	184
Barberêche	Zurich, Ernest	444
Petit-Bœsingen	Hayoz, J. feu J.	299
Buchillon	Lehmann, Johann	195
Chandossel	Bochud, Chrysostôme	148
Champagny	Mœri, Johann	110
Charmey (Galmitz)	Burla, Jacob	384
Châtel (Burg)	Burla, Rodolphe	207
Chiètres	Tschachtly, Peter	1,119
Cordast	Rigolet, Joseph	359
Gros-Cormondes	Auderset, Jean	415
Petit-Cormondes	Duby, Jacques	86
Corsalettes	Singy, Ferdinand	99

Cormérod	MM. Berset, Josué	157
Courgevaux, Coussiberlé	Wuillemin, D. F.	381
Courtaman	Folly, Peter	149
Courlevon	Helfer, Daniel	211
Cournillens	Molliet, Jacques, fils	282
Courtepin	Jemmely, Louis	192
Courtion	Progin, Edouard	229
Cressier	Hayoz, Pierre-Joseph	371
Freschels	Kramer, Jacob	283
Jentes	Benninger, Jacob	238
Gros et P. Guschelmuth	Bürgy, Gaspard	202
Hauteville	Gaberel, Jacques	177
Liebistorf	Kilchær, Benoît	347
Lourtens	Herren, Fréd.	199
Meyriez et Greng	Engelhard, Oscar	269
Misery	Kolly, Denis	198
Montilier	Fornerod, Vincent	491
Monterchu	Haas, Nicolas	109
Morat	Fasnacht, E., avocat	2,328
Ormey	Meyer, J., feu Pierre	426
Ried	Etter, Peter, feu Peter	635
Salvagny	Stoll, Nicolas	376
Villarepos	Michaud, Etienne	325
Bas-Vully	Derron, Samuel	1,068
Haut-Vully	Javet, Jean, ff. Daniel	650
Wallenbuch	Siffert, Jacq., ff. J.-L.	83
Wallenried	Mory, Etienne	249

Total de la population du canton : 110,897

Pouvoir judiciaire.

TRIBUNAL CANTONAL.

MM. Musard, Philibert, d'Estavayer, président.
 Gottrau, Pierre, de Fribourg.
 Glasson, Charles, de Bulle.
 Esseiva, Pierre, de Fribourg.
 Déglise, Nicolas, de Châtel.
 Weck, Charles, d'Onnens.

- MM. Reynold, Philippe, de Fribourg.
 Huber, Adolphe, de Morat.
 Castella, Théodore, à Fribourg.
 Chaperon, Jean, greffier.
 Egger, Ulrich, huissier.

Suppléants.

- MM. Perroud, Tobie, de Châtel-St-Denis.
 Clerc, président, de Riaz.
 Chaney, François, d'Estavayer.
 Gerbex, Charles, à Fribourg.
 Grand, Louis, à Romont.
 Wuilleret, Fortuné, à Fribourg.
 Vonderweid, Joseph, à Fribourg.
 Comte, Etienne, notaire, à Fribourg.
 Duvillard, Nicolas, à Bulle.

TRIBUNAL DE COMMERCE.

- MM. Esseiva, Ignace, négociant, à Fribourg,
 président.
 Kæser, Jean, négociant, à Fribourg, juge.
 Rætz, Joseph, à Fribourg, »
 Genoud-Colliard, à Châtel-St-Denis, »
 Techtermann, Edouard, à Fribourg, »
 Gendre, Paul, greffier.
 Gougler, Simon, huissier.

Suppléants.

- MM. Dupraz, négociant, à Rue.
 Egger, Antoine, à Fribourg.
 Gardian, Jean, à Estavayer.
 Wicky, Jean-Edouard, à Fribourg.
 Cornuz, Eugène, fils, à Morat.
 Geinoz, Olivier, à Bulle.
 Vuichard, Isidore, à Fribourg.
 Hartmann, Aloys, »
 Fragnière, Laurent, »
 Meyer-Kaiser, négt., »

TRIBUNAUX D'ARRONDISSEMENTS.

*I. Tribunal de l'arrondissement judiciaire
 de la Sarine.*

- MM. Clerc, Cyprien, président.
 Ræmy, Louis, d'Agy, vice-président.

- MM. Gerbex, Charles, à Fribourg.
 Gottrau, Charles, de Granges.
 Berset, Pierre, à Autigny.
 Wuilleret, Alexandre, greffier.

Suppléants.

- MM. Bossy, Aloys, à Fribourg.
 Guinchard, aubergiste, à Posieux.
 Roulin, Joseph, à Treyvaux.

II. *Tribunal de l'arrondissement judiciaire
 de la Singine.*

- MM. Wuilleret, F., notaire, de Fribourg, président.
 Appenthel, Ant., de Fribourg, vice-président.
 Chollet, Victor, à Menziswyl.
 Jungo, Pierre, à Guin.
 Jenny, Philippe, d'Alterswyl, à Zumstein.
 Neuhaus, Pierre, greffier.

Suppléants.

- MM. Spicher, Christophe, contrôleur, à Tavel.
 Nœsberger, Philippe, à St-Antoine.
 Schmutz, Joseph, à Hochstettlen.
 Hænggely, Jacques, à Uttwyl.

III. *Tribunal de l'arrondissement judiciaire
 de la Gruyère.*

- MM. Morard, Louis, président.
 Musy, Pierre, à Bulle, vice-président.
 Bapst, Hercule, de La-Roche.
 Deschenaux, Jules, d'Echarlens.
 Gillet, Jean, à Montbovon.
 Favre, Pierre, à Bulle, greffier.

Suppléants.

- MM. Remy, Auguste, à Bulle.
 Ecoffey, Joseph, à Rueyres-Treyfayes.
 Peyraud, Léopold, à Bulle.
 Grandjean, Constant, à Morlon.

IV. *Tribunal de l'arrondissement judiciaire du Lac.*

- MM. Hafner, Jacq.-Ferd., à Morat, président.
 Roggen, Maurice, à Morat, président.
 Derron, Jean, à Morat.

- MM. Folly, Pierre, à Courtaman.
 Helfer, Daniel, à Courlevon.
 Friolet, Frédéric, greffier.

Suppléants.

- MM. Noyer, Samuel, à Nant.
 Tschachtli, Pierre, à Chiètres.
 Brun, Auguste, à Morat.
 Progin, Edouard, à Courtion.

V. *Tribunal de l'arrondissement judiciaire
 de la Glâne.*

- MM. Grand, Louis, à Romont, président.
 Roux, Pierre, de Chatonnaye.
 Menoud, Jacques, de La-Magne.
 Raboud, Alexandre, à Romont.
 Ayer, Joseph, à Romont.
 Chatton, Isidore, greffier.

Suppléants.

- MM. Menetrey, Auguste, à Romont.
 Raboud, François, à Villaz-St-Pierre.
 Simon, Isidore, à Sviriez.
 Conus, Jean, à Romont.

VI. *Tribunal de l'arrondissement judiciaire
 de la Broye.*

- MM. Chaney, François, à Estavayer, président.
 Butty, Joseph, à Estavayer, vice-président.
 Renevey, Xavier, à Fétigny.
 Ding, Léon, de Nuvilly.
 Bullet, Léon, à Estavayer.
 Marmier, Laurent, greffier.

Suppléants.

- MM. Gardian, Jean, à Estavayer.
 Dessibourg, Antoine, à St-Aubin.
 Brasey, Pierre, à Estavayer.
 Rossier, Jean, à Grandsivaz.

VII. *Tribunal de l'arrondissement judiciaire
 de la Veveyse.*

- MM. Liaudat, Alfred, notaire, à Châtel, président.
 Savoy, Jeannet, d'Attalens, vice-président.
 Esseiva, Pierre, à Fiaugères.

MM. Perrin, Martin, de Semsales.
 Pilloud, François, de Châtel.
 Genoud, Alfred, greffier.

Suppléants.

MM. Genoud, Célestin, à Châtel-St-Denis.
 Bochud, Joseph, à Bossonnens.
 Pilloud, Jean, de la Pontille.
 Jonneret, Jean, au Bourg.

Cour d'Assises. — 1er ressort.

Président. MM. Grand, Louis, à Romont.
 Suppléant. Perroud, Tobie, à Châtel.

2me ressort.

Président. MM. Clerc, Cyprien, à Fribourg.
 Suppléant. Chaney, François, à Estavayer.

3me ressort.

Président. MM. Hafner, avocat, à Morat.
 Suppléant. Appenthel, Ant., à Brunisberg.

JUSTICE DE PAIX.

Arrondissement de la Sarine.

1er cercle. Chef-lieu : Farvagny.

Juge de paix. MM. Moullet, Pierre, de Posat.
 1er assesseur. Chappuis, J., de Magnedens.
 2e " Michel, Joseph, à Villarlod.
 Suppléants. Macheret, Ant., à Vuisternens-en-Ogoz.
 Piccand, Jos., au Petit-Farvagny.
 Greffier. Vacat.
 Huissiers. Bourqui, Ch., de Farvagny.
 Nissille, Pierre, " "

2me cercle. Chef-lieu : Prez.

Juge de paix. MM. Morel, Jacques, de Lentigny.
 1er assesseur. Rossier, Maurice, à Autigny.
 2e " Chollet, Auguste, à Prez.
 Suppléants. Dafflon, Jacques, à Neyruz.
 Chatagny, J.-Jos., à Corserey,
 Greffier. Berset, notaire, à Autigny.
 Huissier. Chappuis, Alphonse, à Onnens.

3me cercle. Chef-lieu : Belfaux.

Juge de paix. MM. Corpataux, François, à Matran.
1er assesseur. Hayoz, Joseph, d'Autafond.
2e » Chatton, Jacques, à La-Corbaz.
Suppléants. Bochud, Jean-Joseph.
 Kæch, François, à Lossy.
Greffier. Bürgy, Jacques, notaire.
Huissier. Bochud, J., à Corminbœuf.

4me cercle. Chef-lieu : Fribourg.

Juge de paix. MM. Gendre, Frédéric, député.
1er assesseur. Vonderweid, Ch.-Aug.
2e » Piller, Ernest, à Fribourg.
Suppléants. Vonderweid, Jos., à Fribourg.
 Boccard, Alphonse, à Fribourg.
Greffier. Bourqui, Louis, notaire.
Huissiers. Fasel, Louis, à Fribourg.
 Corboud, Théodore, à Fribourg.

5me cercle. Chef-lieu : Le Mouret

Juge de paix. MM. Bulliard, Nicolas, d'Arconciel.
1er assesseur. Kolly, J.-B., de Praroman.
2e » Roullin, syndic, de Treyvaux.
Suppléants. Roubaty, J.-B., de Praroman.
 Bongard, Joseph.
Greffier. Dousse, J.-Bapt., de Montécu,
 provisoire.
Huissier. Brulhard, Louis, à Montécu.

Arrondissement de la Singine.*1er cercle. Chef-lieu : Dirlaret.*

Juge de paix. MM. Riedo, député, à Planfayon.
1er assesseur. Zehren, Jean, à Plasselb.
2e » Ræmy, Jos., à Planfayon.
Suppléants. Bæchler, J.-Jos., à Dirlaret.
 Lauper, J.-Jos., à Chevrilles.
Greffier. Birbaum, Jos., à Fribourg, prov.
Huissiers. Andrey, Christ., à Planfayon.
 Buntschu, J.-J., à Dirlaret.

2me cercle. Chef-lieu : Tavel.

Juge de paix. MM. Uldry, Jean, à Rohr,
1er assesseur. Stritt, Joseph, à St-Ours.
2e » Sturny, Jacob, à Lehwy.

Suppléants. MM. Fasel, Jean, à Tavel.
Ackermann, J.-Jos., à Schwenni.
Greffier. Wæber, Jos., à Galtern, prov.
Huissiers. Burry, Guillaume, à Gerewyl,
Birbaum, Peter, à Tavel.
Bumann, Jn.-Pierre, à Fribourg.

3me cercte. Chef-lieu : Schmitten

Juge de paix. MM. Schneuwly, P., à Wünnewyl.
1er assesseur. Bæriswyl, Jacq., anc. régent.
2e » Bertschy, Meinrad, à Guin.
Suppléants. Boschung, Ulrich.
Wæber, Jean, à Schmitten.
Greffier. Comte, Etienne, notaire.
Huissier. Bürgy, Joseph, à Schmitten.

Arrondissement de la Gruyère.

1er cercle. Chef-lieu : Gruyères.

Juge de paix. MM. Murith, Nicolas, à Gruyères.
1er assesseur. Mossu, Anselme, à Broc.
2e » Jaquet, Léon, à Estavannens.
Suppléants. Geinoz, Nicolas, à Enney.
Vallélian, Silv., au Pasquier.
Greffier. Blanc, B., de Corbières.
Huissier. Gremion, Lucien.

2me cercle. Chef-lieu : Charmey

Juge de paix. MM. Ruffieux, syndic., de Crésuz.
1er assesseur. Buchs, J., cap., à Bellegarde.
2e » Meyer, Cyprien, à Cerniat.
Suppléants. Rime, François, à Charmey.
Niquille, François »
Greffier. Burtscher, Peter, »
Huissiers. Schouwey, Denis, à Bellegarde.
Tinguely, Sylvère, au Châtelard.

3me cercle. Chef-lieu : Bulle.

Juge de paix. MM. Schwarz, Jacques, à Riaz.
1er assesseur. Einard, J., à Bulle.
2e » Grandjean, Const., à Morlon.
Suppléants. Glasson, Xavier, à Bulle.
Morand, Jules, à La-Tour.
Greffier. Dupré, Jules, notaire.
Huissier. Dupasquier, Jean-Jos., à La-Tour.
Blanc, Charles, à Bulle.
Corboud, Joseph, à La-Tour.
Remy, Placide, à Bulle.

4me cercle. Chef-lieu: Vuippens.

Juge de paix. MM. Magnin, Jean, à Marsens.
1er assesseur. Gremaud, Charles, à Echarlens.
2e Dupré, Martin, à Gumezens.
Suppléants. Philipona, Hub., à Vuippens.
 Bertschy, Léon, à Villars-d'Avry.
Greffier. Roulin, Pierre, à Echarlens, prov.
Huissier. Sottaz, Fr., d'Avry-dev.-Pont.

5me cercle. Chef-lieu: La-Roche.

Juge de paix. MM. Tinguely, A., à La-Roche.
1er assesseur. Yerly, Jean, à Pont-la-Ville.
2e Théraulaz, J., à La-Roche.
Suppléants. Jaquet, Pierre, à Villardvolard.
 Delatenaz, Elie, à Botterens.
Greffier. Brodard, Aloys, à La-Roche.
Huissiers. Lehmann, J.-Jos., à La-Roche.
 Blanc, Louis, à Corbières.

6me cercle. Chef-lieu: Vaulruz.

Juge de paix. MM. Favre, Auguste, à Vaulruz.
1er assesseur. Pasquier, François, à Maules.
2e Moret, Louis, à Vuadens.
Suppléants. Seydoux, Claude, de Sâles.
 Chollet, Casimir, à Vaulruz.
Greffier. Dupré, J., notaire, à Bulle.
Huissiers. Bourquenoud, Nicolas, à Vaulruz.
 Sterroz, Félicien, à La-Tour.

7me cercle. Chef-lieu: Albeuve.

Juge de paix. MM. Castella, Alexis, à Albeuve.
1er assesseur. Thorin, Aug., à Villars-s.-Mont.
2e Currat, Henri, à Grandvillard.
Suppléants. Musy, Alex., de Grandvillard.
 Grangier, Placide, à Montbovon.
Greffier. Duvoy, Louis, à Lessoc, prov.
Huissier. Geinoz, Hyacinthe, de Neirivue.

Arrondissement du Lac.

1er cercle. Chef-lieu: Cournillens.

Juge de paix. MM. Michaud, Etienne, à Villarepos.
1er assesseur. Berset, Josué, à Cormérod.
2e Progin, Edouard, à Courtion.
Suppléants. Mory, Théod., à Wallenried.
 Bise, Jacq.-Jos., à Cressier.

Greffier. MM. Michaud, Pierre, notaire.
Huissier. Monney, Joseph, à Cournillens.

2me cercle. Chef-lieu : Morat.

Juge de paix. MM. Engelhart, Oscar, à Morat.
1er assesseur. Gaberel, Jacob, à Altavilla.
2e » Wullemin, J.-D., à Courgevauz.
Suppléants. Roggen, Alfred, à Morat.
 Brun, Auguste, à Morat.

Greffier. Fasnacht, Améd., à Montilier.
Huissiers. Eggimann, Abraham, à Morat.
 Fasnacht, Abraham, »
 Fasnacht, Jean, »

3me cercle. Chef-lieu : Chiètres.

Juge de paix. MM. Hurni, B., père, à Freschels.
1er assesseur. Mœry, Jacob, à Champagny.
2e » Johner, Jean, à Chiètres.
Suppléants. Kramer, Jacob, à Freschels.
 Pflister, Jean, à Chiètres.

Greffier. Bula, J.-Frédéric, à Chiètres.
Huissier. Forster, Samuel, »

4me cercle. Chef-lieu : Praz.

Juge de paix. MM. de Roulet, Henri, à Mur.
1er assesseur. Derron, Samuel, à Motier.
2e » Chautems, J., à Motier.
Suppléants. Noyer, Auguste, à Nant.
 Cressier, Jules, à Mur.

Greffier. Burnier, Henri, à Praz.
Huissier. Clerc, Jean, à Praz.

5me cercle. Chef-lieu : Cormondes.

Juge de paix. MM. Egger, J.-Ant., à Guschelmuth.
1er assesseur. Hayoz, Jean, au Petit-Bœsingen.
2e » Hayoz, Alphonse, à Liebistorf.
Suppléants. Meuwly, Pierre-Germain, à
 Cormondes.

Greffier. Haas, Nicolas, à Monterschu.
Huissiers. Shorro, Rod., à Liebistorf.
 Folly, Jean, à Courtaman.
 Auderset, Christ., à Courtaman,
 provisoire.

Arrondissement de la Broye.

1er cercle. Chef-lieu : Domdidier.

Juge de paix. MM. Dubey, Joseph, à Domdidier.
1er assesseur. Dubey, Antoine, à Gletterens.
2e » Rime, S., à Montagny-les-Monts.

Suppléants. MM. Godel, Florent., à Domdidier.
 Gisler, Pierre, à Dompierre.
Greffier. Pauchard, Aug., à Russy,
Huissiers. Dubey, Jos.-Boniface, à Gletterens.
 Musy, Pierre, à Dompierre.
 Jordan, Paul, à Domdidier.

2me cercle. Chef-lieu : Estavayer.

Juge de paix. MM. Holz, Philippe, à Estavayer.
1er assesseur. Pamblanc, Maurice, à Bussy.
2e » Devevey, Alex., à Estavayer.
Suppléants. Rapo, Eugène, de Cheyres.
 Duc, Théodore, à Lully.
Greffier. Bersier, Jos., not., à Estavayer.
Huissiers. Lenweiter, Ernest, à Estavayer.
 Tache, Joseph, à Estavayer.
 Bonny, Louis, »

3me cercle. Chef-lieu : Vesin.

Juge de paix. MM. Bondallaz, major, à Nuvilly.
1er assesseur. Maître, J.-J., à Franex.
2e » Corminbœuf, X., à Ménières.
Suppléants. Losey, Val., à Montborget.
 Volery, Thomas, à Aumont.
Greffier. Glardon, Joseph, à Cugy.
Huissiers. Baudin, J.-J., de Vesin.
 Broye, Célestin, à Nuvilly.

4me cercle. Chef-lieu : Surpierre.

Juge de paix. MM. Andrey, François, à Coumin.
1er assesseur. Fasel, Antoine, à Vuissens.
2e » Torche, Olivier, de Cheiry.
Suppléants. Ballif, Joseph, de Villeneuve.
 Jacob, Cyprien, »
Greffier. Andrey, Philippe, à Coumin.
Huissiers. Thierrin, Bapt., de Praratoud.
 Pittet, Auguste, à Cheiry.

Arrondissement de la Glâne

1er cercle. Chef-lieu : Villaz-St-Pierre.

Juge de paix. MM. Gillon, Flor, à Chatonnaye.
1er assesseur. Brayoud, M., à Massonnens.
2e » Berset, Fr., à Villarsiviriaux.
Suppléants. Moulet, Jules, à Lussy.
 Salin, André, à Villaz-St-Pierre.
Greffier. Nicolet, Jacq., à Villarimboud.

Huissiers. MM. Humbert, Isid., à Chatonnaye.
Defferard, J., à Chavannes-s.-O.

2me cercle. Chef-lieu : Romont.

Juge de paix. MM. Forney-Riche, à Romont.
1er assesseur. Richoz, J.-Bapt., à Siviriez.
2e » Jorand, Pierre, à Billens.
Suppléants. Comte, Jean, à Romont.
Clerc, Jacques, à Vuisternens.
Greffier. Gobet, Jean, à Romont.
Huissiers. Bays, Joseph, »
Davet, Joseph, »
Cornu, Marcel, »

3me cercle. Chef-lieu : Rue.

Juge de paix. MM. Deschenaux, Antoine député.
1er assesseur. Bosson, Louis, à Rue.
2e » Perriard, Joseph, à Blessens.
Suppléants. Conus, Jean, à Rue.
Decotterd, Pierre, à Morlens.
Greffier. Conus, François, à Rue.
Huissiers. Prélaz, Jean, à Rue.
Bosson, Xavier, »
Chatton, Jean, »

Arrondissement de la Veveyse.

1er cercle. Chef-lieu : Semsales.

Juge de paix. MM. Suchet, François, à Semsales.
1er assesseur. Suard, Pierre, à Progens.
2e » Perrin, Joseph, à Semsales.
Suppléants. Currat, Nicolas, du Crêt.
Grivet, Pierre, à Semsales.
Greffier. Gaudard, Alphonse.
Huissiers. Perrin, François, à Semsales,
Genoud, Jean, à Châtel.

2me cercle. Chef-lieu : Châtel-St-Denis.

Juge de paix. MM. Waldmeyer, Denis, à Châtel.
1er assesseur. Monnard, Pierre, à Attalens.
2e » Pilloud, Jacq., ff., Denis, à Châtel.
Suppléants. Chaperon, Denis, »
Perroud, Denis, »
Greffier. Jonneret, Placide, »
Huissiers. Vauthe, Fr., à Remauffens.
Cardinaux, Tobie, à Châtel.
Pilloud, Jean, »

ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT PUBLIC.

CAISSE D'AMORTISSEMENT DE LA DETTE PUBLIQUE.

Conseil d'administration.

- MM. Repond, commandant, à Fribourg.
 Renevey, avocat, à Fribourg, vice-président.
 Deschenaux, receveur, à Romont.
 Kæser, Jean, à Fribourg.
 Gottrau, Pierre, Fribourg.

Direction.

- MM. Louis, Grivel, directeur.
 Aeby, Stanislas, caissier.
 Biady, teneur de livres.

Agences dans le canton.

- MM. Reichlen, Alfred, à Bulle.
 Philipona, Etienne, contrôleur, à Châtel.
 Conus, Jean, notaire, à Romont.
 Despond, Joseph, contrôleur, à Domdidier.
 Derron, Henri, notaire, à Morat.

BANQUE CANTONALE.

Conseil d'administration.

- MM. Kaech, F., directeur.
 Esseiva, Ignace.
 Gældlin, Auguste,
 Moosbrugger, J., caissier (avec voix consultative).

Conseil de surveillance.

- MM. Weck-Reynold, direct. des Finances, président.
 Egger, Xavier, notaire.
 Vonderweid-d'Affry.
 Chollet, Joseph, commissaire.
 Wicky, Jean-Edouard.
 Landerset, Louis.
 Vicarino, Frédéric.

Censeurs.

- MM. Muller, chef de la Trésorerie d'Etat.
Vicarino, François, négociant.

Agences dans le canton.

- MM. Burgisser, Gabriel, à Bulle.
Marmier, avocat, à Estavayer.
Mossier, Louis, à Châtel.
Fasnacht, Edouard, à Morat.
Dupraz, Alex., à Rue.

CAISSE HYPOTHÉCAIRE.**Conseil de surveillance.**

- MM. Clerc, Cyprien, président.
Vonderweid, Alphonse, vice-président.
Glasson, Charles.
Diesbach, Alphonse.
Le Directeur des Finances.
Gœldlin, François.
Esseiva, Ignace.
Repond député.
Castella, Théodore.
Weck, Hypolite.
Egger, Louis, négociant.
Sudan, commissaire.
Berguer, Fidèle.
Herzog, ingénieur.

Direction.

- MM. Léon Muller, directeur.
Chollet, Joseph, commissaire, administrateur.
Gerbex, Charles, administrateur.
Hartmann, Jules, caissier.
Bielmann, Lucien, secrétaire, 1^{er} teneur de livres.
Gougain, Pierre, 2^e »
Kern, Auguste, aide.

OFFICIERS D'ÉTAT CIVIL.

SARINE. Loffing, Antoine, à Fribourg. — Grandjean, Philibert, à Villars-sur-Glâne. — Leimbacher, Henri, à Matran. — Dafflon, Jacques, à Neyruz. — Favre, Louis, à Ecuwillens. — Rossier, Maurice, à Autigny. — Chappuis, Alphonse, à Lentigny. — Bovet, Joseph, à Onnens. — Chollet, Auguste, à Prez. — Schroetter, Albert, à Grolley. — Emery, Constant, à Belfaux. — Bossy, Frs., père, à la Chassote. — Kuenlin, Pierre, à Marly. — Kolly, Jean-Baptiste, à Praroman. — Mau ron, François, à Ependes. — Buillard, Nicolas, à Arconciel. — Challande, Joseph, à Treyvaux. — Grand, Emile, à Rossens. — Jolion, Udalric, à Farvagny-le-Grand. — Favre, Alexandre, à Estavayer-le-Gibloux. — Marchon, anc. syndic, à Vuisternens-en-Ogoz.

SINGINE. Auderset, Jean, à Tavel. — Stucky, Jean, à Guin. — Schaller, Jean, à Bœsingen. — Trœhler, Jacq., à Wünnenwyl. — Spicher, François, à Uberstorf. — Wohlhauser, régent, à Heitenried. — Holz, Stephan, à Dirlaret. — Blanchard, Nicolas, à Chevilles. — Buntschu, Christ, à St-Sylvestre. — Ruffieux, Jean-Joseph, à Plasselb. — Brugger, Joseph, à Planfayon.

GRUYÈRE. Musy, Pierre, à Bulle. — Gremaud, Félicien, à Riaz. — Desche-
naux, Jules, à Echarlens. — Philipona, Hubert, à Vuippens. — Romanens, Luc, à Sorens. — Moullet, Charles, à Avry-dev.-Pont. — Maradan, Jean, à Pont-la Ville. — Brodard, secr. communal, à La-Roche. — Magnin, Joseph, à Hauteville. — Blanc, Louis, à Corbières. — Jaquet, ancien syndic, à Villardvolard. — Delatenaz, Elie, à Botterens. — Ruffieux, Jean-Jacques, à Crésuz. — Meyer, Cyprien, à Cerniat. — Niquille, François, à Charmey. — Schouvey, Joseph, à Bellegarde. — Mossu, Anselme, à Broc. — Rime, Tobie, à Gruyères. — Jaquet, Léon, à Estavannens. — Curat, Henri, à Grandvillard. — Thorin, Auguste, à Villars-sous-Mont. — Desbieux, Etienne, à Neirivue. — Castella, Pierre, à Albeuve. — Robadey, Séverin, à Lessoc. — Gillet, Jean, à Monthovon. — Grandjean, Constant, à Morlon. — Corboz, Louis, à La Tour-de-Trême. — Gremaud, Xavier, à Vuadens. — Roulin, Joseph, à Vaulruz. — Pasquier, Placide, à Sales.

LAC. Roggen, Maurice, à Morat. — L'Eplattenier, Philippe, à Meyriez. — Gassner, Jules, à Motier. — Bula, Jean-Joseph, à Chiètres. — Hug., Adolphe, à Buchillon. — Folly, Adrien, à Villarepos. — Progin, Emile, à Courtion. — Progin, Marcel, à Barberêche. — Vonlanthen, anc. instit., à Cormondes. — Bise, Joseph, à Cressier.

BROYE. Holz, Philippe, à Estavayer. — Vésy, Constant, à Montbrelloz. — Maître, Jules, à Rueyres-les-Prés. — Pamblanc, Maurice, à Bussy. — Gardon, Joseph, à Cugy. — Rey, Jean, à Montet. — Fontaine, Pierre, à Fétigny. — Corminbœuf, Xavier, à Ménières. — Ding, Léon, à Nuvilly. — Burgisser, Vincent, à Murist. — Biétry, Jean, à Cheyres. — Brasey, Jules, à Font. — Duc, Théodore, à Lully. — Corboud, Tobie, à Surpierre. — Fasel, Auguste, à

Vuissens. — Renevey, Joseph, à Mannens. — Francey, fils de Pierre, à Montagny. — Michel, Théodore, à Léchelles. — Verdon, Basile, à Dompierre. — Despond, Joseph, à Domidier. — Dessibourg, Antoine, à St-Aubin. — Bächler, Louis, à Carignan. — Dubey, Antoine, à Gletterens. — Delley, Jean, à Delley. — Volerey, Thomas, à Aumont.

GLANE. Clément, Denis, à Romont. — Péclat, Joseph, à Middel. — Dougoud, Jean, à Torny-le-Grand. — Page, Théodore, à Chatonnaye. — Nicolet, Jacques, à Villarimboud. — Raboud, François, à Villaz-St-Pierre. — Page, Théophile, à Orsonnens. — Raboud, Antoine feu Jean, à Villarsviriaux. — Brayoud, Maurice, à Massonnens. — Ecuver, Georges, à Berlens. — Roch, Jacques, au Châtelard. — Pittet, Joseph, à Grangettes. — Oberson, Tobie, à Vuisternens-devant-Romont. — Dupasquier, Antoine, à Villaraboud. — Dernière, Jean-Baptiste, à Mézières. — Fisch, Pierre, à Billens. — Richoz, Jean-Baptiste, à Siviriez. — Tinguely, Tobie, à Ursy. — Dupraz, Alexandre, à Rue. — Pache, Pierre, à Promasens.

VEVEYSE. Jonneret, Jean, à Châtel-St-Denis. — Savoy, Jeannet, à Attalens. — Tache, Jean-Joseph, à Remauffens. — Gaudard, Alphonse, à Semsales. — Sauter, Jean-Félicien, à Fiaugères. — Cochard, Joseph, à Porcel. — Beaud, Placide, au Crêt.

TARIF DES POSTES.

La taxe pour le transport par la poste des LETTRES échangées à l'INTÉRIEUR de la Suisse est fixée comme suit :

Rayon local : 5 centimes par lettre AFFRANCHIE du poids de 15 grammes ou au-dessous, et 10 centimes par lettre AFFRANCHIE du poids de 15 à 250 grammes.

Il est perçu le double pour les lettres NON-AFFRANCHIES.

En dehors du rayon local : 10 centimes par lettre AFFRANCHIE du poids de 15 grammes ou au-dessous, et 20 cent. par lettre AFFRANCHIE pesant plus de 15 grammes.

Comme pour le rayon local, les lettres NON-AFFRANCHIES coûtent le double.

NB. Les lettres peuvent être RECOMMANDÉES moyennant 20 centimes en sus de la taxe ordinaire.

Cartes-Correspondance : — Simple, 5 cent. ; — double, 10 cent.

Echantillons : Jusqu'à 50 grammes, 5 cent. pour toute la Suisse ; — de 50 à 250 grammes, 10 cent. ; — de 250 à 500 grammes, 15 cent.

Imprimés : Jusqu'à 50 grammes, 2 cent. ; — de 50 à 250 grammes, 5 cent. ; — de 250 à 500 grammes, 10 cent. ; — de 500 à 1000 grammes, 15 cent.

Papiers d'affaires : Par 100 grammes 5 cent. — Le poids maximum admis est de 1000 grammes.

Articles de messagerie : Jusqu'à 5 kilogrammes, pour le RAYON LOCAL, soit 25 kilomètres, 20 cent. jusqu'à la valeur de 100 fr. — Pour les distances au-delà de ce rayon (pour toute la Suisse), 40 cent.

NB. A partir de 5 jusqu'à 60 kilogrammes, la taxe va en progressant.

Mandats de poste : Un mandat de poste pour l'intérieur de la Suisse :

de 100 fr. coûte	30 cent.,	de 200 fr. coûte	40 cent.,
300 »	50 »	400 »	60 »
500 »	70 »	600 »	80 »
700 »	90 »	800 »	1»— »
900 »	1»10 »	1000 »	1»20 »

NB. Le maximum d'un mandat télégramme est de 300 fr. Le maximum d'un mandat d'encaissement est de 1000 fr., et la taxe de 50 cent.

Envois à l'étranger : Une lettre AFFRANCHIE coûte 25 cent. par 15 grammes pour tout les pays compris dans l'Union postale, et une lettre NON-AFFRANCHIE. 50 centimes.

CARTE-CORRESPONDANCE pour ces mêmes pays, 10 cent.

IMPRIMÉS, LIVRES, JOURNAUX, ÉCHANTILLONS, etc., 5 cent. par 50 grammes. Poids maximum 1000 grammes.

MANDATS DE POSTE, à destination de l'étranger :

France, (maximum)	300 fr., 20 cent. par chaque 10 fr.
Angleterre, >	10 liv. st., 20 cent. par chaque 10 fr.
Amérique, >	257 fr., 50 cent. > >
Belgique, >	500 fr., 25 cent. par chaque 25 fr.
Italie, >	1000 fr., 10 cent. > 10 fr.

Allemagne, > 300 marcs, 50 cent. jusqu'à 80 marcs, etc. — Le maximum des mandats-télégrammes pour ce pays est de 200 fr.

Autriche, > 187 fr. 50 cent., 50 cent. jusqu'à 93 fr. Fr. 75 et 75 cent. au-dessus.

Les bureaux sont ouverts, pendant la semaine, en été de 7 heures du matin à 8 heures du soir, et en hiver de 8 heures du matin à 8 heures du soir. — Le bureau de la succursale est fermé de midi à 1 heure.

Le bureau principal est fermé le dimanche depuis 7 heures en été et depuis 8 heures du matin en hiver jusqu'à 10 heures ; depuis midi jusqu'à 3 heures et définitivement depuis 5 heures du soir.

La succursale est fermée le dimanche de 9 heures du matin à 1 heure, et définitivement depuis 3 heures du soir.



AGRICULTURE.

De l'enseignement de l'agriculture dans les écoles rurales.



Les questions de théorie agricole laissent depuis un certain nombre d'années peu de marge à la discussion. Tous les principes qui régissent l'agriculture ont été tellement débattus, qu'il n'est plus possible de les aborder autrement qu'en suivant l'ornière dans laquelle se sont engagés les prédécesseurs. A quoi bon parler d'assolement ou de toutes les théories qui ont été déjà si souvent traitées ? On est fixé sur toutes ces matières. Il n'y a plus que les questions chimiques, ou les faits nouveaux qui se produisent dans la mécanique agricole, qui puissent exciter encore quel-

que attention. Venir soutenir aujourd'hui que, dans l'état actuel des choses, il faut chez nous diminuer la culture des céréales et reporter une attention plus spéciale sur les cultures fouragères ou sur le batail, ce serait prêcher des convertis ; car chacun comprend la nécessité de la transformation qui s'opère dans ce sens depuis quelques années.

Si donc l'on veut intéresser le lecteur, il faut se rattacher à une question sur laquelle la lumière n'ait pas encore projeté toutes ses irradiations. L'une de ces questions est celle de l'enseignement de l'agriculture dans les écoles rurales. Cette question n'est pourtant pas très-neuve. Je me rappelle l'avoir déjà agitée, il y a près de dix ans, dans un mémoire à la Société suisse d'Utilité publique. Il était peut-être alors prématuré d'aborder cette matière sur laquelle les esprits n'étaient pas suffisamment préparés. Depuis lors, le temps a marché, et la question, peu mûrie il y a quelques années, s'impose aujourd'hui comme une question actuelle et vitale. Elle s'agite un peu partout dans ce moment : dans le congrès international de l'Exposition universelle de Paris, au sein du Grand Conseil du canton de Vaud, chez tous les hommes qui vouent un intérêt spécial à l'avenir de l'agriculture, et dans diverses brochures qui voient successivement le jour.

Le réveil qui se fait actuellement sur une question demeurée longtemps assoupie, provient de deux causes. On remarquait depuis plusieurs années la dépopulation successive des campagnes, et l'immigration de leurs habitants dans les villes. D'un autre côté, en laissant les jeunes cultivateurs sans une instruction au niveau des progrès qui se font dans toutes les autres professions, on a réfléchi qu'il était à craindre que l'agriculture ne fût plus en état de soutenir la concurrence que lui font des pays où l'instruction est beaucoup plus avancée.

L'immigration des campagnards dans les villes est motivée par le désir d'y trouver des carrières plus lucratives. Mais cette immigration, pour peu qu'elle prenne des proportions d'une certaine étendue, aura pour conséquence nécessaire de ne plus laisser à la terre des

bras en suffisance pour la travailler, et une conséquence plus redoutable encore sera celle de ne plus donner à la production alimentaire les quantités qu'exige l'accroissement continu de la population. Dans tous les cas, la rupture de l'équilibre entre la production du sol et le mouvement industriel — qu'on ne laisse plus exclusivement aux villes, puisque les habitants de la campagne viennent aussi la partager en grand nombre — la rupture de cet équilibre est un fait contre lequel les esprits sensés doivent réagir ; car autrement la terre, délaissée, ne nourrirait plus ses habitants, tandis que d'un autre côté, l'exagération de l'industrie amènerait, comme on ne le voit que trop déjà, un tel surcroît de produits industriels, que tous les producteurs se ruineraient les uns les autres par la concurrence qu'ils se feraient réciproquement.

Tout ceci est une véritable question sociale qui demanderait une étude approfondie que nous n'avons ni le temps, ni la compétence d'entreprendre. Sans entrer, du reste, dans le labyrinthe de questions abstraites, il est une réflexion bien simple qui se présente à tous les esprits, la voici : Il faut faire aimer l'agriculture à ceux qui doivent la pratiquer. Il faut mettre ceux-ci en mesure d'exercer la profession agricole avec intelligence et talent, afin qu'ils trouvent dans cette profession la rémunération à laquelle ils ont droit.

Pour faire aimer l'agriculture aux jeunes élèves, il est nécessaire de la présenter sous son véritable jour. Dans les temps passés, la profession agricole n'était regardée que comme un métier pénible, peu considéré et donnant à peine aux cultivateurs la possibilité de gagner une très-modeste existence à force de sueurs et de travail. Il y a bien partiellement quelque chose de vrai dans cette manière d'envisager la profession agricole. Le travail doit continuer à y être rude et acharné. Mais cette rigueur du travail n'existe-t-elle pas aujourd'hui dans toutes les autres professions ? L'assujettissement à une besogne monotone n'est-il pas très-grand et très-pénible dans les fabriques où l'on se trouve renfermé durant onze à quatorze heures de la journée ? Même dans les bureaux

de l'administration ou du commerce, la tention de toutes les facultés intellectuelles fixées sur un travail souvent difficile et compliqué, n'a-t-elle pas quelque chose de plus pénible que l'assujettissement mécanique de la main d'œuvre? Voyez, au contraire, dans l'agriculture, combien le travail échappe à la monotonie par la variété de sa distribution. C'est en plein air qu'il s'exerce la plupart du temps, c'est-à-dire dans des conditions hygiéniques des plus favorables à la santé. Aussi le contraste est grand entre la complexion faible des ouvriers d'une fabrique et la constitution robuste de ceux qui vouent leurs bras aux travaux de la campagne. Au point de vue de l'alimentation, celle-ci est généralement plus abondante, plus régulière et plus salubre à la campagne que dans les ménages des industriels de la ville. Si, après cela, nous tenons compte de l'indépendance de position, nous la trouverons bien plus favorable à la campagne, où le paysan, libre comme l'air qu'il respire, ne dépend, la plupart du temps, que de lui-même. Voulons-nous enfin envisager le côté moral respectif? Les faits sont là pour démontrer que, si l'immoralité exerce de plus en plus de terribles ravages dans les villes, cette immoralité n'a pas fait les mêmes progrès dans les campagnes où se maintiennent encore, en général, les saines traditions de la religion et de la vie de famille.

Ce sont là autant de considérations à faire valoir pour déterminer les habitants des campagnes à ne pas quitter facilement la profession de leurs pères et le sol qui les a vus naître. Le grand argument que l'on met en avant pour renoncer à la vie des champs, est la possibilité de trouver des carrières plus lucratives à la ville. Si au lieu de se laisser éblouir par un mirage trompeur on envisageait les choses à leur point de vue objectif et réel, on ne tarderait pas à reconnaître que les plus brillantes promesses de l'industrie reposent en général sur de pures illusions.

Ne voyons-nous pas aujourd'hui la plupart des carrières industrielles frappées de marasme, et ne donnant à leurs sectateurs que le désenchantement et la misère?

Tandis que l'industrie succombe trop souvent sous l'ex-
cès de sa production, les faits nous montrent que l'agri-
culture ne produit presque jamais assez. Pendant que
certains articles de l'industrie, objet de mode ou de luxe,
se placent avec perte ou avec difficulté dans les temps
de crises politiques ou commerciales, les denrées agri-
coles ont constamment un placement assuré, parce
qu'elles constituent des articles indispensables à l'exis-
tence humaine. Le pain et la viande sont des objets
de première nécessité. On ne peut de même se passer
en aucune manière de légumes, de fruits, ainsi que des
divers produits de la laiterie. Et tous ces articles, sauf
le pain, ont doublé et même triplé de prix depuis un
certain temps, parce qu'ils ne se présentent pas à la con-
sommation dans une proportion suffisante aux besoins.
C'est que les bras manquent ainsi que les capitaux, tout
aussi bien qu'une instruction rationnelle pour amener
le sol à livrer tout ce qu'il est susceptible de donner.
Eh bien, quand les bras manquent, quand il y a une
rétribution à gagner, le simple bon sens devrait indi-
quer à la population qu'elle doit se porter du côté où
les secours sont demandés et où la rétribution est offerte.
Oui, mais, objecte-t-on, la rétribution ne met pas celui
qui la reçoit en mesure de faire une fortune aussi ra-
pide qu'on la voit faire dans le commerce, dans l'indu-
strie, ou dans les emplois publics. Les faits vont ré-
pondre à cette objection.

Il est incontestable que dans certaines carrières étran-
gères à l'agriculture, le succès est parfois bien plus
rapide que dans la carrière agricole, mais sous la con-
dition que des circonstances très-heureuses et une
prédisposition d'initiative et de connaissances acquises
viennent favoriser l'entreprise. Or, ces circonstances
heureuses font le plus souvent défaut, comme les faits
de tous les jours le démontrent surabondamment. C'est
le cas de dire qu'il y a beaucoup trop d'appelés, mais
fort peu d'élus dans les carrières qui demandent du
savoir, de la conduite et une intelligence qui n'est le
partage que de quelques-uns. Dans la carrière agricole,
au contraire, si l'expérience témoigne que plusieurs vé-

gèrent, parce qu'ils manquent des qualités voulues pour le succès, il est positif qu'on voit réussir tous ceux qui, à l'activité et à la bonne conduite, savent allier une certaine intelligence et une persévérance soutenue pour vaincre les obstacles. Cependant ce qui manque à la plupart de nos cultivateurs, c'est une instruction suffisante pour bien exercer leur état. Pour combattre ce défaut d'instruction suffisante, il est à propos d'entrer dans quelques développements que je vais analyser succinctement.

Un enseignement spécial doit précéder toute carrière que l'on veut embrasser ; ainsi, une étude préalable, souvent assez longue, prépare le candidat qui veut se vouer au commerce. Des études prolongées prédisposent ceux qui veulent suivre une carrière quelconque dans l'administration. Les professions industrielles sont elles-mêmes précédées d'un enseignement mécanique ou littéraire. Pour préparer à ces professions diverses, il y a des gymnases, des collèges, des académies, ou des cours industriels. Les gouvernements qui se préoccupent, à juste titre, de la nécessité de ces divers enseignements, doivent se préoccuper aussi des besoins de l'enseignement agricole.

Sil'agriculture n'était qu'un métier mécanique, comme elle l'a été assez longtemps, son enseignement pourrait se borner à des notions pratiques et routinières, qu'un père pourrait donner lui-même au fils appelé à lui succéder. Mais aujourd'hui l'agriculture ne peut plus vivre de routine ; elle est devenue un art qui, au milieu des progrès qui se sont réalisés ailleurs, et au milieu de la concurrence qui laisse les inhabiles en dehors de tout succès, ne peut plus s'exercer avantageusement sans une certaine dose d'instruction théorique qu'il faut préalablement acquérir.

Est-ce à dire que cette instruction doit être poussée très-loin ? Elle devra acquérir d'assez vastes proportions chez ceux qui, plus tard, voudront se vouer à l'enseignement agricole, ou chez ceux qui se destinent à devenir gérants de grands domaines ; ou, enfin, chez les riches propriétaires qui, animés du désir d'être utiles

à leur contrée, veulent introduire dans leurs domaines les méthodes perfectionnées dont quelques-unes seront plus ou moins imitées par leurs voisins. Il y a, pour conférer la science à ces futurs agronomes, le Polytechnicum et les instituts d'agriculture répandus dans quelques cantons de la Suisse. Mais, pour la grande généralité, c'est-à-dire pour les trois quarts de la population dont l'agriculture sera la profession presque exclusive, il n'est pas nécessaire que l'enseignement soit aussi développé. Bien plus : cet enseignement trop étendu ne serait pas possible, parce que cette classe de la population, peu favorisée de la fortune, a besoin de passer promptement à la pratique de son état pour y puiser des moyens d'existence. Il suffira donc de mettre ces jeunes agriculteurs au moins rigoureusement en mesure de suivre utilement leur vocation. La simple application de la pratique, sans aucune théorie préalable, n'est plus possible aujourd'hui, je l'ai déjà dit.

Il faut aux masses au moins quelques notions élémentaires ; il faut, en outre, fortifier les études générales, ne serait-ce, d'ailleurs, que pour relever le niveau de l'instruction, relèvement qui est un des besoins de l'époque.

En se bornant, comme on le fait dans quelques cantons, à une ou deux conférences annuelles sur l'arboriculture, la sylviculture, ou sur n'importe quel autre thème agricole, on n'atteindra pas le but d'une instruction suffisante. Il ne reste de tous ces cours nomades, qui n'ont qu'un ou deux jours de durée, rien qui se fixe dans la mémoire : à peine quelques souvenirs fugitifs, faisant naître pourtant chez quelques-uns le goût qui les prédispose à mieux étudier une matière qui n'a été qu'ébauchée. Ces cours et ces conférences ne sont, sans doute, pas sans intérêt ; mais il faut quelque chose de plus substantiel, qui permette de graver dans la mémoire ce qui a été traité trop rapidement et d'une manière tout à fait trop fugitive. Que faut-il donc ? L'école, et l'école d'une certaine durée.

On avait longtemps pensé que l'école primaire pourrait enseigner aux élèves de la campagne des connais-

sances agricoles suffisantes aux besoins ordinaires de la vie rurale. Depuis lors, on a réfléchi que l'école primaire ne se compose que de jeunes enfants déjà assez chargés d'un programme pédagogique, sans qu'on surcharge encore la mémoire des élèves d'un enseignement agricole qui les empêcherait d'acquérir les autres connaissances élémentaires et fondamentales qu'ils doivent nécessairement posséder. Les esprits qui raisonnent, ont donc conclu que l'école primaire ne devait servir que de préparation à l'enseignement de l'agriculture. Cette préparation consistera uniquement dans les exemples que fourniront les thèmes de l'instruction pédagogique, exemples qui seront puisés, autant que possible, dans les faits de la vie agricole. Ainsi, en dictant une composition à ses jeunes élèves, l'instituteur choisira de préférence un sujet qui retrace les avantages de la carrière agricole. Les histoires auront, autant que possible, l'agriculture pour objets. Dans l'enseignement du calcul, les problèmes à résoudre auront aussi pour sujet des faits concernant l'agriculture. C'est à peu près à cela que se bornera la préparation à l'enseignement agricole qui se donnera, à son tour, dans les écoles secondaires, ou dans les écoles de répétition ou de perfectionnement, comme on voudra les appeler.

La fréquentation de cette école qui succédera à l'enseignement primaire, sera obligatoire dans les communes rurales. Il y a plus d'un but à atteindre dans cette fréquentation obligatoire. Elle fortifiera les études précédentes, augmentera la somme des connaissances déjà acquises (ce qui devient aujourd'hui une nécessité) et empêchera la jeunesse d'être libérée trop vite de l'école et d'oublier ainsi ce qu'elle a trop rapidement appris.

Le jeune élève qui aura environ 16 ans lorsqu'il sortira de l'école primaire, sera mieux disposé à cet âge à comprendre les leçons de l'agriculture. Mais n'oublions pas que cet âge aussi est celui où le travail de la campagne doit commencer avec quelque activité, attendu que les besoins de la famille demandent le secours de tous ses membres, même de ceux qui sont encore jeunes. D'après cela, l'enseignement agricole théorique ne devra

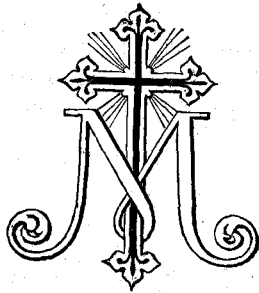
pas enlever trop de temps au travail manuel que le jeune élève devra exercer au sein de sa famille. Il suffira de peu d'heures de leçons théoriques par jour, trois ou quatre fois par semaine en hiver, et bien plus rarement en été. Ces leçons théoriques, combinées avec le travail pratique à la maison, se porteront un mutuel secours.

En quoi consisteront, après cela, les leçons techniques de l'agriculture? En certaines notions élémentaires, puisqu'il ne s'agit pas de créer des savants, mais seulement de former des sujets assez instruits pour pratiquer convenablement la profession de l'agriculture. On donnera donc aux élèves une idée générale de la théorie des assolements, en expliquant pourquoi une culture améliorante doit succéder à une récolte épuisante. On parlera des diverses natures de sol et des cultures qui doivent y être préférées. On traitera des engrais de ferme, ainsi que des engrais chimiques et de la convenance de leurs emplois divers. Enfin, et surtout, l'instituteur s'attachera à enseigner une comptabilité simple et facile. La tenue régulière d'un compte par recettes et dépenses donnera à l'élève des habitudes d'ordre et d'exactitude, ce qui sera pour lui d'une grande utilité, non-seulement au point de vue de sa tenue agricole, mais aussi au point de vue de tous les besoins de la vie. Je ne parle pas d'autres compléments qui s'enseigneront successivement à mesure que le progrès le permettra, ni d'une bibliothèque que la commune fondera plus tard.

Cette organisation, comme on le voit, n'est pas compliquée, et sera mise à la portée de toutes les intelligences. Il est à désirer que l'on comprenne l'importance de l'institution de cet enseignement, d'où dépendra le bien-être à venir des habitants de la campagne.

Fribourg, le 3 Août 1878.

A. R.



NÉCROLOGIE.

MM. KOLLY, MARRO, ANDREY, CORMINBŒUF.

M. JEAN-BAPTISTE KOLLY, né à Arconciel le 26 septembre 1801, était encore en bas âge lorsque son père vint s'établir à Treyvaux, sa commune d'origine. Appelé tout jeune à faire partie des conseils communal et paroissial, il revêtit ces fonctions jusqu'à sa mort. La confiance qu'on avait en la sagesse de ses conseils et en son expérience des affaires était presque illimitée. Il eut dans cette administration communale un puissant auxiliaire dans Joseph Biemann, de Prilaz, homme d'un caractère bon et ferme, d'un jugement droit et de fortes convictions.

Doués tous les deux des qualités qui font le bon chrétien et le bon citoyen, ils travaillèrent presque constamment ensemble au bien-être moral et matériel de leur contrée. La construction de la nouvelle église est due en bonne partie à la foi généreuse de ces deux hommes, sans que les bienfaits répandus par eux parmi les pauvres et les malheureux de toute nature se soient en rien ralentis. Ils laissent après eux une mémoire bénie.

M. Kolly a été pendant six ans syndic de la commune de Treyvaux, et il occupa à deux reprises, pendant huit ans, les fonctions de juge de paix. C'est là qu'il put surtout donner libre carrière à son esprit de concilia-

tion. Il opérait la conciliation entre les parties sur la plus vaste échelle possible et le plus souvent à ses frais.

En 1834 déjà, il commença à faire partie du Grand Conseil, où la confiance publique le maintint jusqu'à sa mort, sauf l'interruption amenée par les événements de 1848.

M. Kolly n'était pas orateur, mais il avait une rectitude de jugement peu ordinaire, une connaissance très-grande des affaires, surtout des vrais besoins de notre canton ; une longue expérience mûrie par la pratique et fortifiée par le travail et une étude constante ; aussi a-t-il été très-souvent membre de commissions chargées de travaux importants. Son rare bon sens le faisait remarquer dans tout ce qu'il disait au sein du Grand Conseil. Magistrat intelligent, sage et dévoué, il voulait et cherchait en tout le bien moral et matériel de son pays. Rien ne lui était plus contraire que la discorde, l'injustice.

Sa maison était assiégée par des personnes de toutes les classes de la société ; il avait de bons conseils pour tout le monde : pratique en toutes choses, il ne pensait qu'à faire le bien. Une pensée l'occupait sans cesse : faire du bien aux pauvres et aux malheureux. C'est pour atteindre ce but qu'il fonda la maison des pauvres avec M. le curé Chablais, ce prêtre si zélé et si respectable qui a fait tant de bien à la paroisse de Treyvaux, et qui a été un guide ferme et aimé pour M. Kolly dans les temps difficiles. Mais, en outre, il fut puissamment aidé par tous les généreux habitants de Treyvaux. On peut dire qu'il fut le principal fondateur de cette maison de bénédiction, qui a servi de modèle à plusieurs maisons de charité qui se sont ouvertes dans notre canton. Depuis son ouverture, en 1853, il n'a cessé de travailler à l'agrandissement et à la prospérité de cet établissement ; il y consacra les 25 dernières années de sa vie. L'hôpital eut ses épreuves, des moments difficiles à traverser, mais enfin, grâce à l'inépuisable dévouement de M. Kolly, la maison des pauvres a prospéré, et aujourd'hui elle est meublée, pourvue des choses les plus nécessaires et peut presque suffire à

l'entretien d'une quarantaine d'enfants. Pour soulager un plus grand nombre de besoins et faire exercer plus activement la charité, il a établi la conférence de St-Vincent de Paul, quelques années seulement après l'ouverture de la maison des pauvres.

Les enfants étaient le premier objet de ses soins : aussi portait-il le plus grand intérêt aux écoles. Il a été constamment membre des commissions d'école, et, chose bien rare, il n'a jamais manqué aux assemblées ni aux visites prescrites : tant était grande à ses yeux l'importance d'une instruction solide et chrétienne.

M. Kolly est mort dans la nuit du 15 au 16 février 1878.

* * *

M. CHRISTOPHE-JOACHIM MARRO, notaire ¹⁾, de St-Sylvestre, est né à Fribourg le 17 février 1800. Son père, qui était aussi notaire, s'appelait Chrétien Marro ; sa mère, Sophie, née Bourret, de Cerniat. Il avait un frère nommé Joseph, qui était procureur-juré du district allemand et qui est mort depuis longtemps.

D'une santé chétive, M. Marro fut envoyé à St-Sylvestre chez une nourrice ; mais cette nourrice fut tout simplement une bonne chèvre blanche. C'est aussi à St-Sylvestre qu'il fit ses premières études. A 9 ans, il fut placé chez M. Von Arx, curé de Bellegarde ; à 10, chez M. Bertschy, curé de Heitenried. En 1813, il entra au collège St-Michel à Fribourg, où il obtint presque constamment le second prix de progrès et où il suivit les classes de rudiments, de grammaire, de syntaxe et de première rhétorique. Du collège St-Michel, il passa à celui de Soleure ; de Soleure, à l'université de Fribourg-en-Brisgau, où il suivit deux cours.

Son projet était de se faire médecin. Mais son père, qui préférait le voir devenir avocat ou notaire, le plaça dans le bureau de M. l'avocat Pierre Landerset, plus tard conseiller d'Etat. A cette époque, il ne pouvait y avoir, dans tout le canton, que huit avocats, et presque

1) Résumé d'une notice lue par son auteur, M. Schneuwly, archiviste, à la séance de la Société cantonale d'histoire du 4 juillet 1878.

tous ceux qui pratiquaient alors étaient jeunes. Il essaya donc de postuler quelques emplois subalternes ; mais il échoua, faute de protection.

Découragé, il résolut de s'expatrier, et, sur les conseils du Dr Berchtold, il se rendit, en 1822, en Russie, où celui-ci se trouvait. Il séjourna successivement à Kiew, Berditchew en Volhinie, Odessa, Moscou, St-Petersbourg, tantôt en qualité de professeur, tantôt en qualité de gouverneur de jeunes princes. L'absence de M. Marro dura 9 ans.

Lorsqu'il rentra au pays, en 1831, il trouva une autre organisation politique qui lui facilita l'accès aux fonctions publiques.

Son ancien patron, M. Pierre Landerset, qui venait d'être nommé procureur-général, le choisit pour son secrétaire privé, le 4 juillet 1831, et, quelques jours plus tard, M. Marro, que l'on appelait *le Russe* pour le distinguer de son père et de son frère, était nommé juge au tribunal allemand.

Avant d'aller plus loin, disons un mot de sa carrière militaire. Il avait fait son école de recrue en 1820 ; en 1821, il était nommé porte-enseigne et, pendant son absence, on l'avait fait avancer jusqu'au grade de 1^{er} sous-lieutenant, de telle sorte qu'en 1832 il fut promu lieutenant d'infanterie ; en 1833, capitaine, et en 1848, major. Il fit en 1833 la campagne de Bâle sous les ordres du lieutenant-colonel Caille, d'Estavannens, et, en 1847, celle du Sonderbund comme capitaine de la 2^{me} compagnie de chasseurs du 2^{me} bataillon cantonal.

Ayant été appelé aux fonctions d'aide-archiviste, il céda à M. Weitzel, aîné, qui revenait de l'étranger, le secrétariat du Ministère public (1853).

Mais ces petits emplois ne lui procuraient pas une position assez lucrative. Il se décida à subir ses examens pour l'exercice du notariat. A la suite de ces épreuves, il obtint une note d'éminence et sa patente de notaire, fut cantonné dans le district de Morat et attaché à la direction des orphelins de Chiètres.

En juin 1837, il revint de Morat à Fribourg pour succéder comme notaire à son père et reprendre son

siège au tribunal allemand qu'il avait dû quitter en allant dans le district de Morat.

M. Marro épousa en 1839 Marguerite Mettrau, de Fribourg, dont il eut une fille qui faisait les délices de ses parents, mais qui mourut au bout de onze mois. Sa femme, bonne, douce et active, souffrait de la poitrine. Pour soulager la santé de cette compagne, il acheta une parcelle de terre à Jolimont et y construisit une petite villa qu'il habitait pendant l'été. Cette maison est devenue aujourd'hui le restaurant de *Jolimont*.

A la veille du Sonderbund, M. Marro fut élu par le collège électoral de la ville de Fribourg député au Grand Conseil où il prit place dans les rangs de la minorité. Il fit tous ses efforts pour empêcher l'alliance séparée ; mais, une fois votée, il remplit son devoir de soldat, comme nous l'avons vu plus haut.

Le Sonderbund vaincu et un nouvel ordre de choses ayant surgi, M. Marro fut nommé préfet du district de la Singine et membre du Conseil national où il siégea de 1848 à 1851.

Comme préfet, il n'éprouva que des ennuis dans son administration, le district faisant une sourde opposition au nouveau gouvernement. En outre, il perdit à Tavel sa première femme. Cette mort le jeta dans un état d'isolement et le dégoûta d'une position qui ne lui avait procuré que des désagréments. Il obtint, le 7 août 1850, sa démission de préfet.

Son intention était de reprendre à Fribourg l'exercice du notariat. Mais, à peine rentré dans sa ville natale, il fut nommé lieutenant de préfet du district de la Sarine. Il refusa. Cédant aux instances de personnes influentes, il finit par accepter le poste de receveur des biens du clergé de l'arrondissement de Sarine et Lac. Mais, au bout de huit mois, il fut tellement dégoûté de cette recette que, pour s'en débarrasser plus tôt, il prit un cantonnement de notaire dans le district du Lac.

C'est vers cette époque qu'il renoua connaissance avec une personne que, vingt ans auparavant, il avait connue et aimée à St-Petersbourg et avec laquelle il n'avait pu se marier alors. Rien ne l'empêchait plus

de l'épouser. Cette personne était M^{lle} Justine-Victoire Mannier, originaire de Lille en France, élevée à Paris et à Genève. Le mariage fut célébré le 20 mai 1851 et M. Marro retrouva en cette seconde femme une compagne fidèle et aimable.

L'année suivante, son ami, le D^r Berchthold, donna sa démission de chancelier à la suite de démêlés avec l'un ou l'autre des membres du Conseil d'Etat, et ce fut M. Marro que le Grand Conseil choisit, le 11 mai 1852, pour remplacer le démissionnaire.

Il resta à la tête de la Chancellerie pendant cinq ans, donnant l'exemple du travail et de la régularité.

A la suite des élections de 1856, le gouvernement conservateur remplaça M. Marro comme chancelier, mais sans se priver complètement des services d'un homme aussi instruit et aussi modéré. Le collège électoral l'appela, en effet, le 12 juillet 1857, à siéger comme président du tribunal de la Singine, à Tavel. Il remplit ces fonctions pendant huit années, c'est-à-dire jusqu'à l'heure où, atteint de surdité, il se vit contraint de se retirer et de reprendre l'exercice du notariat.

C'est pendant cette dernière période de sa vie que M. Marro a le plus écrit. Il débuta dans la carrière littéraire par des fragments moitié historiques, moitié humoristiques, publiés dans l'*Emulation*, sur Romont, Estavayer, Rue, Villarepos et Morat. Puis vit le jour, en 1855, son *Répertoire général des connaissances usuelles en matière de législation civile et pénale, d'administration et d'économie publique*, dont il donna une seconde édition en 1859 sous le titre de *Guide des fonctionnaires publics*. Viennent ensuite plusieurs feuilletons donnés dans les feuilles fribourgeoises et surtout dans le *Journal de Fribourg* et dans les *Etrennes fribourgeoises*. Nous citerons les *Trois Vétérans*, le *Déserteur du Burgerwald*, l'*Histoire de Jean Ackermann*, le *Consul Gachet*, *Tschertun*, *Tscherlan*, *Tschupru*, l'Abbé Zindel. En 1862, il publia la légende : *Der Schwarze-See und die Bergmännlein*; en 1867, *der Letzte Statthalter von Jaun*, dont nous donnons ci-après une traduction.

Dernièrement encore, il nous donnait une *Chronique fribourgeoise*; mais, comme valeur historique, cette publication laisse beaucoup à désirer.

M. Marro nous a laissé plusieurs écrits inédits, dont les principaux sont : *Ma Vie et mes Aventures, Mémoires contemporains, Mon Recueil*, etc.

Plus il approchait de la fin de ses jours, plus grande devenait son activité, en dépit de toutes ses infirmités. Sourd, presque aveugle, frappé partiellement de paralysie, ne pouvant plus écrire, il dictait des souvenirs de jeunesse et de voyage avec une grande lucidité d'esprit. Il avait pris rendez-vous avec l'auteur de cette notice pour continuer ses dictées, mais ce même jour, M. Marro était frappé de sa quatrième et dernière attaque d'apoplexie, à laquelle il succomba le dimanche 23 juin dernier.

Que dirons-nous devant cette tombe qui vient de se refermer ? Nous dirons que M. Marro fut un auteur instructif et amusant, un savant et impartial magistrat, un travailleur consciencieux, un homme d'une loyauté et d'une intégrité à toute épreuve.

* * *

M. JOSEPH ANDREY est né à Cerniat, en 1827, de parents peu aisés, mais dont l'excellente conduite et l'activité leur permirent de seconder les goûts studieux de leur enfant.

Sorti de l'Ecole moyenne, J. Andrey resta quelques années à Bulle dans un bureau d'affaires avec une rétribution qui lui permettait de rendre à ses bons parents les secours qu'il en avait reçus. Le défunt ne parlait jamais qu'avec reconnaissance de celui qui lui procura la première occupation lucrative de sa vie.

Mais cette existence à Bulle ne lui ouvrait que peu d'avenir : il fallait s'en créer un. J. Andrey parvint à se placer dans une maison de banque, à la Chaux-de-Fonds, où il fit cet apprentissage qui développa si heureusement ses aptitudes et son caractère.

Ce ne fut qu'en 1848 que J. Andrey rentra dans le

canton, d'abord comme employé comptable à la Trésorerie d'Etat, puis comme caissier du chemin de fer.

Dès cette époque, ses qualités personnelles, ses connaissances variées le faisaient rechercher tantôt pour diriger la partie financière de certaines entreprises et surveiller des comptabilités commerciales, tantôt pour résoudre comme expert ou comme arbitre les procès compliqués.

Le 1^{er} février 1864, il entra à la Banque cantonale comme caissier, en remplacement de M. Vicarino, devenu directeur. M. Vicarino acceptant bientôt après la direction de la Caisse hypothécaire, M. Andrey fut placé, le 21 novembre 1872, à la tête de la Banque qu'il a continué de diriger jusqu'à sa mort. Sous sa direction, cet établissement a traversé diverses crises dont les causes résultaient de certains vices d'organisation. M. Andrey mit à les surmonter tant d'intelligence, d'activité, tant de bonté, qu'il parvint à sauvegarder chaque fois les intérêts qui lui étaient confiés.

Pour le caractériser, nous dirons que J. Andrey possédait une intelligence prompte et claire, s'ouvrant facilement à tout. Sa bienveillance était à toute épreuve. Il aimait les arts, le chant, la musique. Son assiduité au travail, son zèle, son dévouement à l'accomplissement des devoirs de sa charge — cause première de sa fin si prématurée — ne rencontraient d'égal que sa bonté de caractère.

M. Andrey est mort le 40 septembre dernier après une courte maladie.

* * *

M. CL.-JOSEPH CORMINBŒUF. Le 26 septembre dernier, la mort frappait un des membres les plus marquants du clergé fribourgeois.

Né à Ménières le 30 septembre 1807, M. Cl.-Joseph Corminbœuf entra au Collège de Fribourg en 1825; il y poursuivit avec distinction ses études littéraires et les termina en 1828. Après deux années d'interruption à ses études, il entra au Séminaire et fut ordonné prêtre par Mgr Pierre-Tobie Yenny en 1834. Il occupa

successivement les postes de vicaire à Prez, à Genève et à Semsales. En 1840, il était chapelain à Delley, lorsqu'on l'appela au poste de directeur-économiste au Séminaire.


A cette époque, il y eut quelques froissements entre la direction du Séminaire et celle du Collège, à la suite desquels M. Corminbœuf crut devoir donner sa démission qui fut acceptée.

En 1842, il fut nommé curé à Billens, poste qu'il garda jusqu'en 1846, époque où Mgr Marilley, nouvellement élu, le rappela à la direction du Séminaire. On sait les jours d'angoisse et de deuil qui précédèrent et suivirent la catastrophe de 1847 : dès ce moment, M. Corminbœuf fut mêlé activement à tout ce qui touchait les intérêts du diocèse. Son esprit calme et ferme avec prudence, le mit à même de rendre bien des services. Il était surtout, en ces jours difficiles, l'homme aimé pour la précision et la sûreté du conseil. On recourait de tout côté à ses lumières dans les difficultés incessantes suscitées au clergé. En 1853, pendant l'exil du premier pasteur du diocèse, M. Corminbœuf fut nommé, avec M. Sallin, secrétaire épiscopal et chargé spécialement de l'expédition des affaires diocésaines dans le canton de Fribourg. C'est en cette qualité qu'il prit une part considérable aux négociations entamées entre le gouvernement et l'autorité diocésaine, négociations qui aboutirent à la rentrée de Monseigneur. Dès cet instant, la vie de M. Corminbœuf s'écoula plus tranquille. En 1856 il était nommé membre de la cour épiscopale où sa connaissance du droit lui marquait naturellement sa place.

L'année suivante, le Séminaire put se rouvrir et M. Corminbœuf, outre la direction et l'économat, prit l'enseignement du droit canonique et de la pastorale qu'il continua jusqu'en 1876. Une partie de ses cours a été fixée par la lithographie. On y remarque surtout un Précis de la doctrine catholique sur les rapports entre l'Eglise et l'Etat. Ce qui caractérisait l'enseignement de M. Corminbœuf, c'était une clarté parfaite et l'art de se rendre accessible à toutes les intelligences. Ses élèves

gardent un pieux souvenir de ses leçons de pastorale où se révélait, avec l'exquise bonté de l'homme, la droiture du caractère, le talent de l'observateur et la sûreté d'une longue expérience. Aussi ferme dans les principes que doux et conciliant dans les procédés, M. Corminbœuf était une preuve vivante que la doctrine, catholique enseignée dans toute sa pureté, loin de rendre farouche et intolérant, est une école de respect et de loyauté même à l'égard des adversaires. Depuis trois ans, des attaques réitérées d'apoplexie lui avaient ôté la force nécessaire à l'enseignement et l'avaient aussi privé en grande partie des relations de l'amitié. Dieu le préparait ainsi à se détacher de ce monde, avant de lui accorder la couronne due à une longue et laborieuse carrière.

LE DERNIER CHATELAIN DE BELLEGARDE.¹⁾

'était le 4^{er} mars 1798. Toute la vallée de Bellegarde était encore en plein hiver ; le ruisseau de la cascade, qui sort du rocher en mugissant, écumait entre de gros glaçons, et une neige fine précipitait encore l'obscurité de la nuit, qui pénètre déjà si promptement dans cette gorge.

Au haut du village, dans sa spacieuse maison à la façade brunie par le soleil, le châtelain Buchs, assis près du poêle, faisait de sombres réflexions sur les temps malheureux qui menaçaient le pays.

— Jusqu'ici, disait-il en se parlant à lui-même, notre vallée a été heureuse ; les besoins sont modérés, les gens vivent contents, le bailli nous visite rarement, par bonheur, et c'est à moi qu'est abandonné le soin de gouverner la contrée. J'ai seul l'honneur, mais seul aussi les soucis du sort du pays.

1) D'après C. Marro : *Der letzte Statthalter von Jaun.*

La nuit était là, lorsqu'on entendit devant la maison le bruit du sabot d'un cheval. — Qui peut bien m'arriver de loin à ces heures ? se demanda-t-il. C'est sans doute un messenger de nos gracieux seigneurs de Fribourg. Cela doit mal aller par là bas.

Au même moment entrait Cyprien Pétolaz, le riche marchand de fromage de Charmey.

— Soyez le bienvenu, mon bon ami, lui dit le châtelain ; mais qu'est-ce qui peut bien vous amener ici à ces heures et par un temps pareil ?

— Ah ! monsieur le châtelain ! nous vivons dans un temps où ce qui est le plus extraordinaire ne doit plus surprendre. Les Français

A ces mots le châtelain eut peur ; pour redevenir maître de lui il appela sa femme.

— Thérèse, lui cria-t-il, apporte donc à manger pour l'ami qui arrive, et fais en sorte qu'on prenne soin de son cheval.

Fromage, sérac, beurre, jambon furent apportés et servis, ainsi qu'une grande bouteille d'eau-de-cerise.

— Asseyez-vous, ami, vous devez être fatigué de votre course. Prenez, servez-vous. — Thérèse, laissez-nous un peu, nous avons à parler d'affaires importantes.

Lorsque la châtelaine fut sortie, le châtelain, qui était remis, revint à l'entretien interrompu : Les Français, disiez-vous ?

— Oui, les Français, reprit le Charmeyan tout en mangeant, les Français sont aux portes, et la perplexité est terrible ; le peuple de la Gruyère et de Bulle nourrit toujours, depuis l'histoire de Chenaux, une vieille haine contre les seigneurs de Fribourg, et il serait presque disposé à laisser entrer les Français. Chez nous, à Charmey, les gens ont encore quelque peu de respect pour les gracieux seigneurs.... mais ils voudraient, d'abord, bien savoir

— Je comprends, dit le châtelain, vous voudriez savoir ce que je pense et ce qu'on pense à Bellegarde.....

— Oui, et ceux du Simmenthal, vos voisins, ajouta Pétolaz.

Le vieux Buchs, qui avait d'ailleurs un aspect imposant, se donna un air important, prit une prise et secouant sa longue cadenette : Ici, chez nous, dit-il, nous n'en sommes pas encore à remuer et à nous demander si nous devons au gouvernement la soumission, notre sang et notre vie, ou bien s'il faut ouvrir les portes toutes grandes à l'ennemi étranger. Nous soutiendrons nos gracieux seigneurs et nous sacrifierons tout plutôt que de laisser entrer les Français.... Quant à ceux du Simmenthal, tout ce que je sais, c'est qu'ils sont liés à leurs seigneurs de Berne et que tout ce qui est capable de porter les armes s'est déjà levé pour soutenir le gouvernement établi. — C'est là tout ce que je puis vous répondre.

— C'est bien, reprit Pétolaz ; je respecte votre fidélité et estime votre courage. Je connais votre avis et je puis considérer ma mission comme remplie. Je vais donc retourner vers nos gens, car le temps presse et on attend mon retour avec impatience, ajouta-t-il en se coupant encore une tranche de jambon. La-dessus, tous deux burent encore quelques verres de la vieille eau-de-cerise. Puis, ayant souhaité le bonsoir au brave châtelain, le Charneysan enfourcha son cheval blanc et, muni d'une lanterne, s'en alla au trot.

Malgré toutes ses protestations de fidélité et d'attachement, le châtelain avait cependant un vif désir d'être au clair sur l'état des choses et la marche des événements à Fribourg. Il appela son fidèle domestique, Klaus Boschung, et le chargea d'aller s'enquérir à Fribourg.

« Demain, de bonne heure, lui dit-il, tu partiras pour Fribourg en passant par la montagne ; je te remettrai une lettre pour notre gracieux seigneur l'avoyer en charge. A Planfayon tu iras saluer, de ma part, le châtelain Raemy et tu tâcheras d'apprendre comment on s'y comportera à l'égard des Français. Dès que tu auras reçu, à Fribourg, la réponse à ma lettre, tu reviendras aussi rapidement que possible.

« Prends tes précautions pour passer la montagne ;

mets mes guêtres et emporte des vivres. Tu auras un rude chemin à faire sur la neige, par les Oeschels ; pars tôt, afin d'être sur la montagne au point du jour. »

Klaus, comme son maître, prit un air important ; il était tout fier de la haute mission qu'on lui confiait.

Le châtelain écrivit une longue lettre à Son Excellence, soupa avec ses gens, s'entretint encore longuement avec sa femme et son fils *Josi*, puis tous s'allèrent livrer au repos.

Le brave préposé du gouvernement pensait pouvoir attendre paisiblement que Klaus lui rapportât des nouvelles du chef-lieu ; mais il n'était pas plus tôt, le lendemain matin, rentré de l'église, qu'il lui arrivait un messenger du Simmenthal. C'était une de ses bonnes connaissances, l'huissier du baillage, l'aubergiste Imobersteg, de Boltigen. Il avait dû faire une marche des plus pénibles par les gorges, les rochers et la neige.

— Par Dieu, *Herr Landweibel*, qu'est-ce qui vous envoie par des chemins pareils ?

— Ah ! *Herr Statthalter* ! malgré notre vieille amitié, je me serais bien passé de faire cette course, mais tout le pays est sens dessus dessous. Il y a longtemps que nos soldats sont à Berne, et l'on nous demande encore des hommes ! D'Aigle et de Château-d'Oex on nous apprend que les Français ont déjà dépassé Vevey. Le peuple est bien fidèle au gouvernement, mais dans des moments pareils, la méfiance, l'envie se glissent partout, et il faut bien réfléchir avant de s'engager. Je viens donc, vous le comprendrez, à l'insu de notre bailli, pour apprendre ce que vous savez de la situation. On a dû vous informer, de Bulle, de l'endroit où sont les Français, et comment ils se conduisent envers le peuple.

— Précisément, répondit le châtelain, hier est venu chez moi le marchand Pétolaz, de Charmey, pour savoir à quoi nous nous décidions ; mais sur la marche de l'ennemi, tout ce qu'il put me dire c'est qu'il était aux portes. Quoi qu'il en soit, restez ici aujourd'hui ; vous avez d'ailleurs besoin de repos. Ce matin, avant le jour, j'ai envoyé mon domestique à Fribourg avec une lettre

pour le gouvernement, et il m'apportera des nouvelles. Vigoureux comme il est, il sera certainement de retour ce soir.

L'huissier accepta l'invitation.

C'était jour de fête, et l'après midi, le châtelain Buchs conduisit son ami à l'auberge, alors comme aujourd'hui la seule de l'endroit. Beaucoup d'amis et de connaissances s'y trouvaient déjà ; les deux frères Buchs de Weibelsried, le notaire Buchs de la Darra, l'huissier Moser et Marro, l'inspecteur du bétail, d'Imfang, Boshung, le boursier Thürler, Ferdinand de Kappelboden étaient là, ainsi que beaucoup d'autres. La jeune et jolie Grettli servait le monde.

On but gaîment et copieusement, malgré les circonstances où se trouvait la patrie, et on ne manqua pas de porter des toasts et des santés. Le châtelain but aux deux gouvernements de Fribourg et de Berne :

« A Leurs Excellences les avoyers, à nos gracieux seigneurs des Conseils des villes et républiques de Fribourg et de Berne ; puissent-ils vivre longtemps encore pour le salut et le bien de la patrie ! Nous nous lèverons tous comme un seul homme pour eux, et notre vieille cascade tarira, nos montagnes s'écrouleront avant que les Français fassent violence aux sages pères de notre patrie. »

Le notaire Jean Buchs, de Weibelsried, porta un toast aux bons amis et voisins du Simmenthal, toast auquel l'huissier Imobersteg répondit par une santé au châtelain et à la population de Bellegarde.

On parla de tout — car le bon vin met en bonne humeur — et les conversations devinrent animées et familières.

Le notaire Buchs, homme très-populaire, qui avait beaucoup lu et ne manquait pas d'une certaine éloquence, fut invité à raconter à l'assemblée quelque chose de l'histoire de Bellegarde ; il s'exécuta avec autant de bonne volonté que de simplicité :

« Nous, gens de Bellegarde, commença-t-il, nous

n'avons pas une origine si commune ; nous venons des pays qui aujourd'hui s'appellent la Suède et le Danemark. Visités par la famine, ces pays froids ne pouvaient plus nourrir tous leurs habitants, et l'émigration devint une nécessité. Un millier des plus forts et des plus vigoureux se rassemblèrent et, sous la conduite d'un chef prudent et courageux, ils s'en allèrent avec femmes et enfants.

« Après avoir traversé plusieurs pays et vu divers peuples, ils parvinrent enfin au pied des Alpes, non sans avoir soutenu maints combats et subi de nombreuses aventures ; mais affaiblis par les vexations et les souffrances, ils n'étaient plus que trois cents environ lorsqu'ils arrivèrent. Ils cherchèrent des endroits tranquilles et quelques-uns s'établirent dans cette vallée. Mais ici encore ils durent combattre et défendre leur refuge contre les bêtes féroces de toute espèce ; ours, loups, renards, linx, serpents, dragons et d'autres animaux également malfaisants habitaient la vallée recouverte d'épaisses forêts. Ce n'est que péniblement qu'elle s'éclaircit et fut rendue habitable.

« Peu à peu, les animaux domestiques remplacèrent les animaux sauvages ; on laissa les cerfs, les chevreuils et les bouquetins se retirer sur les montagnes, où les pâturages ne leur manquaient pas.

« Cette immigration eut lieu il y a plus de mille ans ; il est probable qu'à cette époque notre cascade existait déjà. Le pays, jusqu'au loin, appartenait à l'empire d'Allemagne ; mais il était ignoré, et il resta longtemps sans gouvernement et franc de toutes charges. Bien des comtes et des seigneurs de l'empire commencèrent, en ce temps-là, à acquérir des terres avec l'épée. Nous avons dû appartenir d'abord aux seigneurs de Vaunel, puis à celui de Corbières et au comte de Gruyères.

« En 1502, la moitié des domaines des seigneurs de Corbières passa à Fribourg, de même que la moitié de ceux des comtes de Gruyères en 1504. C'est depuis ce temps que notre vallée forme un baillage. Si nous ne voyons jamais notre bailli, c'est qu'il réside à Fribourg ;

il reçoit néanmoins son traitement et abandonne les fonctions de son emploi à notre châtelain.

« Nos pères étaient habitués à la liberté et à se régir eux-mêmes, aussi ne subirent-ils pas docilement les lourdes charges qu'on leur imposa. Ils regimbèrent surtout contre le droit de meilleur catel, en vertu duquel, lorsqu'un homme mourrait, ses héritiers étaient tenus de donner au bailli le meilleur habit, la plus belle vache et le plus beau cheval du défunt ; c'était en 1635. Tout le peuple se souleva, mais le mouvement fut réprimé. Mon arrière-grand-père et deux autres Buchs furent condamnés à une forte amende, en leur qualité de promoteurs. Le droit de meilleur catel tomba cependant, mais l'impôt sur le sol demeura. Quant à nos voisins d'Afflentschen et du Simmenthal, quoique de croyance différente, nous sommes toujours restés avec eux dans les meilleurs rapports d'amitié. »

Le cliquetis des verres salua les dernières paroles du notaire Buchs. L'animation générale avait presque fait oublier les Français. De nouvelles connaissances étaient arrivées, Anty le maréchal, le sacristain, et d'autres encore. La conversation s'animait et il était nuit depuis longtemps lorsque Klaus, le domestique du châtelain, entra dans la salle, revenant de Fribourg.

Le châtelain, prenant son air le plus digne, le questionna :

— Eh bien ! Klaus, quelle nouvelle m'apportes-tu de son Excellence l'avoyer ? Donne-moi la lettre, dit-il en tendant la main.

— Je n'ai pas de lettre, *Herr Statthalter*, répondit Klaus.

— Tu as cependant une réponse verbale à me donner ?

— Non plus.

— Tu n'as donc vu personne de Leurs Excellences ?

— Je n'ai vu aucun de nos gracieux seigneurs, tous sont en fuite ou se sont cachés ; par contre j'ai vu toute une armée française, fantassins, cavaliers, canons, entrer dans Fribourg où ils ont été reçus avec une grande joie par presque toute la population.

— Dieu nous soit en aide ! s'écria là-dessus le brave châtelain tout hors de lui, en joignant les mains. Ce que je n'aurais jamais cru est donc accompli ! Notre gouvernement est renversé et nous sommes devenus la proie de l'ennemi !

Le silence était complet. Seul le notaire Buchs, peu dévoué aux Excellences du régime qui venait de tomber si misérablement, et qui était au courant des événements du jour, le notaire Buchs prit la parole :

« Amis, dit-il, ne nous effrayons pas et surtout ne désespérons pas de la situation. Il est regrettable que notre pays doive désormais être régi par un pouvoir étranger, mais nous aurons, quoi qu'il arrive, un gouvernement qui nous protégera ou nous laissera tranquilles. Si les autorités qui viennent d'être renversées nous venaient de Dieu, comme on se plaisait à nous le dire, nos nouvelles autorités nous viendront aussi bien de Dieu, et cela pourra nous consoler. Il pourra se faire toutefois que notre digne châtelain perde son emploi, mais nous ne l'en estimerons pas moins, et au besoin même nous saurons le soutenir. »

Tout le monde applaudit. On cria : Vive le châtelain, et on trouva que, après tout, il pouvait advenir n'importe quoi.

De son côté, l'huissier Imobersteg raconta en quelques courtes paroles que, bien que tout le pays de Saanen eût acheté fort cher ses franchises, il y avait plus de 400 ans, des comtes de Gruyères, ils n'en avaient pas moins dû, depuis lors, supporter le dur gouvernement des baillis.

Cependant tout le monde entourait Klaus Boschung pour l'écouter sur les événements de Fribourg. Il racontait comment, la veille au soir, les Fribourgeois allemands et les troupes de Schwarzenbourg avaient quitté Fribourg ; comment, des hauteurs de la route de Berne, ils avaient tiré sur la ville ; comment une partie des habitants s'étaient cachés tandis que les autres plantaient joyeusement des arbres de liberté ; comment enfin les Français étaient entrés par les deux portes de la

ville haute. Toutefois il n'avait pu assister longtemps au défilé des guerriers étrangers, car il n'avait pas de temps à perdre pour rentrer à pieds, par les neiges de la montagne ; il rapportait néanmoins une cocarde tricolore.

Les gens se levaient les uns après les autres et s'en allaient. Après qu'Imobersteg eut accepté l'invitation que lui firent les frères Buchs de Weibelsried de passer la nuit chez eux avant de retourner à Boltigen, le vieux châtelain se retira, triste et consterné ; il ne pouvait en croire ses oreilles. Les faits, pourtant, étaient accomplis — et la cascade n'avait pas tari, et les montagnes étaient encore solides sur leur base.

Les événements, cependant, se succédaient si rapidement qu'on en avait comme le vertige dans la vallée. Moins de trois fois vingt-quatre heures plus tard, une assemblée électorale avait lieu à Payerne, où se rendirent le notaire Buchs et Schuwey, et au bout de huit jours une municipalité était constituée.

De la République helvétique qui suivit, Bellegarde n'en eut ni de grands avantages ni de grands inconvénients. Heureux alors ceux qui vivaient éloignés du théâtre de la guerre. Des nombreux Français, Autrichiens et Russes qui foulèrent le sol de la patrie, aucun n'arriva jusqu'à Bellegarde.

Le châtelain se remit et se consola ; il vécut encore longtemps, honoré et estimé. Je l'ai vu dix ans après ce que je viens de raconter ; j'étais tout jeune alors. Il avait une haute et imposante stature. Le nom de châtelain lui était resté, ainsi qu'un certain orgueil d'avoir servi la République sous les gracieux seigneurs.

Le peuple de Bellegarde fut de même promptement calmé ; à la foire d'Avril qui suivit, le marché eut ses troupeaux et ses pains d'épices comme du passé ; les vaches et les chèvres retournèrent sur les Alpes et continuèrent de donner du lait, et ce lait n'a pas cessé de fournir de la crème, du beurre, du sérac et du fromage, comme avant l'entrée des Français. L. C.



LÉON XIII.



Ce fut le 20 février dernier que S. E. le cardinal Joachim Pecci monta sur le trône pontifical sous le nom de Léon XIII.

L'auguste successeur de Pie IX, issu d'une illustre famille patricienne, naquit le 2 mars 1810 à Carpinetto près d'Agnani. Lorsqu'il eut achevé ses études au collège romain et à l'académie ecclésiastique, il fut, déjà à l'âge de 27 ans, nommé par Grégoire XVI prélat de sa maison et bientôt après délégué papal à Bénévent, ville qui était alors infestée par les brigands. L'énergie et la circonspection de Pecci y rétablirent bientôt, comme plus tard à Spolète et à Pérouse, l'ordre et la tranquillité.

En 1843, le pape nomma Pecci cardinal de Damiette et l'envoya en qualité de nonce à la cour de Belgique, où il acquit au plus haut degré l'estime du roi. De retour à Rome, il fut nommé, en 1846, archevêque de Pérouse, et depuis lors il administra son diocèse avec le plus grand zèle et une fidélité à toute épreuve : aussi Pie IX l'honorait-il d'une estime, d'une affection toute particulière. Il reçut de la main de ce vénéré pontife la pourpre romaine le 49 décembre 1853, et lorsque le pape vit approcher la fin de sa carrière, il crut ne pouvoir confier l'administration de l'Eglise, pendant l'inter règne orageux qu'il devait prévoir, à de plus dignes mains qu'à celles du cardinal Pecci. Il l'appela donc, en novembre 1876, de Pérouse à Rome et le nomma camerlingue de la sainte Eglise. Ses profondes connaissances, sa force de volonté, son inébranlable fermeté, sa vie irréprochable, sa vraie piété, son zèle apostolique, dont il avait donné tant de preuves pendant les 30 années orageuses qu'il avait passées au sein de son diocèse, le rendaient digne au plus haut degré de ce poste de confiance et le désignaient au sacré Collège comme le plus digne successeur de Pie IX.

Singulière prétention.

M^{me} D. est la bonté même ; aussi ne manque-t-elle jamais, la St-Nicolas venue, de faire des cadeaux à toute sa famille et à tout son entourage, sans oublier la vieille Guerite, qu'elle nourrit par charité. — Tenez, dit-elle l'année dernière à la pauvre, en lui remettant un mouchoir de laine, voilà pour vous tenir chaud cet hiver.

Guerite s'en va à la cuisine en tournant et retournant son cadeau avec une mine peu satisfaite. — Ah ! ça, Guerite, lui dit la cuisinière, on dirait que vous n'êtes pas contente. . . — Mais . . . il me semble que dans une maison où je viens dîner depuis bientôt dix ans, je méritais quelque chose de mieux.

PREMIÈRE ÉMIGRATION SUISSE AU BRÉSIL.¹⁾

1819—1820.

III

L'Océan.



Le 12 septembre 1819, vers les 6 heures du matin, notre vaisseau, l'*Urania*, ayant à bord 437 colons de tout âge et de tout sexe, sortit du port de St-Gravendeel (Rotterdam) avec un vent favorable pour naviguer sur la Meuse, et à cinq lieues de là il jeta déjà l'ancre pour se pourvoir d'eau douce avant d'entrer en mer.

Je fis dans l'après-midi²⁾ la visite des malades avec M. Provos-Duhamel, officier de santé de notre bord, et nous trouvâmes une quantité de colons indisposés à la suite de notre long séjour dans les plaines marécageuses de la Hollande. Cependant le seul dont l'état offrit quelque danger, était François Butty, de Mézières ; aussi, vers les 9 heures du soir, je lui administrai le St-Sacrement de l'Extrême Onction ; et non sans difficulté, car il n'est pas du tout facile de faire des onctions sur des malades couchés dans leurs cases : il faut, pour y entrer, prendre une position qui n'est pas des plus agréables.

Le 13 au matin, le vent étant devenu plus favorable, on leva l'ancre et nous continuâmes notre route. Après la prière du matin qui, comme celle du soir, se faisait chaque jour en commun, je procédai à la sépulture du petit Pierre, fils de Jacques Perrier, de Vuisternens, mort de consommation. Les frais d'ensevelissement sur mer ne sont pas grands : un suaire et un petit sac de sable attaché aux pieds, et voilà tout. Je fis sur le pont toutes les cérémonies religieuses d'usage. A un signal donné, le petit cadavre fut jeté à la mer et disparut à l'instant.

1) Voir les *Etrennes* de 1878, pages 26-34.

2) C'est toujours l'abbé Joye qui parle.

Cette triste cérémonie fut répétée le soir du même jour et la victime fut François Butty, déjà nommé, qui venait de succomber aux atteintes d'une fièvre ataxique. Il fut enseveli de la même manière que le précédent ; pendant la cérémonie le corps fut déposé au bord du navire, sur une planche concave ; l'on ne fit que soulever la planche à l'extrémité, le mort glissa par dessus bord et fut immédiatement englouti au milieu des flots. Ainsi, déjà deux décès avant notre entrée dans l'Océan ! Et ce n'est encore qu'un faible échantillon des pertes que nous fîmes pendant la traversée et dont j'indiquerai plus tard le nombre total.

Dans l'après midi, l'on jeta encore l'ancre devant Hellevoetsluis. Le capitaine descendit à terre pour aller à la douane prendre un passavant et changer de pilote. Après deux heures de halte, nous fûmes en état de remettre à la voile, bien qu'il fût déjà tard et qu'avant d'entrer en mer nous eussions des passages dangereux à travers des bancs de sable. Pour les éviter, il y a bien des tonneaux placés de distance en distance, mais malheureusement la nuit était close et notre pilote n'était plus en état de reconnaître les signaux. Nous courions le plus grand risque d'être ensablés, car la sonde n'annonçait que 15 pieds d'eau et notre navire en calait 14. Cependant nous passâmes, grâce à Dieu, sans accident.

Notre pilote fut bien imprudent de nous exposer de la sorte ; aussi en fut-il lui-même la dupe : les gens qui devaient venir le prendre pour le ramener à terre, crurent que nous n'étions pas partis et ne vinrent point à sa rencontre, si bien qu'il fut forcé de venir avec nous, jusqu'à ce qu'enfin nous rencontrâmes un bâtiment de pêcheur de Douvres ; on lui fit signe et aussitôt il détacha une petite chaloupe qui se chargea de reconduire notre homme : mais le pauvre diable fut obligé de faire plus de cent lieues pour regagner ses foyers.

Le 13 au soir, nous entrâmes en pleine mer et nous commençâmes à ressentir ce roulis du navire qui occasionne ce vilain mal de mer. Notre société offrit dès lors un bien triste spectacle : on n'entendait partout que cris, que plaintes, que gémissements ; ceux qui secou-

raient leurs voisins devaient être bientôt secourus à leur tour, et si l'on n'eût su d'avance qu'on ne courait aucun danger, on eût été terriblement effrayé. En effet, on aurait dit qu'on était près d'expirer, et ces mêmes scènes se répétèrent sans interruption pendant une dizaine de jours. Pour moi, grâce à mon excellent tempéramment, j'ai été exempt de ce mal.

Le 15 septembre, avant le lever du soleil, nous entrâmes dans le canal de la Manche. Nous ne pûmes apercevoir ni Douvres ni Calais, mais dans la journée le vent nord-est nous rapprocha de l'Angleterre et nous vîmes les côtes les plus voisines de Londres. Dans l'après-midi, un vent contraire nous obligea de louvoyer quelque temps et nous dépassâmes pendant la nuit l'île de Wight.

Le 16 au matin, les vents redevinrent favorables ; mais, comme ils étaient très-forts et accompagnés de pluie, ils occasionnèrent, avec un nouveau roulis, un redoublement du mal de mer parmi les colons. Le même jour, nous étions à la hauteur de Cherbourg et de Portsmouth, mais bien plus rapprochés de ce dernier point.

Le 17, les vents et l'agitation de la mer étaient toujours les mêmes, ainsi que les souffrances des colons qui continuaient de se tordre dans d'affreuses convulsions. Nous vîmes ce jour-là pour la dernière fois la terre, Bolthead dans le comté de Devonshire, à une dizaine de lieues de Plymouth. Le 18, il y avait huit personnes atteintes de la fièvre ataxique (nerveuse), le nombre des malades augmentait d'une manière effrayante et il n'y eut ce jour-là pas moins de cinq décès.

Le 19, pendant la nuit, le mouvement du navire devint très-violent ; tout ce qui n'était pas solidement attaché était renversé ; on voyait de toutes parts les bidons, les écuelles, les bouteilles rouler et s'entre-choquer ; les passagers eux-mêmes avaient peine à se tenir dans leurs lits. Vers le matin, le vent, loin de diminuer, devint plus violent encore. A trois heures et demie, nous entendîmes un fracas épouvantable ; c'était le grand mât qui venait de se briser et qui tombait sur le pont. L'ordre fut immédiatement donné de détacher les cordages

et les voiles qui la retenaient encore en suspens. Un moment après, j'entrai dans la chambre du capitaine ; tout y était dans un affreux désordre : une bouteille de sirop de gomme avait roulé d'une étagère et était venue se briser au milieu de l'appartement ; il en était de même d'un panier d'œufs ; de l'orge, du vin, des livres, du papier avaient pris le même chemin ; on ne savait où poser le pied au milieu de cet affreux pêle-mêle. Mais ce spectacle n'était pas moins très-curieux, comique même, et nous ne pûmes le contempler sans rire de bon cœur. Cependant cet accident ne laissa pas de nous occasionner un fâcheux retard ; car, vu l'agitation de la mer et les préparatifs nécessaires, ce ne fut que quatre jours après que l'on put dresser un nouveau mât. Il n'est pas facile de rétablir un mât de plus de 80 pieds de haut sur un navire continuellement agité.

Le 20 septembre, nous étions à la hauteur du cap Finistère ; le 21, au 13° degré de longitude et au 43° de latitude.

Le 22, il y eut deux décès. Vers les 4 heures de l'après-midi, nous rencontrâmes un bâtiment qui venait de Riga et se rendait à Cadix. Notre capitaine pria le commandant de ce navire de faire savoir à Hambourg qu'il avait rencontré en pleine mer, le 22 septembre, le navire *l'Urania*, capitaine Boch.

Je croyais passer la journée du 24 sans décès, mais ce fut encore le jour le plus terrible de toute la traversée. Dans l'après-midi seulement, sept cadavres furent jetés à la mer. A la fin, je dus omettre les cérémonies religieuses, afin de ne pas effrayer les malades par le chant lugubre des funérailles.

Le 25, nous nous trouvions vis-à-vis de l'Afrique, au 30 degré 12 minutes de latitude et au 16° 24' de longitude.

Le 27, nous étions au 33° 3' de latitude et au 16° 25' de longitude. Nous découvrîmes Porto-Santo, et bientôt après, Madère. Notre capitaine vint nous éveiller pour nous apprendre cette nouvelle. Nous montâmes tous sur le pont et nous éprouvâmes une véritable jouissance à contempler cet amas grandiose de rochers. M. Boch

nous l'avait du reste annoncé la veille ; il ne s'était donc pas trompé dans son calcul, ce qui le mit de fort bonne humeur, car cette île était pour lui un point essentiel de direction.

Je dois dire ici que nous n'avons eu qu'à nous féliciter des excellents procédés de notre cher capitaine envers nous et envers tous les colons ; c'est un homme très-humain, d'une vigilance et d'une exactitude extrêmes, et avec cela un parfait marin. MM. les officiers du bord n'ont pas été moins bons pour nous et je puis en dire autant de tout l'équipage : avec de tels hommes, comment ne pas arriver à bon port ! Notre voyage eût été très-agréable, si les colons avaient joui d'une meilleure santé, mais l'état de langueur et de dépérissement d'un grand nombre d'entre eux répandait de sombres nuages au milieu des plus beaux jours.

Le 28, nous n'avions pas encore perdu de vue Madère, lorsqu'il survint un calme de deux jours, auquel succéda une brise venant du sud qui nous obligea de louvoyer. Ce ne fut que le 2 octobre que le vent devint plus favorable. Le capitaine autorisa l'officier de santé à distribuer chaque jour 50 litres d'eau douce aux malades.

Le 3 octobre, jour du Rosaire, nous étions à la hauteur des îles Canaries, mais nous ne découvrîmes que Palma.

Le 6 octobre, nous nous trouvions au 24° 48' de lat. et au 49° 55' de long. Le lendemain vers midi nous passâmes le tropique du Cancer, et le 8 octobre, au 24° 35' long., 24° 6' lat., par un vent très-favorable, nous filions 9 milles $\frac{3}{4}$, soit 16 lieues en quatre heures. Nous vîmes ces jours-là une très-grande quantité de poissons volants ; les matelots en trouvèrent plusieurs sur le pont, bien qu'ils ne volent ordinairement qu'à 5 à 6 pieds de la surface de l'eau pour se soustraire à la poursuite des autres poissons, surtout des dauphins.

Le 11, nous étions vis-à-vis des îles du Cap-Vert, que le brouillard ne nous permit pas d'apercevoir. Nous passâmes sur un banc de sable entre le cap et les îles, 24° 43' long., 14° 51' lat. ; nous remarquâmes que l'eau avait pris une tout autre teinte, on jeta la sonde qui an-

nonça plus de 700 pieds de profondeur : il n'y avait donc aucun danger à courir.

Le 17, dans la matinée, plusieurs colons virent un requin qui suivait le bâtiment ; vers le soir on en vit deux. Les matelots s'apprêtèrent à les pêcher. Les uns s'armèrent de harpons, les autres d'hameçons, et bientôt un requin de 18 mois fut victime de son avidité. On le hissa avec beaucoup de peine sur le pont, on lui coupa le bout de la queue et ensuite on lui ouvrit le ventre. On ne fut pas peu étonné de trouver dans ses intestins la tête et une partie du corps d'un petit enfant, qu'on présuma être la petite fille de Pierre-Joseph Oddin, de Mézières, qui était morte la nuit précédente. A la vue de cette enfant, le lieutenant ordonna aux matelots de rejeter immédiatement le tout dans la mer, afin de ne pas effrayer les colons. Le requin est cependant bon à manger. Nos hommes ne manquèrent pas de clouer le bout de la queue du monstre à la poupe du navire en guise de trophée.

Jusqu'au 27 octobre, le nombre des passagers avait presque journellement diminué ; mais ce jour-là, il s'augmenta par la naissance de Sébastienne-Elisabeth, fille de Claude-Joseph Equey, de Villariaz. Je la baptisai solennellement sur le pont, en présence de tous les passagers, en observant autant que possible toutes les cérémonies d'usage. On accorda, à cette occasion, un quart de litre de vin par ration à tous les colons.

Notre arrivée à la ligne fut précédée d'une vingtaine de jours de calme. Rien de plus ennuyeux que de pareils jours : on n'avance pas et l'on est continuellement balloté ; aussi nos colons furent-ils atteints à cette occasion d'un nouveau fléau, la nostalgie.

Le 30 octobre, vers les 7 heures et demie du soir — c'était une nuit sombre et sans lune — le capitaine, assis sur le pont, se lève tout à coup, va prendre sa longue-vue et s'écrie : voilà un bâtiment. Ce ne fut qu'après avoir regardé bien longtemps que nous aperçûmes, en effet, un point noir dans le lointain ; mais le lendemain matin nous ne vîmes plus rien. C'était toujours un nouveau plaisir pour les colons que d'apercevoir, même

de très-loin, quelque navire. Ce plaisir nous fut offert plusieurs fois.

Le 5 novembre, naquit et fut baptisé sur l'*Urania* Frédéric-Joseph fils de feu François Butty, de Mézières. Il fut nommé Frédéric, du nom du capitaine.

Le 6 novembre, vers les 8 heures du soir, nous passâmes la ligne au 26° de longitude. Je ferai remarquer ici que durant toute la traversée, nous ne sentîmes pas une plus grande chaleur que celle que nous avions éprouvée les deux premiers jours de notre voyage sur les lacs de Neuchâtel et de Bienne.

Le 7, après la prière du matin, on procéda à la cérémonie du *baptême de la ligne*. Cinq matelots, représentant Neptune, sa femme et ses archers, parurent sur le pont, venant de la proue. Le dieu demanda par un porte-voix quel était ce bâtiment, son capitaine, d'où il venait, où il allait. Le capitaine répondit à toutes ces questions, sur quoi Neptune lui dit qu'il le reconnaissait bien et qu'il avait déjà satisfait amplement aux lois de la ligne. Il fit venir le second capitaine. On lui banda les yeux et on l'amena près d'une grande cuve d'eau surmontée d'une planche sur laquelle on le fit asseoir. Lui ayant ensuite noirci la figure avec du noir de Lyon mêlé d'huile, on le rasa au moyen d'une lame de fer emmanchée d'un long morceau de bois. La-dessus, on retira tout à coup la planche, le malheureux tomba dans la cuve et au même instant on lui versa une quantité de baquets d'eau sur la tête. La même cérémonie fut répétée à l'égard du lieutenant et de tous les matelots qui passaient la ligne pour la première fois. Les passagers de la chambre et les sergents de service ayant souscrit d'avance pour une assez forte somme destinée à être buë en temps et lieu, furent exemptés de la cérémonie en due forme, mais on n'en exempta pas quelques-uns des meilleurs buveurs. Un instant après, les baquets d'eau furent dirigés réciproquement et sans distinction sur tout le monde. Le capitaine se laissait mouiller à plaisir pour faire mouiller les autres. Tout le pont était inondé. Un assez grand nombre de personnes, surtout des femmes, s'étaient cachées dans les entreponts; on se mit à leur

recherche, et bon gré mal gré elles durent y passer : les malades seuls furent exempts. Si quelques personnes assez subtiles surent se dérober aux recherches du jour, elles reçurent leur aspersion le lendemain avec intérêts et prorata. La journée finit on ne peut plus gaiement.

Après le passage de la ligne, on s'amusa à pêcher, car on voyait une quantité prodigieuse de poissons qui suivaient le navire. La pêche fut si heureuse, que les colons purent s'en régaler plusieurs jours. Nous vîmes un jour un très-grand poisson, dont le museau était allongé d'une longue défense en forme de glaive : c'était une sorte de scie, connue sous le nom d'espadon.

Le 18 novembre, nous éprouvâmes une tempête qui dura près de 24 heures. Dans l'après-midi, la mer était si agitée, qu'une vague vint se briser contre la fenêtre de la chambre du capitaine, cassa les vitres et inonda le plancher. Dans ce moment, l'officier de santé lisait près de la croisée; il fut arrosé par la lame qui y pénétra et fut obligé d'en témoigner sa reconnaissance à Neptune en lui abandonnant sa tabatière et son mouchoir qui disparurent dans les flots. La journée du 19 fut encore plus orageuse; on ne pouvait rester sur le pont sans appui et plusieurs personnes y furent renversées. Vers le soir, Joséphine Gauthier, qui y était assise, fut jetée contre le bord du navire et faillit avoir les deux jambes cassées. Elle poussait des cris affreux et on l'emporta aussitôt dans l'entrepont, où l'officier de santé constata qu'elle en était heureusement quitte pour une forte contusion. Le même soir, lorsque les mousses eurent servi le souper, l'un d'entre eux resta debout pour veiller à la sûreté des comestibles; il se fit tout à coup un si grand roulis, qu'il renversa et le mousse et tout ce qui était sur la table. Le 20, le temps se remit, les nuages se dissipèrent et nous eûmes le soleil à plomb.

Le 25 novembre, jour de Ste Catherine, on vit apparaître, dans l'après-midi, deux caboteurs. Comme l'un semblait se diriger de notre côté, le capitaine fit tirer un coup de canon pour le faire approcher et lui parler. C'était un Portugais. Il nous apprit que nous n'étions

qu'à une douzaine de lieues du cap Frio, ce qui s'accordait parfaitement avec le calcul du capitaine. Une partie des colons, les femmes surtout, furent saisis d'une terrible panique au bruit du canon. C'est qu'on leur avait annoncé que les deux bâtiments en vue n'étaient rien d'autre que des corsaires. Vers les 6 heures du soir, je montai avec le capitaine sur le perroquet de hune, d'où nous aperçûmes bientôt le cap en question. Nous l'annonçâmes par les cris de « terre! cap Frio! hourra! » et l'on nous répondit du pont par les mêmes cris. Le lendemain, chacun put voir cette pointe de rocher, ce qui remonta bientôt le moral des colons.

Nous mîmes trois jours à prendre la hauteur du cap Frio: tantôt c'était le calme, tantôt un vent contraire qui nous forçait de louvoyer, et le courant de la mer nous ramenait à la même position. Ce ne fut que le dimanche 28 qu'une brise favorable nous rapprocha du fort Ste-Croix (Santa Cruz), endroit où l'on entre dans la baie. Mais, comme la nuit approchait, nous regagnâmes la pleine mer. Malheureusement le vent devint alors si violent que nous fûmes repoussés bien avant, à tel point que le lendemain nous ne pûmes regagner ce que nous avions perdu pendant la nuit. Les orages sont extrêmement prompts sur mer. Nous en éprouvâmes encore un le 29 au soir; on plia les voiles et nous restâmes à peu près dans la même position, parce qu'on ne peut pas s'approcher des terres pendant la nuit, surtout si l'on n'a pas un pilote spécial pour entrer dans le port.

Le 30, il survint une brise favorable qui nous conduisit heureusement au port de Rio-Janeiro.

(La fin aux prochaines Etrennes.)

Adieu.

C'était à l'enterrement d'un brave et honnête garçon. Un des assistants s'approche de la fosse ouverte, visiblement ému, et, le goupillon à la main, ne peut s'empêcher de dire: « Adieu, mon cher Auguste, adieu, porte-toi bien. »

LE VIEUX CHÊNE ET LE JEUNE ROSIER¹⁾.

A M^{lle} ***

Découronné, courbé, dépouillé par l'orage
Un vieux chêne languit et va bientôt mourir ;
Près de lui, déployant son frais et vert feuillage,
Un jeune rosier va fleurir.

Et pourtant de tous deux, à la sève prochaine,
Par deux chiffres pareils on comptera les ans :
Quatre-vingt-un hivers ont passé sur le chêne,
Sur le rosier dix-huit printemps.

Eh bien, ma chère enfant, telle est la différence
De ton sort et du mien ; tel est notre avenir :
A son joyeux appel, tu cours vers l'espérance,
Moi, je retourne au souvenir.

Mais sous des cheveux blancs le cœur peut battre encore ;
Celui qui sait aimer ne vieillit qu'à demi,
Et sous sa vieille écorce, au soir comme à l'aurore,
Le chêne est toujours ton ami.

Puis, lorsqu'il tombera, comme ici-bas tout tombe,
Tandis que le rosier se couvrira de fleurs,
Tu viendras quelquefois en jeter sur sa tombe :
Un bouquet vaut mieux que des pleurs.

Une circonstance atténuante.

Un jeune licencié plaidait devant les assises la cause d'un mauvais garnement convaincu de vol avec effraction : « Et d'ailleurs, messieurs, s'écrie-t-il dans un beau mouvement oratoire, une circonstance qui milite puissamment pour mon client, c'est qu'il est resté garçon. Marié, père de famille, il eût précipité sa femme et ses enfants dans le malheur. . . Eh bien, messieurs, il ne l'a pas fait, non, il est resté garçon ! (Vive sensation sur toute la ligne).

1) Stances inédites, improvisées par un vieux et aimable poète, auquel M^{lle} *** faisait remarquer qu'elle atteignait 18 ans la même année où il en comptait 81, en lui demandant quelques vers à ce sujet.

DEVANT LE JUGE.

Le premier témoin est introduit; il s'approche de la barre d'un pas solennel, prend une pose pleine de dignité, une main sur le cœur, l'autre dégingandée montre le ciel, les yeux fixant le Christ: — Je jure, dit-il, de dire la vérité, toute la vérité, rien que la vérité. — Que savez-vous? demande le président. — Rien.

* * *

Prévenu, vous avez déjà subi plusieurs condamnations, assez légères du reste. Mais cette fois il s'agit d'un vol important: vous n'aviez jamais manœuvré sur une aussi large échelle. — Pardon, monsieur le président, je n'en ai pas eu besoin, c'était au rez-de-chaussée.

Comme quoi il ne faut pas faire des phrases avec ces gens-là.

* * *

Levez-vous, vous êtes prévenu de vol.... — Dites *accusé!* si j'avais été prévenu, je ne serais pas ici.

* * *

Ainsi, vous êtes ce P.X. libéré depuis six mois à peine? — Hélas! oui, monsieur le président. — Il me semble que deux années de maison de force ne vous ont pas corrigé. — Ça me semble aussi, monsieur le président.

* * *

Prévenu, vous êtes accusé d'avoir dans la soirée du 13... — Pas plus loin, monsieur le président! j'en appelle. — Mais vous n'êtes pas condamné. — Ah! pardon, je le croyais.

* * *

Eh bien! Molard, nous avons de nouveau commis un vol avec effraction! — Mon Dieu, oui, monsieur le président: je crains bien que ça ne nous mène de nouveau à la maison de force.

* * *

Accusé, avez-vous quelque chose à ajouter pour votre défense ? — Non, monsieur le président : je compte sur l'*équitation* des juges. — Mais, messieurs (aux jurés), il n'y a pas de quoi rire : tout le monde sait que le juge est à cheval sur la loi.

* * *

Vous n'avez rien à ajouter ? — Non, monsieur le président ; je vous prierais seulement de faire en sorte que mon affaire se termine bientôt : il y a assez longtemps qu'on me renvoie de Ponce à Pilate.

* * *

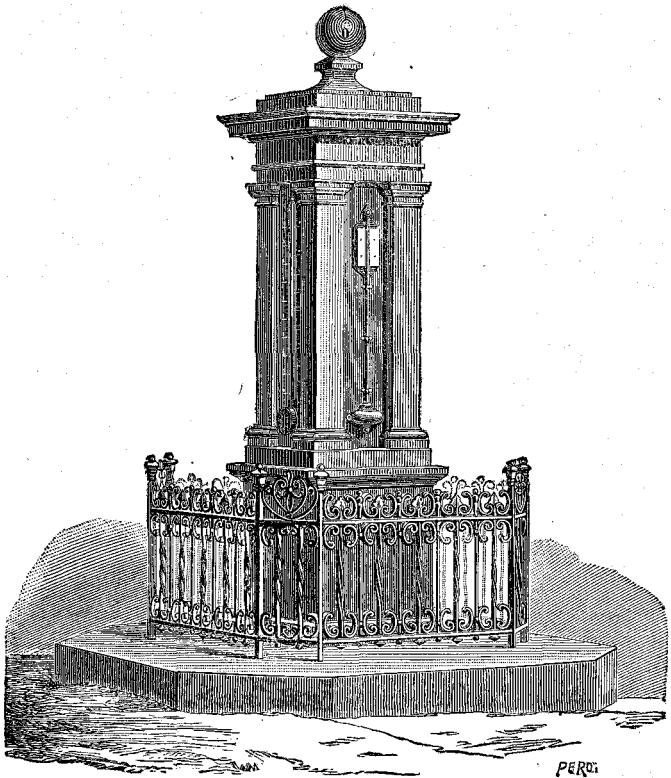
Le tribunal vient de prononcer cinq ans de prison et dix ans de surveillance contre un fiellé récidiviste. — Si cela vous était égal, monsieur le président, je désirerais commencer par la surveillance.

* * *

L'accusé doit vous avoir promis une récompense de 50 francs si vous témoigniez en sa faveur ? Veuillez me rapporter ses propres paroles. — Il m'a dit qu'il me donnerait une récompense de 50 francs si je.... — Il ne peut pas s'être exprimé ainsi : il n'aura pas parlé à la troisième personne. — Il n'y avait pas là une troisième personne, nous étions seuls. — Oui, je le sais bien ; mais, en vous parlant, il a dû parler à la première personne ? — La première personne, parbleu, c'était moi. — Vous ne me comprenez pas : en vous parlant, n'a-t-il pas dit : Je donnerai 50 francs si... — Non, monsieur le président, il n'a pas du tout été question de vous.

* * *

N'avez-vous jamais été puni judiciairement ? — Oui, monsieur le président, j'ai dû une fois payer 40 francs pour un soufflet. — A part cela, vous n'avez jamais été puni ? — Ah ! si, attendez, je me souviens maintenant que j'ai été une fois condamné à 5 années de maison de force.



LES MONUMENTS MÉTÉOROLOGIQUES EN SUISSE.

Voici en quels termes un savant français, M. Maxime Hélène, apprécie les efforts scientifiques de notre pays. Nous extrayons ces lignes de la *Revue scientifique suisse* ¹⁾, et c'est grâce à l'obligeance des directeurs de cette estimable publication qu'il nous est permis de reproduire la gravure ci-dessus.

1) Du 15 avril 1878. Ces lignes elles-mêmes sont extraites de la *Nature*, revue française.

« Dans une récente tournée en Suisse, dit M. M. H., nous avons nous-même été frappé du développement qu'a pris dans cette contrée l'installation de monuments destinés à rendre accessible à tous la connaissance des principaux phénomènes de la météorologie. Il n'est guère de ville, et même de bourg important qui n'ait élevé sur une de ses places, dans un square ou à proximité d'un lac, une élégante colonne portant baromètre, thermomètre, hygromètre, limnimètre, et autres instruments destinés à l'observation des phénomènes usuels.

« Le monument météorologique de Genève, qui s'élève à l'entrée du square dit « Jardin anglais, » en face l'embarcadère des bateaux à vapeur qui font le service du lac, est probablement le plus connu de nos lecteurs. Nous avons été à même de visiter ceux de Neuchâtel, Fribourg, Zurich, Winterthour, Lucerne, Bâle, ce dernier construit au milieu du pont qui traverse le Rhin. Tous ces monuments se ressemblent, à quelques variations près, dans le nombre et l'agencement des instruments, sauf, bien entendu, les détails d'architecture qui n'ont rien à voir dans notre description. Nous représentons ici le monument de Fribourg, construit sur l'une des places de la ville, en face le couvent des Ursulines. Le monument de Lucerne, construit sur le pont qui ferme l'extrémité nord du lac des Quatre-Cantons, à la sortie de la Reuss, comme la plupart de ceux qui sont situés près des lacs, possède un limnimètre indiquant automatiquement les variations de niveau de la nappe liquide.

« La création de ces appareils est due en général à l'initiative privée, ou plus exactement à l'initiative des sociétés cantonales, dont la fédération forme la *Société helvétique des sciences naturelles*, la plus ancienne des associations scientifiques, qui tient chaque année d'intéressantes séances dont nous rendons compte. Nous ne doutons point que l'œuvre d'utilité et d'éducation publiques, entreprise et menée à bonne fin sous les auspices de ces sociétés, ne soit bientôt imitée en France, où les appels sont si généreusement entendus, lorsqu'il s'agit du développement des sciences, et par conséquent de l'accroissement du progrès général. Nous

avons donc pensé qu'une courte description de l'un de ces appareils météorologiques pourrait au besoin servir de guide pour l'érection de monuments analogues.

« Le dessin que nous publions donne une idée assez exacte de l'ensemble du monument de Fribourg, qui est en marbre noir de Saint-Triphon (canton de Vaud), entièrement poli sur toutes ses faces. La plate-forme qui le supporte a été taillée dans les superbes blocs erratiques de granit, dont l'ancien glacier du Rhône a semé son parcours séculaire, aujourd'hui rendu à la vie. De la plate-forme à l'extrémité de la sphère qui couronne le monument, la hauteur de la colonne est de 2^m, 65. Les autres dimensions suivent les règles architecturales en usage. Nous tenons du reste à la disposition de nos lecteurs, au cas où cela pourrait les intéresser, le plan détaillé et coté à l'échelle de $\frac{1}{10}$ du monument, tel qu'il a été dressé par M. Fraisse, architecte à Fribourg.

« Les quatre faces du monument portent les appareils suivants : au nord, un thermomètre à alcool avec double graduation gravée sur le marbre (Celsius et Réaumur) ; à l'ouest, un baromètre à cuvette, dont la colonne de mercure a 10 millimètres de diamètre ; à l'est, un hygromètre à cheveu. Ces excellents instruments sont dus à la maison Hermann et Pfister, de Berne. Sur la face sud se trouvent les inscriptions suivantes :

CONSTANTES.

Longitude E de Paris	4° 49' 44''
Latitude	46° 48' 20''
Altitude	648 ^m , 353

MOYENNES.

Moyenne barométrique	708 ^{mm} , 5
Moyenne thermométrique	7° 9 (Celsius).
Hauteur annuelle de l'eau de pluie 900 ^{mm}	

« Sur la sphère qui couronne cet observatoire populaire, sont tracées des lignes donnant la direction des quatre points cardinaux.

« Pour rappeler le souvenir des promoteurs de l'entreprise, on a gravé à la partie inférieure de la face sud cette inscription : *Erigé sous les auspices de la Société fribourgeoise des sciences naturelles.*

« Le monument entier n'a pas coûté plus de 1,500 à 2,000 fr.

« Le texte des inscriptions gravées sur l'une des faces de la colonne varie avec les localités. Quelques monuments, celui de Bâle, par exemple, portent la réduction des mesures suisses, longueurs, surfaces ou volumes, anciennes ou nouvelles, en mesures étrangères, ou bien encore le rapport des monnaies. D'autres indiquent l'heure des différentes villes du globe lorsqu'il est midi à Berne. Quelques-uns indiquent les températures maxima et minima, ou relatent le souvenir des hivers rigoureux, des inondations, etc. La plupart signalent les altitudes des hauts sommets environnants. La colonne de Lucerne indique, par exemple, l'altitude du Righi, du Mont-Pilate, celles des environs de Lucerne et du lac lui-même. L'appareil de Genève dresse une longue liste de hauteurs qui commence par le Mont-Blanc et finit par la ville, après avoir passé par tous les pics du massif des Alpes. On voit qu'en somme la plaque portant les inscriptions est rédigée de manière à satisfaire la curiosité la plus naturelle des habitants, la connaissance des points de repère astronomiques, météorologiques ou géographiques des régions voisines.

« En dehors de la colonne barométrique, Genève possédait encore, il y a peu d'années, un deuxième monument, également fort intéressant. C'était une simple table de marbre, sur laquelle étaient gravées les directions des principales villes du monde. Le public possédait ainsi un moyen très-facile de s'orienter. Cette table était placée, autant que nous pouvons nous le rappeler pour l'avoir vue en 1874, dans le square des Alpes, près de l'hôtel Beau-Rivage. Dans un récent voyage à Genève, nous avons constaté avec regret que la dite place était aujourd'hui entourée d'une formidable pallasade protégeant les travaux d'érection de la statue du duc de Brunswick, qui légua à Genève son immense fortune.

Nous n'avons point eu le loisir de rechercher l'endroit où la municipalité de la savante ville aura certainement fait transporter la table d'orientation ; nous serions fort heureux si l'un de nos lecteurs genevois pouvait nous renseigner à cet égard.

« Nous souhaitons pour notre part que le louable exemple des sociétés suisses soit suivi chez nous, et que chaque ville, chaque bourg possède bientôt sa colonne météorologique. C'est, au fond, une minime dépense. La *Nature* se félicitera si elle peut un jour revendiquer sa part d'initiative et de conseil dans cette entreprise véritablement nationale. »

Météorologiana.

Il fait bien froid, disait l'hiver dernier M^{me} B. ; mais ce n'est pas étonnant, il y a 12 degrés *au mur* ! — A quel mur ? — Je ne sais pas auquel ; c'est mon mari qui me l'a dit tout à l'heure en revenant de la brasserie.

Eh ! Jésus-Maria ! qui a-t-on enterré là ? demandait à son mari une femme, qui voyait pour la première fois, en passant sur les Places, le sombre monument dû à l'initiative de la Société fribourgeoise des sciences naturelles. — Personne : c'est *cet affaire*, tu sais bien, où l'on va regarder s'il fait beau temps.

Tié te chin ? demandait un paysan à un autre, en voyant des gens groupés autour de la colonne météorologique. — *Tièche-té*, dit son interlocuteur, *lié chin que fâ le tzô*.

On venait de mettre en vente la photographie de la dite colonne. M. X. en acheta aussitôt un exemplaire, afin, dit-il, de ne pas courir à chaque instant jusque sur les Places pour savoir quel temps il fait.

A quoi sert d'avoir une colonne *mettraulogique*, disait dernièrement un indigène, s'il fait toujours mauvais temps !

LE MOLÉSON.

Le massif du Moléson commence au sud de Bulle au Vanil de Moléson (2005^m), continue par l'arête rocheuse de Tremettaz jusqu'au pic de Tézatzau; un imposant chaînon, parallèle à la chaîne principale, commence plus à l'est à la Vudallaz, au-dessus de Gruyères, borde d'abord la vallée de la Sarine au-dessus des villages de Villars-sous-Mont, Neirivue, Albeuve, puis continue, après avoir été coupé par le fougueux torrent de la Marivue, au sauvage défilé de l'Evi, jusqu'à la Cape au Moine (1944^m) et au Col de Jaman, Cette chaîne s'étend ensuite dans le canton de Vaud où l'on admire la Dent de Jaman, la Dent de Hautaudon, les rochers de Naye, etc. La position exceptionnellement favorable qu'occupent dans cet imposant massif le Moléson et la Cape au Moine font de ces deux belles sommités un but favori d'excursions.

A dix minutes de Bulle, sur la route de Vevey, on prend un chemin qui ne tarde pas à s'engager dans un bois de sapins sombre et parfumé. On traverse bientôt le torrent de la Trême; le sentier qui monte, descend ou serpente entre les fleurs alpestres, les haies de cytise et les buissons d'églantiers, vous fait arriver en peu de temps sur le plateau au haut duquel s'élève la Part-Dieu, ancien monastère de l'ordre des Chartreux, fondé en 1307 par Guillemette de Grandson, veuve du comte Pierre IV de Gruyère. De la Part-Dieu jusqu'au sommet du Moléson, il y a tout au plus trois petites lieues, par un chemin très-praticable et qui ne devient rapide, sans être périlleux, que depuis le chalet de *Plané*. C'est dans ce dernier chalet¹⁾ que l'on vient ordinairement passer la nuit, afin de pouvoir gravir le sommet avant le lever du soleil. Heureux ceux qui peuvent arriver à Plané au moment du coucher du soleil, plus heureux encore ceux auxquels il est donné d'assister à ce spectacle depuis la cime même du Moléson.

1) Il y a déjà quelques années que l'on a construit un chalet au fond du cirque de Bonne-Fontaine, à un quart de lieue de la cime du Moléson. On y trouve un gîte pour la nuit et des rafraîchissements.

« C'est quelque chose de grandiose qu'un beau coucher de soleil. Il y a peut-être moins de pompe, moins de lyrisme dans la fin du jour que dans son commencement, mais il y a aussi plus de majesté, plus de mélancolie. Les transports sont moins vifs, mais l'émotion est plus douce; c'est le dénouement d'une épopée qui tourne à l'élegie. Il y a une joie pétulante, un triomphe, surtout dans le moment où le soleil, apparaissant à l'horizon, inonde tout le paysage de sa lumière pénétrante qui semble absorber toutes les ombres. Il y a quelque chose de plus suave, de plus affectueux dans le dernier regard de l'astre créateur. La lumière est plus dorée, les ombres plus intenses, et puis il y a l'indicible poésie d'un adieu. Le matin, c'est l'heure de l'adoration; le soir, c'est l'heure de l'amour. Il y a dans la nature un murmure touchant, un doux parfum, qui rappellent tous les tressaillements amoureux de l'âme humaine » 1).

Mais la fraîcheur de la soirée vient bientôt glacer les sentiments d'enthousiasme et forcer le touriste de se réfugier au chalet. Quelle jouissance n'éprouve-t-on pas de s'asseoir avec les *armaillis* devant le feu qui flambe au-dessous de la vaste cheminée de bois.

Les *armaillis* et leurs hôtes assis sur des sièges *monopodes* autour de l'âtre, forment le tableau le plus charmant. La lumière vacillante du foyer éclaire bizarrement tous ces groupes et fait danser les ombres. Bientôt une causerie amicale s'établit; les *armaillis* sont friands de nouvelles; les bruits de guerre, les combinaisons diplomatiques, les entreprises industrielles, sans oublier les incendies, les sinistres maritimes et les accidents de chemin de fer, voilà autant de sujets qui ont le privilège de les intéresser. Si le visiteur connaît quelques secrets de la chronique scandaleuse de la plaine, il est sûr de trouver un auditoire attentif; de francs et bruyants éclats de rire salueront son récit.

Le montagnard aime aussi à communiquer ses impressions et les observations qu'il a l'occasion de faire

1) Pierre Sciobéret. — *Colin l'Armailli*, nouvelle gruyérienne.

dans les hautes régions. Rien de plus frais et de plus pittoresque que le langage de l'armailli; quel enthousiasme respire dans sa description des montagnes et des scènes de la vie alpestre! Mais le merveilleux exerce surtout la plus grande attraction sur ces natures primitives. Vous ne tarderez guère à entendre le récit des légendes du chalet ou du *Vanil*, sans oublier les exploits des esprits familiers qui hantent la montagne. Parmi ces récits figureront certainement au premier rang les exploits de *Djan de la Bollieta* et la catastrophe du *Plian de l'Ecortschau*.

Mais la nuit avance . . . il faut être debout avant le jour pour arriver sur la cime avant le lever du soleil.

Essaierons-nous d'esquisser le magnifique panorama qui se déroule depuis la cime du Moléson, quand le pinceau magique de Jos. Vernet a reculé devant cette tâche? Le célèbre peintre déclara, lorsqu'il contempla ce vaste panorama, *qu'il était si grandiose, si terrible et sans bornes, que nul art ne pourrait suffire pour le rendre.*

Nous dirons seulement qu'on découvre d'abord à l'orient, au midi et à l'occident une vaste chaîne de montagnes dont les bases sont dérochées à la vue par des chaînes plus basses et plus rapprochées. Le géant des Alpes, le Mont-Blanc, domine comme un chef tous ces monts innombrables aux formes et aux couleurs variées à l'infini. Dans un horizon immense et à perte de vue, les lacs du Léman, de Neuchâtel, de Morat et de Bienne présentent leurs nappes argentées. A l'œil nu on découvre d'innombrables villages, clochers, hameaux ou maisons de campagne; puis 17 villes dont on voit distinctement, presque à ses pieds, les masses blanchâtres et les campaniles; enfin du midi au sud-est, dans une lumière limpide ou vaporeuse et dans un cercle ininterrompu, une partie du Piémont, de la Savoie, de Genève, du Jura suisse et français avec les montagnes bleu-azur des cantons de Neuchâtel, de Berne et de Soleure.

Le Moléson est loin d'avoir la réputation du Righi, et cependant, sous plus d'un rapport, il le vaut bien. Le Righi est l'enfant gâté des touristes; la vogue extraordinaire dont il jouit a altéré jusqu'à un certain point

son caractère. Ce n'est plus une alpe. On n'y voit plus le chalet de bois tapi contre le rocher ; plus d'oiseau à la voix perçante, à la robe fauve ; plus de sapin barbu, suspendu sur l'abîme, ébranché, tronqué par la foudre. Les modulations savantes que l'on tire de la corne classique ne peuvent contrebalancer l'harmonie primitive des clarines suspendues au cou des vaches qui paissent parmi les gentianes. La vue de ces groupes brillants, qu'un caprice a transportés d'un salon de Paris ou de Londres sur la pente veloutée de la montagne, ne compense point l'aspect de la chèvre suspendue au rocher, ou la solitude imposante, les bruits mystérieux de l'alpe fribourgeoise.

Que manque-t-il donc à cette vue si variée, si intéressante ? Ce ne sont ni les montagnes, ni les lacs ; peut-être quelques souvenirs historiques ou artistiques ; peut-être quelques-uns de ces rochers qui semblent jetés tout exprès au pied du Righi, comme pour satisfaire la fantaisie capricieuse de quelque grand peintre. Mais le panorama des Alpes s'y présente sous un aspect tout particulier de grandeur. Il ne manque à ce panorama sublime que d'être mieux connu pour y attirer en foule, comme au Righi, ces moutons de Panurge appelés touristes.

Devant le Righi, les Alpes s'alignent en chaîne, se rangent en file comme un bataillon de soldats pour une inspection. Devant le Moléson, les Alpes se groupent au hasard comme la foule sur la place publique un jour de marché. Là quelque chose de raide, d'uniforme ; ici un pittoresque désordre. D'un côté, le Vanil-Noir, dont le buste seul s'élève au-dessus d'une chaîne inférieure ; Brenleyre et Follieran, jumeaux altiers, raides comme des soldats prussiens. De l'autre, la Dent de Jaman, légèrement inclinée comme pour causer par-dessus le Léman avec la Dent d'Oche qui lui sert de vis-à-vis. Et par-dessus tout, le Mont Blanc avec sa tête blanche et majestueuse.

Des flancs du massif du Moléson s'échappent d'impétueux torrents qui vont souvent désoler la plaine. Sur le versant occidental on rencontre la Trême qui

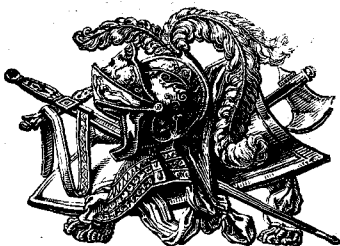
prend sa source au pied du Moléson et du Niremont et va se jeter dans la Sarine au-dessous de Gruyères, près du village de Broc. Il paraît presque certain qu'autrefois cet impétueux torrent ne suivait pas son cours actuel ; après avoir quitté au-dessous de la Part-Dieu son lit profondément encaissé, il continuait sa route presque en ligne droite dans la plaine un peu plus haut que Bulle et allait se réunir à la Sionge entre les villages d'Echarlens et de Riaz. Du reste, un canal, la Roulemaz, venant de la Trême, suit encore aujourd'hui cette direction, après avoir mis en mouvement un grand nombre d'usines à Bulle et à Riaz. La Veveyse, autre sauvage enfant de la montagne, sort aussi du même versant par deux bras, venant, l'un des flancs de la Dent de Lys et du Niremont, l'autre du pied de la Cape au Moine ; après s'être réunis non loin du bourg de Châtel-St-Denis, ces deux impétueux torrents se creusent un lit profond dans la colline calcaire et vont verser leurs eaux dans le Léman à Vevey. Des pentes du Niremont descend encore un autre indomptable torrent, la Mortivue qui va se jeter dans la Broye au-dessous du grand village de Semsales auquel elle fait, par ses crues subites, courir les plus grands dangers. Il y a deux ans, à la suite d'un fort orage, le tocsin fut sonné dans les villages voisins et toute la population de Châtel accourut au secours du village menacé ; ce n'est que par les plus grands efforts que l'on put préserver la plus grande partie des maisons d'une destruction certaine.

Des travaux considérables vont être entrepris pour établir un système rationnel et efficace de travaux de barrages et d'endiguement ; le Grand Conseil du canton de Fribourg vient de voter un subside spécial pour secourir ces efforts,

A l'est et au sud-est, deux sauvages affluents de la Sarine se détachent aussi de ce groupe : ce sont l'Albeuve qui passe en dessous de Gruyères, et la Marivue qui menace si souvent la plaine près d'Albeuve. La gorge profonde d'où sort ce dernier torrent offre une grande analogie avec les cluses du Jura ; c'est le fameux passage de l'Evi, l'un des sites les plus sauvages des montagnes fribourgeoises.

H. S.¹⁾

1) Extrait d'un travail de M. le professeur Sottaz (XII annuaire du C. A. S.)



L'AVOYER D'ALT ¹⁾.

(Suite et fin).

Fragments divers.



Une fille d'un capitaine du régiment du comte de Diesbach épousa un officier du corps qui, ayant quelques années après son mariage quitté le service, emmena sa femme dans le pays d'Uri, sa patrie. Un autre capitaine, qui l'avait fort connue au régiment — c'était une femme des plus élégantes — passant par ce canton, la rencontra par hasard, marchant nu-pieds et portant sur sa tête un panier rempli de fumier. Le capitaine n'osait en croire ses yeux, lorsque la dame l'ayant reconnu lui dit : — Eh ! monsieur, ne me reconnaissez-vous donc plus ? — Oui, madame, lui répondit le cavalier ; mais je n'ai pas osé vous parler de crainte de vous faire de la peine. — Comment donc ! vous voyez, dit-elle, je me suis faite aux mœurs et aux usages du pays, j'ai épousé un honnête homme dont je suis très-contente ; ainsi, quand on le veut, on s'accoutume à tout. J'aurais eu cependant plus de facilité à m'habituer à la cour de Pologne qu'au fumier d'Uri.

* * *

Ma maison fut bâtie en 1577 par Nicolas de Lombard, qui avait pour femme Elisabeth de Praroman. Un siècle

1) *Hors-d'œuvre de l'avooyer d'Alt.* Voir les *Etrennes* de 1874 à 1878.

après, en 1676, elle parvint à M. Griset dit de Forel, qui avait épousé une demoiselle de Fégely de Seedorf. Moi, avoyer d'Alt, époux de Marguerite de Ligriz de Gléresse, j'en ai fait l'acquisition en 1740, et je souhaite que le Seigneur la laisse deux cents ans dans la ligne masculine. Dieu est le maître. Je n'ai qu'un fils qui me donne, jusqu'à présent, beaucoup de contentement; il est béni de moi et je le bénis encore dans ce moment : que le Ciel fasse le reste !

* * *

Nous devons, avant tout, à nos enfants une bonne éducation, qui l'emporte sur tous les biens que nous pouvons leur laisser. Un homme bien élevé se tire d'affaire partout; c'est un patrimoine qui le produit dans le monde et l'y fait rechercher. Un riche sans éducation est un sot qui mourra tel : nous en avons mille exemples. Méprisé pour son arrogance et sa bêtise, il n'a pas l'esprit de sentir qu'il est lui-même l'instrument de sa honte; inquiet, méfiant, soupçonneux, ennemi de son être, il est dans une appréhension, dans une perplexité continuelle, parce qu'il est pétri des préjugés d'une jeunesse gâtée par un manque d'éducation auquel il ne saurait être capable de remédier.

* * *

Nous ne devons pas moins inculquer à nos enfants les principes d'une bonne et saine religion : *a Jove principium*. Il y a des pères assez malheureux pour plaisanter à cet égard : ceux-là ne méritent pas de voir le jour ; ce sont des êtres exécrables qui doivent être exclus de la société des honnêtes gens ; ce sont des pestes, des démons et quelque chose de pire, s'il y a moyen d'être pire que le diable. Dieu ne nous a créés que pour sa gloire, à laquelle il nous a promis de nous admettre si nous le servons bien, et nous sommes obligés de le bien servir parce qu'il est Dieu.

* * *

Mon fils est de retour de la cour Palatine ; il y a fait une grande dépense qui me met à la torture : il faudra du temps et beaucoup d'économie pour la regagner. Je lui conseille, au cas qu'il se marie et qu'il ait des enfants, de ne pas se prendre lui-même pour modèle à leur égard. Dieu le conserve et lui donne ce qu'il lui faut pour devenir ce qu'il devra être une fois que le grand feu de la jeunesse aura fait place au jugement et à la sage réflexion.

Mais auparavant il sera bon de l'avertir, pour qu'il le sache d'avance, que mesdames ses tantes ont pour système que les garçons sont en état de gagner leur vie et d'acquérir du bien indépendamment des héritages ; qu'ainsi elles se déclarent pour ses cousines en ne lui faisant espérer, à lui mon fils, que l'héritage du cardinal Mazarin : *le bonjour !*... Avis au lecteur.

* * *

Saint Thomas fut consulté par des moines, au moment de procéder à l'élection de leur abbé, pour savoir lequel d'entre eux remplirait le plus dignement cette charge.

Un tel, lui dirent-ils, est très-dévoit. — Eh bien ! répondit le saint, qu'il prie pour vous. — Un tel est très-économe. — Eh bien ! qu'il vous nourrisse. — Enfin un tel est prudent. — Que celui-là vous gouverne, dit Thomas, car il possède la qualité la plus nécessaire pour être mis au-dessus des autres et les gouverner.

* * *

Berne est un canton qui se gouverne bien ; il a de quoi le faire : tout y est grand et bien récompensé, ce qui produit la vraie émulation et donne le courage. Tout y travaille, le corps et l'esprit ; aussi y trouve-t-on de bons sujets. La fainéantise est bannie de l'Etat, parce qu'il y a de quoi occuper tout le monde, en spéculation comme en politique.

Nos Fribourgeois excellent dans la paresse et dans la mauvaise plaisanterie ; ils se croient de grands hommes, quand ils ont fait un coup fourré, ou qu'ils ont, par une cabale violente, emporté à la pluralité des voix une chose

injuste. Tous, à la vérité, ne pensent pas de même et j'en fais la juste différence. En général nous manquons d'érudition, de savoir et de langage. Nous possédons d'excellents sujets, des hommes même, qui se feraient honneur dans une cour des plus polies et des plus politiques ; mais la pauvreté nous prive des moyens de pousser et de nous produire. Nous avons de bons officiers et de braves soldats, c'est une justice qu'on doit nous rendre : M. le comte de Luc nous appelait *les gascons de la Suisse*. Quoi qu'il en soit, nous savons comme les Français, dans l'occasion, faire bonne mine à mauvais jeu. Si le peuple n'est rien, c'est par la faute du magistrat qui ne s'applique pas assez à son devoir, ou qui, n'ayant pas les connaissances nécessaires, ne peut les appliquer là où elles conviennent.

A Berne, le magistrat est vigilant, il a l'œil et la main partout ; de là viennent l'abondance et les richesses de ce canton.

* * *

J'ai cinquante fois admiré la conduite de M. le prince de Diesbach, si opposée, me paraît-il, aux sentiments de son cœur. Il est parvenu à un degré qu'atteignent peu de particuliers. Prince en Sicile, comte de l'Empire, conseiller de guerre, chambellan de S. M. I., gouverneur de Syracuse, général-feldmaréchal, lieutenant et colonel d'un régiment impérial, il n'a tenu qu'à lui de pousser encore plus loin, si la dépense qu'il craignait ne l'avait empêché d'aller servir en Hongrie à la dernière malheureuse guerre que Charles VI, de glorieuse mémoire, y fit contre les Turcs. Il nage dans l'or et avec cela il vit retiré ici à Fribourg sans lustre, sans bruit, sans le sentiment de sa gloire. Il mourra dans quelques années, parce qu'il est vieux et criblé de blessures ; sa famille collatérale se partagera son bien avec avidité et avec mécontentement peut-être, parce que la distribution testamentaire ne se fera pas à leur gré. Que restera-t-il de lui ? Rien qu'un souvenir de ce qu'il aura été, sans que tant de grades et d'honneurs passent à sa famille. Au lieu que s'il avait suivi les mouvements de son cœur,

qui semblent le porter à continuer son nom dans la possession des grandeurs qu'il a acquises avec tant de peines et de travail, il devait chercher un établissement en Allemagne, épouser une jeune femme, qui, lui donnant une postérité mâle, aurait perpétué cette illustre famille dans les honneurs et dans les biens.

*

Dans la République, le père est avoyer ; son fils aura de la peine à se faire nommer à la même charge : cette fortune est bornée à la vie du père. Un officier général suisse dans sa nation est grand seigneur ; son fils sera peut-être obligé de se contenter d'un drapeau. Dans les monarchies, le père devenu duc est fait maréchal de France et laisse en même temps un titre à sa famille. Le fils est duc ; s'il n'est pas d'abord maréchal de France, il est du bois dont on les fait. Point de fortune brillante dans les républiques comme la nôtre ; on y trouve une tranquillité et un repos qui nous mènent à une mort mélancolique : pas seulement de quoi sourire en rendant le dernier soupir.

Si j'avais épousé M^{lle} de Wangen aux conditions que notre mariage devait se faire, j'aurais une compagnie de cavalerie ; je pourrais me flatter que par la protection de l'Electeur de Mayence, qui serait devenu mon oncle, et par mes services, je serais officier général dans les troupes de la reine de Hongrie. Pour peu que la fortune m'eût voulu favoriser, j'aurais du bien, je serais à mon aise, et mon fils achèverait, en continuant de servir, ce que je n'aurais plus pu entreprendre. Je suis avoyer de Fribourg, je ne répons pas que mon fils le soit à son tour. La Providence l'a ainsi ordonné, Dieu soit béni !

Un reproche domestique qu'on me fait à tous moments d'avoir pensé à cet emploi éminent me perce le cœur. Job sur son fumier ne fut vraiment sensible que dans un cas pareil ; il ne laissa pas que de bénir le Seigneur, et lui dit, comme je lui dis de toute mon âme : *sit Nomen Domini benedictum*. C'est mon cri : je l'ai rendu public pour ce fait, comme pour tout ce qui m'est arrivé et ce qui peut m'arriver de douloureux et de sensible.

* * *

A Milly, près de Fontainebleau, la plupart des officiers qui y sont en garnison pendant le séjour du roi dans cette maison royale sont atteints de la fièvre tierce; je le fus aussi et c'est la seule que j'aie eue en ma vie. J'allai avec mon accès dîner à Champbergean, ou plutôt l'accès me prit au moment où je me mis à table. Madame la comtesse, qui me vit changer de physionomie, connut aussitôt mon mal. Elle me dit d'avaler un grand gobelet plein de vin, qu'elle me fit servir, et de courir de toutes mes forces me mettre au lit à Milly. Je la crus et je m'en trouvai à merveille.

Il y a quelque chose de singulier avec ces fièvres tierces; on en guérit difficilement, il est vrai. Le remède que j'ai employé n'est rien: s'il m'a remis, je l'attribue surtout à mon bon tempéramment. Mais j'ai vu des personnes qui en ont été tellement éprouvées, qu'elles se croyaient à l'article de la mort. Ces fièvres dégénèrent en fièvre quarte, en étisie et finissent alors par la mort. Madame de Maillardoz, ma sœur aînée et mon fils se sont servis, en pareil cas, d'un singulier remède qui leur a parfaitement réussi. Il consiste à prendre une écrevisse, à lui charger sur le dos, noués dans un linge, les brins d'ongles qu'on a coupés à chaque doigt de ses mains et de ses pieds, et de jeter l'animal ainsi chargé dans l'eau courante d'une rivière ou d'un ruisseau. Il y a là de la sympathie et pas autre chose.

Boutade philosophique.

Quelqu'un disait à propos du téléphone: « La belle invention d'entendre à 200 kilomètres! La vraie merveille serait une invention qui nous empêchât d'entendre de stupides et vulgaires bavardages à 20 centimètres de distance, soit en société, en chemin de fer, au café, sans parler des cris des gamins ou des ivrognes dans les rues, du piano de la voisine, etc. Voilà qui mériterait notre gratitude! »

HISTOIRE DE TOINON BOURDILLOUD.

1.

Il y avait une fois une cuisinière : on l'appelait Gotton. Il y avait aussi un artilleur : Toinon Bourdilloud était son nom. Tous les deux s'aimaient d'amour tendre. L'un envoya un beau jour à l'autre une rose avec ces vers, les premiers qui fussent jamais sortis de son cerveau :

Je te dédie cette fleur.
Toinon Bourdilloud, artilleur.

2.

L'année suivante, le dieu Mars daigna honorer de ses faveurs les deux amoureux : Toinon Bourdilloud devint brigadier. Aussitôt il enfourcha Pégase, pour la seconde fois, et Gotton lut :

Mon cœur est à toi tout entier.
Toinon Bourdilloud, brigadier.

3.

Et le brave obtint un nouvel avancement, et sa muse l'inspira de plus belle :

Je t'aime et t'en fais serment.
Toinon Bourdilloud, sergent.

4.

Voilà l'amour de Toinon à son apogée. Mais, hélas ! le feu des combats vint tout-à-coup diminuer celui qui naguère embrasait le cœur du guerrier. Cependant, promu au grade de sergent-major, il est trop fier de cet honneur pour ne pas en instruire sa payse :

Ah ! dites, comptez-vous encor
Sur Bourdilloud, sergent-major ?

5.

Bientôt la trompette guerrière retentit de nouveau. Le sergent-major part et revient lieutenant... Lieutenant ! Cuisinière ! ... décidément cela ne rime plus. Toinon prend congé de sa muse qui lui souffle encore ce dernier distique :

L'amour s'en va tambour battant.
Toinon Bourdilloud, lieutenant.

(Imité de l'allemand).

L. G.

Compensation.

M. X., avocat, voit un matin entrer un charcutier dans son établissement.

« Monsieur, lui dit ce dernier, je désirerais savoir si, un chien ayant fait des dégâts à mon étalage, j'ai le droit de réclamer le montant à son propriétaire ?

— Certainement, répond le jurisconsulte.

— En ce cas, monsieur, veuillez me payer la somme de douze francs, car c'est votre chien qui a mangé mes saucissons. »

M. X. s'exécuta de bonne grâce.

Quelques heures après, un clerk de l'avocat se présente chez le charcutier et lui remet une note de 12 fr. 50 cent. pour honoraires de la consultation qu'il était venue prendre le matin. Les 50 cent. en sus servaient à payer le déplacement du commissionnaire.

Il faut, pour duper un avocat, être plus fin qu'un charcutier !

Les procès.

Vous n'aurez que l'agent d'affaire
Et le procureur à payer ;
De plus l'huissier, le commissaire,
Le défendeur et le greffier ;
Il faudra bien aussi, sans doute,
Payer le timbre, les écrits ;
Mais si pour plaider il en coûte,
On est au moins jugé gratis.

ARCHÉOLOGIE

I.

Les Tumulus en Suisse ¹⁾.



Depuis l'année 1832, où furent découverts les premiers tumulus reconnus comme tels en Suisse²⁾, l'exploration des monuments funéraires, aussi bien des premiers temps historiques que des temps préhistoriques, est devenue dans les pays en-deça des Alpes une branche spéciale de l'archéologie, et grâce aux efforts réunis des archéologues français, anglais et allemands — en Suisse, à l'activité de M. le baron de Bonstetten et de la Société des antiquaires de Zurich — il a été possible de diviser les sépultures préhistoriques en certaines classes, et, en comparant leur construction et leur contenu, de déterminer leur âge et la nationalité de ceux qui les ont érigées.

Les détails qui vont suivre sont destinés à jeter un nouveau jour sur une classe spéciale de sépultures assez fortement représentée dans notre pays, celle des *tumulus*, et à démontrer par quelques exemples que, à défaut de documents écrits de ces temps reculés, ces sépultures sont des monuments importants qui nous permettent de jeter un coup-d'œil sur les mœurs et les usages, l'art et l'industrie des plus anciennes populations de notre Suisse et de recueillir des matériaux intéressants pour l'histoire de la civilisation en général.

La Suisse ne possède pas de *dolmens*, nom que l'on donne à un nombre variable de blocs bruts superposés, sous lesquels sont inhumés des cadavres non brûlés, et qui, dans la règle, ont été primitivement recouverts d'un amas de terre se terminant en cône. Les plus anciennes sépultures de notre pays sont incontestablement

1) D'après le Dr Ferd. Keller.

2) Dans la forêt dite Burghelzli, non loin de Zurich.

celles dans lesquelles on trouve, à côté des restes d'un cadavre non brûlé, des ustensiles en pierre¹⁾. Viennent ensuite les sépultures qui renferment tantôt un cadavre brûlé, tantôt un cadavre non brûlé, mais avec des armes et des objets de parure en bronze. C'est à cette classe qu'appartiennent, par exemple, d'abord une tombe ouverte en 1846 à Mülheim (Thurgovie), qui consistait en un encadrement de plusieurs blocs de tuf, recouverts d'une dalle de grès et contenant des ossements non brûlés avec des ustensiles en bronze; puis des tombes découvertes, avec un contenu analogue, à Eschenz (Thurgovie), à Oberstammheim, à Wallisellen, à Stitzenthal près d'Egg, à Neftenbach (Zürich), etc. Les tombes de cette espèce, qui se présentent du reste assez rarement en Suisse, sont peu profondes, ne se reconnaissent ni à des amas de terre, ni à aucun autre indice, et comme on y trouve, à côté d'ustensiles en bronze, d'autres ustensiles en pierre, elles ne se distinguent, au point de vue chronologique, que très-peu les unes des autres et point du tout au point de vue ethnographique. Les ustensiles en bronze — le fer ne s'y présente point — consistent en épées, en poignards, en pointes de lances, en ciseaux, en épingles, quelquefois d'une grandeur prodigieuse, en lourds anneaux (bracelets), en ornements formés de fils ou de tiges de bronze tournés en spirale et autres objets semblables. Tous ces objets ont été obtenus par la fonte du métal; ils ont un cachet particulier qui les distingue des ustensiles en bronze de temps postérieurs, et ils ont tous quelque chose de lourd et de massif. Il est vrai de dire que les objets de parure sont, sans exception, d'un beau travail et simplement ornés, mais il leur manque la souplesse et l'élégance des produits de l'industrie du bronze, tels qu'ils nous ont été livrés par l'époque connue sous le nom de *période du fer*. Tous les objets, tant en pierre qu'en bronze, fournis par ces anciennes tombes, aussi bien que la poterie qui s'y est trouvée mêlée, offrent une telle ressemblance de formes et d'ornements avec les

1) Anzeiger für schweiz. Geschichte und Alterth. 1855, p. 11.

mêmes objets de l'époque lacustre venue plus tard, qu'il est permis de croire que les personnages dont les corps ont été déposés dans ces sépultures et les habitants des palafites appartiennent à une seule et même race.



C'est un tout autre mode de sépulture qui apparaît dans les *tumulus* — que le Dr. Ferd. Keller a décrits dans le 3^e volume des *Mittheilungen* de la Société des antiquaires de Zurich. — Il diffère à un tel point du précédent, qu'on ne peut s'expliquer un pareil changement dans la manière d'ensevelir les morts que par un changement de population, ou, ce qui est peut-être plus probable, par des modifications successives dans les idées religieuses. Ce qui fait le caractère principal de ce système d'inhumation, c'est que le cadavre, soit entier, soit réduit en cendres et conservé alors dans une urne¹⁾, repose ordinairement sur le sol nu, plus rarement dans une fosse, et se trouve souvent protégé par une sorte de caveau grossièrement formé de pierres brutes, recouvert d'un monticule de terre mêlée de pierres, et composé uniquement de pierres dans les contrées pierreuses, qui s'élève à une hauteur de 3-30'. Souvent le même tumulus recouvre plusieurs cadavres, brûlés ou non, placés les uns à côté des autres. Ces tumulus ne contiennent point d'armes en pierre, et bien qu'on y trouve beaucoup d'ustensiles en bronze,

1) Voir la gravure ci-dessus.

aucun n'appartient à l'âge du bronze proprement dit, puisque le fer s'y rencontre aussi en abondance. Le travail des objets de parure en bronze, tels que bracelets, plaques de ceinturons, épingles, mais avant tout de chaudrons, témoigne d'une technique avancée; tandis que les vases en terre, déposés généralement en assez grand nombre dans chaque tumulus, ne prouvent pas en faveur de l'art qui a présidé à leur confection; ils offrent souvent une parfaite ressemblance avec la poterie de l'âge du bronze lacustre. Ajoutons que ce mode d'inhumation, comme les sépultures mentionnées plus haut, n'était le partage que des riches et des personnes de distinction.

Les tumulus se trouvent isolés sur le sommet ou le penchant des collines, mais aussi dans la plaine, même dans les bas-fonds humides, et sans doute toujours à proximité des demeures qu'occupaient les personnages qui y sont inhumés. Ils sont assez souvent réunis en groupes de 3 à 40 tertres. Quant à leur distribution en général, l'étendue de pays qu'ils occupent forme une large ceinture qui comprend l'Allemagne méridionale, la plaine suisse avec les contrées du Rhin jusqu'à la Basse-Alsace et la partie orientale de la France centrale.

Bien que chaque année amène la découverte de nouveaux monuments de ce genre et que l'on puisse admettre avec certitude que bon nombre n'ont pas encore été signalés, nous pouvons aussi indiquer avec quelque sûreté, en nous fondant sur les observations faites jusqu'ici, dans quelles parties de notre pays on peut rencontrer des tumulus et dans lesquelles ils manquent tout à fait. Pour ce qui concerne la partie orientale de la Suisse, il est à remarquer que les vallées comprises, à l'époque romaine, dans la Rhétie, sont complètement dépourvues de ces monuments funéraires, puisque ce n'est qu'aux confins de ce territoire qu'il s'est présenté un ou deux tumulus. On n'en a jamais trouvé dans les Grisons, ni dans la vallée principale du Rhin, ni dans les vallées latérales, ni dans la vallée de l'Inn (Engadine). On n'en a point découvert non plus dans les cantons de St-Gall et d'Appenzell. Il y a eu également absence

complète de découvertes dans la partie orientale du canton de Thurgovie et dans le canton de Glaris. Par contre, le canton de Zurich est parsemé de tumulus, dont le nombre s'élève à plus de cinquante ; cependant il est à remarquer que la partie située à l'ouest du lac et de la Limmat n'en fournit aucun. On n'en trouve pas de traces non plus dans la Suisse centrale, c'est-à-dire dans les cantons montagneux d'Uri, Schwytz et Unterwalden, pas plus que dans les cantons de Lucerne et de Zoug ; mais le nombre en est considérable dans les cantons d'Argovie, de Soleure et de Bâle, et c'est même dans le premier, dans la forêt qui est au-dessus de Lunxhofen, près de Bremgarten sur la Reuss, que se trouve le seul grand groupe de 40 tumulus qui existe en Suisse. Dans la partie septentrionale et plate du canton de Berne, notamment dans le voisinage du lac de Biemme, on a découvert et fouillé un grand nombre de tumulus ; tandis que le Jura bernois, compris autrefois dans l'évêché de Bâle, ainsi que la moitié méridionale et montagneuse du canton de Fribourg n'en possèdent aucun. Jusqu'à présent, on n'en a découvert et fouillé que deux ou trois dans le canton de Neuchâtel et le nombre n'en est pas moins restreint dans celui de Vaud. Dans le Valais, surtout sur le versant méridional de la montagne qui domine la rive droite du Rhône, les anciennes tombes ne font pas défaut¹⁾, mais on n'a encore trouvé de tumulus ni dans ce pays, ni dans le Tessin.

D'après ce rapide aperçu des tumulus de la Suisse, il est de fait que sur le territoire appartenant jadis à la Rhétie, ainsi que dans le Tessin, le Valais et les cantons montagneux, l'inhumation dans les tumulus n'a jamais été pratiquée, mais qu'elle l'a été plus ou moins fréquemment dans les parties plates des autres cantons ; par conséquent dans les contrées où les populations ne se vouaient pas exclusivement à l'entretien du bétail, mais aussi à l'agriculture.

Bien que les tumulus de notre pays diffèrent peu les

1) V. Bonstetten, Recueil, 1855, p. 27.

uns des autres dans leur forme extérieure, il est connu qu'ils proviennent d'époques bien différentes, comme aussi de diverses populations, telles que la gauloise, la gallo-romaine et la germanique. La hauteur et la circonférence des tertres ne suffisent pas pour se prononcer avec certitude sur leur âge, quoique nous sachions, par comparaison, que les tumulus très-élevés, consistant en un amas prodigieux de terre et de cailloux, appartiennent à des temps plus anciens, et, de même, que la présence d'une ceinture de cailloux dénote une haute antiquité. Ainsi, pour déterminer à quelle époque ont été érigés ces monuments, dans lesquels on n'a malheureusement trouvé aucune monnaie ni gauloise, ni romaine, nous devons nous en tenir presque exclusivement aux ustensiles et aux objets de parure déposés près des morts, ainsi qu'à leur matière et à leur forme. Quant à une détermination chronologique, il ressort de l'examen de ces différents objets accessoires, que bien que quelques tumulus datent d'une époque postérieure à l'invasion des Romains, et même à la migration des peuples, on n'a découvert jusqu'à présent, à notre connaissance, dans aucun tumulus de notre pays, quelque signe certain d'idée chrétienne. Il est, en outre, prouvé que quelques tumulus renferment des objets de fabrication romaine, et que, par conséquent, leur érection appartient à la période gallo-romaine. M. le baron de Bonstetten parle dans son *Recueil* et dans son *Supplément* de plusieurs tumulus qui, d'après leur contenu, devaient appartenir sans aucun doute à l'époque romaine; mais, parmi le grand nombre de ceux qui ont été découverts dans la Suisse orientale, celui d'Ellikon (Zurich) est le seul qui puisse être attribué avec certitude à cette même époque. Cette circonstance est, nous semble-t-il, une preuve significative que la population gauloise de cette partie du pays est restée, même après l'occupation, passablement étrangère à la civilisation romaine. Mais un grand nombre de tumulus fournissent des objets qui portent un tout autre caractère que le caractère romain, bien qu'une partie de ces derniers, notamment les objets en

bronze, dénotent une civilisation avancée. Ces tumulus appartiennent aux temps qui ont précédé la domination romaine dans l'Helvétie.

Le meilleur moyen d'obtenir des renseignements précis sur l'âge de nos tumulus, c'est de comparer le résultat de nos recherches avec celui qu'a livré l'examen de monuments analogues, dont les constructeurs se trouvaient dans le même état de civilisation et appartenaient à la même nationalité. Là se présente en première ligne le tableau qu'a tracé du cimetière de Hallstadt le baron de Sacken dans un ouvrage basé sur les études les plus consciencieuses, ouvrage par lequel l'auteur a acquis le plus grand mérite dans le domaine de l'archéologie¹⁾. Le caractère de ce cimetière se trouve être tout à fait analogue à celui de nos sépultures. La seule différence, qui se présente dans la disposition extérieure, est, pour Hallstadt, l'absence d'un tertre, qui, du reste, comme nous l'avons fait remarquer plus haut, ne se rencontre que rarement chez nous dans les parties montagneuses du pays. Hallstadt nous présente, comme nos tumulus, l'usage remarquable d'inhumer des cadavres brûlés et des cadavres non brûlés côte à côte dans la même tombe. Il offre de plus, en fait d'objets qui accompagnent les morts, un mélange complet de bronze et de fer. Ces accessoires sont, en général, de la même espèce et les différents objets se rapportant à l'habillement, y compris les objets de parure, font supposer une certaine ressemblance dans l'apparence extérieure des vivants. Dans le caractère des ornements que portent les objets de fabrication indigène, on remarque cette même absence d'un sentiment inné de l'art. La forme et les ornements d'une quantité d'objets importés dénotent la même provenance, des relations de commerce avec les mêmes pays civilisés. Si l'on consulte l'histoire de la Haute-Autriche, on acquerra aussi la conviction que les morts qui reposent dans le cimetière de Hallstadt et ceux de nos tumulus appartiennent à la même nationalité.

1) D^r Baron von Sacken : Das Grabfeld von Hallstadt.

Quant à l'origine de ce cimetière, M. de Sacken conclut qu'il comprend sans doute une longue période, et que d'un côté les vases d'airain, qui datent de la période où florissait le commerce étrusque, d'un autre, l'absence d'argent, etc., mais d'un autre côté encore le grand développement qui avait déjà été apporté à l'industrie du fer, font remonter l'emploi de cette sépulture, selon toute probabilité, à la *seconde moitié des premiers mille ans avant J.-C.*

Nous croyons ne pas nous tromper en admettant cette même période pour l'origine de nos tumulus, en la prolongeant toutefois de plusieurs siècles, attendu que non-seulement la période gallo-romaine, mais aussi la période allemanique sont fortement représentées chez nous.

Pour ce qui concerne la nature et les propriétés des objets fournis jusqu'ici par les tumulus de la Suisse, il ne nous semble pas hors de propos de citer ici l'observation suivante. On sait que César dit dans ses commentaires (De Bell. Gall. VI, 69), en parlant du genre de vie des Gaulois : « Les funérailles sont, eu égard au genre de vie des Gaulois, magnifiques et coûteuses. Tout ce que le mort a affectionné de son vivant est jeté avec lui dans le feu, même des animaux domestiques. Il était même d'usage, et cela peu de temps avant notre époque, dans des familles de quelque importance, de faire partager le même sort à des esclaves et à des serviteurs qui passaient pour avoir été particulièrement en faveur auprès des défunts. » Maintenant, en considérant les objets trouvés dans nos tumulus, objets conservés dans les collections tant publiques que particulières, et connus en partie d'après les descriptions et les reproductions qui en ont été publiées, il nous paraît évident que les objets trouvés dans les tumulus de la Suisse occidentale sont plus nombreux et plus précieux que ceux qui proviennent des tumulus de la Suisse orientale et septentrionale, des cantons de Thurgovie, de Zurich, d'Argovie, de Soleure et de Bâle, bien que le genre et la destination des objets soient les mêmes. Si des limites de la Rhétie nous nous transportons vers l'ouest, nous trouvons dans ces mêmes objets une

augmentation constante de valeur, qui se manifeste tant dans la matière que dans la quantité et la diversité. Il est incontestable qu'il régnait, à l'époque où les tumulus étaient en usage, une plus grande aisance, un plus grand déploiement de richesse dans la vie extérieure, une civilisation avancée parmi les populations de la Suisse occidentale, et que l'observation que nous avons rapportée de César, ne se trouve confirmée que pour ce qui concerne les sépultures de cette partie de notre pays. Cette particularité s'explique, d'un côté, par le commerce actif de ces contrées avec l'Italie, au moyen de cette artère commerciale, déjà si importante dans ces temps reculés, entre les contrées du Pô et celles du Rhin, c'est-à-dire la route du Grand-St-Bernard ; et, d'un autre côté, par la communication de l'Helvétie occidentale avec le sud civilisé de la Gaule par la vallée du Rhône. Nous ¹⁾ avons déjà rendu plus d'une fois nos lecteurs attentifs sur la différence importante que présentent l'aspect de la Suisse orientale et celui de la Suisse occidentale à l'époque romaine, et nous pouvons déjà établir le même fait pour la période des constructions lacustres, qui, à l'égard des produits de l'industrie dans la Suisse orientale comparés à ce que nous ont transmis les habitants lacustres de la Suisse occidentale, ne dénote qu'une chétive existence.

Quant au caractère des objets accessoires, il est un fait frappant que nous ne saurions passer sous silence : c'est que parmi cette quantité de tumulus, un très petit nombre seulement a fourni des armes et des ustensiles en fer analogues à ceux qu'on a trouvés à Alésia, à la Tiefenau près de Berne, dans les pilotis de la Tène près de Marin au lac de Neuchâtel ²⁾ et dans quelques tumulus de l'Alsace et de la Bavière rhénane, et qui sont regardés comme gaulois. Il a déjà été dit qu'on n'a trouvé dans les tumulus aucune monnaie gauloise. Il est évident que l'absence d'armes et d'ustensiles de ce genre témoigne d'une différence dans l'époque où les tumulus ont été construits, ou d'une

1) C'est toujours M. le Dr Keller qui parle.

2) V. Pfahlbautenbericht VI, p. 295.

différence de race chez ceux qui les ont érigés. On n'a pas encore éclairci les rapports qui existent entre ces produits de l'industrie du fer, qui révèlent un caractère tout particulier et une technique très-avancée, et les autres articles en fer de la même époque¹⁾ L. G.

II.

Exploration des stations lacustres d'Estavayer²⁾.

Les lignes qui vont suivre ont déjà paru dans la *Revue scientifique* du 15 octobre dernier; mais j'hésite d'autant moins à les reproduire ici que, grâce à cette dernière publication, je suis aujourd'hui à même de profiter de quelques observations très-judicieuses qu'elle a suggérées à plusieurs hommes compétents, et, en même temps, de compléter mon travail, en mentionnant encore de nouvelles découvertes qui ont été faites plus récemment.

J'ai déjà signalé il y a quelques mois³⁾ l'abaissement successif que la correction des eaux du Jura faisait subir aux eaux des lacs de Neuchâtel et de Morat, les précieuses découvertes faites dans nos stations lacustres vers la fin de l'année dernière, et les belles espérances que l'on pouvait dès lors concevoir pour l'avenir de nos musées. Ces espérances sont en train de se réaliser, au grand contentement des explorateurs et des archéologues, mais à la grande stupéfaction des pêcheurs et des bateliers, qui voient leur domaine s'éloigner de plus en plus de ses an-

1) Résumé de la traduction d'un travail de M. le Dr Ferdinand Keller, travail inséré dans *l'Indicateur des antiquités suisses*, I, pages 189-196. Cette traduction, vue et approuvée par l'auteur, a paru en entier dans la *Revue scientifique suisse*, 2^e année, Nos 1 et 2.

2) Voir la planche.

3) *Indicateur des antiquités suisses*, livr. de janvier 1878, et *Revue scientifique*, 2^e année, page 29.

ciennes rives ; au grand désappointement de la Société de navigation, dont les bateaux ne peuvent plus pénétrer dans les ports convertis aujourd'hui en affreux bourbiers. Je ne m'étendrai pas sur ce sujet bien digne d'exciter la sollicitude des autorités respectives, et je ne parlerai que de nos explorations archéologiques, le seul rôle qui me soit dévolu au milieu de ces calamités.

Mes dernières recherches se sont bornées au lac de Neuchâtel, et spécialement aux deux stations lacustres de la pierre et du bronze situées devant Estavayer : celle-là fait aujourd'hui partie de l'immense grève qui sépare le lac de son ancienne rive, tandis que celle-ci, qui n'est qu'à 50 pas de la première, forme une île entourée de bancs de sable, où viennent parfois se fourvoyer les bateaux de transbordement de l'*Escher* et du *Cygne*.

Je ne reviendrai pas sur les découvertes signalées dans mon dernier rapport mentionné plus haut. Depuis lors, c'est-à-dire depuis l'automne de 1877, les fouilles ont été continuées avec ordre et méthode par deux hommes de confiance, dont l'un est depuis longtemps notre chercheur attitré, l'autre un étranger auquel l'Etat a accordé, sous certaines réserves, l'autorisation d'explorer nos stations du lac de Neuchâtel. C'est au zèle et à la persévérance de l'un, aussi bien qu'à la généreuse probité de l'autre, que notre Musée doit les objets rares et même uniques qui sont venus, dans ces derniers temps, enrichir sa collection lacustre. Je passe aux détails, et pour procéder avec ordre, je commencerai par la station de l'âge de la pierre.

L'avantage de pouvoir explorer cette ténévière, non plus seulement, comme naguère, à sa surface, mais à une certaine profondeur — grâce au dessèchement dont j'ai parlé plus haut — a mis au jour une foule d'ustensiles en pierre et en os, ou du moins des variétés de ces objets qui nous étaient en partie inconnues jusqu'à ce jour. Ainsi, bien qu'on trouvât fréquemment de belles haches en pierre, le

plus souvent en serpentine, et les emmanchures en bois de cerf qui leur sont propres, il n'arrivait jamais de trouver ces deux objets adhérents l'un à l'autre. Cela se conçoit : ce n'est pas d'aujourd'hui que le roulement imprimé à tous les objets existant sur la surface du sol par le mouvement continu des eaux a dû disloquer et séparer les uns, émousser ou briser les autres. Citons encore deux belles haches à longues emmanchures en bois.

Aux haches (vulg. *coins*) en serpentine, les dernières trouvailles sont venues en ajouter un certain nombre, mais de toutes petites dimensions, en saussurite, en jadéite et même en néphrite. Pour la première fois, j'ai vu paraître des haches à double tranchant, un à chaque extrémité. Nous n'avons pas trouvé jusqu'ici de marteaux, comme notre Musée en possède plusieurs exemplaires, mais un grand nombre de moitiés de marteaux (ou haches-marteaux) brisés, pour la plupart, pendant le percement, et, chose intéressante, un noyau tombé après cette opération (fig. 4). Ce noyau n'est pas le premier qui arrive dans notre collection, mais il démontre une fois de plus que c'est bien au moyen d'un instrument cylindrique (corne, os, etc.), pénétrant dans la pierre par un mouvement de rotation et à l'aide de sable humecté d'eau, que les habitants lacustres perçaient leurs marteaux et autres instruments¹⁾. Le même procédé était évidemment employé à percer ces innombrables petits disques ou pesons en pierre (grès ou calcaire) et ces cailloux de toute forme et de tout calibre qu'on suppose avoir servi de poids.

Les objets de luxe, tels que pendeloques (amulettes) en serpentine, en grès (fig. 2), en dents de loup ou de sanglier, en os, etc., se présentent assez fréquemment. Il en est de même des perles de collier en pierre, en émail, en verre. Mais l'objet le plus précieux que nous ayons trouvé, c'est un bouton ovale en ambre (fig. 3) de 3 centimètres de longueur sur 2 de largeur et 1 d'épaisseur, percé dans sa largeur d'un trou transversal.

1) Voir *Indicateur des antiquités suisse*, livr. de juin 1870.

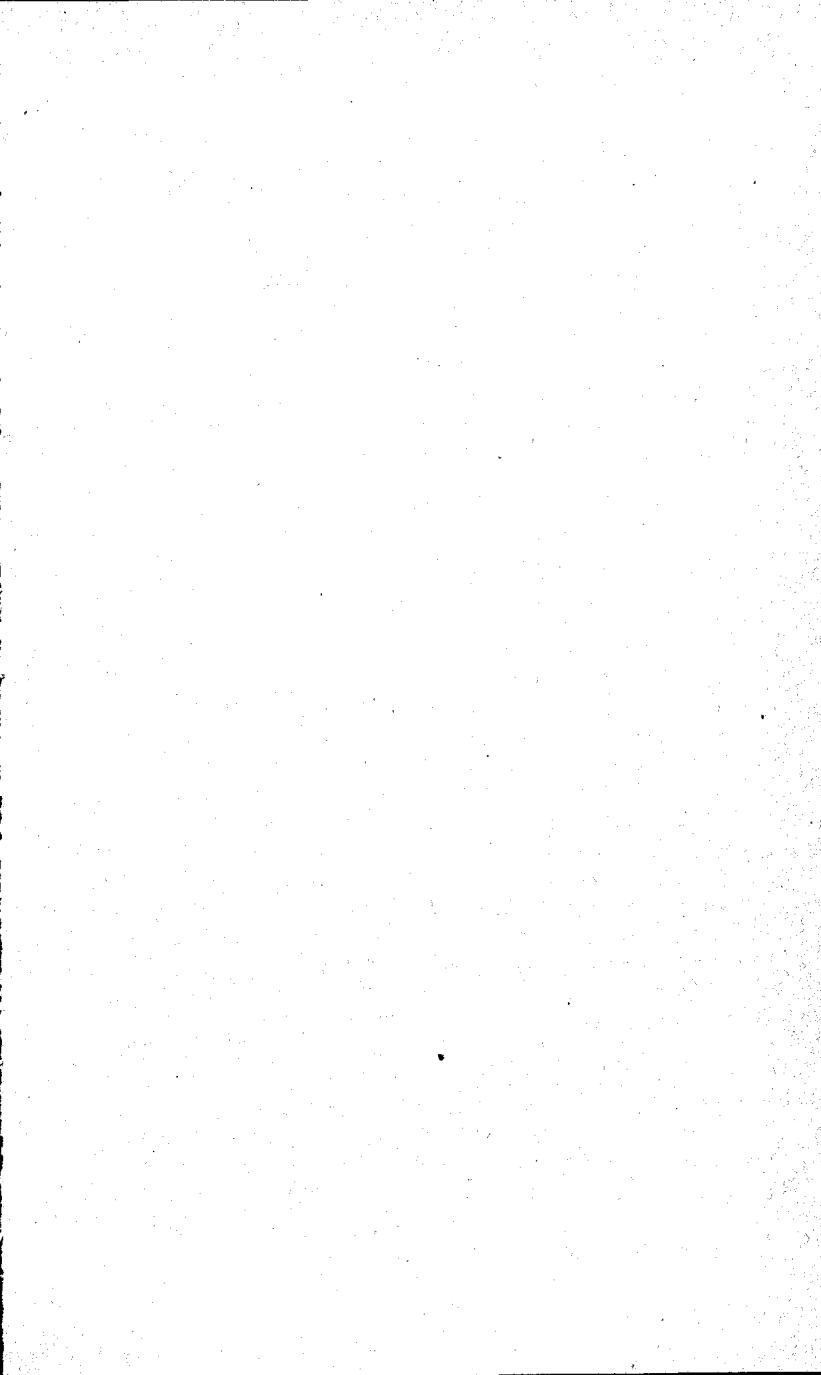
Ce bouton, parfaitement conservé, a été trouvé dans la couche archéologique, à 30 centimètres de profondeur : c'est jusqu'ici le *joyau* de notre collection de l'âge de la pierre et le premier objet en ambre qu'elle possède.

Le silex, particulièrement recherché par les amateurs, a cessé d'être une rareté, grâce au creusage. Nous avons trouvé de très-beaux échantillons de couteaux, de scies (même emmanchées), de pointes de lances, de flèches, et, parmi ces dernières, deux types (fig. 4 et 5) qui manquaient encore à notre collection.

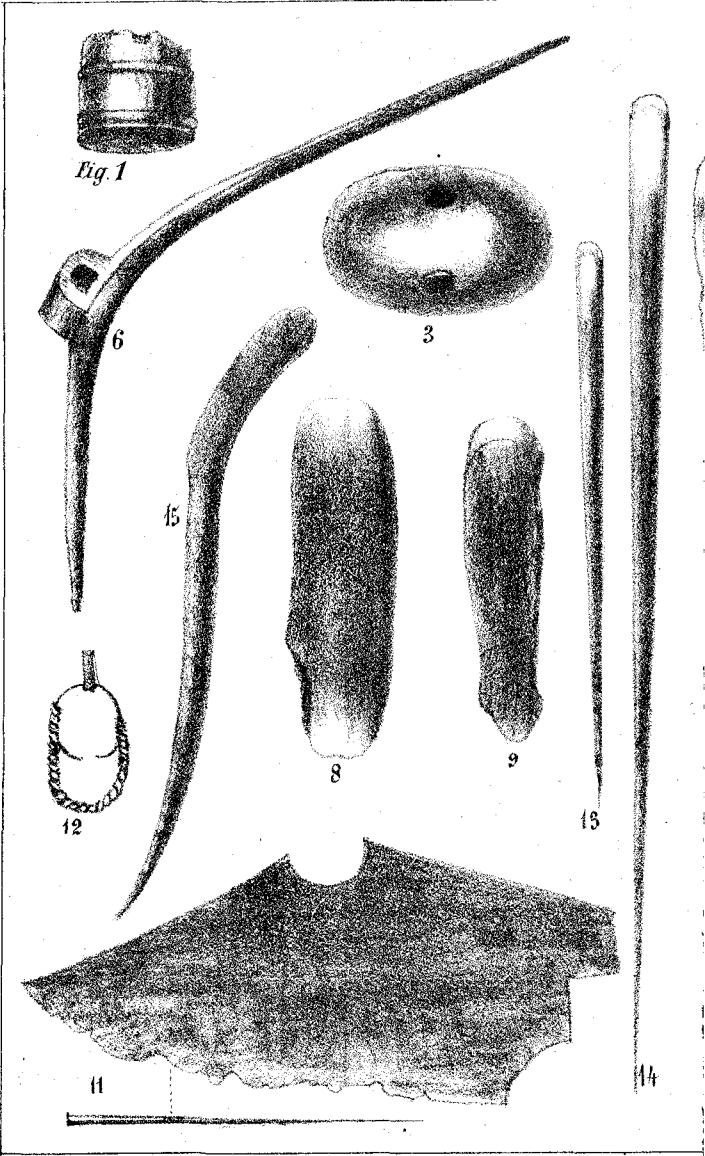
Les os, les bois et andouillers de cerf, de daim, de chevreuil, etc., abondent à un tel point, qu'on ne recueille plus que les beaux exemplaires et ceux que la main de l'homme a plus ou moins façonnés (emmanchures, ciseaux, poinçons). Nous avons recueilli quelques nouveaux types d'emmanchures, un harpon de 32 centimètres de longueur, deux instruments inconnus (fig. 6 et 7) — le premier représenté par notre dessin au $\frac{1}{4}$ de la grandeur naturelle, — quelques ciseaux à double tranchant (fig. 8), et deux petits ciseaux (fig. 9 et 10) qui, à en juger par leur forme, pourraient bien avoir été employés comme outils de potier. Tous ces objets sont en bois de cerf.

Enfin, pour en finir avec la station de la pierre d'Estavayer, je mentionnerai encore quelques restes de végétaux, tels que glands, noisettes, faines, prunelles, etc., et — objet peut-être unique jusqu'à ce jour — une sorte de bracelet formé de mèches de lin tressées et entrelacées, que nous conservons dans l'esprit de vin.

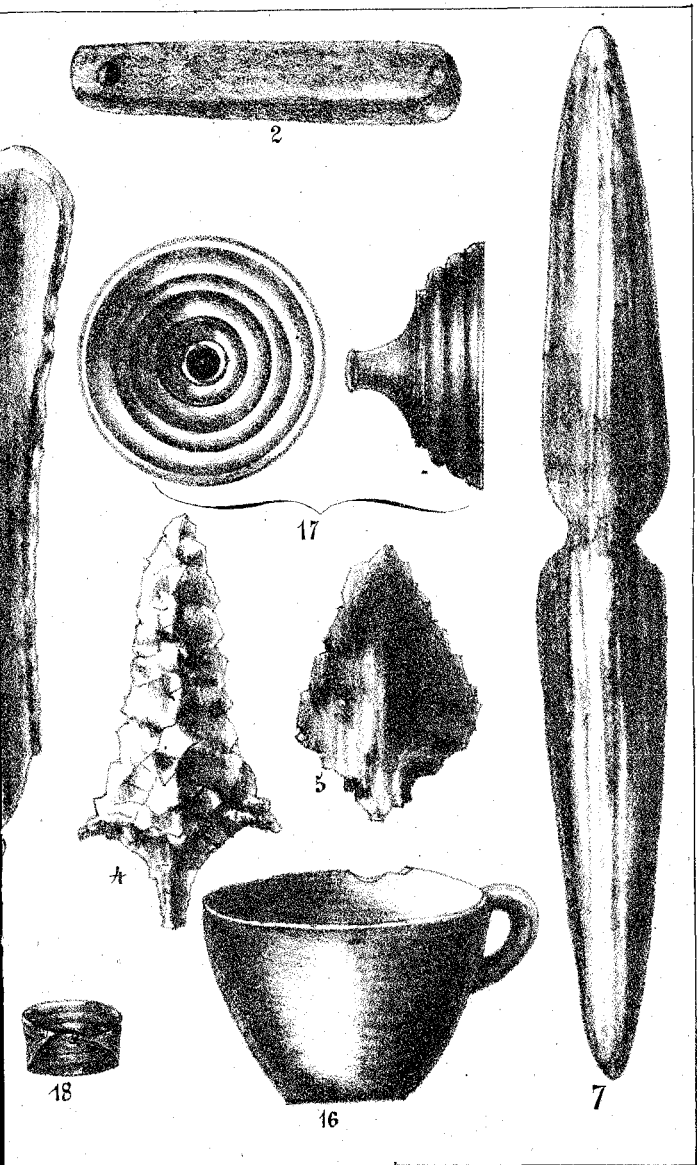
Au nombre des objets en bronze trouvés tant à Estavayer qu'à la ténévière de la Crasaz (entre la Corbière et Autavaux), je citerai, parmi les moins communs, un rasoir (?) (fig. 11); cinq nouveaux types de boutons; deux pendeloques, forme croissant; une autre plus rare (fig. 12); quelques nouveaux types d'épingles; deux ciseaux-poinçons (fig. 13 et 14) ayant peut-être servi, aussi bien que l'instrument fig. 15, comme outils de potier. Après cette simple nomenclature, je terminerai par quelques détails sur certaines trouvailles qui méritent une attention plus particulière.



Objets lacustres

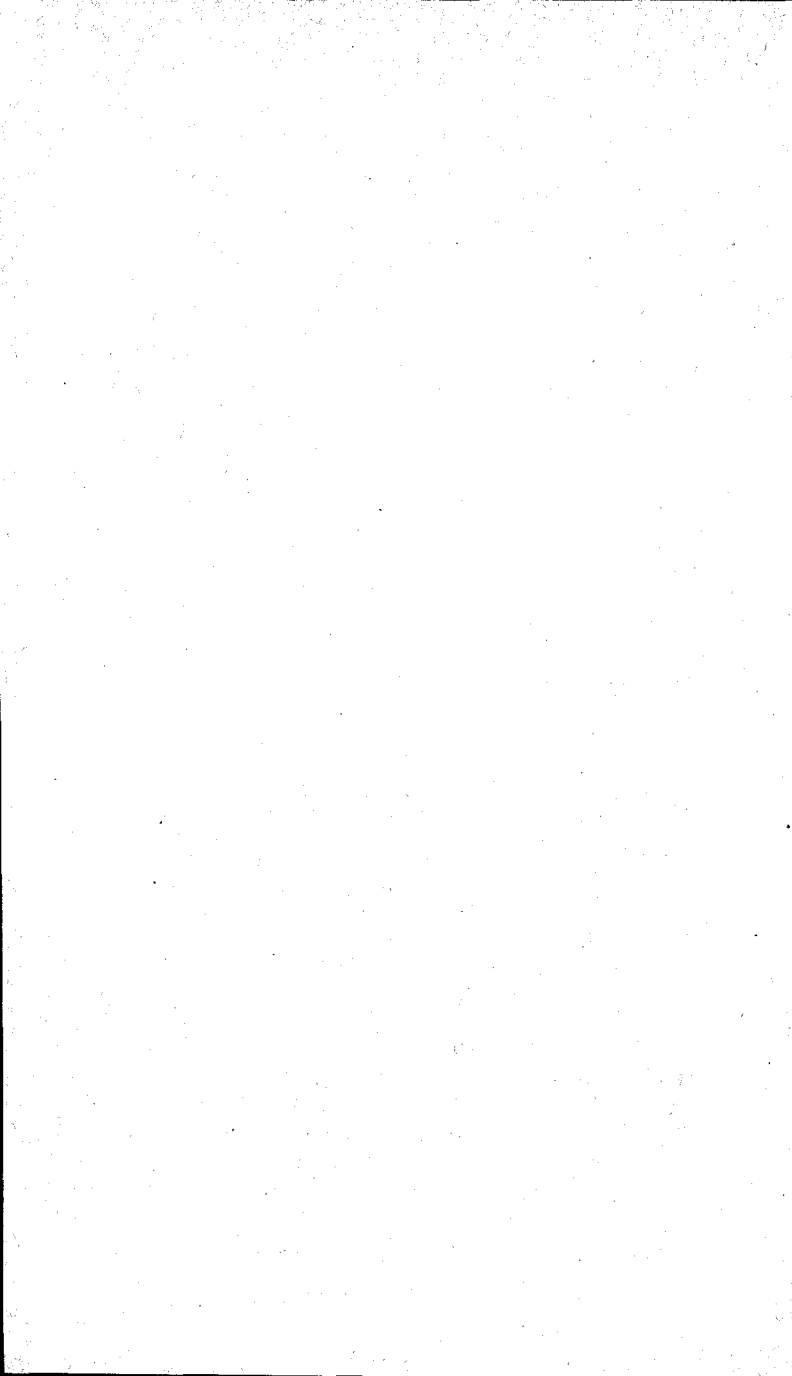


13. Tous les objets sont représentés grandeur nature



Lith. Schöpfer Freiburg.

e, sauf les fig. 6 et 16.



En parlant de notre ténévière de la pierre, je n'ai fait aucune mention de la céramique de cette époque. C'est qu'il est bien rare, au moins dans nos parages, de trouver des vases entiers de l'âge de la pierre : à peine trouve-t-on par ci par là quelques fragments de peu d'importance. En échange, la poterie abonde sur nos stations de l'âge du bronze ; le sol est jonché de tessons dans les mêmes proportions que nos ténévières de la pierre le sont de dents, de cornes et d'ossements. Il arrive parfois de déterrer des vases entiers, comme le bel exemplaire de jatte à anse fig. 16, qui mesure 60 centimètres de circonférence sur 44 de hauteur ; mais ces modestes tessons sont le plus souvent ornés des dessins les plus variés, que je regrette de ne pouvoir reproduire ici, ce qui en fait tout autant de matériaux précieux pour l'étude de la civilisation des temps reculés auxquels remontent les palafittes de nos lacs. Mentionnons encore en passant un fragment de poterie, également orné, qui suppose un grand vase pansu, d'un mètre et demi de circonférence¹⁾. On sait que la plupart des vases de l'âge du bronze sont coniques à la base, et que, pour les faire tenir debout, il fallait nécessairement les enfoncer dans la terre ou les poser sur des espèces de torches en terre cuite : ces torches sont connues. Nos dernières recherches en ont fourni plusieurs, et même une toute petite de 5 centimètres de diamètre, ayant probablement servi de support à quelque jouet d'enfant, comme nos lacs en ont déjà produit plusieurs échantillons.

On se souvient de certain objet en bronze²⁾ que nous avons décrit dans l'*Indicateur* et dans les *Etrennes* de 1876 (p. 95). Cet objet, qui depuis a fait quelque bruit dans le monde savant, avait été trouvé le long des pilotis du pont qui a jadis relié la ténévière de la Crasaz au rivage. Trois tubes, parfaitement analogues de calibre et de dessins, sinon de forme, à celui qui représente la partie principale du dit objet, ont été retrouvés plus tard au même endroit ; et enfin une autre trouvaille encore

1) Le musée de Zurich possède un vase du lac de Biemme qui a plus de 2 mètres de circonférence.

2) Objet appelé par nos pêcheurs *pistolet lacustre* !!!

(fig. 17) est venue me rappeler dernièrement, par sa parfaite analogie, la partie de l'instrument en question désignée par la lettre *b*, fig. 1, de la planche qui accompagnait ma description¹⁾. Nous reviendrons plus tard sur ce mystérieux objet, en communiquant à nos lecteurs la solution que vient de trouver, à force d'études, M. le Dr Ferdinand Keller.

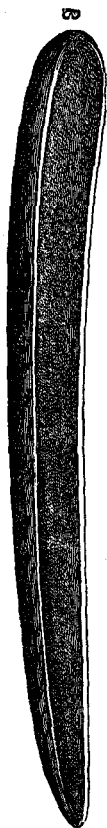
Un autre objet intéressant et non moins mystérieux est une sorte d'entonnoir en bronze, trouvé malheureusement trop tard pour figurer sur la planche ci-contre. Il mesure 8 centimètres de longueur. La partie évasée entourée d'un rebord plat de $\frac{1}{2}$ centimètre de largeur, a $5\frac{1}{2}$ centimètres de diamètre, et son pourtour extérieur est orné de 6 stries. Le tube de l'instrument a 5 centimètres de longueur sur 4 centimètre de diamètre et est entouré de stries obliques.

Après les épingles en bronze, les objets les plus communs chez nous sont ces petits anneaux dans lesquels M. Desor croit voir la représentation de la monnaie de l'époque. Bien des idées ont été émises sur la manière dont ces anneaux étaient fabriqués. Nous venons d'en trouver plusieurs qui me semblent ne laisser aucun doute à cet égard : les bavures dont ils sont entourés prouvent à l'évidence qu'ils ont été coulés dans un moule comme la plupart des autres objets en bronze. Une épingle de la collection de feu M. H. Rey, à Estavayer, présente les mêmes particularités.

Les moules d'instruments sont on ne peut plus rares dans les stations lacustres des eaux fribourgeoises. Je n'en connais qu'un : c'est un magnifique moule de hache, moule en bronze de la collection déjà citée. Par contre, nous sommes depuis quelques jours en possession d'un véritable lingot de bronze, pesant 423 grammes et trouvé à Estavayer ; il est donc suffisamment prouvé que nos parages ne manquaient pas de fonderies. Nous verrons ce que le temps et la persévérance nous réservent encore à cet égard.

Le Musée cantonal conservait depuis longtemps une

1) Voir *Etrennes fribourgeoises* de 1876, p. 96.



place à une des pirogues lacustres enfoncées dans la vase de notre littoral. En attendant qu'il fût possible d'en extraire au moins une, deux immenses fragments, bien caractérisés, tirés il y a quelques semaines des eaux de la Crasaz, séchaient tout doucement dans un hangar d'Estavayer, avant de venir rejoindre au Lycée la rame lacustre de Font¹⁾, exposée depuis l'année dernière. Le 4 octobre dernier, une dépêche d'Estavayer m'apporta l'agréable nouvelle qu'une pirogue entière venait d'être découverte et sortie heureusement de notre lac. Je me rendis immédiatement à Estavayer, et aujourd'hui la précieuse pirogue est devenue la propriété du Musée. Elle a été trouvée, le 1^{er} octobre, par les frères Ding, devant le village de Forel, enterrée dans la vase et recouverte au plus de 4 à 5 centimètres d'eau, et, après avoir été dégagée du limon dont elle était enduite et lavée avec soin, elle a été amenée et remise à Estavayer, d'où elle va être transportée à Fribourg. Elle est en bois de chêne, et mesure 7 mètres de longueur sur 65 cent. de largeur vers la poupe et 55 vers la proue: celle-ci se termine en pointe, tandis que l'autre extrémité présente un demi-cercle, malheureusement un peu échancré par le temps; à part cela, la pirogue est parfaitement conservée. La profondeur est de 19 centimètres seulement, la hauteur de 22 à 24 cent. et l'épaisseur de 6 à 8½ cent. L'intérieur est taillé en demi-cercle et le pourtour extérieur, pris sur la largeur, présente la même forme, qui n'est autre que celle du tronc de chêne dans lequel la pirogue a été creusée.

Les eaux fribourgeoises du lac de Neuchâtel recouvraient naguère cinq pirogues connues: la pirogue

1) Voir *Revue scientifique* du 15 février 1878, p. 31.

dont je viens de parler ; celle dont nous ne possédons que des fragments ; celle qui est signalée depuis longtemps à la Crasaz, mais qu'il n'a pas encore été possible de dégager des pierres et du limon ; une autre près de Font, à laquelle il faudra définitivement renoncer ; car, appartenant à l'âge de la pierre, elle est tellement friable qu'il est impossible de l'enlever même par morceaux. Enfin une cinquième pirogue a été signalée dernièrement dans les environs de Portalban ; mais celle-ci est encore tellement recouverte d'eau qu'il sera bien difficile de s'en emparer.

Pour terminer ce rapport, il ne me reste plus à mentionner qu'un seul objet, mais un objet en dehors de tout ce que j'ai eu l'occasion de signaler jusqu'ici, un objet tout à fait nouveau pour nous ¹⁾ et sans doute le *nec plus ultra* de la bijouterie lacustre : c'est une boucle d'oreille en or (fig. 18), trouvée récemment à Estavayer par notre brave pêcheur J. Borgognon, qui avait eu, quelques jours auparavant, l'heureuse chance de trouver le bouton représenté fig. 3. Cette boucle d'oreille, travail de repoussé de l'or le plus pur, semblerait être sortie à l'instant même des mains de l'orfèvre, n'étant le tartre dont elle est encore en partie recouverte.

Me voici enfin au bout de mon travail, que j'ai tâché de rendre le plus succinct possible. Je n'ai encore parlé que des ténevières ou palafittes d'Estavayer et des plus rapprochées de cette localité : que n'ai-je eu le temps de les étudier toutes ! Quant aux stations du lac de Morat, nous ne les perdons pas de vue ; elles sont explorées et étudiées avec soin par des hommes compétents ; notre Musée s'en est déjà enrichi à plusieurs reprises, et un rapport sur le résultat des explorations qui s'y poursuivent ne manquera pas de paraître en son temps avec le plan qui en a déjà été dressé.

1) Toutefois, cette boucle d'oreille n'est pas *unique*. M. le Dr. Keller en a signalé plus d'une, et une autre en tous points semblable à la nôtre et sortie peut-être des mains du même ouvrier, a été trouvée dans le temps aux Eaux-Vives, à Genève, et fait partie de la collection d'un amateur de cette ville. Notre Musée possède plusieurs boucles et anneaux affectant tout à fait la même forme.

Il va sans dire que dans la nomenclature que je viens de donner, je n'ai pu parler que des objets à moi connus, de ceux qui ont été pêchés sous mes yeux ou que j'ai pu me procurer de source sûre. Sans doute bien des objets ont pris un tout autre chemin que celui de notre Musée, mais j'ai au moins — et c'est beaucoup — la conviction que la plus belle part nous est acquise.

L. G.

DIALOGUES SAISIS AU VOL.

Mademoiselle, vous connaissez mes sentiments pour vous . . . Puis-je espérer qu'un amour réciproque . . .

— Ah! monsieur, vous êtes le dernier que j'aimerais.

— Le dernier! oh! merci, merci, mademoiselle!

* * *

Qu'avez-vous, Jean-Pierre? vous m'avez l'air tout soucieux. — C'est mon fils qui m'inquiète; je ne sais pas trop ce que nous allons en faire. — Où est-il? — Il est toujours à Fribourg. — Qu'y fait-il? — Il y fait de la philosophie, qu'il m'écrit. — Mais, si le métier est bon, ne pourrait-il pas le garder?

* * *

Connaissez-vous ces trois demoiselles qui viennent justement de danser? — Je crois bien: la première, c'est ma fille; les deux autres, ce sont ses sœurs.

* * *

Entre libres penseurs: — Eh bien! il paraît qu'il y a un nouveau pape. — Oui, et sans doute encore un clérical.

* * *

Voyons, petit, comments'appelle cette lettre? — Je la connais depuis longtemps de vue; mais son nom, je l'ai de nouveau oublié.

* * *

Eh bien! était-il bon le vin que vous avez bu hier au cercle? — Ah! mon cher, c'était à se rouler dans son verre.

* * *

Tu vas me trouver bien hardi, je viens de nouveau te prier de me prêter 500 francs. — Tu vas me trouver bien plus hardi, je te les prête.

* * *
Elle est bien malade, cette pauvre femme, elle est *potrinaire* jusqu'à la moelle des *oss*. — En êtes-vous bien sûr ? — Pardi, je le tiens de son propre médecin qui l'a *sculptée* il n'y a pas huit jours.

* * *
Eh bien ! Paul, tu vas te faire médecin, comme papa ? — Oh ! moi, jamais. — Et pourquoi pas ? — Je n'aurais pas même le cœur de tuer une mouche.

* * *
Oui, monsieur, je vous assure que mon bœuf a plus d'intelligence que bien des gens. — Et la preuve ? — Bien facile. Tenez, vous êtes un homme d'esprit, vous . . . Eh bien ! dites-moi pourquoi cet animal va à droite quand je lui dit *Otta !* et pourquoi il va à gauche quand je lui dis *Oûschta !* — Cette bêtise ! comment le saurais-je ? — Vous ne le savez pas, vous, et il le sait bien, lui.

* * *
Où allez-vous, mes enfants ? — Nous allons à la forêt chercher du bois, monsieur le curé. — Au moins, vous ne casserez pas les branches des arbres. — Oh ! non, monsieur le curé. Voyez, nous avons pris avec nous cette petite scie.

* * *
Tu sais . . . Jacques le cordonnier ; il vient d'être condamné à 5 ans de maison de force. — Pour quel motif ? — Pour vol avec effraction. — Quel dommage ! un si brave garçon !

* * *
N'est-ce pas votre amie, madame D., qui danse là-bas ? — Oui, c'est bien elle. — Sa robe est bien mal faite. — Horriblement ! . . . mais, si elle était bien faite, elle ne lui irait pas.

* * *

Voyez comme les montagnes sont rapprochées. — Tiens, c'est vrai. Je vais profiter de la circonstance pour monter au Moléson ; je n'ai encore jamais pu m'y décider, vu la distance.

* * * *

Eh ! bonjour, mon cher, je suis bien heureux de te rencontrer : ne pourrais-tu pas me prêter 50 francs jusqu'à samedi ? — Bien fâché, je ne les ai pas sur moi. — Et chez toi ? — Chez moi, tout le monde va bien, je te remercie. Mais, adieu, je suis très-pressé.

* * *

Mais, si ce que vous me dites est vrai, c'est une horreur que cette femme-là ! — Oh ! vous pensez bien que moi, sa meilleure amie, je n'irais pas la calomnier.

* * *

Eh bien ! s'amuse-t-on aux soirées de madame de B. ? — Comme ci, comme ça. Par exemple, on prend beaucoup de thé. — Oh ! alors, c'est une maison à *fréquent thé*.

* * *

La visiteuse : Et d'où est-elle, votre nouvelle servante, madame ? — *La visitée* (à la petite Lili) : Lili, sors pour un petit moment . . . Elle est de Montécu . . . Tu peux rentrer, Lili.

Moutard.

Ce mot, dont l'origine est peu connue, nous a été apporté d'Allemagne. A l'époque où l'armée française y fit irruption, c'est-à-dire au commencement du siècle, les enfants des villages situés sur leur passage, saisis d'un effroi bien naturel, se sauvaient en criant : maman, maman ! Or maman, en allemand, se dit *Mutter*, et comme la lettre *u* se prononce *ou* et que les petits Allemands disent plutôt *tar* que *ter*, le mot *moutard*, qui avait si souvent frappé les oreilles des Français, a été importé par eux dans la mère patrie, où il est devenu synonyme de *petit enfant*.

NOS ARTISTES ¹⁾

VI.

Joseph Sutter.



JOSEPH SUTTER (Sautter, Souter), né, comme Gottfried Locher, dans la petite ville de Mengen dans la Basse-Autriche, ne nous est guère connu que depuis l'année 1767, où le Rôle des réceptions bourgeoises à Fribourg nous apprend qu'il fut reçu bourgeois le 13 janvier, avec son fils Joseph, au prix de faveur de 100 écus²⁾. La même faveur avait été faite huit ans auparavant à Gottfried Locher, ce qui nous prouve que nos pères savaient honorer et récompenser le talent.

En effet, Joseph Sutter, qui s'occupait presque exclusivement du portrait et de la peinture religieuse, a laissé à Fribourg et dans d'autres localités du canton un assez grand nombre de portraits et de tableaux d'autel qui ne sont pas sans mérite,

Sous date du 24 juillet 1751, seize ans avant sa réception dans la bourgeoisie, il est fait mention dans les comptes du trésorier d'une dépense de 175 livres³⁾ pour deux tableaux d'autel à Romont, payés au peintre Joseph Soutter. Ces tableaux, aujourd'hui au Musée cantonal, avaient été peints ensuite d'une décision du Conseil de Fribourg en date du 16 septembre 1750. Le Musée possède, en outre, une toile provenant de la famille Sutter, représentant l'artiste et sa femme.

Joseph Sutter, père, a laissé de nombreux dessins au crayon ou à la plume, signés J.S., qui ne sont, pour la plupart, que des études et des esquisses de sujets religieux qui lui ont servi pour l'exécution de ses tableaux d'église. — Il est mort le 5 février 1781.

1) Voir Etrennes fribourgeoises, 1878, p. 39.

2) Rôle VIII des réceptions bourgeoises à Fribourg, page 21.

3) La livre était de 5 batz, ou 75 centimes.

Quant à Joseph Sutter fils, reçu bourgeois en même temps que son père, nous ne connaissons rien de ses œuvres. Il est probable qu'il n'a rien laissé de durable et qu'il se sera contenté du modeste rôle de peintre en décors et en bâtiments. Nous savons seulement qu'un Joseph Sutter, peintre, assistait à la séance de la confrérie de St-Luc du 21 octobre 1838; nous le retrouvons encore en 1839 et plus depuis: ce qui nous porte à croire qu'il est né à Fribourg peu de temps avant que son père y acquit le droit de bourgeoisie et qu'il y est mort vers 1840 à un âge très-avancé. Il a laissé trois fils: Joseph, Emmanuel et François. Nous ne savons rien du premier, dont le nom pourrait être, du reste, facilement confondu avec celui de son père. Nous avons connu François Sutter, qui à la profession de peintre joignait celle de perruquier, et a laissé deux fils: François, huissier d'Etat, mort le 11 juillet 1877, et Emmanuel. Quant à Emmanuel, oncle de ces derniers, nous sommes suffisamment renseignés par ses œuvres.

VII.

Emmanuel Sutter.

EMMANUEL SUTTER, fils de Joseph et troisième peintre fribourgeois de cette famille, est né à Fribourg vers 1775. Il a fait surtout des sanguines, des sépias et des aquarelles dans le genre de Curty, qu'il paraît même avoir pris à tâche d'imiter. La plupart de ses dessins datent des vingt premières années de ce siècle et comprennent principalement le paysage. Ce furent probablement ses débuts, et il n'aura pas fait de sensibles progrès depuis cette époque, à en juger par l'état de gêne dans lequel il vécut jusqu'à ses derniers jours.

En 1848, Emmanuel Sutter était plus ou moins dans la misère et recevait des secours de la confrérie de St-Luc, dont il était membre. En 1850, cette même

confrérie lui accorde 15 batz, parce que ses infirmités l'empêchent d'assister au dîner annuel des confrères¹⁾ Même générosité en 1852, et ce fut cette année-là qu'il termina sa pénible existence.

VIII.

Joseph Landerset.

JOSEPH LANDERSET, né vers le milieu du siècle dernier, est issu d'une famille patricienne de Fribourg distinguée par les emplois que plusieurs de ses membres ont remplis tant dans la magistrature qu'au service militaire. Lui-même a été colonel au service de France.

Joseph Landerset avait montré dès sa plus tendre jeunesse un goût décidé pour la peinture ; il ne cessa jusqu'à sa mort de consacrer tous ses loisirs à cet art et devint un des peintres amateurs les plus agréables de son temps. Il peignait dans tous les genres ; il a fait quelques portraits d'une ressemblance frappante et d'un coloris précieux, entre autres celui du Landammann d'Affry ; il s'est même essayé, dit-on, avec quelque succès dans les tableaux d'histoire : mais son genre de prédilection paraît avoir été le paysage à l'huile et à la gouache. Il en a copié un nombre assez considérable de Vernet, de Berghem et d'autres maîtres, qui décorent aujourd'hui les salons de Fribourg, sa ville natale, et spécialement ceux de quelques-uns de ses descendants.

M. Landerset est mort le 4 février 1824.

(A suivre.)

L. G.

1) Protocole du 15 octobre 1850.

CONFÉRENCES

de la

Société fribourgeoise des sciences naturelles.



Les conférences de l'hiver 1877-1878 ont été très-nombreuses et très-suivies. Je crois être agréable aux lecteurs des *Étrennes* en leur communiquant le résumé ¹⁾ de l'une d'entre elles dans laquelle, M. H. de Saussure a entretenu la Section sur divers phénomènes qui se rapportent à l'époque glaciaire.

Les causes invoquées par la science dans la question glaciaire sont de deux ordres : les unes sont dites telluriques, parce qu'elles n'intéressent que notre globe ; les autres sont cosmiques, c'est-à-dire qu'elles intéressent aussi les autres astres et que notre terre ne fait que les subir.

Au nombre des premières on peut citer surtout :

1° Le soulèvement de la chaîne des Alpes, phénomène récent qui a mis fin chez nous à la période tertiaire, qui a entièrement changé la configuration d'une grande partie de l'Europe, et a permis aux neiges de s'accumuler dans les grands magasins qui ont pris naissance par suite de ce soulèvement. Or, les Alpes ont été un jour considérablement plus élevées qu'aujourd'hui. Cela est prouvé par la masse énorme des matériaux arrachés à ces montagnes, matériaux qui forment aujourd'hui tout le sol de la plaine suisse et des contrées avoisinantes, puis aussi les deltas des fleuves, lesquels transportent les matériaux les plus ténus jusque dans la mer.

2° Les changements qui semblent être survenus dans la direction du Gulfstream, qui baigne de ses eaux chaudes les côtes occidentales de l'Europe et qui en élève la température d'environ 4 degrés. Des change-

1) Voir *Echo des Alpes* 1878, N° 1, page 55.

ments très-notables se sont produits, par exemple, au 15^e siècle, en Islande, par suite de la déviation du Gulfstream. La côte nord-est en est devenue inhabitable, les forêts ont disparu, les glaces les ont remplacées.

3° L'opinion de Escher de la Linth, confirmée par le voyage au Sahara de ce savant avec MM. Desor et Mærrens, est que le Sahara, qui n'a émergé que fort récemment du sein de l'Océan, a sensiblement changé le climat du centre de l'Europe, en donnant naissance au vent du sirocco, connu sous le nom de foëhn en Suisse. C'est ce vent qui fait fondre les neiges entassées pendant l'hiver et qui débarrasse les montagnes jusqu'à la limite des neiges éternelles. Sans le foëhn, la limite de ces neiges resterait plus basse et les glaciers s'avanceraient bien plus avant dans les vallées qu'ils ne le font.

4° Durant la période tertiaire, l'Europe formait un archipel ; après le soulèvement des Alpes, la mer en couvrait encore une grande partie. Le climat était donc beaucoup plus humide. Or, l'humidité du climat, en augmentant la condensation sous forme de neige, dans les montagnes, a pour conséquence une énorme augmentation des glaciers. Ainsi, à la Nouvelle-Zélande les montagnes n'ont que 9,000 pieds d'altitude ; la température moyenne de l'hiver est de 10° ; néanmoins l'île renferme des glaciers qui descendent jusque dans les forêts d'*aralia*, à 4 ou 500 mètres au-dessus des palmiers et des fougères en arbre.

Aucune de ces causes, qui ont cependant bien leur importance, ne donne de la période glaciaire une explication suffisante, car le phénomène n'a pas été localisé à l'Europe, mais il a revêtu un caractère beaucoup plus général ; il s'étendait sur le nord de l'Amérique et sur plusieurs autres régions de notre globe qui ne pouvaient pas être influencées par les causes dont il a été question. C'est donc dans des influences cosmiques qu'il faut chercher l'explication du phénomène glaciaire.

L'astronome Adhémar a prouvé par des calculs exacts que notre globe doit alternativement se réchauffer et

se refroidir pendant 40,000 ans, tantôt dans l'un des hémisphères, tantôt dans l'autre. Mais ces périodes de 40,000 ans sont infiniment trop courtes pour rendre compte de la période glaciaire, et cette théorie ne donne donc aucune solution.

5° D'autre part, il paraît maintenant démontré que notre soleil se transporte dans l'espace, entraînant après lui ses planètes. Il parcourt sans doute un vaste orbite autour du centre de gravité de notre nébuleuse qui se compose de toutes les étoiles visibles. D'après les calculs encore fort incomplets que l'on connaît, le soleil mettrait 40,000 siècles pour parcourir son orbite, et il traverserait forcément des régions du ciel plus ou moins riches en étoiles, plus ou moins chaudes ou froides. Notre terre doit donc subir les influences des diverses régions au travers desquelles elle est entraînée, et c'est peut-être dans ces influences qu'il faut chercher la cause du caractère sous lequel se prononce chacune des époques géologiques, telles qu'elles apparaissent dans la croûte terrestre. La période tertiaire a été partout une période chaude, la période glaciaire partout une période froide.

Mais dans des questions aussi complexes, il n'est pas permis d'être trop affirmatif. La science ne peut encore qu'ouvrir des aperçus qu'il s'agit de développer ou de contrôler; l'homme doit avoir la modestie de son ignorance, car, comme l'a dit Socrate: « Celui-là sait encore le plus qui croit ne rien savoir. »

L. F.

Singulier souhait.

M... relevait d'une longue maladie. Le jour du Nouvel-an, un ami vint lui dire d'une façon aussi cordiale que naïve: « Mon cher M..., je vous souhaite, pour l'année prochaine, plus de bonheur, une meilleure santé et une plus longue vie que l'année dernière. »

LE CASQUE A MÈCHE DU PÈRE ÉTIENNE.



Les fréquents incendies de l'année dernière préoccupaient péniblement l'esprit de certain cultivateur de nos environs, connu dans le pays sous le nom de père Etienne, et augmentaient d'une manière effrayante les insomnies auxquelles il était depuis longtemps sujet. En pareille occurrence, il rallumait sa bougie, rajustait son casque à mèche, mettait ses bésicles et lisait, pour tuer le temps, les Etrennes fribourgeoises.

Or, pendant l'horreur d'une profonde nuit, il fut tout à coup surpris, au milieu de sa lecture, par une forte odeur de brûlé. Déposer livre et bésicles, sauter à bas de son lit, enfiler sa robe de chambre, fut pour lui l'affaire de quelques secondes. Le voilà alors flairant, furetant, le nez en avant, dans tous les coins et recoins de sa chambre et parcourant sa maison de la cave au grenier en exclamant à chaque pas : « *Mâ . . . mâ . . . c'in chan le chupion* »¹⁾ Enfin, il sort de la maison, se munit d'une lanterne, s'en va à la grange, puis à l'écurie, puis à l'étable, en répétant toujours : « *C'in chan le chupion* », mais sans voir trace de feu ni de fumée.

Cependant le bruit des pas d'Etienne et ses exclamations réitérées ont donné l'éveil aux chiens, qui donnent l'éveil aux fermiers, qui donnent l'éveil à tout le village. On accourt, et que voit-on ? le père Etienne sortant de sa remise avec le *moutset* de son casque à mèche qui achevait tout doucement de se consumer, pendant que le pauvre homme se consumait en vaines recherches. On comprend comment cet incendie avait éclaté. Alors tout le monde part d'un franc éclat de rire, après quoi on s'empresse de part et d'autre de regagner sa couche encore chaude.

Etienne ne tarda pas à s'endormir ; le lendemain, il se réveilla avec un bon rhume de cerveau . . . mais radicalement guéri de ses insomnies.

1) On sent le brûlé par ici.

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878.

Le Trocadéro.

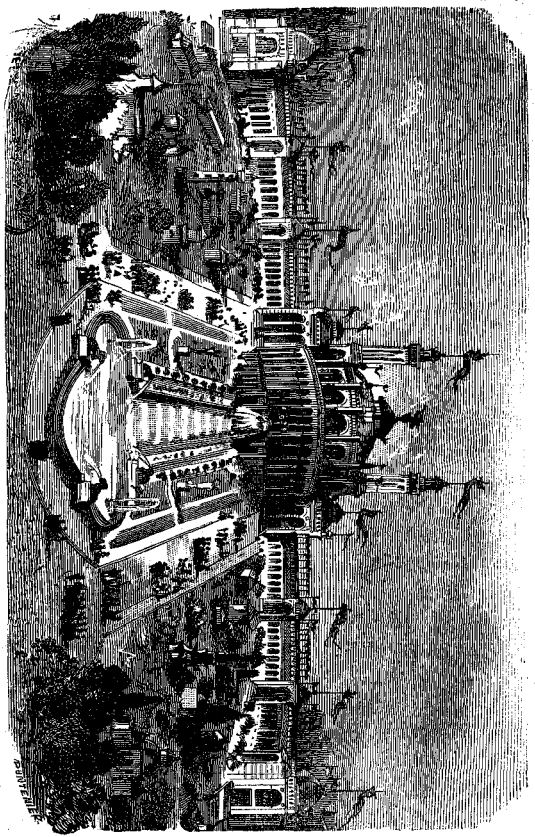


Quand la France décida, presque au lendemain de ses désastres, la rançon à peine payée et l'étranger à peine hors de son territoire, qu'une Exposition universelle serait ouverte le 1^{er} mai 1878, que ne put-on pas dire de raisonnable et de plausible contre la témérité d'une pareille entreprise! quels mécomptes on préparait sans doute aux arts et aux industries de la grande nation! que de causes de trouble et d'agitations à l'extérieur ou à l'intérieur menaçaient l'œuvre avant qu'elle fût commencée et devaient la bouleverser tôt ou tard! Aucune des craintes qu'on pouvait concevoir ne dût-elle se réaliser, c'était assez qu'elles fussent répandues pour que toute confiance tombât; personne n'oserait répondre à l'appel du gouvernement français. — L'événement a prouvé que la raison était du côté de ceux que l'on traitait de téméraires, que la confiance en la France était universelle, et que le pays avait assez de foi en lui-même, de courage, de persévérance et de raison, pour être arrêté par aucune des difficultés sans cesse renaissantes qui devaient s'opposer à l'accomplissement d'un si grand projet.

L'Exposition a été ouverte au jour marqué; depuis ce jour, elle n'a cessé de regorger de visiteurs qui tous en sont revenus émerveillés. L'emplacement est vraiment splendide¹⁾; l'aménagement d'un bon goût parfait; chaque détail, intéressant en lui-même, a été combiné de manière à faire ressortir l'ensemble, et on a pris, pour augmenter la jouissance et le plaisir du public, les soins les plus minutieux et on pourrait dire les plus délicats. Partout de la verdure et des fleurs, des jets d'eau, des fontaines, des procédés d'arrosement de toute

1) N'ayant pu visiter nous-même l'Exposition, nous empruntons la plupart des détails qui vont suivre à un excellent article qui a paru dans le journal *la Famille* (1 sept. 1878), dont l'éditeur a bien voulu mettre la gravure ci-contre à notre disposition. (Réd.).

LE TROCADERO.



nature, des gazons d'une régularité parfaite, bordés de plates-bandes émaillées des produits des plus riches serres ; çà et là des plantes rares de la plus grande beauté : palmiers, fougères en arbres, agaves gigantesques, jusqu'au *ravelana*, l'arbre du voyageur, de Madagascar ; en tous lieux des bancs, des chaises, des fauteuils, sur lesquels peuvent se reposer les voyageurs fatigués ; nulle part de cohue ni de foule qui nous incommode, surtout maintenant que l'affluence des visiteurs n'est plus aussi considérable que dans les premiers mois.

Il va sans dire que dans un cadre aussi restreint que le nôtre, nous ne saurions songer à passer en revue, même d'une manière générale, toutes les merveilles étalées sur le Champ de Mars et le Trocadéro ; aussi nous contenterons-nous de dire quelques mots du splendide palais que représente notre gravure, le palais du Trocadéro étant, du reste, de toutes les curiosités de l'Exposition celle qui émerveille le plus spécialement le simple public.

Le palais ou rotonde du Trocadéro, avec ses deux ailes, présente un développement de 500 mètres et couvre 1,500 mètres carrés. La *salle des fêtes*, qui y est renfermée, est assurément une des plus vastes qui aient été construites depuis les Romains. Elle mesure 50 mètres de diamètre et 32 mètres de hauteur. 5000 spectateurs peuvent s'y asseoir commodément. La scène a 30 mètres de largeur, le double de celle de l'Opéra. La coupole qui surmonte la salle a 50 mètres de diamètre, largeur supérieure à celle de la coupole de Saint-Pierre de Rome. Les deux tours qui se dressent à droite et à gauche du dôme ont une hauteur totale de 80 mètres : 60 mètres pour les tours, 20 mètres pour le belvédère. En tenant compte des 20 mètres de fondation, chaque tour a en réalité 100 mètres d'élévation.

Au palais du Trocadéro, nous avons assisté, par exemple, au plus beau concert que nous ayons jamais entendu, un concert donné dans la salle des fêtes par 150 étudiants de Christiania et d'Upsal, chantant par cœur et sans aucun accompagnement des hymnes pa-

triotiques ou religieux, dont la beauté musicale et poétique enthousiasmait à tel point les 4 ou 5,000 auditeurs réunis dans cette immense salle, que chacun des morceaux a dû être répété et s'est vu saluer par des applaudissements sans fin.

Dans ce même palais, la *galerie des arts rétrospectifs* vous présente les spécimens les plus curieux de l'art humain dès les âges les plus primitifs. Vous pouvez y voir, entre autres, des cornes de rennes et autres animaux disparus maintenant de notre Europe occidentale, des dessins d'animaux si remarquablement faits qu'il est clairement démontré à quiconque les contemple que ces premiers hommes — *hommes des cavernes*, comme on les appelle — n'étaient certes par des hommes sauvages, encore moins des sortes de gorilles ou de singes perfectionnés.

Plus loin, si vous êtes amateur d'antiquités orientales ou grecques, vous pourrez satisfaire votre curiosité en examinant les produits des fouilles les plus remarquables exécutées ces dernières années par un grand nombre de savants des plus autorisés. Plus loin encore, vos regards seront longtemps captivés par d'éclatantes peintures murales représentant toute espèce de scènes de la vie égyptienne des premiers âges, telles qu'on les voit encore dessinées sur les murailles des temples de Thèbes ou sur des tombeaux de Memphis. Nous passons sans nous y arrêter sur les innombrables curiosités du moyen âge, ainsi que sur les intéressantes reproductions en cire de paysans lapons, suédois ou finlandais, représentés au sein de leurs occupations ordinaires et en costume national, ce qui leur vaut habituellement un grand concours de visiteurs.

Bévue.

Une dame respectable des environs de B. a été trouvée assassinée de 21 coups de poignard. On attribue généralement cet accident à la malveillance.

BIOGRAPHIE ¹⁾

IV.

Aloyse Mooser.



ALOYSE MOOSER naquit à Fribourg le 27 juin 1770. Son père, Joseph Mooser, qui avait travaillé chez le vieux Silbermann, facteur d'orgues à Strasbourg, l'envoya, à l'âge de 18 ans, en apprentissage chez Silbermann fils, qui jouissait de la réputation d'un des premiers facteurs de son temps. Au sortir des ateliers de ce maître, Mooser passa successivement dans ceux de Kræmer à Mannheim, de Huber à Cologne et en dernier lieu, d'Antoine Walter, facteur d'orgues de la cour de Vienne. C'est sous la direction de ce dernier, qu'il fit preuve des plus heureuses dispositions, en construisant, soit en Autriche, soit en Hongrie, différentes orgues qui préludèrent à sa renommée.

Revenu dans sa patrie, il s'établit dans la maison paternelle et ajouta à la confection des orgues celle des pianos, et spécialement des pianos à queue, dont le prix variait de mille à douze cents francs, ancienne monnaie. La ville de Fribourg en possède encore un certain nombre, mais la plupart ont passé à l'étranger, qui ne les recherchait pas moins.

Depuis que les pianos d'Erard, de Pleyel, de Graf et autres grands fabricants de son époque avaient acquis une si grande vogue, ceux de Mooser furent oubliés, mais sans perdre de leur mérite. Les connaisseurs s'accordaient généralement à dire que la faiblesse du clavier leur faisait seule préférer les pianos des grands maîtres que nous venons de citer. On conviendra, du reste, de la supériorité du talent de Mooser, quand on

1) Voir *Etrennes fribourgeoises* de 1877—1878.

saura qu'Erard lui fit les offres les plus séduisantes pour l'attirer à Paris, offres auxquelles, heureusement pour nous, notre compatriote répondit par un refus absolu.

Mooser avait imaginé de réunir les deux instruments qui paraissent avoir tant de rapports entre eux : il construisit un piano-orgue composé de huit claviers et de trente registres ; c'était une espèce de merveille que ne manquaient pas de visiter tous les étrangers qui arrivaient dans notre ville.

Les orgues les plus dignes d'attention dues au talent de notre artiste, avant que son génie lui fit concevoir celui qui l'a élevé au-dessus de lui-même, sont l'orgue de l'église du St-Esprit à Berne ; les orgues des églises paroissiales de Bulle et d'Estavayer ; celui de l'ancienne abbaye d'Hauterive ; les orgues des couvents de Montorge, de la Visitation et des Ligorien à Fribourg.

Mooser n'avait pas achevé sa dernière œuvre, que les demandes les plus pressées de l'étranger le mirent sur le chemin de la fortune : il n'en profita pas. L'Italie et la France se disputèrent l'honneur de posséder quelques monuments du grand maître — du *Gran Maestro* — ainsi que le portaient les offres pressantes qui lui étaient adressées : ces offres, Mooser les refusa toutes pour consacrer désormais toute son activité à son pays natal.

La reconnaissance de ses concitoyens les porta à déférer à l'homme qui avait si bien mérité de sa patrie la place de membre du Conseil Communal qu'il occupa pendant quelques années. Cet honneur à un artiste qui, nous semble-t-il, n'aurait jamais dû quitter l'atelier où il commandait en roi, fut suivi d'une amère déception : sa non-réélection au poste où il avait été promu, devait être sensible à son âme naturellement impatiente et irascible. Cette circonstance, jointe à des chagrins domestiques, n'a pas peu contribué à aggraver l'état de souffrance où il se trouvait par suite de ses veilles et de son âge avancé.

A la demande de la municipalité de Winterthour, Mooser s'était rendu, sur la fin de ses jours, dans cette

ville pour y confectionner un orgue d'après le modèle de celui de Fribourg, mais dans des dimensions beaucoup moins considérables. Surpris par la maladie, il dut abandonner ce travail qui fut continué par ses fils. De retour chez lui, il succomba, au bout de deux mois, à la maladie qu'il avait contractée : il mourut le 23 décembre 1839, âgé de 69 ans et 6 mois, et fut inhumé le surlendemain au cimetière des Pères Augustins, au milieu d'un nombreux concours de ses concitoyens vivement affligés de cette perte.

A peine la tombe de l'homme qui emportait tant de regrets fut-elle fermée, qu'un comité, composé de citoyens recommandables et présidé par l'avoyé Schaller, se forma dans le noble but de faire un appel au public fribourgeois pour l'érection d'un monument aussi simple que modeste à la mémoire du grand artiste : c'est ce petit monument gothique surmonté du buste de Mooser, en marbre blanc, que nous voyons dans la basse nef de St-Nicolas, à gauche, au-dessous de l'orgue.

Mooser, repose en paix, ta carrière est fournie :
Triomphant de la mort, dont tu subis la loi,
Ton seul nom, illustré par ton heureux génie,
Contraindra l'avenir à s'occuper de toi ¹).

En terminant cette courte et pâle notice sur notre illustre concitoyen, je ne puis m'empêcher de reproduire la gracieuse idylle que l'*Orage* de Mooser a inspirée à un aimable écrivain français, M. Xavier Marmier ²) :

« Sous les voûtes de cette église (St-Nicolas), j'ai entendu les harmonies, et j'ai cru voir se révéler les scènes les plus émouvantes du poème de la nature. Ce poème, j'en ai gardé le souvenir. Je voudrais essayer de le retracer.

1) Résumé d'une Notice sur *l'orgue d'Aloyse Mooser*, qui a paru chez l'éditeur L.-J. Schmid, à Fribourg, 1840. L. G.

2) *Voyage en Suisse*, Paris 1862.

« C'est le matin. Debout sur la pointe des rocs, les pâtres s'appellent et se répondent d'une montagne à l'autre. On entend vibrer au loin, puis peu à peu s'affaiblir et mourir dans l'espace, les sons graves et mélancoliques de leurs Alphorns. Dans la vallée, tout s'éveille au rayon d'un beau soleil d'été. Les oiseaux chantent, les chevaux hennissent, les enfants poussent des cris de joie ; le laboureur attelle ses bœufs à son chariot ; le faucheur aigüise sa faux, la faneuse prend son râteau. Toute l'active colonie s'en va de par les près faire gaiement sa récolte de foin. Mais soudain voilà que ces bons ouvriers sont surpris par des signes de mauvais augure : un nuage au ciel, un coup de vent impétueux. Le vieillard expérimenté fixe un regard attentif sur l'horizon, secoue la tête d'un air soucieux et engage les jeunes gens à redoubler d'efforts pour finir au plus vite leur besogne. Il espère que le foin étendu au soleil sera mis en monceaux, chargé sur la voiture, charrié dans la grange, avant l'explosion de l'orage. Cependant les nuages s'épaississent, s'élargissent, et graduellement voilent de tout côté la surface du ciel. Le vent, plus fort et plus fougueux, fouette les robustes rameaux des chênes séculaires, plie les branches flottantes des saules, courbe la cime des peupliers, enlève sur ses ailes les amas d'herbes que les mains des faneuses cherchent en vain à contenir, puis s'engouffre dans les gorges des montagnes, sifflant, hurlant, gémissant comme une légion de furies déchainées.

« Dans les pâturages, les bergers courent après leurs vaches éperdues, et s'efforcent de les rassembler sous le toit du chalet, de peur que, dans leurs bonds effarés, elles ne glissent au fond des précipices.

« Dans les villages de la vallée, les cloches s'ébranlent et sonnent le tocsin : *Vivos voco, fulgura frango*. L'éclair sillonne comme un dard de fer les nuées noires et sinistres. L'ouragan éclate, l'ouragan qui menace d'anéantir en un instant le travail de plusieurs mois, l'espoir d'une année. La foudre gronde, mugit, roule dans l'atmosphère embrasée, comme le char d'airain de Thor, le vieux dieu des Scandinaves, et tous les échos des bois,

des grottes profondes, retentissent de son fracas. Des femmes, des vieillards, des enfants se réunissent dans l'église, s'agenouillent avec angoisse sur le pavé de la nef, invoquent avec piété le Dieu des miséricordes, la Vierge, les saints, par des hymnes suppliantes, par les litanies : *Parce, Domine; Sancta Maria, ora pro nobis.*

« Et l'orage continue, et l'on entend à la fois résonner les éclats formidables du tonnerre, les plaintives vibrations de la cloche d'alarme, les pieuses prières de la foule effrayée. Puis voilà que peu à peu enfin la fureur de l'ouragan s'apaise, le vent ralentit son essor furibond, la foudre s'arrête dans ses élans, comme si elle était comprimée par la main de son souverain Maître. Des nuages qui portaient dans leurs flancs une effroyable tempête, tombe une pluie tiède qui grésille sur le feuillage et humecte les plantes altérées. Puis ces nuages, gonflés comme de noirs ballons, s'éclaircissent, s'entr'ouvrent, se dispersent au souffle d'une brise bienfaisante. L'azur du ciel reparait à travers leur rideau déchiré. Le soleil respandit sur cette scène naguère désolée. Le péril est passé. Les cœurs saisis de crainte se dilatent. Aux sons lamentables du tocsin succède un joyeux carillon; aux douloureuses invocations des fidèles, le *Te Deum* d'actions de grâces.

« L'émotion que m'a fait éprouver ce poème de la région des Alpes, je la dois à un savant artiste, à l'organiste de la cathédrale de Fribourg, à M. Vogt. Par la magie de son talent, par la puissance de son clavier, j'ai entendu successivement les gazouillements, les mélodies, les diverses rumeurs d'une joyeuse matinée d'été, les sons de la trompe rustique, les tintements de scloches, les religieux accords des voix humaines, les sifflements des vents; et, quand les tuyaux de son orgue gigantesque ont été employés à imiter le fracas du tonnerre, j'ai cru qu'en effet le tonnerre allait tomber sur le toit de l'église, et n'ai reconnu mon illusion qu'en voyant le ciel bleu et serein à travers les vitres des fenêtres. »

LE VIN DE CHABLE ¹⁾

Air de *Ma Normandie.*

Au ciel brillant de l'Italie,
A Venise, à ses gondoliers,
Je préfère mon Helvétie,
Et ses chalets et ses glaciers.
Pour chasser l'ennui qui m'accable,
En Suisse j'irai faire un tour,
J'irai boire du vin de Châble
Dans le pays qui m'a donné le jour.

J'ai vu Rome et le Capitole,
J'ai vu le palais des Césars ;
J'ai vu cette fameuse école
Et des sciences et des beaux-arts.
Pour moi rien n'est plus agréable
Qu'en Suisse d'aller faire un tour
Et déguster le vin de Châble
Dans le pays qui m'a donné le jour.

Depuis la sauvage Calabre
Jusques au dôme de Milan,
Oui, je le jure par mon sabre,
Par mon sabre de vétérans,
Tout me devient insupportable
Et, je vous le dis sans détour,
J'aime bien mieux le vin de Châble
Dans le pays qui m'a donné le jour.

J'approche de la soixantaine,
J'ai barbe blanche et cheveux gris ;
Je sens se refroidir ma veine,
Pourtant je chante, bois et ris.
Le repos m'est indispensable
Et je m'en vais, vieux troubadour,
Retrouver ce bon vin de Châble
Dans le pays qui m'a donné le jour.

R. G.

1) Récitations poétiques d'un ancien officier fribourgeois au service de Naples.

VARIÉTÉS.

Mlle de *** était à la veille de se marier. — Mais, ma chère, lui demandait une amie, comment pouvez-vous vous résoudre à prendre un mari sans nom? — Hélas! mieux vaut un mari sans nom qu'un nom sans mari.

* * *

Mme X., la quincailière, allait convoler en troisièmes noces. — Comment! vous vous remariez! lui demandait-on avec surprise. — Que voulez-vous! répond-elle: au jour d'aujourd'hui on ne fait plus que de la camelotte; ça ne dure rien.

* * *

La scène se passe à la porte d'une exposition de beaux-arts. Le gendarme de faction a reçu pour consigne de ne laisser entrer aucun visiteur sans lui faire déposer sa canne. Passe un monsieur les mains dans ses poches. — Votre canne, monsieur? — Mais, je n'en ai pas. — Tant pis, allez en chercher une.

* * *

Un vieux maître d'école recevait la visite d'une ancienne élève qu'il n'avait pas revue depuis 7 à 8 ans et qui dans l'intervalle était devenue madame: — Maintenant, je ne sais pas, lui dit-il d'un air embarrassé, si je puis encore vous dire *toi*, ou si je ne dois pas plutôt te dire *vous*.

* * *

Dans un banquet patriotico-religieux, de nombreux toasts venaient d'être portés. — Ne nous direz-vous pas aussi quelques bonnes paroles, M. le curé? demandait un des convives à son voisin de table, respectable ecclésiastique. — Non, répond celui-ci, je ne parle jamais en public: celui qui désire m'entendre n'a qu'à assister à l'un ou à l'autre de mes sermons.

* * *

Un tout jeune homme venait d'être nommé professeur au collège de *** — Mon Dieu ! lui dit naïvement une bonne dame, si vous enseignez déjà à cet âge, à quel âge comptez-vous donc apprendre ?

* * *

Un fat disait à un ecclésiastique : — Moi, je ne crois que ce que je comprends. — Comprenez-vous, lui objecta l'abbé, comment le feu fait fondre le beurre et durcir les œufs ? — Non, monsieur. — Cependant vous croyez à l'omelette.

* * *

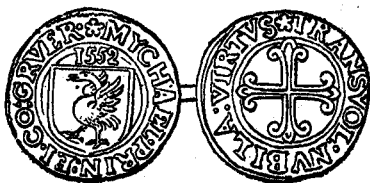
Au commencement de notre mariage, disait une pauvre délaissée, Arthur brûlait pour moi. Maintenant, il fume bien encore toute la journée, mais il ne brûle plus.

Industrie parisienne.

On ne peut pas se douter de l'ingéniosité à laquelle est arrivée aujourd'hui à Paris l'industrie des cheveux artificiels.

Il y a beaucoup de femmes qui, ayant entendu dire que les postiches provenaient des hôpitaux et autres endroits peu souriants, apportent dans l'achat de cet ornement un raffinement tout particulier. Elles veulent acheter la toison sur pied, ou plutôt sur tête. On satisfait leur désir ; cela coûte horriblement cher, par exemple. Voici comment on opère :

On fait venir en présence de l'acquéreuse, dans l'atelier de l'*artiste*, une belle Bretonne en costume national. On lui ôte le bonnet de son village, elle verse quelques larmes dans son mouchoir, les ciseaux font leur besogne, et on remet entre les mains de la Parisienne très-émue . . . une superbe chevelure qui était en magasin depuis longtemps, et qui a été pour la circonstance fixée avec beaucoup d'art sur la tête de la Bretonne, laquelle est ordinairement née native de Belleville.



LA MONNAIE DE GRUYÈRE.



Michel, comte de Gruyère, est le seul de sa famille qui ait battu monnaie; cependant un de ses prédécesseurs avait reçu ce droit déjà à la fin du XIV^e siècle. Voulant récompenser les services qui lui avaient été rendus ainsi qu'à ses prédécesseurs par les comtes de Gruyère, l'empereur Wenceslas accorde au comte Rodolphe, à son fils et à leurs héritiers le droit de battre des monnaies d'or et d'argent dans toute l'étendue de leurs terres, sans que personne puisse y mettre opposition, pourvu que ces monnaies ne causent pas de préjudice à d'autres. Le diplôme impérial est daté de Prague, le 6 juin 1396. ¹⁾

Ni le comte Rodolphe ni ses successeurs ne firent usage de cette concession. Le comte Michel voulut en profiter, dans le but, sans doute, d'améliorer sa situation financière, qui était pour lui une cause continuelle d'embarras. A cet effet, il amodia le droit de battre monnaie, pour 10 ans, à Jean Kuhn, d'Ury, et à Jean Garmiswyl, de Fribourg, le 12 janvier 1552. Dans l'acte dressé à ce sujet, il détermina quelles pièces devaient être frappées et dans quelles conditions. Voici la spécification de ces pièces avec l'indication de leur valeur nominale, à laquelle nous ajoutons, entre parenthèses, celle de leur valeur intrinsèque ou de la quantité d'argent que chaque

1) L'original de ce diplôme se trouve aux archives du canton de Vaud; il a été publié dans les *Monuments de l'histoire du comté de Gruyère*, II, 654.

pièce devait avoir d'après les données contenues dans la convention :

Ecus, Kronen, au même titre que ceux d'Empire, de Venise ou de Gênes. 54 gros. — *Demi écus*.

Thalers, 42 gros, (fr. 5,35.)

Testons, Dickpfenning, 14 gros, (fr. 1,71.) — *Demi testons*.

Demi baches (fr. 0,14.)

Trois gros, (fr. 0,37.)

Gros, (fr. 0,008.)

Quarts de gros.

Demi quarts de gros.

Les dernières pièces sont uniquement en billon. Comme on le voit, il n'est pas question de pièces en or dans cette convention. ¹⁾

Un atelier fut immédiatement établi à Gruyère et l'on s'occupa activement de la frappe des pièces.

Dès que Berne eut connaissance du projet du comte Michel, il voulut s'y opposer, prétendant que le comte ne jouissait pas du droit de battre monnaie; Fribourg appuya Berne, et les explications données par le comte ne parvinrent pas à faire tomber l'opposition des deux villes, qui finirent par défendre sous des peines sévères la circulation de la monnaie de Gruyère dans leurs Etats. ²⁾

Fort de son droit, Michel n'en continua pas moins à faire frapper diverses espèces de monnaies, dont il ne reste plus aujourd'hui que quelques rarissimes échantillons

Le Musée de Berne possède un demi ducat, dont nous reproduisons le dessin; il pèse gr. 4,75 d'un or très faible mélangé d'argent. Au droit se lit l'inscription :

1) L'original de cette convention se trouve dans les archives du canton de Fribourg; il a été publié dans les *Monuments*, II, 298. Elle est rédigée en allemand. Le comte Michel en a transmis un extrait en français aux conseils de Berne et de Fribourg dans une lettre du 19 mai 1552. Combaz a inséré une copie de cet extrait dans son *Histoire manuscrite de Gruyère*, d'après la copie des archives de Fribourg; mais la copie de Combaz n'est pas exacte. C'est cependant celle qui a été insérée par Hisely dans son *Histoire de Gruyère*, II, 472, et ensuite traduite en allemand par M. Escher, dans sa *Schweizerische Münz- und Geldgeschichte*, p. 96, et enfin traduite de nouveau en français dans la *Revue scientifique* de Fribourg, année 1878, p. 172. — Dans la convention il est toujours question de gros et non de sols; ces deux espèces de monnaie ne doivent pas être confondues; le gros valait 20 deniers et le sol 12 seulement.

2) Pour les détails, voy. l'*Histoire de Gruyère* par Hisely, II, 470—474.

* MICHAEL. PRIN : ET. CO : GRVER., autour de l'écuson avec la grue, et au dessus : 1552. Le revers porte une croix fleuronée avec la légende : * TRANSVOL : NVBILA : VIRTVS. *Transvolat nubilavirtus, le courage s'élève au dessus des nues* ¹⁾

Les mêmes coins ont servi à frapper des pièces connues sous le nom de *baches de Gruyère*, mais qui n'étaient probablement que des demi-baches. M. Rod. Blanchet a publié le dessin de l'exemplaire du Musée de Lausanne dans son *Mémoire sur les monnaies des pays voisins du Léman*, pl. V, N° 13. Le même dessin se trouve dans *l'Essai sur la numismatique suisse par E. Lehr*, pl. III, N° 6.

Il fut frappé aussi d'autres pièces, mais on n'en connaît plus d'exemplaires. Fr. Jgn. Castella en parle dans sa *Chronique manuscrite de Gruyère*. « Mrs. Féguely, de Fribourg, dit-il, conservent une pièce d'or de la pesanteur de deux ducats. Des gens du bailliage de Rougemont en ont montré une d'argent à Gruyère, de la valeur d'environ 5 batz. On voit des demi-batz de 1552. »

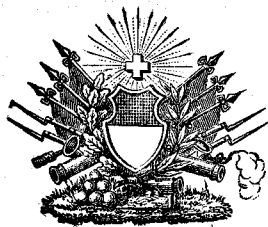
Ces émissions de monnaie furent loin de rétablir les finances du comte Michel qui, deux ans plus tard, devait abandonner ses biens à ses créanciers et quitter pour toujours le château de ses aïeux. J. G.

Une quittance.

Dernièrement, un paysan se présentait pour toucher un arrérage dans une des caisses centrales du Trésor. Il se présente à un guichet, un bordereau à la main. Un commis le prie d'écrire au bas : Valeur reçue au comptant... Devinez ce que le brave homme écrit ?

« Valeur reçue. Je suis content. »

1) Cette pièce a été décrite et dessinée par M. Escher dans l'ouvrage cité, et antérieurement par Haller, *Schweiz. Münz- und Medaillenkabinet*, II, 449 et pl. I, N° 2342. Haller dit cette pièce : « Ein äusserst seltenes Stück, aber von so schlechtem Gold, dass es nur einen Reichsthaler werth ist. »



GLANURES HISTORIQUES.



Dans la seconde moitié du siècle dernier, le canton de Fribourg était bien loin d'avoir, comme de nos jours, une dizaine de journaux politiques, flanqués d'une demi-douzaine de revues religieuses, pédagogiques ou plus ou moins scientifiques : il ne possédait encore et ne posséda longtemps que la modeste *Feuille d'avis*. La politique ne jouait qu'un rôle secondaire. De temps en temps, il est vrai, l'horizon s'assombrissait, une violente tempête éclatait, il se frappait de rigoureux coups, mais on revenait toujours à cette bonne vie patriarcale que tout homme pacifique et sensé doit regretter aujourd'hui. Alors les bons Fribourgeois, sous la protection de Leurs Excellences et de leurs vieux coutumiers, pratiquaient tranquillement et dans la meilleure entente possible la religion de leurs pères, ils cultivaient paisiblement leurs terres, arrondissaient leurs domaines, mais ne se tenaient pas moins au courant des découvertes et des inventions modernes, tant dans l'agriculture et l'industrie que dans les arts et dans les sciences que bon nombre se plaisaient à cultiver ou se faisaient un devoir de protéger : témoin ces riches bibliothèques, ces précieuses collections de tableaux et autres œuvres d'art, que nous avons encore vues dans toute leur splendeur, mais dont malheureusement nous ne trouvons plus que les derniers vestiges.

A l'époque dont nous parlons, Fribourg possédait, depuis bien des années déjà, des écoles assez bonnes

pour le temps, voire même une académie, et il s'y forma des hommes dont les noms, comme ceux de quelques-uns de leurs maîtres, sont loin d'être oubliés. A défaut de journaux indigènes, nos pères envoyaient leurs nouvelles importantes aux gazettes de Berne et de Lausanne. En parcourant, dans nos moments de loisir, ces journaux conservés dans plusieurs de nos bibliothèques, comme les *Nouvelles politiques de Berne*, le *Nouvelliste vaudois*, la *Gazette de Lansanne*, etc., des trente dernières années du 18^e siècle, nous y avons recueilli les quelques faits qui nous semblent devoir le plus intéresser nos lecteurs et que nous allons insérer ici par ordre de dates.

L. G.

I. Une Chaire de droit à Fribourg.

1776.

Leurs Excellences Souverains Seigneurs de la République de Fribourg en Suisse, persuadés que l'instruction des individus d'un Etat en est le plus précieux appanage et le soutien le plus assuré, ne cessent pas un moment de donner leurs soins à ce que les belles-lettres et les sciences soient appelées et cultivées dans leur canton. C'est par une suite de cet empressement pour le bonheur de leurs sujets, qu'indépendamment des basses classes, des chaires d'humanités, de mathématiques, de philosophie, de théologie morale, dogmatique et spéculative, et du droit ecclésiastique, établies depuis longtemps dans leur capitale, elles viennent d'y en ériger une de droit civil, dont le professeur, homme d'une profonde érudition, donnera pendant le cours de la future année littéraire des leçons de droit naturel, public et des gens, de même que des Institutes de Justinien. Les amateurs de la langue et de la littérature allemande y trouveront aussi les principes de sa pureté et de sa beauté dans les enseignements d'un professeur établi à ce sujet. Il y a pareillement ici de très-bons maîtres d'armes, de danse et de musique. Les classes inférieures s'ouvriront à la fête de tous les saints, et les supérieures peu de jours après.

II. Un Pensionnat au Collège St-Michel.

1784.

Les professeurs du Collège St-Michel, autorisés par le souverain de la République de Fribourg, et sous la direction de l'illustre Commission qui préside aux études, ouvriront une pension au commencement de novembre 1784, où pour les 10 mois de l'année scholastique, depuis le 1^{er} novembre jusqu'au 8 septembre, on payera par semaine, pour le logement, table et vin, 7 francs, ce qui fait 345 Liv., ou 13 Louis 4 Liv. Pour le perruquier (les articles suivants par année), 12 Liv. ; pour les domestiques, 12 Liv. ; chauffage et lumineaire, 14 Liv. ; maître d'écriture française et allemande, 4 Liv. ; abonnement de médecin, 3 Liv. ; blanchissage, service de table, serviettes, draps de lit, pour ceux qui le désirent, 36 Liv. ; ainsi en tout 16 Louis 13 Liv. argent de France, et au-delà de ces articles on ne fera aucune dépense sans les ordres des parents. Il est de même à observer que pour ceux qui apporteraient leurs draps de lit, serviettes, etc., ou qui ne voudraient pas se faire blanchir à la pension, ni s'abonner avec le médecin, on fera un rabais du montant de ces articles.

Outre la religion et la morale, on enseignera le droit civil et ecclésiastique, la philosophie, les mathématiques, la rhétorique, la poésie, l'histoire, la géographie, les langues latine, française et allemande. On procurera de même, si les parents le désirent, des maîtres de musique, de dessin, d'armes et de danse.

Ceux qui souhaiteront des détails plus circonstanciés, pourront s'adresser à MM. les professeurs ou à M. le Chanoine de Schaller, principal du Collège et Directeur de la Pension, en affranchissant les lettres ; on leur fera passer tout de suite un prospectus complet et imprimé de cet établissement. On prie ceux qui seraient intentionnés d'y venir, de ne pas tarder à s'annoncer, afin que l'on puisse leur assurer des chambres, d'autant plus que chaque pensionnaire aura la sienne en particulier dans une salle, où il y aura un préfet qui surveillera constamment les élèves.

III. Les Aérostats à Fribourg.

1784.

Les frères Montgolfier venaient à peine d'inventer les aérostats et d'exposer leur découverte à Paris (1783), que les expériences se multiplièrent dans la plupart des chefs-lieux de la Suisse. Voici ce qu'on écrivait entre autres de Fribourg à la gazette de Berne, en date du 8 avril 1784 :

« Le 3 de ce mois, vers les 3 heures après-midi, on a lancé un ballon de 22 pieds de haut sur 50 de circonférence, et nous croyons qu'il a surpassé tous ceux qui ont été lancés dans nos environs. Après avoir été gonflé en 3 minutes, il s'est élevé à une hauteur si prodigieuse que l'œil pouvait à peine l'apercevoir. Il ne paraissait pas alors plus gros qu'une pomme. Enfin, il a entièrement disparu, et à cinq heures et un quart il s'est abattu à 3 lieues et demie de cette capitale sur la terre de M. Fégely du côté de Romont. M. Reyff nous avait apporté de Berne ce globe dont l'apparition a été un phénomène effrayant pour les paysans qui l'ont vu tomber. »

Sur ce même sujet nous lisons l'article suivant dans les *Annotations* de Franç.-Ign. de Castella, à la date du 24 avril 1784 :

« L'un des frères Majeux lança dans les airs, à Bulle, un ballon aérostatique d'un assez grand volume, lequel fut un peu gêné de quelques minutes par la violence du vent; mais ayant surmonté cet obstacle, il s'éleva si haut qu'on le perdit presque de vue, passa de beaucoup le pays de La Roche et ne s'abassa à terre que sur le terrain de Planfayon. »

ENTRE MAÎTRES ET DOMESTIQUES

Ah ! Jésus, disait une cuisinière, en se prélassant sur le canapé du salon en l'absence de ses maîtres, si j'étais, comme ça, une riche Anglaise, chaque jour, après avoir lavé ma vaisselle, je m'accorderais un bon petit somme.

* * *

Justine, je ne souffrirai jamais que vous introduisiez votre amant à la cuisine. — Mon Dieu, madame, je voulais le faire entrer au salon, mais il n'a jamais voulu.

* * *

Claudine, combien de fois devrai-je encore vous répéter que vous ne devez pas employer une cuiller d'argent pour remuer la sauce ? — Oh ! madame, ça fait rien, elle était déjà sale.

* * *

Une dame avait envoyé sa servante acheter du sucre. — Eh bien, Mariette, vous avez fait ma commission ? lui dit-elle dès qu'elle fut rentrée. — Oui, madame ; et en même temps j'ai aussi rapporté du sel. — Bien, donnez-moi toujours le sucre. — Ah ! le sucre . . . ma foi je l'ai oublié.

* * *

Une mère de famille engageant une bonne lui dit : Je vous donnerai donc 18 francs par mois ; mais, je vous le répète, après les soins du ménage, ce que j'attends surtout de vous, c'est une véritable affection pour les enfants. — Eh bien, madame, savez-vous quoi ? mettez 20 francs, et j'aurai aussi autant d'affection que vous voudrez.

Pensées.

Il en est des livres comme des gâteaux : plus ils sont lourds, moins ils sont feuilletés.

* * *

On n'a pas causé cinq minutes avec un imbécile, sans qu'il ait trouvé moyen de vous déclarer son opinion politique.

* * *

Il y a loin de la velléité à la volonté, et de la volonté à l'exécution.

* * *

La vertu est un fruit qui mûrit rarement et tombe trop tôt.

* * *

Des rêves de grandeur apprends à te défendre :
En voulant trop monter, on s'expose à descendre.

Sang-froid.

Il y a des gens qui jouissent d'un joli sang-froid et qui rappellent le mot d'Horace : « *Impavidum ferient ruinae.* »

Le lendemain d'une grande catastrophe de chemin de fer, un vieillard, échappé par miracle au broiement des wagons, se présente sur le lieu du sinistre.

— Que voulez-vous ? lui demande un employé occupé à ramasser les débris et à débarrasser la voie.

— Monsieur, je suis une des victimes.

L'employé lève la tête et, voyant cet homme sans blessure aucune :

— Qu'avez-vous donc perdu, mon pauvre vieux ? Est-ce votre femme ? votre enfant ? un des vôtres ? . . .

— Non, monsieur, j'ai perdu mon parapluie.

L'employé cherche autour de lui, soulève des tas de voitures brisées, et enfin, je ne sais par quel hasard, retrouve le parapluie.

— Le voilà ! dit-il au paysan.

Puis, lui tapant sur l'épaule :

— Ah ! bien, vous êtes heureux, vous, de vous en être tiré comme ça !

Vous appelez ça heureux ! fait l'homme, regardez donc : on m'a cassé deux baleines.

BÉVUES.

Une dame marchandait à outrance les leçons qu'elle faisait donner à sa fille : — Voyons, Monsieur, disait-elle, consentez pourtant à les donner à 4 fr. 50. Voyez-vous, mon mari a de si gros impôts à payer pour les capitaux.

* * *

Consultation tous les jours de 4 heure à 5. L'appartement est arrangé à ne pas se rencontrer.

* * *

On parlait de M^{me} de C., qui a un caractère atroce. — Il paraît qu'elle est très-mauvaise mère. — Non, pardon, elle n'a pas d'enfant... — C'est bien heureux pour ce pauvre petit.

* * *

Copié sur la devanture d'un magasin d'épicerie :
Denrées coloniales du pays.

* * *

Eh bien ! mademoiselle, où vous plaisez-vous le mieux, à Estavayer ou à Fribourg ? — Voilà, comme je n'ai jamais été à Fribourg, je me plais pourtant mieux à Estavayer.

* * *

Je ne passe jamais sous les arcades de certaine petite ville lacustre, sans admirer la rédaction originale d'une défense inscrite sur un placard de fer blanc, placée dans un coin assez apparent et commençant par ces mots : DÉFENSE, *avec due permission*.... Et, au-dessous : Il est défendu à quiconque, etc., etc. Puis la date du 15 mars 1856.

* * *

Dans un sermon de l'abbé S., M^r P. E., qui est malin comme tout, a recueilli le *lapsus* suivant, à propos de je ne sais plus quel saint :.... tenant les Prophéties d'une main, et regardant l'Évangile de l'autre.

LE GRAND TUNNEL DU GOTHARD.



Les débats qui viennent d'avoir lieu dans les Chambres fédérales sur la question du Gothard, ont de nouveau attiré l'attention sur cette ligne de chemin de fer. Les *Etrennes* croient intéresser leurs lecteurs en consacrant quelques mots à cette grande entreprise.

Les passages des Alpes ont toujours eu la plus grande importance au point de vue politique, stratégique et commercial. Les Etats limitrophes ont en conséquence fait les plus grands sacrifices dans le but d'établir de bonnes routes pour faciliter l'accès de ces passages. Qui ne connaît la belle route du Simplon, conception du génie de Bonaparte? Les cantons d'Uri, du Tessin et des Grisons ont réussi à construire, avec le concours de la Confédération, les magnifiques routes du Gothard, du Bernardin, du Splügen, du Julier, du col Maloïa, du Septimer, de l'Albula, etc. Plus tard, la Confédération suisse établit les routes stratégiques de la Furka, de l'Axen et de l'Oberalp.

Mais de nombreuses lignes de chemins de fer vinrent s'arrêter au pied des Alpes qui deviennent un obstacle en apparence insurmontable. Le génie politique du comte Cavour, puissamment secondé par le célèbre ingénieur savoisien Sommeiller, fait décider par le parlement italien le percement du Mont-Cenis. La construction du grand tunnel du Fréjus fut commencée en 1857 et achevée en 1871.

La ligne Victor-Emmanuel reliait ainsi directement la France et l'Italie. L'Allemagne et la Suisse cherchèrent les moyens d'établir une ligne qui mettrait ces pays directement en relation avec l'Italie. Des études furent faites pour le passage du Simplon, du Splügen et du Gothard. Différentes considérations politiques et financières firent choisir ce dernier passage, et une convention internationale fut conclue le 15 octobre 1869 entre l'Italie et la Suisse; l'Allemagne adhéra à cette

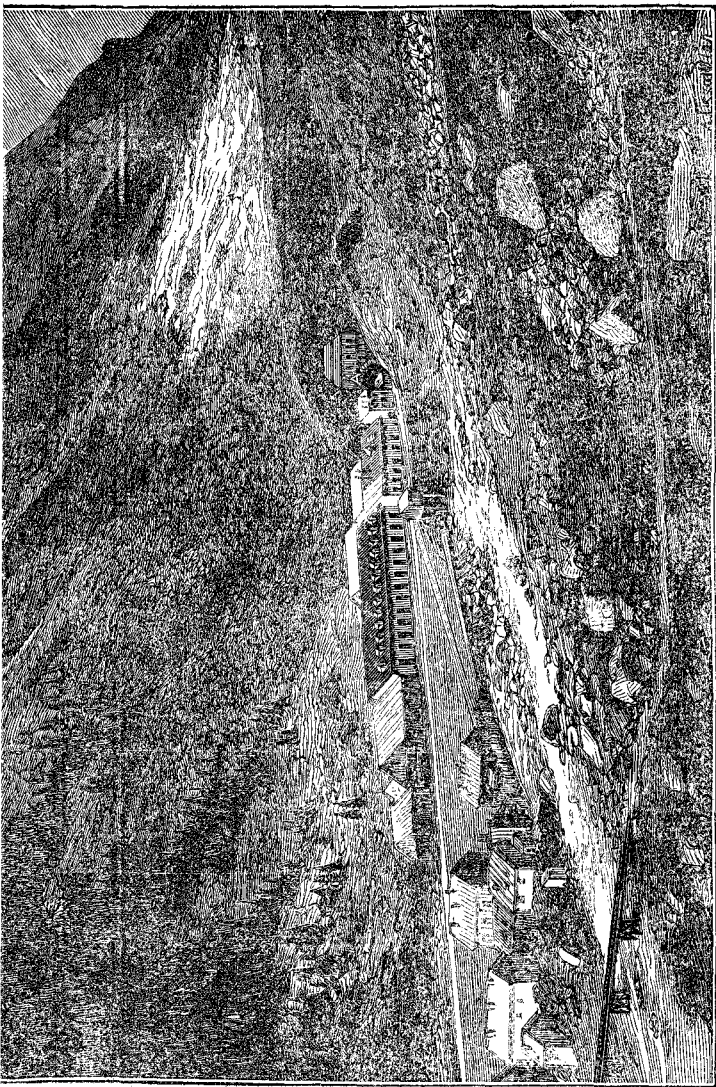
convention le 28 octobre 1871. Le réseau du Gothard, d'une étendue de 263 kilomètres, devait comprendre les lignes suivantes :

- I. La ligne principale Goldau-Flüelen-Biasca-Bellinzone ;
- II. Les lignes de raccordement au Central Suisse et au Nord-Est :
 - a) Goldau-Immensee-Lucerne,
 - b) Goldau-Zoug ;
- III. Les lignes de raccordement aux chemins de fer italiens :
 - a) Bellinzone-Lugano-Chiasso,
 - b) Bellinzone-Magadino -Luino (sur la rive gauche du lac Majeur),
 - c) Bellinzone-Magadino-Locarno (rive droite).

Une compagnie se chargea de cette vaste entreprise. Cette compagnie recevait des subventions de l'Italie (45 millions), de l'Allemagne (20 millions) et de quelques cantons et compagnies de chemin de fer suisses, et complétait ses ressources financières au moyen d'un capital-action (34 millions) et d'obligations (68 millions).

D'après le tracé adopté, les Alpes devaient être franchies par un grand tunnel entre Göschenen, dans la vallée d'Uri, et Airolo, dans la Léventine.

La construction de ce tunnel, d'une longueur de 14,920 mètres, fut adjugée à M. Louis Favre, de Genève. Ce courageux ingénieur se mit immédiatement à l'œuvre pour pouvoir achever cette tâche gigantesque dans les 8 ans qui lui étaient accordés. Mais le plus grand obstacle à la réalisation de l'entreprise ne devait pas, comme on l'avait craint, se trouver dans le percement du tunnel ; c'était la partie financière, qui devait bientôt faire naître des craintes. De nouvelles études prouvèrent que les capitaux dont disposait la compagnie du Gothard ne suffiraient pas et firent naître de vives appréhensions au sujet du succès de l'entreprise. On connaît suffisamment, par les remarquables discussions qui ont eu lieu récemment dans les Chambres fédérales, les mesures qui furent prises. Nous nous bornerons à donner quelques renseignements sur le grand tunnel.



Les chantiers d'exploitation du tunnel du St-Gothard. Côté nord, Göschenen. A. Entrée du tunnel.

Près du village de Göschenen sur la rive droite de la Reuss, au milieu de rochers élevés, se trouve l'embouchure nord du tunnel. Avant le mois de septembre 1872, époque où la construction commença, Göschenen était un paisible village de montagne, formé de pauvres maisonnettes. Personne ne songeait à s'y arrêter. Mais une fois les ingénieurs arrivés avec leurs escouades de mineurs, le village s'est transformé en un bourg où règne une agitation tout italienne. En parcourant les rues, on est frappé par l'aspect sale des maisons. Au rez-de-chaussée se trouve généralement une boutique où dans un espace souvent très-restreint sont entassés les objets les plus disparates : comestibles, boissons, vêtements, etc. Les étages supérieurs servent de logement aux ouvriers ; ce sont des chambres basses, dépourvues de tout ornement et laissant beaucoup à désirer sous le rapport de la propreté. Le visiteur est surpris du sans-gêne avec lequel, pour ainsi dire en pleine rue, les ouvriers font leur toilette, font la cuisine, jouent, prennent leur repas, et cela au milieu d'un vacarme étourdissant qui pourrait faire croire que l'on se querelle constamment.

Les bords escarpés de la Reuss ont été aplanis pour faciliter l'établissement des installations et des chantiers. Les eaux de cette rivière ont même été conduites dans un nouveau lit de rochers qu'on leur a creusé à coups de dynamite.

La force motrice qui perce le Gothard n'est pas autre chose que les eaux de rivière et l'air atmosphérique. A Göschenen, cinq turbines, mises en mouvement par les eaux de la Reuss, font mouvoir des compresseurs, système Colladon. L'air comprimé est conduit d'abord dans des réservoirs, vastes tuyaux en fer de 20 mètres de longueur, puis dans le tunnel où il alimente les perforatrices et les locomotives employées dans l'intérieur ; l'air comprimé sert aussi à la ventilation de la galerie souterraine.

Dans les travaux actuels, les locomotives à vapeur ne sont employées que sur un parcours de 1,000 mètres environ. Si elles pénétraient à une plus grande pro-

fondeur, la vapeur qu'elles dégageraient rendrait absolument irrespirable un air qui présente déjà de grandes difficultés pour la respiration.

Une locomotive à air ne pouvant parcourir plus de 1,000 m. avec un train sans renouveler sa provision d'air comprimé, on a été obligé de fixer un réservoir à chaque locomotive, et il en résulte que les trains peuvent ainsi aller conduire les ouvriers et les matériaux et chercher les débris de roches à 2,700 m. dans le tunnel.

Rien de plus intéressant qu'une visite dans la galerie jusqu'aux chantiers où les perforatrices attaquent le massif de la montagne. Le visiteur, qui doit avoir obtenu une permission spéciale, a revêtu un costume plus léger et plus commode, à cause de la chaleur intense qu'il rencontrera ; de grandes bottes montant jusqu'aux genoux et une lampe à huile seront un complément nécessaire. Un train va pénétrer dans le tunnel ; il se compose d'une locomotive à vapeur, puis d'une locomotive à air comprimé avec un réservoir et de dix wagons chargés de matériaux de construction. Prenons place à côté du conducteur, sur la plateforme de la locomotive. D'abord le voyageur aura quelque peine à s'habituer à cette obscurité effrayante ; les poumons éprouveront aussi quelque velléité de se refuser à fonctionner. On s'arrête à un emplacement désigné sous le nom de gare et qui est situé au-dessous d'Andermatt, dans la vallée d'Urseren. Là les chevaux remplacent les locomotives. Le voyageur guidé par sa lampe s'avance non sans peine au milieu des blocs de granit qui jonchent le sol bourbeux.

Dans cette région du tunnel les travaux sont en pleine activité. Ici, ce sont des ouvriers qui se servent du ciseau pour creuser dans la roche des trous destinés à recevoir les cartouches de dynamite qui feront sauter les rochers ; là, on travaille à la maçonnerie de la voûte et des pieds-droits du tunnel. Pour faciliter ces travaux, il a fallu établir de gigantesques échafaudages soutenus par d'énormes poutres, solidement reliées entre elles. Chacun de ces échafaudages se compose de deux

étages : le premier est d'une certaine hauteur ; quant au second, on ne peut s'y tenir debout. Les ouvriers qui se trouvent à l'étage supérieur occupés à la construction de la voûte présentent un spectacle qui inspire un sentiment de compassion : ces ouvriers doivent travailler tantôt courbés en deux, tantôt accroupis, parfois même couchés ; ils vivent dans une atmosphère viciée par la fumée des lampes vacillantes qui servent à les éclairer, dans une température de + 24° Réaumur.

En continuant son excursion dans le tunnel, on arrive aux chantiers d'avancement. C'est ici que le visiteur se trouve au milieu de l'activité et d'un vacarme assourdissant. Les perforatrices creusent des trous qui seront remplis de dynamite. Lorsqu'une mine a fait explosion, on charge de ses débris des paniers, puis des wagonnets qui vont charger un wagon traîné par des chevaux ; ce wagon est conduit au point où s'arrête la locomotive à air qui conduira un train complet hors du tunnel.

On ne peut s'empêcher d'être frappé d'admiration à l'aspect de ces courageux ouvriers mineurs qui travaillent dans une atmosphère de + 30° R. Mais le spectateur est bientôt rassasié des signaux continuels, du grincement des perforatrices, sans compter le sifflement de l'air comprimé employé pour la ventilation ; il s'empresse bientôt de rebrousser chemin pour respirer de nouveau l'air pur. Quelques surprises peuvent l'attendre à son retour. Par exemple, les cris de *Guarda la mina!* peuvent le forcer de suivre l'exemple des ouvriers qui s'éloignent précipitamment de la mine ; bientôt une violente explosion, ébranlant la colonne d'air renfermée dans la galerie, ajoutera une nouvelle impression à ce voyage dans les entrailles de la montagne.

H. S.

SOUVENIRS D'UN VÉTÉRAN FRIBOURGEOIS ¹⁾

I.

Episode de l'occupation fédérale de Bâle-Campagne (1831—32).

. . . . Arrivé un samedi d'octobre, à la tombée de la nuit, dans le grand et beau village bâlois d'Allschwyl, que je devais occuper militairement, avec ordre d'arrêter Mr. B..., je me rendis au domicile de ce dernier ; mais, à ma vive satisfaction, il était parti : c'était un de mes anciens condisciples d'université. J'étais à peine rentré à mon logement, que l'on vint me dire que, puisque nous nous trouvions dans un village catholique, la troupe désirait pouvoir assister le lendemain au service divin. Je trouvais convenable d'en informer M. le curé de l'endroit et je me rendis encore le même soir chez lui. « Ah ! mais, me dit-il, vous êtes fribourgeois ! J'ai aussi, dans ma jeunesse, habité Fribourg, où j'ai fait ma théologie. » Je le reconnus : c'était M. Weber, ancien précepteur des MM. R. et ayant déjà alors la réputation d'un amateur distingué de l'art musical. Il me témoigna beaucoup de plaisir de voir des Fribourgeois, et comme j'allais le quitter, il me dit : « Eh bien ! commandant, si vous ne dédaignez pas une frugale collation chez un pauvre curé de campagne, je vous engage, ainsi que vos officiers, à venir passer la soirée de demain chez moi ; ce sera sans façon. »

Nous nous rendîmes le dimanche soir au presbytère, devant lequel se balançaient deux arbres de liberté pavoisés de banderoles. Malgré l'ordre, assez puéril à mon avis, de les abattre là où nous en trouverions, nous les laissâmes en repos, puisque le curé les tolérait. Pourquoi indisposer pour si peu de chose les habitants de ce village ?

1) M. le colonel d'Appenthel de Brunisberg. Ces *Souvenirs* ont été présentés par M. C. Ræmy à la séance de la société cantonale d'histoire du 4 juillet dernier. Nous regrettons de ne pouvoir reproduire ici que deux épisodes qui nous semblent devoir intéresser plus particulièrement nos lecteurs.

La collation terminée, le curé nous dit : « Eh bien ! messieurs, si le cœur vous en dit, vous allez assister à un petit concert dont les artistes réclament à l'avance toute votre indulgence, car ce sont encore des novices. » Là-dessus, il ouvrit la porte d'une chambre voisine. Là se trouvaient une dizaine de jeunes campagnards, dont l'un, plus âgé que les autres, se tenait assis devant le piano. Trois ou quatre avaient des instruments en main, et les autres des cahiers de chant. Le curé prit son violon et, à un signal donné, le concert commença et chacun fit bravement son devoir. On exécuta fort bien, à mon grand étonnement, un certain nombre de morceaux où les instruments alternaient avec le chant. « Vous voyez, nous dit le brave curé, il y a là des dispositions cachées qui ne demandent qu'à être mises au jour et cultivées. La musique est aussi un moyen de civiliser ces petits sauvages. Et puis, en même temps, je me suis créé, sans grands frais, un orchestre pour mon église. » Nous remerciâmes ce bon curé de son accueil si cordial, de tout le plaisir qu'il nous avait procuré, et nous rentrâmes dans nos logements.

Vingt et quelques années plus tard, une affaire me conduisit chez M. Jacques Vogt, l'illustre organiste dont nous déplorons encore la perte. Après avoir absous les affaires sérieuses, on se prit à causer de choses et d'autres. — A propos, s'écria tout-à-coup M. Vogt, de cette voix sympathique qui vous allait au cœur, à propos, me reconnaissez-vous ? Quant à moi, je vous reconnais très-bien. Et, comme je le regardais d'un air étonné, il ajouta : — Eh bien ! rappelez-vous la soirée musicale chez M. le curé Weber d'Allschwyl ! c'est moi qui touchais alors du piano : c'est à cet excellent homme que je dois ma carrière ! . . .

II.

Napoléon III, au camp de Thoune.

C'était au camp de Thoune en 1834 : il y faisait bien chaud au mois d'août. Aussi la cantine était-elle

assiégée, et, durant les intervalles de repos entre les manœuvres, chacun allait se rafraîchir.

Le prince Louis-Napoléon, alors simple officier d'artillerie, avait aussi soif et entra dans l'établissement. Un moment après, arriva notre quartier-maître Brasey ¹⁾, de Font. Napoléon, qui du reste parlait peu, fixa d'un air attentif le nouveau venu, qui était décoré et avait fait des campagnes sous le premier empire, et il lui dit : — « Capitaine, vous avez servi en France ? — Un peu, répondit brusquement le vieux grognard, et votre oncle nous a fait diablement souffler dans les doigts en Russie. Mais aussi, quelle folie, quelle bêtise que d'aller dans ce maudit pays au cœur de l'hiver ! »

Napoléon entama alors une controverse pour justifier la conduite de l'empereur, et s'efforça de prouver qu'il avait eu ses raisons pour entreprendre cette malheureuse campagne de 1812. Mais Brasey coupa court à la conversation, en disant : — « Bah ! je vois que dans votre famille vous êtes tous des entêtés, et qui sait ce que vous feriez vous-même, si vous étiez jamais à la place de votre oncle ? »

Ainsi s'exprima notre brave vétéran fribourgeois, qui semblait doué d'une seconde vue concernant la famille Bonaparte. Ses paroles étaient-elles le résultat d'un pressentiment prophétique ? c'est ce que chacun peut apprécier.

Guérison merveilleuse.

Vous savez, lecteurs, que quand il se dit ou se fait, n'importe où, une grosse bêtise, une ânerie dans le grand genre, on ne manque pas de l'attribuer aux gens de Villarimboud. Pourquoi ? je n'en sais trop rien, car enfin les habitants de Villarimboud ne sont pas plus sots que leurs voisins de Cottens, de Chénens, de Macconnens, d'Orsonnens et autres villages en *ens*. Ainsi, ne croyez pas le demi-quart des folies que l'on prête à ces braves gens. Cependant, en voici une qui est authentique, je la tiens d'un témoin digne de foi.

1) Michel Brasey, mort à Estavayer le 14 août 1876, à l'âge de 90 ans.

La mère Nicolet souffrait de terribles crampes d'estomac. On courut au médecin, qui prescrivit une potion, et dit au messager : « Vous lui donnerez toutes les heures une cuillerée de cette fiole ; mais auparavant, secouez-la bien. » Qu'arriva-t-il ? Avant chaque cuillerée, le père Nicolet et ses deux fils secouèrent si bien.... la malade, qu'elle se trouva radicalement guérie avant même qu'elle eût consommé la moitié de la fiole. Je me suis laissé dire que la Faculté de R. a pris bonne note de cette guérison.

Il y a cerf et serf.

Une fille de Léchelles, bonne d'enfants dans une riche famille de la Lithuanie, écrivait à ses parents que dans la maison où elle se trouvait, tout le service était fait par des serfs et qu'il n'y avait pas d'autres domestiques dans le pays. Les parents, honnêtes cultivateurs, ignorant qu'il y avait par delà le monde *cerfs* et *serfs*, auraient fait volontiers le voyage de Pologne pour voir ces gracieux quadrupèdes dressés sur leurs deux pieds et donnant une assiette aussi lestement qu'un laquais parisien : « *Pouré bithé !* disaient-ils, *l'a failly bin dé la paschine por lau s'apprendre !* (Pauvres bêtes ! il aura fallu bien de la patience pour les dresser !) »

Singulière épitaphe.

On lisait jadis sur le cimetière de Murist cette curieuse épitaphe due à un poète staviacois :

Ci git Catherine Lozà,
Fille de son père Nicolas,
De La-Vounaise,
Morte de malaise.
Grand saint Pierre,
Faites pas trop attendre
Dans l'antichambre
Votre servante
Catherine Lozà,
Fille de son père Nicolas.
Alleluia ! alleluia !



BAINS DU LAC NOIR



l'établissement curatif des bains et sources minérales du *Lac Noir* est situé sur la rive gauche du lac, « qui n'a de *noir* que le nom, comme le dit très-élégamment M. Héliodore Ræmy, lac féérique, miroir des Alpes, nid de verdure, autour duquel chantent, résonnent et murmurent nuit et jour les armaillis, les campanes des bovines et les voix de cent ruisseaux. »

Sa hauteur au-dessus du niveau de la mer est de 3,550 pieds, soit 30' environ au-dessus du niveau du lac.

La température moyenne de la saison des cures (du 1^{er} juin à fin septembre) y est d'environ 16 à 17 degrés Réaumur.

La partie de la vallée au fond de laquelle se trouvent placées les constructions, présente la forme d'un en-

tonnoir. Elle est ouverte au vent N.-E., mais parfaitement protégée contre les autres vents par la chaîne de montagnes qui, vers l'Est et le Sud, présentent leurs cimes hautes, rocailleuses ; à l'Ouest et au Nord, par une chaîne de montagnes verdoyantes et moins élevées.

Le massif principal de la première chaîne est formé par le sauvage Schafberg (6,646') et par le majestueux Kaiseregg, dont le pied se baigne dans le lac et dont la cime audacieuse, semblable à la poitrine décharnée d'un aigle, s'élance vers le ciel à une hauteur de 6,573 pieds. L'autre chaîne est formée par les gracieuses Récardes, le vaste Schweinsberg, la romantique Brémenga, etc. qui atteignent une hauteur de 4,700 à 4,800'.

Les variations de température ne se succèdent pas plus brusquement au *Lac Noir* que dans toutes les autres stations alpestres situées, à la même hauteur.

Entre les mains du nouveau propriétaire, M. Alfred Von der Weid, et sous l'habile direction des architectes, MM. Fraisse et Lendi, l'ancien établissement du *Lac Noir*, dont les premiers vestiges datent de 1783, s'est transformé complètement.

L'intérieur n'est plus reconnaissable. Tous les appartements sont meublés à neuf. Deux salles à manger spacieuses ont été construites l'une au rez-de-chaussée, l'autre au premier étage et elles possèdent toutes deux une vue magnifique sur le lac et les principaux sommets. Une soixantaine de chambres très confortables, dont un certain nombre munies de cheminées, sont disposées aux deux étages, ainsi qu'aux mansardes. Il y a de plus une salle de réunion, un petit salon, une salle de billard et un restaurant séparé de l'établissement principal dans l'intérêt de la tranquillité si chère et si nécessaire aux baigneurs. Un piano, d'autres instruments de musique et une collection de morceaux de choix permettent d'organiser des concerts, des petits bals, et des divertissements de société. On y trouve des livres, des journaux suisses et étrangers, des albums et quelques revues : vous bravez avec cela les variations de température et les ennuis qui peuvent atteindre un

baigneur même dans le séjour le plus agréable. Le bon ton n'y exclut pas la gaieté la plus franche et le doux abandon d'une vie de famille.

Les salles de bains sont au nombre de 15, contenant une vingtaine de baignoires, la plupart en zinc. Une chambre particulière, très-bien organisée, renferme les appareils complets pour douches de tous genres et à toutes les températures, et un appareil très-bien construit pour bains de vapeurs simples, balsamiques ou aromatisés. Les bains sont, suivant les exigences, sulfureux (au moyen de la source sulfureuse), ferrugineux (au moyen de la source ferrugineuse), aromatiques, alcalins, au petit-lait ou simplement à l'eau. On peut leur donner avec la plus grande facilité toutes les températures désirables.

Comme dépendance de ces appareils hydrothérapeutiques, on a construit à quelques pas de la maison, dans le lac, un emplacement parfaitement clos, de forme carrée, muni d'un plancher, mesurant quatre pieds et demi de profondeur sur douze à quinze pieds de superficie, destiné à y prendre les bains du lac et les bains de vagues à une température de 7 à 8 degrés R.

A l'extérieur, le bâtiment principal et ses dépendances ont pris aussi une face nouvelle : tout est restauré, agrandi, embelli ; une architecture moderne et de bon goût en a fait un des bâtiments les plus confortables et ajoute encore au charme et au pittoresque de ce poétique vallon. De nouvelles installations ont été créées pour l'agrément des malades et des visiteurs, autour et à proximité de l'établissement, dans les forêts et les bosquets environnants et sur les rives du lac.

A quelques pas de la façade principale, un superbe jet-d'eau réjouit la vue et répand une douce fraîcheur autour de ses ondes limpides et jaillissantes. Partout des sentiers, des promenades, des allées, des jardins, des charmilles, avec des bancs et des chaises rustiques mais commodes, des places de repos où les moins ingambes font transporter leur fauteuil, et d'où l'on jouit d'un

coup d'œil enchanteur. L'esprit et le corps se reposent à la fois avec délices sur le tableau magique que présente ce lac tour à tour gracieux et sévère, doucement encadré dans les pâturages et les forêts qui s'étendent à la base des montagnes.

Les abords du lac sont très-faciles : de jolis sentiers maintenus secs y ont été ménagés, un quai et un port charmants ont été construits. Une flottille d'une dizaine d'embarcations élégantes et commodes permet de se promener avec agrément sur les ondes tranquilles du lac. Les amateurs de la pêche pourront s'y livrer à discrétion et avec beaucoup de succès, car le poisson y est abondant et délicieux.

De tous côtés des chemins aisés conduisent aux nombreux chalets environnants, situés à diverses hauteurs, où l'on peut aller se reconforter et se rafraîchir à toute heure d'excellent lait, de petit-lait ou de crème d'une saveur et d'une consistance incomparables.

De toutes parts descendent des montagnes des ruisseaux argentés et des cascades écumantes dont le murmure remplit l'air des plus délicieuses harmonies. La plus remarquable et la plus considérable de ces cascades est celle du Thossisrain. Elle est située à 5 minutes des bains. On y arrive par un bon chemin, sur lequel les allées et venues se succèdent tout le jour, tant sont puissants l'attraction et le charme de cette pittoresque cascade et du site sauvage qui l'encadre.

Les parties de montagnes sont nombreuses et variées et offrent dans plusieurs genres de maladies des ressources thérapeutiques très-précieuses. Les courses se font, selon les exigences, à pied ou à dos de mulet.

Tels étaient les agréments qu'offraient, au baigneur comme au touriste, les bains du Lac Noir, lorsque parut, en 1868, la brochure de M. le Dr. Félix Castella : *Source minérale et bains du Lac Noir*, brochure dont nous nous sommes permis d'extraire les quelques pages qui précèdent. Depuis cette époque, de nouveaux attraits sont venus se joindre aux premiers : tels qu'un service régulier d'omnibus, une ligne télégraphique, et ce qui

a fait si longtemps défaut, une route parfaitement carrossable. Aussi cette intéressante contrée est-elle de plus en plus visitée, comme les bains eux-mêmes, auxquels elle doit une partie de ses charmes.

Pour la description de la route de Fribourg au Lac Noir, pour celle des environs, comme aussi pour la notice médicale et les excellents avis aux baigneurs, nous renvoyons le lecteur à l'opuscule que nous venons de mentionner.

La foi sauve l'homme.

Un médecin se trouvait en butte aux sollicitations infatigables d'un malade imaginaire. Notre homme se plaignait d'insomnies incurables et suppliait son Esculape de lui administrer de l'opium.

A bout de résistance, le médecin finit par demander au pharmacien de lui confectionner des pilules de réglisse, selon le modèle voulu, avec l'inscription lisiblement écrite sur la boîte, *pilules d'opium*. Le faux malade les paya au prix voulu, en prit deux chaque soir et, à partir de ce moment, il dormit du sommeil du juste.

« Il n'y a que la foi qui sauve. »

La cambliâ la remache.

Un riche propriétaire du canton de Vaud avait une singulière méthode pour éprouver les servantes qu'il voulait engager à son service. Lorsqu'une de celles-ci se présentait, il avait toujours soin de laisser à terre, au travers du corridor, un balai avec son manche. Si la future servante relevait le balai et s'en servait pour faire disparaître les immondices qui se trouvaient là, elle était bien accueillie et facilement engagée. Mais si, par contre, elle marchait sur le balai sans le relever, le maître disait aussitôt : « *La cambliâ la remache, n'est tié ouma tzerropa, la vu pas* (elle a enjambé le balai, ce n'est qu'une femme de rien, je ne la veux pas).

Le diable et sa queue 1).

1) Tout le monde connaît cette petite brochure, formant la 6^{me} livraison des publications populaires de M. le curé Chenaux.

Consultation économique.

Bien des gens, chez nous comme à Paris, pratiquent le petit tour suivant :

On se sent malade, fatigué. Aller chez son médecin pour cela. ce n'est pas la peine et puis c'est toujours une petite dépense. Un jour, chance inespérée! on rencontre le dit médecin; on va à lui, on lui serre la main, on cause de la pluie et du beau temps; on lui parle incidemment des malaises que l'on ressent; il vous répond naturellement et voilà une petite consultation extirpée . . . sans douleur!

Dernièrement le docteur X. rencontre un de ces indiscrets dont il avait plus d'une fois éprouvé, à ses dépens, le désir de faire des économies. Celui-ci vient à lui, se plaint de n'avoir pas d'appétit, de mal dormir, etc., etc.

— Vraiment? fait notre médecin, qui, cette fois, veut prendre sa revanche. Fermez donc les yeux que je voie . . . là; maintenant ouvrez la bouche bien grande.

Notre homme obéit avec confiance et le docteur s'en va tout doucement, laissant son client les yeux hermétiquement clos et la bouche toute grande ouverte au milieu des passants ameutés!

Une bonne femme.

Il y a, dit un auteur anglais, trois choses auxquelles une bonne femme doit ressembler, et auxquelles aussi elle ne doit pas ressembler.

D'abord elle doit ressembler au *limaçon*, qui garde constamment sa maison; mais elle ne doit pas, comme cet animal, mettre sur son dos tout ce qu'elle possède.

En second lieu, elle doit ressembler à un *écho*, qui ne parle que lorsqu'on l'interroge; mais elle ne doit pas, comme l'écho, chercher à avoir toujours le dernier mot.

Troisièmement, enfin, elle doit être comme l'*horloge de la ville*, d'une exactitude et d'une régularité parfaites; mais elle ne doit pas, comme l'horloge, faire assez de bruit pour être entendue de toute la ville.

Bonne farce.

Françoise, vous mettez du vin dans le civet, vous ferez une purée de pommes de terre, et vous ne servirez pas le canard sans une bonne farce, disait M^{me} X. à sa bonne, jeune campagnarde de la plus belle eau.

Au souper, auquel M^r. X. avait convié plusieurs amis, Françoise sert comme d'habitude ; mais, en apportant le canard, elle souffle toutes les bougies et laisse les convives dans la plus complète obscurité. Puis elle se livre à un rire homérique.

— Françoise, crie la maîtresse de la maison, Françoise, est-ce que vous êtes folle ?

La bonne continue de se désopiler la rate.

— Mais, malheureuse, rallumez donc les bougies ; qu'est-ce que vous faites donc ?

— Ce que vous m'avez dit, madame : une bonne farce ! Est-ce qu'elle n'est pas bien drôle, celle-là ?

Histoire connue.

Deux vieux amis se rencontrent n'importe où. — Eh bien ! dit l'un, tu sais ? — Quoi donc ? — Cette histoire de... qui demeure là-bas près de... Comment s'appellent donc ces gens... ? — Tu veux peut-être parler de ces nouvelles actions... ? — Mais non, mais non ; je veux dire cette histoire de... de... saprebleu, j'ai le nom sur les lèvres... Tu sais bien, de ce... mais tu dois connaître ça... — Ah ! justement, c'est cette histoire avec... comment donc ? .. mais oui, je la connais .. avec... eh ! comment s'appelle-t-il donc... ? C'est bien celle-là que tu veux dire ? — Précisément, c'est celle-là. Ainsi tu la connais déjà ? — Oh ! oui, je la connais ; elle m'a été racontée par... tu sais... par... chose, là-bas... — Pour le coup, c'est bien ça, c'est bien la même histoire : c'est aussi lui qui me l'a racontée.

ANECDOTES NUITHONIENNES.

Il y avait à B. un vieux bonhomme, bien connu dans la Gruyère, dont le principal gagne-pain consistait à fabriquer des chapelets. Le curé le voyant un jour assis devant sa maison occupé à enfiler ses grains, lui dit familièrement :

— *Hé, me n'ami. vo j'in fèdè mé que vo n'in dité. — Pou ithre, moncheu l'incourâ; mâ vo, vo j'in dité mé que vo n'in fèdè.*

* * *

Si M^{lle} M. est encore fille, malgré ses huit lustres bien comptés, elle le doit à son extrême aversion pour les araignées. Un jour, un soupirant eut la maladresse de commencer sa déclaration en ces termes : « Ah ! régnez sur mon cœur... » Il n'en put dire davantage, terrifié qu'il fut par un cri perçant de la demoiselle dont le cœur.... et la porte lui furent à jamais fermés.

* * *

Une jeune fille de la Glâne, à peine *bas du catéchisme*, fut accusée auprès de son curé d'avoir dansé dans un lieu public. Le curé, après une verte réprimande, lui fit promettre de s'abstenir désormais d'un divertissement si dangereux. Cependant, le dimanche suivant, même plainte est portée à la cure, et la jeune récalcitrante y est appelée le lendemain matin. — Comment ! tu as de nouveau dansé hier, malheureuse ? — Pardonnez-moi, monsieur le curé.... — Ne mens pas, on t'y a vue. — C'est vrai, monsieur le curé, j'y ai été, mais je n'ai pas dansé. — Et pourquoi n'as-tu pas dansé ? — Parce que personne ne m'a demandée.

* * *

Il était déjà tard et X. allait encore en titubant de pinte en pinte. — *Ti galé !* lui dit quelqu'un. *Qué deré-tou à ta fenna quand te rintréri ?* — *Ran, parce que quand rintréri, ne saré pâ mē fotu dé dere on mot.*

* * *

Entendu l'autre jour dans la Gruyère : — *Pierro, no fô fère attenshion ; té diou que Marietta lia intindu schenâ à Morlon*. Ce qui veut dire que pour Mariette l'heure des amours avait sonné.

* * *

Un jeune homme gravissait avec un char de marchandises la forte rampe qui sépare la gare de la ville de R. Comme la route avait été fraîchement chargée d'une couche de balast, le cheval avançait péniblement : — *Lié to parei tru bithe*, dit le jeune homme, *dé betâ dou gravier à la montâie ! sé gardéront bin d'ei betâ à la descenta*.

* * *

Un paysan prend à Ecublens un billet pour Fribourg. Il était seul voyageur dans le train. Arrivé à la gare de Granges Marnand, il prend son paquet et s'apprête à descendre. — Ce n'est pas ici que vous devez descendre, lui dit le contrôleur ; vous avez un billet pour Fribourg. — *Amou mi descendre cé*, dit le bonhomme ; *ne vu pas vo fère allâ tantié à Friboa exprès por mé*.

* * *

Un régent de la Gruyère allait se marier, et déjà son nom et celui de sa fiancée étaient affichés au pilier de la paroisse. Voyant un jour quelques gamins occupés à déchiffrer le document : — *Foté mé le camp de ché*, leur dit-il en les chassant à coups de trique, *chin ne vo régardé pas, chin n'é rin por vo*.

* * *

Un paysan de cette même contrée demandait à un propriétaire de montagne un à-compte sur un ouvrage que ce dernier lui avait commandé : — *Té le baillo*, dit le même, *mâ t'ari adi aschin que le moâ ne dévanshé pâ lé bré*.

* * *

« En fin de compte, disait naïvement une dame d'E., si Louis n'a pas de garçon mâle, sa maison reviendra à son neveu Alexandre. »

* * *

M. de X. déchargeait un jour un char de bois devant sa maison. — Mais, lui dit un ami, comment pouvez-vous vous livrer à une pareille occupation..., un homme de votre rang? — Mon rang... je m'en fiche bien : dans ma famille, ce sont les femmes qui le tiennent le rang ; elles n'ont pas autre chose à faire.

* * *

M^{me} Pugin avait apporté à son mari — comme on dit chez nous — trente mille écus dans son tablier. Un jour, elle marchandait un coq sur le marché. On le lui faisait 5 baches, et elle n'en voulait donner que 3. — *Mâ madame*, lui dit la vendeuse impatientée, *mé chimblié que vo poudé praou bailli 5 bats por on pu, vo jin bin bailli trenta mille écu por on pudzin.*

* * *

Il y avait à R. un ivrogne de profession appelé Denis. Ayant été cité devant le préfet sur les plaintes réitérées de sa pauvre femme, le magistrat lui reprocha sévèrement sa conduite. — Encore, lui dit-il, si vous vous contentiez d'un verre par-ci par-là.... mais prendre des *cuites* pareilles ! Tenez, Denis, je vous accorde deux chopines par jour, mais pas un verre de plus.... — *Duvé kartété! oh! vo rémarshian bin, moncheu le préfet; kan jô te vini lé tzertsi?*

* * *

M^{me} B., quelque peu lettrée, avait prêté un livre à M^{me} C., qui ne l'est pas du tout. — Il y a dans ce livre de très-belles pensées que je vous recommande tout particulièrement, dit la prêteuse. — Comment ! des pensées dans ce livre ? Oh ; alors, je vais les sortir tout de suite pour qu'elles ne se perdent pas.

Et M^{me} C. de secouer le volume pour en faire tomber ces fleurs auxquelles son amie paraissait tant tenir ; et celle-ci de s'ingénier pour lui faire comprendre qu'il existe d'autres pensées que celles qui croissent dans les jardins.

* * *

Certain officier public, habitant une petite ville d'un canton voisin, était depuis deux ans paisible propriétaire d'une grande maison bourrée de locataires. Ceux-ci vinrent un jour en chœur se plaindre à leur hôte d'une exhalaison détestable, insupportable, pestillentielle partant d'un petit coin qu'il est inutile de nommer. — Impossible, ça ne doit pas être, répondit le bonhomme, à cheval sur son code: au moment de la stipulation, il n'y avait pas la moindre odeur.

*

Je suis le premier enfant qu'ait baptisé notre vieux doyen disait dernièrement un habitant de R. ; je ne suis donc pas si jeune que vous le pensez. — Le premier enfant !... dit avec distraction mon ami X., il y a bien peu de personnes qui peuvent en dire autant.

*

Un ivrogne, dans les méandres de sa marche, s'accroche à un jeune arbre. L'arbrisseau plie. L'homme redouble ses efforts. Il croit avoir affaire à quelque ami, et, tout éploré, il crie: « Je t'en prie, laisse-moi m'en aller. »

*

On demandait à M. X. 20 francs pour faire enterrer un procureur mort dans la misère. X. alla à son secrétaire, y prit un billet de 100 francs et le remit à la personne en disant: « Ah! c'est pour enterrer un procureur!... voici 100 fr.... je n'ai que cela, enterrez-en cinq !

*

L'avocat W. donne ordre à son commis d'envoyer quatre mandats à l'huissier X. et de le prévenir par dépêche de cet envoi. Le dit commis s'empresse de télégraphier à X: Ci-inclus quatre mandats que notifierez en temps utile.

* *

Pendant l'inspection des troupes de la 2^{me} Division à Cuterwyl, le 15 septembre dernier, on entendit une femme fatiguée, bien fatiguée, dire à une autre :

M'in vé; lé tsambé mé trochon dé vueti.

* *

Pour prévenir tout danger de feu, certain conseiller communal de certaine localité que je ne veux pas nommer, proposa en Conseil la publication de la défense suivante : Il est défendu de traire les vaches avec des pipes et de battre en grange avec des lanternes.

CORAULES ET CHANTS POPULAIRES.

Tzanthon di velâdzo.

L'ôtro dzoua pachâvo pa Rya :
Il intindé myonna lé tsa.
A Bulo, bon chitoyen
Po betâ avuy lé jôtré dzin.
Chon lé fillé dé Vuédin
Que llâmon bin lé pachin.
Chon lé dzouno dé Vôru
Que chin orgollau quemini di pu.
A Chinthâlé li ya on bi dzovin
Que n'amâvé pa tan le vin.
A Tsathi chéran pa tan grâ
Che n'amâvan pa tan ala lé bâ.
Li beyvon le vin tso chethey ¹⁾ ;
Chéran por agota ²⁾ Vevey.
A Chin-Martin é à Pochi
Lé fille li martson à profi.
In no jinvignin pa le Cré,
Lé fille li chon bin totchyé (faites).
A Châlé chon lé bataillâ :
Di grô bâthon pouarton avuey laou.
A Tsathela ll an benichon,
Li raûdzon di cüé dé modzon.

Vauruz.

1) Un setier à la fois.

2) Mettre à goutte.

Mon père avait six cents moutons.

Mon père avait six cents moutons — et lon la (bis),
J'en étais la bergère — lon laire lon laire et lon la,
J'en étais la bergè — èère.

La première fois que je les menai z'au bois,
Le loup m'en a pris quinze.

Un beau monsieur vint à passer,
M'en rendit la quinzaine.

— Quand nous tondrons ces blancs moutons,
Vous en aurez la laine.

— Ce n'est pas la laine qu'il me faut :
C'est ton petit cœur, bergère.

— Mon petit cœur n'est pas pour vous,
Je l'ai promis à Pierre.

— Un caporal tu ne veux pas? — et lon la,
Je veux rester fillette — lon laire lon laire et lon la
J e veux rester fillet — eette.

Can Il iro à mariâ.

Can Il iro à mariâ } bis.
Le bon tin que menâvo. }
Chautâvo le hochon } bis.
Tot bâ pa Tsatheneya. }

Ora i ne pu pâ
Chautâ lé derbouneyre :
Li é la llire dou bri
Que m'incoublé lé tzanbé.

Tota la né lévâ,
Inprindre la tzandeyla,
Po fère dou papet
A nothron piti Dzâtyé.

Dzâtyé, Dzâtyé, tchichté !
No tè ballérin à beyre
Avuey le popalet (biberon)
Dou hllà (jus) dé la cotyeyre.

Tâtse dé bin chawei brethâ.

Un bon paysan fribourgeois, habitant une ferme isolée, allait enterrer sa femme au cimetière de sa paroisse. A un brusque détour du chemin qu'il avait à parcourir pour s'y rendre, son char-à-banc, érigé en corbillard, heurta contre un tas de pierres et versa. Le choc ouvrit le cercueil mal fermé, et qu'on juge de la surprise des assistants en voyant la defunte les regarder d'un air stupéfait, en murmurant quelques mots intelligibles : c'est que sa prétendue mort n'était que l'effet d'une longue léthargie. Le même char la ramena chez elle, un médecin fut aussitôt appelé, et, au bout de quelques jours, la ressuscitée put de nouveau vaquer aux travaux de la ferme.

Quelques années plus tard, la bonne femme mourut — mais, cette fois, pour tout de bon — et le même char-à-banc reprit avec la morte le chemin de la paroisse. Toutefois, avant le départ du convoi, le veuf inconsolable eut soin de dire au valet, qui tenait encore le cheval par le licou : « *Ora, tâtse dé bin chawei brethâ!* » c'est-à-dire : « Cette fois tâche de bien savoir tourner ! »

Enigme.

Je connais deux frères jumeaux
Pareils aux Siamois dont vous savez l'histoire.
— Je n'ai point vu ceux-ci, pourtant je veux bien croire
Que ce qu'on en dit n'est pas faux. —
Etroitement unis, les jumeaux en question
Sont toujours côte à côte, et, chose surprenante,
Tant leur ressemblance est frappante,
On ne peut faire entre eux nulle distinction.
Sont-ils beaux ? Je l'ignore. Il n'importe, au surplus ;
Ils sont bons, c'est un point qu'on ne peut méconnaître,
Et s'ils cessaient de l'être,
Ils n'existeraient plus.

Charade.

Mon premier dans mes vers fait bien triste figure :
Il a perdu sa queue, élégante parure.
Au sein de mon second, après de longs travaux,
Le voyageur s'arrête et goûte un doux repos.
Puis, comme trop parler à la clarté peut nuire,
Mon tout, devinez-le. — C'est fait. — Je me retire.

Logogriphe.

Sur mes huit pieds au loin je répands la clarté,
Et je suis ton symbole, ô sainte Vérité !
Impérissable feu, science au loin féconde,
Qui, passant d'âge en âge, illumine le monde !

Enlevez-moi la tête — à vos yeux attristés
J'ai caché maintes fois de pâles nudités,
Lorsque, mal soutenu par de lourdes béquilles,
Debout, sur votre seuil, le pauvre en ses guenilles,
Grelotte et tend vers vous sa main de froid rougie,
Où descendra bientôt une aumône bénie.

Quand j'ai trois pieds de moins, heureux ceux
dont le cœur
Comprend et sait aimer ma vivace splendeur !
L'artiste, en son travail, me contemple et m'adore ;
Il me cherche, je fuis ; il me poursuit encore :
Vaincu, mais non lassé, brûlant d'un divin feu,
Il reconnaît en moi son modèle, son dieu !

Un pied de moins encor, — lecteurs, que je suis belle,
Quand tremble mon flot pur sous le pont qui chancelle,
Comme un filet d'argent que l'œil charmé croit voir
Étinceler, limpide, au fond du grand bois noir !

Rébus.

Jours. Jours. Jours. Jours. JOURS.

Devinettes.

1° Quelle différence y a-t-il entre la Dame Blanche et les affaires des autres ?

2° Quelle différence y a-t-il entre une hyène et une pomme cuite ?

3° Pourquoi les éléphants ont-ils de si petits yeux ?

4° Quelle est la rivière de France qui ne peut aller jusqu'à la mer ?

Babioles ¹⁾.

Chaviro, chamipataro, robrulapatacha, chalacharo.
Cabulanolac, Lanolacabulo.

Solutions.

Le mot de l'énigme de l'année dernière est *Café* ; celui de la charade, *Préface*, et celui du logogriphe, *Bœuf, œuf*. — Voici la solution des devinettes :

1° Le tiers de 3 francs 7 sous (trois Français souls) est un Français soul :

2° Dans la botte d'asperges, la botte se fait cuire ; dans la botte de gendarme, le cuir se fait botte.

3° Le mot que personne ne peut prononcer *bien*, c'est *mal*.

4° Une assiette s'essuie après avoir été lavée, un affront se lave après avoir été essuyé.

Une faute d'impression a rendu le rébus indéchiffrable. Supposé, en tête, I au lieu de 1, il se lirait ainsi : *Ici on est souvent pressé d'émanciper ses enfants*.

1) Nous donnerons, l'année prochaine, la véritable orthographe de ces deux phrases, en même temps que les diverses solutions.

TABLE DES PRINCIPALES MATIÈRES.

Première partie.

	PAGES.
Autorités fédérales	XXVIII
Autorité législative	XXIX-XXXI
Autorités exécutive et administrative, Conseil d'Etat	XXXII
Directions du Conseil d'Etat.....	XXXIII
I. Direction de l'Instruction publique	XXXIII-XXXVII
II. » de la Justice et des Cultes	XXXVII-XXXX
III. » des Finances	XXXI-XXXIII
VI. » de l'Intérieur.....	XXXIII-XXXV
V. » des Travaux publics....	XXXVI
VI. » de la Police	XXXVI-XXXIX
VII, » de la Guerre	XXXIX
Préfectures	L
Syndics	LI-LVII
Pouvoir judiciaire, Tribunaux, Justice de paix	LVII-LXVIII
Etablissements de Crédit public.....	LXVIII-LXX
Officiers d'état civil	LXX-LXXI
Administration des Postes	LXXI-LXXII

Seconde partie.

Agriculture: De l'enseignement de l'agricul- ture dans les écoles rurales (M. ANT. RÆMY)	1—9
Nécrologie: MM. Kolly, Marro, Andrey, Cor- minbœuf	10—19
Le dernier châtelain de Bellegarde (M. Louis CLARAZ)	19—27
Léon XIII	28—29
Première émigration suisse au Brésil, III. l'Océan	30—38
Le vieux chêne et le jeune rosier, poésie.....	39
Devant le Juge	40—41
Les monuments météorologiques en Suisse...	42—46
Le Moléson (M. le professeur SORTAZ)	47—51
L'Avoyer d'Alt (suite et fin), Fragments divers	52—57.

	PAGES.
Histoire de Toinon Bourdilloud, imitée de l'allemand (M. le professeur GRANGIER).....	58—59
Archéologie: I. Les Tumulus en Suisse (id.).....	60—69
II. Exploration des stations lacustres d'Estavayer (id.).....	69—77
Dialogues saisis au vol	77—79
Nos artistes (suite): VI. Joseph Sutter (id.)...	80—81
VII. Emmanuel Sutter (id.)	81—82
VIII. Joseph Landerset (id.)	82
Conférences de la Société fribourgeoise des sciences naturelles (M. LAURENT FRAGNIÈRE)	83—85
Le Casque à mèche du père Etienne	86
Exposition universelle de 1878: La Trocadéro	87—90
Biographie IV. Aloyse Mooser.....	91—95
Le vin de Châbles, romance	96
Variétés	97—98
La monnaie de Gruyère (M. le professeur GREMAUD)	99—100
Glanures historiques: I. Une Chaire de droit à Fribourg, 1776	103
II. Un pensionnat au Collège St-Michel, 1784.	104
III. Les Aérostats à Fribourg, 1784	105
Entre maîtres et domestiques.....	106—107
Bévues	107—108
Le grand tunnel du Gothard (M. le professeur H. SOTTAZ)	109—114
Souvenir d'un vétéran fribourgeois	115—117
Bains du Lac Noir (M. le D ^r Fr. CASTELLA)....	119—123
Ancedotes nuithoniennes	126—130
Corales et chants populaires.....	130—131
Enigme. charade, logogriphe, rébus, etc.....	132—134



FRIBOURG

Imprimerie du CHRONIQUEUR

3 GRAND'RUE 3.

Possédant un grand choix de caractères nouveaux, français et allemands, plusieurs machines à imprimer, à numérotter, à perforer, à satiner, etc., l'imprimerie du *Chroniqueur* est à même d'exécuter promptement et soigneusement toutes espèces de travaux d'impression tels que :

Pour Sociétés:

Titres, Actions, Obligations de toutes couleurs; carnets à souches de tous formats, perforés, Registres de toutes dimensions, etc. Rapports, comptes-rendus. Affiches.

Pour le commerce:

Circulaires, factures, prix-courants, notes, têtes de lettres, lettres d'avis, étiquettes, registres, grands-livres, livres de caisse. Brochures, prospectus. Enveloppes imprimées.

Pour familles:

Lettres de faire part, têtes de lettres, cartes de visite, enveloppes, rentiers.

Pour établissements d'instruction publique:

Programmes des études, de théâtres; catalogues de prix, de bibliothèques, etc.; circulaires, tableaux.

Pour deuil:

Lettres de faire part, cartes de visites, enveloppes.

L'imprimerie du *Chroniqueur* a en outre un grand choix de papiers, de cartons de toutes couleurs; elle possède un matériel très-complet pour la confection de registres des plus grands formats et avec réglure des plus compliquées. Elle a toujours des ouvriers spécialistes très au courant de ce genre de travaux.

USINE A GAZ

FRIBOURG.

Tuyaux en fer, fonte, plomb, grès, terre cuite, etc.

Appareils inodores, lavoirs en fonte émaillée, ainsi que tout ce qui concerne les **conduites d'eau**, dont on se charge à **prix modérés**.

Distribution d'eau pour les communes et campagnes ; **hydrantes**, etc.

Fourniture de **pressions à bière, pompes, fontaines, jets d'eau** avec figures variées.

On se charge aussi des **réparations**

Pose et fourniture de **sonneries atmosphériques**, adoptées en France et en Allemagne, en remplacement des **sonnettes électriques**.

PIERRE LÉON

140 RUE DE LAUSANNE 140

~~~~~

Cuir, tiges de bottes et élastiques  
de toute qualité.

*Articles de voyage en tout genre.*

---

# TABACS ET CIGARES

GROS, SPÉCIALITÉ, DÉTAIL

## RAUCH-NICOLIN

rue de Lausanne 115



**Grandsons** fins,  $\frac{3}{4}$  forts et légers, N° 2, Suisses longs, Virginia, Cabanos, etc.

**Vevey** longs et courts des maisons Ormond, Taverney et Ermatinger.

### **Bouts tournés.**

Grand choix de cigares à 5, 7, 8, 10, 12, 15, 20, 30 centimes pièce.

**Havanes** importés à 25, 40, 50 et 80 cent. pièce.

**Cigares** français à 5 et 7 cent.

**Cigarettes françaises** et **La ferme** en tous genres.

**Tabacs** en paquets de la **Régie française** et de **La Ferme autrichienne**.

**Tabacs** turcs, ainsi qu'un grand choix de tabacs ouverts depuis fr. 1.40 à fr. 10 le  $\frac{1}{2}$  kilos.

### GRAND CHOIX

de pipes et porte-cigares en écume de mer, bruyère, merisier, violette, etc.; porte-monnaie ordinaire et étuis à cigares élégants et cannes; étuis à allumettes, tabatières, blagues à tabac, cartes à jouer depuis 5.40 la douzaine timbrées.

---

# CAISSE GÉNÉRALE DES FAMILLES

Compagnie française d'assurance sur la vie

**fondée en 1858.**

**Siège social à Paris, 4 rue de la Paix**

**Garantie 17 millions**

Chances de remboursement anticipé des titres d'assurance  
par voie de tirage au sort annuel

Cette Compagnie a payé depuis 20 ans :

- |                                                                        |               |
|------------------------------------------------------------------------|---------------|
| a) Pour indemnité de sinistre . . . .                                  | Fr. 6,400,000 |
| b) Pour rentes viagères . . . . .                                      | » 15,800,000  |
| c) Pour titres sortis au tirage et<br>payés par anticipation . . . . . | » 1,007,000   |

Les affaires réalisées depuis sa fondation s'élèvent à

**248 millions.**

S'adresser pour les prospectus et les renseignements à

**M. T. GENOUD, agent d'affaires**

**Grand'Rue N° 1 à Fribourg**

Directeur particulier de la Compagnie pour le canton de Fribourg.

---

**BUREAU**

**DE POURSUITES JURIDIQUES ET DE RECouvreMENTS**

Représentation dans les faillites civiles et commerciales

**ACHAT ET VENTE D'IMMEUBLES**

**TOBIE GENOUD, agent d'affaires,**

*Grand'-Rue N° 1, Fribourg.*

---

# COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE

Fondée en 1819

87, RUE DE RICHELIEU, A PARIS

## COMPTE-RENDU AU 31 DÉCEMBRE 1877

*pour la période biennale 1876-1877*

---

|                                                                     |                    |
|---------------------------------------------------------------------|--------------------|
| Assurances nouvelles de capitaux payables en cas de décès . . . . . | Fr. 121,895,184»75 |
| Rentes viagères constituées pendant la période . . . . .            | » 2,396,860»75     |
| Recettes diverses de 1876 et 1877. . . . .                          | Fr. 71,933,538»22  |
| Dépenses. . . . .                                                   | » 46,283,379»11    |
| Excédent des recettes . . . . .                                     | Fr. 25,710,159»11  |
| Sinistres pendant la période . . . . .                              | » 11,673,955»67    |
| Rentes payées pendant la période . . . . .                          | » 14,750,551»40    |

---

### PARTICIPATION DES ASSURÉS AUX BÉNÉFICES DE 1876 & 1877

|                                   |                  |                   |
|-----------------------------------|------------------|-------------------|
| Assurances vie entière . . . . .  | Fr. 3,910,601»30 | } Fr. 4,937,641»— |
| Assurances mixtes » . . . . .     | 860,959»40       |                   |
| Assurances à terme fixe . . . . . | » 166,080»30     |                   |

---

### GARANTIES AU 31 DÉCEMBRE 1877

Capital social et réserve . . . . . Fr. 158,065,559»18

---

### RISQUES EN COURS, 31 DÉCEMBRE 1877

|                              |                    |
|------------------------------|--------------------|
| Capitaux assurés . . . . .   | Fr. 486,554,566»84 |
| Rentes constituées . . . . . | » 8,990,117»90     |

---

S'adresser à M. **Stecklin**, avocat, agent principal,  
**à FRIBOURG.**

# COMMERCE DE FERS

DE

# RAUCH & C<sup>ie</sup>

Successeurs de WICKY & RAUCH

ancienne maison Pierre Wicky

Rue du Pont-Suspendu 138B

**A FRIBOURG.**

**Fers en barres** de toutes qualités et dimensions.  
**Tôles, aciers et métaux divers;** quincaillerie,  
et articles de bâtiments.

**Fourneaux divers en fonte** pour chauffage et  
pour cuisine.

**Calorifères de Vienne** avec régulateur à com-  
bustion lente.

**Chaudières, buanderies et marmites.**

**Tuyaux en fonte** de tout calibre pour conduite  
d'eau.

**Balances de comptoirs et bascules décimales**  
avec les poids.

**Outils anglais** pour menuisiers et charpentiers, 1<sup>re</sup>  
qualité.

**Scies à eau,** circulaires et pour bucherons de 1<sup>er</sup>  
choix; **limes** garanties anglaises de toutes dimensions.

**Houille de forge** (de St-Etienne) et de flamme (de  
Saarbruck) de 1<sup>re</sup> qualité.

---



# DROGUERIE

MAISON FONDÉE EN 1842

PAR

**P.-A. CHRISTINAZ,**

Rue de Lausanne, 183,

FRIBOURG (Suisse).

**Couleurs pour bâtiments, préparées; couleurs fines pour tableaux; pinceaux; colles; graisse de char en barils et en boîtes; cirage pour harnais, parquets et chaussures; huiles de lin, d'olive fine, naturelle et dégraissée, de pied de bœuf, de poisson, de quinquet, etc.**

---

## VERRES A VITRES,

**gros et détail,**

simples, doubles, demi-doubles, mats, rayés, mousselines de diverses couleurs, etc., etc.

---

# MARBRERIE

DE LA

**VILLETTE.**

**Mouuments funéraires, croix en fonte, décorations de tombes, dallages, fonts baptismaux, bénitiers, autels d'églises, mortiers, grand assortiment de cheminées, dessus de meubles en marbre de diverses couleurs, lavoirs, parquets, etc., etc.**

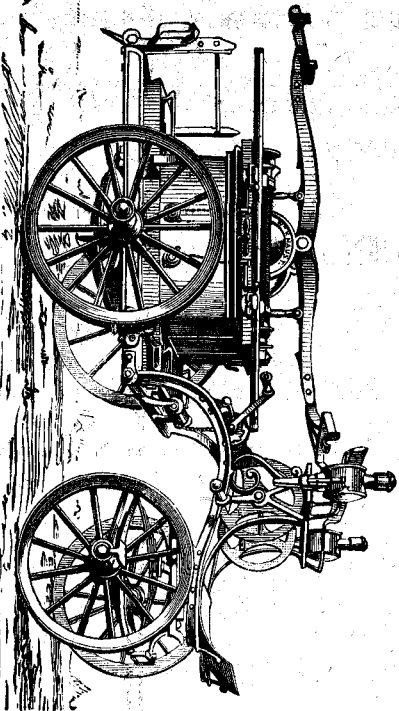
# FABRIQUE DE MACHINES ET INSTRUMENTS D'AGRICULTURE FRIBOURGEOISE DE

## FRINNY G. FRIBERTY & CIE

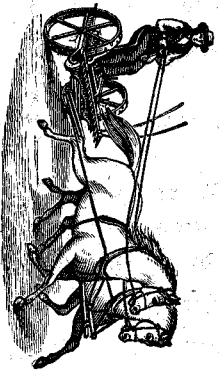
Constructeurs-mécaniciens à FRIBOURG (Suisse)

Machines à battre et manèges des systèmes les plus récents, hache-paille, concasseurs, pressoirs, semoirs, trieurs en tous genres, faucheuses, râteau à cheval, faneuse, ainsi que tous genres de machines pour l'agriculture. Pompes à incendie avec tous les accessoires, hydromètres, pompes pour arroser les jardins, tuyaux, pompes et raccords en métal. Courroies en cuir et en caoutchouc pour transmissions. Machines à tricoter, à laver, etc., etc.

**Pompe**



**à incendie.**



**Faucheuse.**

# CAFÉ DE L'HOTEL-DE-VILLE

GRAND'RUE N° 1, FRIBOURG

TENU PAR

**Tobie GENOUD**, propriétaire

*Fondues fribourgeoises toute l'année*

Vente de vacherins en gros et détail.

---

## FABRIQUE DE CARTONNAGES

42 Rue de la Neuveville 42

FRIBOURG.

---

Se recommande par son riche choix de cartonnages en tous genres, tels que :

**Bombonnières. — Boîtes à gants. — Porte lettres. — Cartes de visites. — Cartes d'adresses. — Attrappes ronds de dentelles, etc., etc.**

La fabrique se charge également **d'encadrements de tableaux.**

---

Tous les jours en magasin :

GRAND CHOIX DE

**PÂTISSERIES FRAÎCHES**

Bombons pour le thé

Bombons de desserts

fins et ordinaires

**PÂTES FROIDES**

BOMBONS POUR ÉTRENNES

BOMBONS DE PARIS

Caramels fins

**ROKS ET DRAPS**

Pastilles à tous les fruits

CHOCOLATS FINS

FANTAISIES

CARTONNAGES

**Liqueurs et vins fins.**

MAISON FONDÉE EN 1842

CONFISERIE, PÂTISSERIE, GLACE

**N. BRUNSHOLZ**

Rue de Lausanne 144

Fabrique d'essence de café et d'articles

marchands.

**Salons pour rafraîchissements.**

Tous les jours sur commande :

VOL-AU-VENT, FRANÇAIS ET BOURGEOIS

PÂTES CHAUDS

PLATS A LA CRÈME

à tous les parfums

GATEAUX POUR MILIEU

DE TABLE

PIÈCES MONTÉES

ENTREMETS

Bombons pour bals et

soirées.

GLACES

FROMAGES GLACÉS

BOMBES GLACÉES

VACHERINS GLACÉS

**Punch à la romaine.**

JOSEPH BRUNISHOLZ  
**DOREUR MIROITIER**

158, rue de Lausanne 158.

---

GRAND ASSORTIMENT DE

**GLACES, MIROIRS**

**de toutes dimensions et en tous genres**

*ainsi que cadres pour tableaux*

**passé partout pour photographies et un joli choix de consoles,  
galerie et parterre pour draperie, ciels de lit, etc.**

---

UN GRAND CHOIX DE

**BAGUETTES D'ENCADREMENTS**

*dans tous les genres.*

**On livre promptement et à bas prix toutes les  
commandes faites.**

---

On recommande spécialement tous les travaux concernant

**décors riches et ordinaires**

*dans tous les styles*

**réparation de cadres sculptés, consoles,  
meubles dorés, etc.**

**Réparation d'autels et d'ornements  
d'église en tous genres.**

---

HOTEL ET PENSION

DU

**FAUCON**

RÉPARÉ A NEUF

tenu par A. PERRIARD, propriétaire,  
à FRIBOURG, Suisse.

**Dîners et restauration** à toute heure.

**Cartes** pour le concert d'orgues.

**Voitures** à l'hôtel.

~~~~~  
SERVICE PROMPT

et prix très modérés.

FONDERIE

DE BRONZE ET OBJETS D'ART

Spécialité de cloches

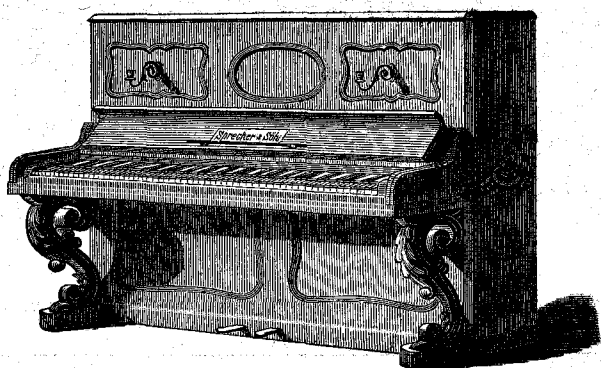
CHARLES ARNOUX

ESTAVAYER-LE-LAC

canton de Fribourg (Suisse).

Accords garantis.

Chantier de construction de charpentes en fer.



MAGASIN DE PIANOS

138, rue du Pont-Suspendu, 138

FRIBOURG.

Beau choix de Pianos de Zurich.

Instruments de musique en tous genres.

*Vente de cordes de pianos, de violons, arches
de clarinette, diapasons, guitares,
colophane, etc., etc.*

Atelier de réparations.

ADOLPHE VOGT.

J. LALIVE, entrepreneur FRIBOURG.

Travaux en CIMENT en tous genres. (*Spécialité*).

Entreprise quelconque de travaux de bâtiment à forfait.

Termes cours et prix modérés.

Tuyaux en ciment de tous diamètres en magasin.

CAFÉ DE LA POSTE

DESSERVI PAR

J. RAMSTEIN, propriétaire,

Rue du Pont-Suspendu à Fribourg.

~~~~~

**BONNE CONSOMMATION.**

*Foudres fribourgeoises.*

~~~~~